MON CAPITAINE

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'y a peut-être pas tout à fait autant de femmes, — ni d'hommes surtout, — tenant un journal exact de leur vie, que les romanciers se plaisent à le supposer ou font semblant de le croire. Mais le nombre est grand des personnes qui, ayant aimé, souffert, ou simplement vécu avec une intensité de conscience et un luxe d'impressions qui excèdent, à leur gré, les limites banales d'une sensibilité moyenne, éprouvent le besoin de confier au papier, de temps à autre, ces effusions secrètes, ces épanchemens involontaires constituant ce qu'on appelle le *trop-plein de l'âme*.

De telles confidences sont nécessairement intermittentes, quand on ne les a pas vouées, dès l'origine, à la publicité; ces *écritures* ne sont pas à jour, lorsque nul souci professionnel ou autobiographique ne vous a commandé de les y mettre. Mais il n'est pas défendu, sans doute, à un auteur qu'un héritage littéraire a fait entrer en possession de ces bribes de l'éloquence — ou du bavardage — d'un cœur expansif, de réunir et de souder les tronçons d'aveux; d'accommoder à son usage les confessions morcelées, les récits fragmentaires, d'en combler les lacunes, — au besoin par intuition, — pour offrir à ses lecteurs, sous une forme plus vive ou plus émue que celle d'une narration désintéressée, l'histoire d'une existence humaine qui a eu pour témoin conscient (chose rare) et pour témoin sincère (chose plus rare) l'être même qui l'a vécue.

I.

C'était le temps où l'on m'appelait Rosette. — « Mon capitaine » n'était encore que lieutenant, à cette époque-là, et il est mort chef d'escadron; mais il est resté, il est toujours *mon capitaine*, parce qu'il avait trois galons sur sa manche lorsque je l'aimai, lorsqu'il m'épousa. — D'ailleurs, je ne le devais connaître qu'un peu plus tard.

J'avais quinze ans alors, ou à peine davantage. Je n'étais pas très grande, mais j'étais mince sans être maigre, avec des cheveux brun doré, des yeux pers à cils noirs et une peau dont je tirais déjà vanité, tant on la vantait dans ma famille. Tout cela me faisait bien un peu jolie, je suppose, mais je n'en savais trop rien encore, vu que personne n'était là pour me le dire, hors mes proches, dont le témoignage me parut suspect à dater de certaine visite que je fis avec eux à des Parisiens — et à des Parisiennes — de notre parenté, qui se trouvaient de passage à Troyes, la ville la plus voisine de Méry-sur-Aube, mon cher et laid village, érigé, je ne sais pourquoi, en sous-préfecture. Avant de partir, de monter dans l'américaine, — qui, avec le cabriolet sacerdotal de papa, le cheval à deux fins de mon frère, notre unique bête de trait, et notre unique valet, composait l'ensemble de nos équipages, — on m'avait, à l'unanimité des voix (il y en avait trois : celle de mon père, celle de maman et celle de Julien), proclamée charmante, mais surtout attifée de façon supérieure. Or, j'étais vêtue, ce jour-là, d'une robe claire à pois multicolores, que rehaussait une ceinture écossaise qui en aggravait l'horreur. Et cette horreur, il ne me fallut qu'un coup d'œil aux toilettes de nos jeunes parentes pour en acquérir la nette conscience. — A compter de ce jour, j'eus du goût, mais je me défiai de celui de ma famille.

J'eus du goût. Jusque-là, je n'en avais pas eu : le goût est affaire de comparaison. Pour savoir qu'une chose est jolie et qu'une autre ne l'est pas ou l'est moins, il faut les contempler ou les avoir contemplées toutes deux, simultanément ou successivement, enfin les rapprocher dans sa pensée, sinon sous ses yeux ; en un mot : les comparer. C'est ce qui explique que, nonobstant toutes les prétentions et tous les paradoxes contraires, on n'ait jamais vu aucune créature simple, élevée aux champs ou dans la solitude, avoir primitivement et *naturellement* du goût; c'est ce qui explique que les très jeunes gens des deux sexes s'habillent, en général, assez mal, à moins qu'il n'y ait près d'eux quelqu'un pour les éclairer, les guider, pour former et façonner leur jugement à cet usage spécial; c'est ce qui justifie les provinciaux, les campagnards, en

leurs hérésies d'ajustement; c'est ce qui me justifie moi-même, — et c'est à cela que j'en voulais venir. Mais, si nul ne peut légitimement se flatter d'avoir la science infuse, en cette matière non plus qu'en aucune autre, en cela comme en toute chose, il y a des dispositions, des aptitudes particulières qui abrègent la période d'initiation.

Et voilà pourquoi, à quinze ans, je m'habillais étonnamment bien, — du moins pour une petite provinciale. Pendant longtemps, j'avais endossé avec insouciance, ou avec une résignation qui s'ignorait, les vilaines robes et les ridicules manteaux que me taillait, dans des étoffes invraisemblables, la meilleure couturière de l'arrondissement. Du jour où cette révélation inopinée, que je dus à mes cousines de Paris, m'eut ouvert les yeux, je réfléchis, j'étudiai. Mon père, qui me gâtait, m'octroya sans peine un abonnement à un grand journal de modes; mon frère, qui se gâtait lui-même, me permit de regarder les dessins de *la Vie parisienne*, à laquelle il s'était subrepticement abonné dès sa sortie du collège, — peut-être même avant. J'appris à tailler, à coudre; je m'ingéniai. Et, au bout de quelques mois, j'obtenais des résultats surprenans. Peu de matière, mais beaucoup d'art, telle était ma devise, — et par ordre! car ma mère ne me passait guère de fantaisies, à moins qu'elles ne fussent raisonnables, ce qui leur ôtait leur caractère essentiel. Bref, je devins élégante. Il est vrai que les gravures et les légendes de mes... de nos journaux illustrés m'y aidèrent grandement; elles m'aidèrent d'autant plus qu'elles différaient du tout au tout, selon que je les détachais de mon journal ou de celui de mon frère. J'ai remarqué, au reste, que, pour bien apprendre une chose, avec le seul secours de documens imprimés, il faut en compulser beaucoup, et de diverse origine : ils se complètent les uns par les autres. On en peut dire autant peut-être des professeurs; car, moi qui n'en eus jamais qu'un petit nombre, sans être ignorante, je ne suis guère savante au-delà des rudimens, même en littérature, — la spécialité de maman, — même en histoire naturelle, — la spécialité de papa.

Je devins élégante, mais je ne devins pas coquette. Il en va de la coquetterie comme du goût : cela aussi comporte et implique comparaison, choix, discernement, sous peine de n'être plus qu'un vil et vicieux manège de femme éhontée. Or, n'ayant autour de moi personne que je pusse m'attacher à séduire particulièrement, je ne me mettais en peine que de me plaire à moi-même. Les camarades de mon frère, c'est-à-dire toute la jeune bourgeoisie masculine de Méry-sur-Aube, n'ont jamais eu de sexe à mes yeux,— sauf en une rencontre que je relaterai tout à l'heure, — non plus que mon frère lui-même. Ils me faisaient l'effet d'une bande de grands collégiens; et cette impression persista bien après que les plus

jeunes d'entre eux eurent atteint l'âge viril. Il m'est arrivé quelquefois de regretter, lorsque je les voyais passer, le fusil en bandoulière ou l'aviron sur l'épaule, qu'il me fût interdit de prendre part à leurs ébats, car j'étais active, turbulente aussi, et je manquais de distractions. Mais ce qui ne m'arriva jamais, ce fut de songer à fasciner quelqu'un de ces grands garçons qui riaient bêtement en se donnant les uns aux autres des tapes ou des coups de genou. — Tout au plus advint-il que je me surpris, en deux ou trois occurrences, à chercher celui des amis de Julien qu'il me déplairait le moins d'épouser.

Un jour, entre autres, au bord de l'Aube, où j'étais assise à côté de la fille du juge de paix, j'eus la bonne fortune de pouvoir passer en revue, de concert avec mon amie Zoé, tous ces jeunes gens, qui descendaient la rivière dans trois yoles, dont l'une, la plus grande et la plus belle, appartenait à mon frère. — C'était vers la fin d'un brûlant après-midi de septembre. En tenue de canotiers, un peu débraillés même, ces rameurs, dont l'aîné n'avait guère plus de vingt-cinq ans, n'étaient point désagréables à regarder. De forte carrure, pour la plupart, et vigoureux comme le sont les jeunes gens de province (ceux, du moins, qui habitent la campagne ou de vraies petites villes et qui s'adonnent à tous les exercices du corps sans s'adonner, et pour cause! à ce qui constitue essentiellement les plaisirs de leur âge), maniant avec aisance leurs longs avirons, les faisant voleter et chanter sur l'eau grise de la rivière en un bel unisson, ils nous offraient un assez aimable tableau. Les yoles venaient droit à nous, au détour du moulin d'Aube, bien alignées, filant toutes trois de front, car l'Aube est large en cet endroit; le soleil donnait en plein sur les rameurs, dont les bras musclés et brunis par le hâle se doraient aux rayons obliques, déjà rubescens, qui criblaient l'onde opaline de paillettes vermeilles. Ces jeunes hommes étaient presque beaux, vus ainsi dans le costume et dans la fonction qui leur seyaient le mieux. Mais ils étaient beaux les uns par les autres, se prêtant un mutuel relief, formant un ensemble décoratif, empruntant en outre du paysage je ne sais quel charme primitif et robuste, agreste et sauvage... On ne pouvait, par la pensée, les isoler un instant les uns des autres, les extraire de ce paysage qui était leur cadre, sans leur faire tort, sans les ramener individuellement à l'insignifiance, à la vulgarité de mariniers amateurs en train de se donner une suée hygiénique.

Les barreurs nous ayant aperçues et reconnues de loin, les trois équipes nous firent, en passant, les honneurs d'un superbe salut, concerté à l'avance : tous les avirons se dressèrent comme d'un seul mouvement; et les yoles, n'obéissant plus qu'à une impulsion de vitesse acquise et à l'action assez indolente du courant, glissè-

rent lentement et silencieusement devant nos yeux, sous la retombée des feuillages roux.

Nous eûmes le temps, mon amie et moi, — tout en répondant, à qui mieux mieux, par une série d'inclinations de tête aussi gracieuses que possible, à cette démonstration navale, — de dévisager et de toiser un à un les galans canotiers.

— C'est encore ton frère qui est le plus beau garçon de tous, — me dit Zoé Roubaud, quand les yoles furent passées et que la reprise du rythmique plongeon des rames nous eut averties qu'il nous était loisible de nous communiquer librement nos impressions.

— Entre nous, répondis-je, c'est assez mon avis... Il n'est peut-être pas le plus beau, mais il est le plus,.. le moins... Comment dire?.. C'est le moins épais,.. le plus,.. le plus monsieur, enfin.

— Rien d'étonnant à ce qu'il soit si distingué, répliqua Zoé en rougissant. Il a fait ses études, d'abord à Troyes, puis au lycée de Versailles, autant dire à Paris, enfin à Paris même comme étudiant en droit... Et il y retourne de temps en temps, à Paris, souvent même...

— Pas encore aussi souvent qu'il le voudrait.

— Pourquoi ton père l'empêche-t-il d'y aller?

— Papa dit que c'est son devoir de père et de médecin de le retenir sur une mauvaise pente.

— Qu'est-ce que cela veut dire?

— Il paraît qu'il fait des bêtises, à Paris; qu'il se fatigue en veillant tard; qu'il dépense beaucoup d'argent...

— Bah! ton père est si riche!

— Oui; mais il dit que, avec une fille à marier et un garçon qui aime le plaisir, on ne l'est jamais assez.

— Ce doit être agréable pour une femme, d'avoir un mari qui aime le plaisir.

— Pourquoi dis-tu cela?

— Dame!.. on partage.

Zoé était très naïve; moi aussi, du reste. A nous deux, nous n'avions pas tout à fait trente et un ans. Mais, si naïves que nous fussions, nous savions parfaitement, elle, que mon frère était à la fois le plus joli garçon et un des plus beaux partis de Méry-sur-Aube; moi, qu'elle ne manquait point une occasion de lui donner la main, — en attendant qu'il pût la demander, cette petite main, à M. le juge de paix Roubaud, le vieil ami de mon père.

— Et toi? — reprit ma petite compagne, qui, rougissant très facilement et n'en étant que plus jolie, avait, à ce moment-là, un teint presque écarlate. — Est-ce que tu voudras épouser un mari sérieux?

— Je ne sais pas trop... Moi, voilà : il me semble qu'un homme

comme mon frère ne me plairait qu'à moitié. Et, pourtant, il me plaît beaucoup, mon frère,.. mais comme frère,.. peut-être aussi comme homme, en général, mais pas comme mari... Mon Dieu! que de nuances dans la moindre de nos pensées! et qu'il doit être difficile de s'exprimer dès qu'on a quelque chose à dire!

— Ah!.. Eh bien! lequel de ses amis?..

— Oh! je n'en vois pas un.

— Mais alors, il faudra que tu restes vieille fille, ou que tu ailles chercher au loin ton mari, ma pauvre Rosette!

— Peut-être, fis-je en rêvant.

— Enfin, quel genre de phénix désires-tu rencontrer?

— C'est ce que je me demande... Il me semble qu'il ne me déplairait pas de devenir la femme d'un homme très gai qui serait, en même temps, un homme très utile,.. sans en avoir l'air, un homme enfin ayant une belle position, de l'autorité, du prestige, mais pas trop de sérieux... Bref, je ne me vois pas mariée à un grand dadais n'ayant d'autre occupation que de chasser, pêcher, canoter,.. comme tous ceux qui viennent de passer ici, à l'instant, de défiler sous nos yeux... D'un autre côté, je n'aimerais pas un notaire, par exemple, un avoué, un banquier... Il y a dans toutes ces professions quelque chose de terre-à-terre, de mesquin, que sais-je? Quant aux artistes, papa a prétendu, une fois, que ce sont tous des monstres. Il est vrai que maman a protesté... en faveur des artistes chrétiens. Mais alors, papa lui a demandé, avec un rire sardonique, si Raphaël au moins en était. Sur quoi maman lui a fermé la bouche.

— Épouse un magistrat.

— Non. Les magistrats sont trop graves quand ils se prennent au sérieux, ce qui prête toujours un peu à rire. Dans le cas contraire, ils perdent le bénéfice de leur emploi, qui est la majesté; ils perdent même toute dignité, toute décence, et sont semblables à des clowns habillés en prêtres et jonglant avec les vases sacrés. Et puis, je me figure que ce sont, en général, des hommes cruels. Je ne pourrais pas dîner en face de mon mari, sachant qu'il vient de condamner un homme à mort ou seulement à la prison... Mettons que les magistrats ne soient pas cruels; ils ne sont pas tendres, en tout cas. Or, je veux un homme tendre, aimant, quoique plein d'entrain.

— Alors, ce n'est pas non plus un médecin qu'il te faut.

— Non; les médecins ne peuvent pas être tendres. D'abord, ils n'ont pas le temps.

— Cependant, ton père... Il te gâte si bien!

— Mon père est un peu médecin amateur. Il était médecin dans la marine quand il a recueilli ce gros héritage qui l'a dispensé de suivre sa carrière. Maintenant, il fait de la médecine par habitude,

pour s'occuper... Tiens, ce qu'il me faudrait, ce serait un marin, un officier de marine. J'adore les marins, moi; c'est noble, c'est poétique...

— Oui, mais ce n'est pas gai, cette carrière. Il faut se dire adieu pour des mois, pour des années... On pleure...

— Tu as raison. Et je me rappelle avoir entendu maman dire que le mariage, dans ces conditions-là, c'est l'école du veuvage.

— Tiens, sais-tu?.. J'y suis, j'ai ton affaire: épouse un militaire.

— Un militaire, répétai-je machinalement. Un militaire, oui, c'est cela!

Et, soudain, mue, secouée par un irrésistible transport, sans réflexion précise, sans cause appréciable, je me mis à battre des mains en m'écriant :

— Un officier de cavalerie, bravo! j'ai trouvé!

De ce jour, mon sort fut décidé. Personne n'eût pu m'ôter de la tête que j'étais née pour épouser un hussard ou un dragon, un chasseur à cheval ou un cuirassier. L'embarrassant, c'est qu'il n'y avait rien de tout cela à Méry-sur-Aube, qui est un fort modeste chef-lieu d'arrondissement, sans la moindre garnison. A moins d'épouser le lieutenant de gendarmerie... Il faut donc aller à Troyes pour voir des uniformes, des vrais; encore n'y en voit-on guère, à moins de les chercher, ce qui n'est pas trop dans le rôle et les attributions d'une jeune fille. « Bah! me disais-je, le bon Dieu y pourvoira. » Il y a pourvu, — comme il fait toujours, quand il sait avoir affaire à une vocation véritable.

En réfléchissant, par la suite, au banal incident qui détermina mon choix... générique, j'ai reconnu que ce bel élan militaire n'avait pas été aussi inconsidéré, aussi fantasque, qu'il avait pu le paraître d'abord à Zoé comme à moi-même. — Quoique d'humeur remuante et primesautière, j'avais déjà du penchant à l'analyse, aimant à me rendre compte, après coup, de mes impressions personnelles tout aussi bien que de celles d'autrui. Et voici ce que je finis par découvrir, rétrospectivement.

Les jeunes gens de Méry, nous apparaissant d'une façon tout inopinée, à un coude brusque de la rivière, en nombre, au complet, — ou peu s'en fallait, — m'avaient produit l'effet d'une espèce d'allégorie. Ce n'étaient plus là simplement des jeunes gens, amis ou camarades de mon frère, nos concitoyens et presque nos contemporains, qui se livraient à leur exercice de prédilection, lequel fut, de bonne heure, à Méry-sur-Aube, un sport local, bien avant que la mode en eût généralisé le culte dans toutes les villes riveraines d'un cours d'eau navigable. C'étaient les hommes à marier du chef-lieu de la circonscription, et même la plupart des jeunes notables de l'arrondissement, ni plus ni moins; leur escadrille était

une flotte montée par nos aspirans fiancés, par de futurs jouteurs matrimoniaux, par des garçons entre lesquels, tôt ou tard, il nous faudrait choisir un maître. Et ces garçons, fort présentables peut-être, mais aussi succinctement vêtus qu'on puisse l'être en un pays civilisé, ils allaient défiler devant nous, qui étions des jeunes filles à peu près nubiles, s'il vous plaît! C'était intéressant, sinon grave, car on n'a pas souvent l'occasion de ces revues d'ensemble. Et il n'y avait rien d'excessif, sans doute, à se recueillir.

Mon Dieu, je sais fort bien (aujourd'hui) ce qu'on peut prêter de pensées incongrues ou gênantes à des petites filles que la malice du hasard a placées en présence d'une troupe de prétendans éventuels. Je n'ignore pas non plus qu'il est d'usage, parmi les femmes, de nier à outrance tout ce qui peut porter atteinte à la candeur envolée de leur jeunes ans. Mais il me sera, je pense, permis, puisque j'écris pour moi seule et que je retrace cette partie déjà lointaine de mes souvenirs à une époque où la vie n'a plus forcément à mes yeux que des mystères intellectuels, il me sera permis d'avancer que l'on ne saura jamais l'exacte vérité sur ce point délicat du degré de compréhension ou de perspicacité qui appartient aux jeunes filles, aux petites filles. D'une part, les hommes, et principalement les écrivains, avec la brutalité qu'ils apportent dans leurs jugemens sur un ordre de faits dont ils subissent, d'une si étrange manière, l'attraction despotique et comme la fascination, les hommes en disent et en diront toujours plus qu'il n'y en a, — excepté, bien entendu, les niais et les jolis cœurs, qui, au mépris de l'histoire sainte et de celle de l'humanité, comparent encore les femmes à des anges. Joignez à cela que ces exagérations naturelles se compliquent et s'aggravent par suite d'une erreur, d'une bévue coutumière, qui pousse éternellement les hommes à étudier la psychologie des jeunes filles d'après les souvenirs que leur ont laissés leurs maîtresses. D'autre part, il faut bien convenir que les femmes ne sont pas franches lorsqu'on les interroge sur ce chapitre... Moi, je dirai bravement, — ne m'adressant ni à une personne déterminée, ce qui est toujours un peu gênant, ni à tout le monde, ce qui vous provoque, le plus souvent, à mentir, — je dirai ce qu'une fillette allant sur ses seize ans peut éprouver dans une circonstance où l'idée du mariage se trouve associée pour elle à la vue d'une troupe de jeunes gens qui, tous ou presque tous, sont les candidats possibles du lendemain, et qui lui apparaissent sans gants ni bottes vernies.

D'abord, y a-t-il, pour la fillette en question, une impression physique, à proprement parler? Peut-être. Mais alors, c'est un malaise... curieux. — Si quelque homme lisait, par-dessus mon épaule, ce que je viens d'écrire là, il ne manquerait point de s'écrier : Par-

bleu! Mais, si c'était une femme qui surprît ainsi cet aveu dépouillé d'artifice, elle irait partout répétant que j'étais, sans aucun doute, très mal élevée, attendu que ni ses amies, ni ses parentes, ni elle-même... Eh bien! l'homme et la femme auraient tort : celle-ci, de nier la complexité de l'impression ressentie; celui-là, de croire à la prédominance de la curiosité dans la sensation qu'il s'agit de définir. L'éducation que j'ai reçue ayant été tempérée, dans les tendances libérales que lui eût volontiers imprimées mon père, par les scrupules d'une mère un peu dévote et tout à fait provinciale, j'ai le droit de considérer cette éducation comme une éducation moyenne et d'estimer que je n'étais ni plus ni moins instruite des choses de la vie, ni plus ni moins déniaisée que la plupart des jeunes filles de mon âge. En somme, je ne savais rien de précis, mais j'avais beaucoup de notions vagues, beaucoup de pressentimens, si l'on veut. Et qu'on n'aille pas supposer que mon frère, avec sa *Vie parisienne*, m'eût pervertie. Jamais, pas une fois, il ne m'avait autorisée à jeter les yeux sur le texte du journal. Quant aux légendes des illustrations, il les examinait avec infiniment de minutie avant de m'en permettre la lecture, s'armant d'impitoyables ciseaux dès qu'un mot suspect accrochait son attention ou provoquait de sa part un involontaire sourire; et je ne me souviens pas que ma perspicacité ait, en un seul cas, trouvé sa censure en défaut. — Ces mauvais sujets montrent souvent beaucoup de tact lorsqu'il s'agit de préserver une innocence qu'ils n'ont aucun intérêt à endommager.

J'étais donc naïve à souhait. Or, à l'aspect de ces jeunes gens dont la tenue n'était que strictement convenable, j'eus un ressouvenir rapide et confus de tout ce que j'avais entrevu d'énigmatique ou d'inquiétant au cours de ma brève et simple existence. Rien ne se précisa dans ma pensée, aucune hypothèse ne prit corps à mes yeux. Mais la certitude de tomber, un jour ou l'autre, sous la domination d'un de ces êtres si différens de moi m'effraya soudain. Tant de vigueur étalée n'était pas pour me rassurer : je devinais l'étreinte après le baiser, et le joug après l'obéissance... Seulement, je ne tardai point à m'apercevoir que la perspective de cette prise de possession, inévitable, prochaine, de ma fluette personne par un être plus ou moins semblable à ceux qui m'en infligeaient la vision terrifiante, ne m'offusquait vraiment que faute du droit de la rattacher à quelque projet de mon cru. Ce qui me glaçait d'épouvante, ou, — pour ne pas forcer les termes, — ce qui me révoltait, c'était l'idée d'appartenir (je prends le mot, bien entendu, dans un sens aussi peu concret que possible) à un de ces jeunes gens *parce qu*'il était un homme, que j'étais, moi, une femme, et qu'il faut toujours qu'une femme appartienne à un homme. Je ne savais pas le

moins du monde en quoi pouvaient bien consister les plus essentiels des actes de propriétaire qu'un mari est autorisé à exercer sur sa femme ; mais cette idée seule d'appropriation, de conquête, m'indignait et... pourquoi ne pas le dire? me répugnait... Oui, cela suffisait à me donner la chair de poule, cette idée-là. Je devinais presque le viol sans en avoir la notion ; et je le plaçais dans le mariage, ce qui était d'une philosophie que bien des femmes, certes, ne désavoueraient point, après expérience.

Mais, d'un autre côté, force m'était de reconnaître que la question eût changé de face, si, au lieu d'un jeune homme quelconque, il se fût agi d'un être choisi par moi entre tous ; si, dans ma pensée, l'abdication volontaire eût pu se substituer à l'obéissance machinale, une amoureuse subordination remplacer l'asservissement traditionnel de mon sexe à l'autre sexe. — Et voilà comment, le canotage ne m'ayant rien offert de rassurant ou de poétiquement trompeur, je me tournai, à la première exhortation, vers la cavalerie, que je soupçonnais de compter dans ses rangs plus d'un spécimen de mari poétique.

Ces canotiers étaient sans prestige ; tel était indubitablement leur vice à mes yeux. D'abord, je les connaissais tous et les avais toujours connus. Et puis, je les voyais vivre d'une vie si plate et si inutile, si monotone et si paisible, — même lorsqu'elle s'agitait à la surface ! Ils se délectaient à des gamineries, quand ils avaient dépensé leurs forces à des jeux d'athlètes ou à des sports bourgeois. Et après? rien. Celui-ci devait tenir un jour par héritage la moitié d'un canton ; celui-là possédait d'ores et déjà vingt bonnes mille livres de rente et avait encore à recueillir une belle succession, toute en biens-fonds ; un autre prendrait, sans doute, la suite des affaires de son père, le banquier du pays, ou de son oncle, le plus fort notaire de la circonscription. Mais qu'est-ce que tout cela pouvait bien me faire, à moi qui n'avais pas seize ans, à moi qui me savais riche, à moi qui ne songeais au mariage que pour arriver au mari, et non au mari pour arriver au mariage? — Je ne m'en étais pas souvent occupée, de ces braves jeunes gens, à ce point de vue ni à aucun autre. Je ne m'en occupai plus du tout. Ils s'effacèrent de l'horizon de ma pensée, et à jamais, en même temps que leurs yoles disparaissaient de mon horizon visuel.

Et ma vie de petite fille reprit son cours tranquille et ennuyeux. J'eus seulement un petit motif de songer, un petit prétexte à rêvasseries, qui m'avait peut-être manqué jusqu'alors, mais bien petit, — ou trop vaste, car un cœur de quinze ans n'est vraiment pas assez compréhensif pour donner asile à toute la cavalerie française.

Je ne m'amusais pas. Personne ne s'amuse à Méry-sur-Aube.

Pourtant, on y reste volontiers, quand on y est né; d'aucuns mêmes y reviennent sans que rien les y contraigne. Témoin mon père, qui, après avoir été médecin de la flotte pendant quelque douze ans et avoir, en cette qualité, parcouru les deux océans, rentra volontairement dans sa bourgade natale, pour y finir ses jours en compagnie de maman, — et aussi pour compléter sa famille par l'adjonction de ma petite personne, lorsque les huit cent mille francs de son frère lui eurent prématurément créé des loisirs, — et des excédens de revenus. Mes parens, en bons Champenois qu'ils étaient, adoraient leur pays d'origine; moi-même, je l'ai avoué déjà, j'aimais d'un réel et mélancolique amour nos grandes plaines et notre grand village. Seulement, cet amour-là ne pouvait pas longtemps suffire à la turbulente curiosité qui s'éveillait dans mon cœur. Quoi qu'il en soit, c'était mon seul recours et mon unique refuge contre l'ennui.

L'insignifiance uniforme de notre genre de vie ne peut être comparée qu'à l'aspect du paysage qui l'encadrait. Nous recevions, deux ou trois fois par mois, des parens et des amis, chez qui nous allions, à notre tour, un même nombre de fois, goûter le charme soporatif des réunions provinciales. De loin en loin, un voyage de ravitaillement à Troyes, plus rarement à Châlons; assez souvent, une longue course en voiture, avec un but qui était, en général, une visite ou une cérémonie telle que baptême, mariage, enterrement; jamais la moindre fugue ou excursion parisienne. Voilà quelles étaient mes distractions, mes plaisirs, — à quoi il convient pourtant d'ajouter l'amitié de Zoé Roubaud. Mais Zoé avait sur l'existence humaine et sur le mariage des vues pratiques qui me déconcertaient. J'aimais presque mieux sauter à la corde avec elle que de lui confier mes légers tourmens. Aux heures de rêve, je m'étais forgé, tout en contemplant la plaine, cette mer solide et immobile qui m'entourait, une poésie à mon usage. Mes aspirations pouvaient se résumer ainsi : beaucoup de mouvement et de tendresse dans un milieu calme, ou bien, à défaut de la réalisation de ce premier idéal, beaucoup d'excursions lointaines avec esprit de retour. Or, Zoé, elle, ambitionnait surtout l'opulence bourgeoise et sédentaire, les plaisirs *cossus,* sans se soucier autrement de tendresse, de mouvement, ni enfin de poésie. — Quant à mon frère, il était tout à fait gentil; mais, si nous n'allions pas à Paris, il y allait pour nous tous. Et, lorsqu'il séjournait, bon gré mal gré, parmi nous, il passait son temps à développer — ou à reconstituer ses forces.

Papa me choyait. C'était un bien excellent homme, d'autant meilleur qu'il était plus heureux, — ce qui n'est pas déjà si banal. A peine voltairien, — quoique médecin et médecin militaire, — il

avait contracté, disait-il, à fréquenter les matelots, le respect de la superstition. Et cette infirmité assura le bonheur de ma mère, qui était une *brûleuse de cierges*. Car ma pauvre maman avait deux passions : l'une pour Notre-Dame, quel que fût le vocable additionnel dont on se servît pour déterminer son nom (Notre-Dame des Victoires, de la Garde, de Grâce, de Fourvières, de Lourdes, de la Délivrande, etc.) ; l'autre pour les romans moraux. Et, comme elle manquait de mesure autant qu'on en peut manquer dans la passion, elle m'a, sans trop s'en douter, détournée pour la vie des petites pratiques et des *bons* romans, — qui sont généralement si mauvais. Je ne l'ai jamais regretté, ni mon mari non plus, je pense, puisque je ne suis devenue pour cela ni libre penseuse ni bas-bleu.

Notre maison, — la maison des Chevry, — était et est encore la plus belle de Méry-sur-Aube : admirablement située, juste en face du pont et de cette large avenue, plantée d'arbres centenaires, qui relie le pont à la grand'route, et qui constitue presque une merveille dans notre région nue et plate. Nous avions plus de cinquante mille francs de rente, grâce à l'héritage de mon oncle, qui, mort jeune, avait fait une prompte fortune, à Troyes, dans la bonneterie en gros. Mon père gagnait, en outre, ce qu'il voulait, son titre d'ancien médecin de marine, — qui lui eût peut-être fait du tort dans un grand centre, — lui ayant attiré la confiance naïve de nos bons Champenois sans malice, pour lesquels l'estampille du gouvernement, où qu'ils la rencontrent, est encore une garantie. Je plaisais à tout le monde, quoique moqueuse, et j'étais sûre, tout au moins, d'avoir un joli teint et une peau superbe, tant mon père le répétait, avec un évident amour-propre d'auteur. Et, malgré tout cela, je n'étais point satisfaite. J'attendais autre chose. Quoi? Je n'en savais rien. — Je le sus désormais : c'était un officier de cavalerie.

II.

Il devait venir. Il vint. Et plus tôt, à coup sûr, que je n'étais en droit de l'attendre.

Ce mois de septembre, dont le début ensoleillé m'avait apporté quelques révélations nouvelles ou quelques prétextes à réflexion sur le sens de la vie en général et sur la direction probable de ma vie en particulier, tirait à sa fin et menaçait de finir dans la boue, sous un ciel funèbre qu'encrassait une lourde suie faite de gros nuages stagnans. Était-ce, comme on dit, la couleur du temps? ou, comme on aimerait à le croire, le pressentiment d'une toute proche et décisive aventure? Je l'ignore. Toujours est-il que j'éprouvais

un étrange malaise, dont l'ennui était la forme la plus atténuée. A aucune époque, la torpeur et le vide de nos réunions de famille ou amicales ne m'avaient à ce point oppressée.—L'existence provinciale est très supportable, quoi qu'en disent les Parisiens, qui ne la connaissent pas; jamais je n'en ai, d'ailleurs, mené d'autre, si ce n'est tout accidentellement. Mais elle n'est supportable que si l'on prend soin d'y compenser la monotonie des actes par la grande variété des causeries et des lectures, — ce qui n'est peut-être pas fort ordinaire dans les petites villes. Le vagabondage de l'esprit est plus qu'un dédommagement à l'inaction des sens; et la vie de province peut alors devenir supérieure à celle de Paris, — sans parler de la faculté précieuse de déguster ses joies, de s'arrêter à volonté dans cette course aux chimères, de s'attarder à ce qui plaît. Seulement, ce ne sont guère là, par malheur, les habitudes intellectuelles de la plupart des provinciaux. En tout cas, c'était de quoi nul, à Méry-sur-Aube, ne se souciait, — ni ne se soucie davantage aujourd'hui. Il y a des gens riches, à Méry-sur-Aube, d'autant plus riches que c'est un des rares endroits où l'on puisse encore vivre largement à bon compte et où l'on ne risque pas de se ruiner en mettant, même souvent, les petits plats dans les grands; les fortunes y sont surtout l'œuvre de l'épargne accumulée. Mais, en dehors des agapes et des bombances, qui ne sont point divertissemens de jeune fille, on n'y connaît que les douceurs du trictrac, du jacquet, du whist et du nain-jaune. On y ressasse à perpétuité les mêmes idées; on y lit à peine les journaux, et les livres n'y pénètrent point. Ma mère était seule à en avoir quelques-uns, — et quels livres! Or, si je fus, de tout temps, un esprit modérément curieux de pédanterie, j'ai toujours aimé à écouter parler les gens qui ont quelque chose à dire, et je n'ai jamais dédaigné mon tour de parole, pour peu que je me crusse dans le même cas. — Il est aisé dès lors de concevoir que le mauvais temps, en me sevrant prématurément, cette année-là, de promenades qui étaient ma grande ressource contre l'écœurement résultant de ma solitude morale et aussi l'unique emploi d'une activité incompressible, m'eût fort abattue.

J'étais menacée de choir en une maligne hypocondrie, et, avec mon imagination de quinze ans, qu'avait encore surexcitée ma récente lubie, j'allais jusqu'à convier mentalement à l'œuvre de ma délivrance tous les officiers français, — pourvu qu'ils fussent à peu près bien montés. Car je ne comprenais pas Persée sans Pégase; et, nouvelle Andromède, exposée à la férocité de ce monstre éternel qu'on appelle l'ennui, je n'eusse assurément pas ménagé bon accueil à mon sauveur, s'il se fût présenté à moi sous les traits d'un simple fantassin.

Donc, un matin, tout à la fin de septembre, je regardais, avec accablement, tomber l'eau sur la grande place où donne la façade de notre maison, de cette maison qui, après avoir appartenu à mes grands-parens paternels, puis à mon oncle, — lequel, déjà riche, l'avait rachetée dans le partage, — puis à mon père, m'appartient en propre aujourd'hui et abrite la tristesse résignée de mes derniers ans.

Droit devant moi, j'apercevais, dans une perspective brumeuse et flottante, ainsi qu'à travers un voile mouvant, et de l'autre côté du pont de l'Aube, la double rangée de hauts arbres touffus qui forme comme une avenue seigneuriale servant d'amorce à la route crayeuse de Châlons. Reverdies sous ce persistant et copieux arrosage, les frondaisons naguère empoussiérées et roussies qui dressaient en face de moi leur dôme évidé ravivaient mon chagrin de recluse, en me rappelant mes longues promenades au bord de la rivière ombragée ou sur la rivière même... Soudain, une troupe de cavaliers, lancée à une allure impétueuse, s'encadra au loin dans la nef de verdure ruisselante. Je pus compter une douzaine d'hommes, drapés en des manteaux amples que le poids de l'eau maintenait rigides jusqu'au niveau du ventre de leurs chevaux. Mais ils étaient déjà parvenus à la tête du pont; ils venaient, ralentissant leur train, de le franchir au trot; ils débouchaient maintenant sur la place, ils se mettaient au pas, ils s'arrêtaient, comme désorientés. Ces cavaliers étaient casqués; ils avaient des manteaux blancs, sauf deux ou trois dont le vêtement sombre paraissait noir sous la pluie. Dragons ou cuirassiers? Je ne savais. — A cette époque, de très peu postérieure à la guerre, il y avait dans les régimens, à peine réorganisés, des mélanges d'uniformes; on utilisait les défroques de l'armée impériale. D'ailleurs, je n'étais guère ferrée sur ces questions, Méry n'étant pas un lieu ordinaire d'étape et les passages de troupes ne s'y produisant que par exception, malgré la quasi-proximité du camp de Châlons. Aussi bien, il m'importait médiocrement. Cuirassiers ou dragons, c'étaient des soldats français, des cavaliers, — et commandés par un officier.

Je ne l'avais pas remarqué d'abord, cet officier, qui, tout dégouttant d'eau comme ses hommes, n'était pas facile à en distinguer, à première vue. Et puis, ces militaires, dont la venue avait été si brusque, tellement inattendue, et qui m'apparaissaient en un si piteux équipage, m'avaient saisie, troublée, plutôt que surprise agréablement. A les voir ainsi, mouillés et boueux sur leurs chevaux qui avaient de la crotte jusqu'au poitrail, je ne sais quel arrière-goût de défaite m'avait tout à coup pénétrée d'amertume. Tout ce que j'avais entendu raconter autour de moi du désastre national me revenait à l'esprit et me serrait le cœur, comme pour

y étouffer mon jeune enthousiasme guerrier. En pensant à l'armée, ou plutôt aux brillans officiers qui la personnifiaient pour moi, j'avais oublié ces choses tristes, sur la grave mélancolie desquelles, au surplus, je n'étais pas encore d'âge à m'appesantir. Et, quand mon attention eut été attirée par le cavalier à qui semblait appartenir le commandement de l'escouade ou du peloton, je n'éprouvai rien qu'une espèce de pitié fraternelle pour ce représentant de nos gloires vaincues. Je n'eus ni curiosité ni mouvement instinctif de coquetterie, lorsque je le vis s'avancer, après quelques secondes d'incertitude, vers notre maison, ni même lorsque je pus constater, au moment où il soulevait son casque comme pour le faire égoutter, que c'était un grand jeune homme aux traits corrects, au regard mâle : le vivant idéal d'une fillette qui a vu passer des guerriers dans ses rêves. Seulement, je me hâtai d'appeler mon frère, lequel me rejoignit aussitôt dans la salle à manger, où je m'étais tenue toute la matinée, et qui, vaste pièce sans destination exclusive, nous servait de *hall* autant que de réfectoire, — si bien qu'on y avait allumé du feu, le premier feu de la saison.

Mis au fait, Julien jeta un regard au dehors.

— Des dragons, dit-il. Quant à l'officier, c'est un sous-lieutenant.

En effet, on apercevait, à présent, émergeant du long et lourd manteau imperméable, une manche d'uniforme ornée d'un seul galon d'or, tandis que le jeune homme rangeait son cheval contre la porte charretière avec de petits mouvemens vifs et réguliers de l'une de ses jambes, afin d'atteindre à la tige de fer, terminée par un large anneau, de notre antique et primitive sonnette.

— Il paraît qu'il veut entrer, reprit Julien, et que c'est à nous qu'il en a. Je vais lui faire ouvrir.

Je demeurai un instant indécise, me demandant si je devais gagner l'escalier ou attendre de pied ferme cet officier, — mon futur mari peut-être, car la Providence semblait bien vouloir se mêler de mes affaires et intervenir dans ma destinée... Eh bien ! non, quelque chose me disait que ce personnage qui allait forcer, poliment, la porte de notre logis, n'était pas appelé à jouer un rôle si important dans mon existence. Certes, il m'intéressait, et grandement; mais, je l'ai dit, comme un frère inconnu. J'aurais voulu lui parler, causer avec lui, l'interroger sur sa carrière, sur son passé, lui rendre service,.. le sécher d'abord, le restaurer. Après le premier mouvement de tristesse irraisonnée, mes sympathies pour l'armée rouvraient mon patriotique petit cœur à toutes sortes de sentimens confus ; mais le désir d'être utile à un soldat l'emportait de beaucoup sur le reste.

Julien avait crié au domestique d'ouvrir la porte.

— Va recevoir toi-même cet officier, dis-je à mon frère. Enquiers-toi de ce qu'il veut et... fais-le entrer ici, dans le cas où il serait aise de se reposer au sec.

— Telle est bien mon intention, ma petite sœur.

De fait, Julien aimait beaucoup, lui aussi, les soldats, ayant servi quelque peu, pendant la guerre. Il aimait les soldats plus que le métier militaire, car il s'était empressé de le quitter après la paix, — ainsi qu'il y était autorisé, le service obligatoire n'existant pas en ce temps-là. Et, justement, c'était dans un régiment de dragons qu'il s'était engagé, dans les dragons de l'impératrice, — dont l'uniforme, soit dit entre parenthèse, lui allait on ne peut mieux.

Mon frère parlementa longtemps avec l'officier, qui, voulant tout uniment demander sa route, pour se rendre, par le plus court, au but de son aquatique chevauchée, refusait de mettre pied à terre. Si mon père, attiré par le coup de sonnette et par le bruit de cette discussion courtoise, ne fût intervenu à temps, ce n'est pas encore ce jour-là que j'eusse, pour la première fois, contemplé de près un bel officier de cavalerie.

— Lieutenant, je vous en prie, — dit papa, de sa bonne voix enrouée, en arrivant à la rescousse, — ne faites pas à Anselme Chevry, au docteur Chevry, à un ancien médecin de la marine française, l'injure de refuser, humide comme vous l'êtes, un verre de son vieux cognac, le plus merveilleux siccatif... Et, puisque vous allez au hameau de Lieusous, je me fais fort de vous indiquer un fameux raccourci... Par là, à droite, voyez-vous? en longeant d'abord le bief du moulin, le bief d'amont... Mais je vous indiquerai cela avec détails; au besoin, on vous accompagnera, pour vous mettre dans le chemin...

— Mille grâces encore une fois, monsieur, mais c'est que...

— Eh bien! vos hommes vont un instant quitter leurs selles, là, tenez, sous mon hangar. Ça ne leur fera pas de peine de se reposer un tantinet, ni à leurs chevaux non plus, allez! On leur donnera aussi quelque chose à boire, à ces braves gens,.. si vous le permettez, bien entendu.

L'officier regarda le ciel, qui paraissait vouloir se nettoyer enfin; il regarda aussi la maison d'un air indécis, dans la direction de la fenêtre du rez-de-chaussée derrière laquelle je suivais son manège et la marche des négociations. J'avais tout juste, en cet instant, le front collé sur la vitre, et j'ignore si c'est à mes cheveux *auburn* que revient l'honneur d'avoir triomphé des derniers scrupules du perplexe sous-lieutenant. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que, après avoir militairement porté la main à la visière de son casque, tout en s'inclinant avec la politesse d'un mondain, il héla un de ses hommes et descendit de cheval. — Trois minutes

plus tard, nous hébergions, dans les dépendances de la maison, une bonne douzaine de dragons, un peu dépareillés, à en juger par leurs manteaux d'uniforme, mais surtout trempés comme des marsouins.

Dans la salle à manger, une fois débarrassé de son manteau et de son casque, l'officier me parut être, en dépit de ses bottes maculées, un militaire fort élégant. Grand, bien fait, aristocratiquement élancé, d'aspect énergique, il portait la tenue de campagne avec une aisance guerrière tout à fait séduisante. — Il ne me séduisit pourtant pas comme j'aurais peut-être voulu, dans le secret de mon âme, être séduite.

En toute autre circonstance, cette rencontre assurément romanesque (étant données, du moins, mes dispositions d'esprit et de cœur, qui la rendaient tant soit peu miraculeuse et providentielle) n'eût pas manqué de me laisser une impression profonde. Mais la tristesse du décor où il m'était apparu tout d'abord, aussi bien que la nature des réflexions qui m'avaient assaillie, au moment où il s'était approché de notre maison, causait un sérieux dommage aux facultés conquérantes de notre sous-lieutenant. Et puis, je lui trouvais l'air un peu grave pour mon goût; il n'était pas assez gai, pas assez spirituel, pas assez papillonnant, pas assez... pas assez Français, s'il faut tout dire en un seul mot. Je rêvais un mari plus sémillant, plus frétillant, plus fringant. Enfin, son uniforme était sombre. Pour tous ces motifs et autres à déduire, — comme disait volontiers notre voisin et ami Roubaud, — le personnage, si sympathique qu'il fût, n'aurait pu entrer, sans quelque difficulté, dans le cadre de mon rêve. Je voulais un militaire, mais un militaire brillant, entraînant... Oh! je ne demandais qu'à être entraînée, soit! Encore fallait-il que mes yeux et mon imagination fussent conquis en même temps. — J'ajouterai, pour me rendre à moi-même raison de la tiédeur de sentimens qui eussent pu modifier, du tout au tout, mon avenir, s'ils se fussent plus nettement et plus violemment affirmés, que ce jeune homme me faisait l'effet d'avoir plus de condescendance que de respectueuse sympathie pour mon père. Un ancien médecin de marine, enfoui dans un trou perdu de la Champagne pouilleuse, voilà qui n'était évidemment pas pour imposer beaucoup à un officier gentilhomme. Car il était gentilhomme; nous le sûmes bientôt, et moi je m'en doutais avant qu'on me l'eût appris : j'avais reconnu cela à sa main et à son pied. A sa main surtout, car le pied vous trompe souvent, avec ou sans la complicité du cordonnier, tandis que la main ne trompe pas une fois sur mille, sauf le cas de bâtardise médiate ou immédiate, — un cas assez fréquent, du reste, ainsi que l'expérience de la vie me

l'a révélé dans la suite. La raison de cette différence est simple: tout le monde fait à peu près le même usage de ses pieds, au lieu que les mains se mettent à toutes sauces ou restent oisives, selon la condition sociale de leurs possesseurs; et deux ou trois siècles d'oisiveté vous affinent joliment, dans une famille, les extrémités prenantes. Cette main de sous-lieutenant (je n'en voyais qu'une, l'autre étant gantée) valait à elle seule un arbre généalogique, même en l'absence de toute bague armoriée, — et je finis par en découvrir une, dont le chaton m'avait d'abord été caché sous le petit doigt.

Le gentilhomme s'adressait donc à papa avec une nuance, — oh! une très légère nuance, à peine saisissable, mais que je saisis fort bien, — de dédain bienveillant. C'était d'autant plus sensible pour moi que, dès que notre hôte se tournait de mon côté, — et cela lui arrivait à tout moment, — il prenait un air aussi confit en dévotion galante que le lui permettait le caractère plutôt sérieux de sa physionomie. De toute évidence, il se rattachait bien, au moins en un point, à l'école française, et tenait qu'une jolie fille est toujours une jolie fille, eût-elle un bonhomme de père plus hospitalier que décoratif et une famille ultra-bourgeoise. Mais, dans sa manière de parler à mon frère, je ne retrouvais pas le moindre vestige d'impertinence mentale : les deux jeunes gens causaient ensemble sur un ton franc et cordial d'égalité. Et j'en voulais presque à l'officier de ne pas nous traiter tous avec une certaine affectation de supériorité. Il me semblait que c'eût été plus loyal. J'étais froissée dans mon affection filiale et aussi dans mon petit orgueil de jeune bourgeoise, et d'autant plus froissée que mon père avait beaucoup plus de finesse que n'en laissaient paraître ses dehors. Et puis, je l'aimais comme il était, avec sa grosse tête embroussaillée de cheveux rêches, sa large face rougeaude, qu'entourait un collier de barbe grise, sa lourde carrure épaissie encore par une vie plantureuse et calme avant l'âge. — Décidément, si ce dragon blasonné me trouvait à son goût, — et j'ai eu plus d'une occasion, par la suite, d'en acquérir la certitude, — il se faisait du tort en regardant papa de plus haut qu'il ne nous regardait, mon frère et moi. « Que serait-ce, me disais-je, s'il voyait maman en toilette du matin! » Et je redoutais qu'elle ne descendît à son tour. Et je m'en voulais de le redouter; mais j'en voulais surtout à l'officier de m'avoir donné cette mauvaise honte, cette appréhension suspecte. Et, en fin de compte, je reconnus que je n'étais pas née pour épouser « un noble, » — ce qui, grâce au ciel, en notre siècle démocratique, n'infirmait pas nécessairement mon ambition d'épouser quelqu'un qui fût d'épée.

Les trois hommes causèrent, pendant une demi-heure, entre la

table où l'on avait déposé le cognac illustre de papa et la cheminée où l'on avait jeté deux troncs d'arbres en guise de bûches. Je ne me rappelle pas bien tout ce qu'ils se dirent : probablement ce n'était guère intéressant. Par exemple, je me souviens que le sous-lieutenant s'efforçait, à chaque instant, de faire dévier la conversation vers des sujets qui me permissent de m'y intéresser et d'y prendre part. Mais mon frère, enchanté de montrer qu'il avait servi, ramenait toujours l'entretien sur le terrain militaire, parlant, entre autres choses, avec un air de compétence, des inconvéniens respectifs du casque et de la carabine, au double point de vue de l'hygiène et de l'équitation. On eût dit que cette maudite carabine lui sciait encore la cuisse, tant il mettait d'animosité dans ses griefs ou ses rancunes. Le pauvre sous-lieutenant, réduit aux coups d'œil obliques pour me témoigner son intérêt, leva la séance un peu plus tôt, à ce que je m'imagine, qu'il ne l'eût fait s'il eût eu licence de me prendre pour interlocutrice et, par ainsi, de me regarder sans risque de torticolis. — Comme j'avais en face de moi la grande glace à biseaux, encadrée de chêne et flanquée de faïences, qui est encore le plus bel ornement de la salle à manger, je pouvais constater que cette tendance admirative n'était point injustifiable. Je portais, ce matin-là, certaine robe vert bronze, semi-longue, qui m'allait divinement, et ma chevelure était partagée en deux nattes qui, vu l'heure matinale, me pendaient dans le dos, — jusqu'au niveau du jarret, s'il vous plaît ! — Papa m'aimait ainsi, — et le sous-lieutenant de même. — Mon père exigeait que je fusse habillée de bonne heure, mais non que je fusse définitivement coiffée, parce qu'il raffolait de mes cheveux.

Pendant que je cherchais dans la glace des circonstances atténuantes pour mon admirateur, celui-ci prenait congé. J'étais distraite, mais je dressai l'oreille, tout à coup.

— Vous allez voir passer, demain ou après-demain, disait l'officier, tout un régiment de cavalerie... Oh ! pas le mien. Le mien retourne à Sens par Fère-Champenoise et Méry-sur-Seine. Moi, je suis détaché, pour pousser une pointe jusqu'à Lieusous, tandis qu'un de mes camarades en exécute autant du côté opposé, vers Sézanne. Ce sont des expériences qu'on veut faire, vous comprenez... Le vent est aux réformes, aux innovations, et surtout au *raid* de cavalerie : plus les chevaux peuvent avaler de kilomètres, dans une reconnaissance, mieux cela vaut ; et nous faisons du service en campagne, même pendant les étapes... Je n'ai garde de m'en plaindre,.. aujourd'hui surtout.

Ici, naturellement, un très gracieux salut.

— Et quel régiment doit passer ? demanda mon frère.

— Le 20e hussards, qui va tenir garnison à Troyes.

— Fera-t-il séjour? Est-ce même ici l'étape?

— Je ne le pense pas. Mais il y aura une halte, à coup sûr. L'étape doit être un peu au-dessus de votre ville, un peu plus loin de Troyes, le point d'arrivée... Mais je n'en sais trop rien : c'est un bruit militaire qui m'est entré dans l'oreille, là-bas, à Mourmelon, au moment du départ, et comme ça ne m'intéressait personnellement en aucune manière...

Nouveau salut, nouvelles poignées de main. — Le temps s'était à peu près remis. Il y eut un remue-ménage au dehors, un tumulte de sabres traînés sur le pavé du pourtour de la place, un piétinement de chevaux; et nos dragons s'éloignèrent, au pas, guidés un instant par mon frère, qui avait tenu à honneur de les accompagner jusqu'au bief, pour les mettre dans la bonne voie, — ce qui était d'autant plus nécessaire que Lieusous est un imperceptible hameau, inconnu même à la plupart des gens du pays.

De rares curieux assistaient à ce départ. Le juge de paix fumait sa pipe derrière son carreau; et Zoé, me faisant de grands signes par-dessus l'épaule paternelle, désignait l'officier à la sollicitude de mes regards.

Le dernier manteau blanc disparut à l'angle de la place et de l'étroite venelle qui descend à la rivière, en longeant la maison du juge de paix. Les cavaliers allaient par un, en file indienne, tant le passage est resserré, tenant leurs rênes courtes, car les chevaux glissaient. — C'est ainsi que s'évanouit ce que j'ai longtemps appelé *l'avant-garde de mon bonheur*. Et pourquoi ne le ferais-je pas aujourd'hui encore? Mon bonheur!.. Eh bien! oui, quand même!

III.

— Eh! mais, — disait mon frère, le surlendemain du jour où l'on nous avait annoncé le passage d'un régiment de cavalerie, — c'est probablement aujourd'hui que nous verrons le 20e hussards, puisque nous ne l'avons pas vu hier.

— Après les dragons, les hussards! fit gaîment papa. Eh, eh! Rosette, cela fera bien des militaires dans nos rêves!

— Voyons, Anselme, dit maman, crois-tu que ta fille se va mettre à rêver de tous les soldats qui passent?

— Il en passe si peu par ici, que cela ne lui donnerait pas beaucoup de besogne et qu'elle serait bien excusable. Baste!.. D'ailleurs, il faut aimer les militaires, puisqu'il faut aimer son pays; et ce n'est pas parce que nos troupes ont été malheureuses qu'il convient de leur faire grise mine. Au contraire!.. Je ne suis pas sus-

pect de sympathie exagérée, n'est-ce pas? pour ces messieurs de la cavalerie...

— Mais je suis toute disposée à les aimer, papa, les militaires! — répliquai-je hâtivement, avec crânerie et conviction.

— Tiens, tiens, fillette, voilà qui est presque un aveu, ou une profession de foi pour l'avenir!.. Mais, doucement, je vous prie...

— Tais-toi donc, Anselme, tu es inconvenant!

Ma pauvre mère avait un art tout spécial pour flairer les inconvenances les plus cachées. — C'est un art de dévote, où elle excellait d'instinct, avec les meilleures et les plus pures intentions du monde.

Nous étions dans la salle à manger, achevant notre premier repas du matin, que nous prenions toujours en commun. C'était le 30 septembre. Et, si je puis ainsi déterminer le quantième, c'est que je l'ai là, sous les yeux, écrit de ma main, ce jour-là même, vu que de ce jour-là précisément datent mes premières notes, — ces notes jetées, au hasard des impressions du moment, sur des feuilles volantes, soigneusement dissimulées d'abord dans mon buvard de jeune fille, puis, quand il y en a eu trop, sous mes sachets, dans mes tiroirs, enfin dans les profondeurs d'une insondable écritoire, achetée tout exprès sur mes économies de jeune femme.

Un merveilleux soleil d'automne, dont l'or pâle paraissait se teinter d'un reflet de pourpre diluée en escaladant les derniers nuages du ciel éclairci, montait splendide et doux, caressant et vainqueur, vers son trône zénithal, comme par un degré de nuées vermeilles. Et cette ascension avait presque la majesté rouge d'un déclin triomphal de l'astre à son coucher. La rivière miroitait avec des scintillemens et des lueurs à la surface de son onde laiteuse, comme si elle eût charrié des flammes roses. Les maisons, pourtant très vieilles, de la place, semblaient neuves, et l'on eût dit, çà et là, que les faîtages en étaient dorés. — Quel joli matin! Comme il y a des jours qui s'annoncent bien! et qui tiennent scrupuleusement toutes les promesses tacites qu'ils vous ont faites dès l'aurore, — même quand ils ne vous ont rien laissé, en dernière analyse, que le souvenir d'un vague contentement, une satisfaction tranquille et irraisonnée du cœur!

Nous nous étions levés de table. Julien allait sortir. Mon père, qui avait commandé son cabriolet pour se rendre auprès d'un malade, décachetait son courrier, tout en fumant un de ces cigares de choix qu'il appelait ses *aristos* et qu'il faisait venir de très loin, en contrebande et à grands frais, depuis l'ère de prospérité ouverte par la mort de mon oncle. Maman, fort alourdie par l'embonpoint, se prélassait, à son ordinaire, dans son fauteuil à oreilles, en croisant sur sa trop vaste poitrine les pans d'un déplorable peignoir

grisâtre qui me désespérait à nouveau chaque matin. — Elle savait, hélas! faire fléchir la consigne imaginée par papa, quant à la rigueur de la tenue matinière : mes parens étaient très unis.

— Écoutez donc! — s'exclama tout à coup Julien, qui avait déjà la main sur le bouton de la porte. — Ce sont eux!

— Qui, eux? — demanda mon père, bourru, mais paisible, comme d'habitude : bourru par tradition, parce qu'un ancien chirurgien de marine doit l'être; paisible par tempérament et par goût.

— Parbleu! les hussards.

Et mon frère se mit à fredonner les paroles connues, — que je ne connaissais pas alors, mais que j'ai tant de fois entendues, depuis, sur l'air immuable de la marche :

Le cuirassier,
Sous l'acier
Qui lui sied...

— Si tu crois que l'on s'y trompe, quand on a monté les chevaux du gouvernement!

J'ai souvent remarqué que tout homme qui a été soldat, si peu que ce soit, même de mauvaise grâce, — ce qui n'avait pas été absolument le cas de mon frère, — en garde une fierté latente qui ne le quitte plus guère et qu'un rien réveille. Les milices citoyennes de l'avenir connaîtront-elles jamais pareil sentiment?

— Ah, ah! fit papa avec tranquillité. M. de... de... Comment l'appelles-tu, Julien, ton sous-lieutenant de l'autre jour?

— M. de Pradieux-Tournans, le comte de Pradieux-Tournans, répondit mon frère avec un peu d'emphase.

— Enfin, il ne nous a pas induits en erreur, ton officier chic...

Déjà, j'étais à la fenêtre, d'où j'apercevais distinctement, dans le lointain, sous la voûte ogivale des hauts arbres ébranchés qui se touchaient par le sommet, un groupe de chevaux noirs ou bai brun, que surmontait un autre groupe, de dolmans bleu pâle celui-là, bleu poudreux plutôt, et d'instrumens de cuivre qui reluisaient, par intermittences, avec un éclat fauve, sous les trouées lumineuses pratiquées par le soleil, préparées par l'automne à travers le feuillage éclairci et rongé. Certes, c'était intéressant et même assez joli. Je me retournai pourtant.

— Comment savez-vous le nom de cet officier? demandai-je avec étonnement. Il s'est donc nommé?

— Oui; avant de remonter à cheval, il a cru devoir nous dire son nom.

— Il aurait pu commencer par là, — fis-je observer, non sans une certaine aigreur.

Je lui en voulais toujours, à ce sous-lieutenant de dragons, parce qu'il avait paru mépriser papa, ou ne pas l'estimer, du moins, à sa valeur. Peut-être y avait-il aussi un pressentiment secret... Cependant, il m'avait plu, sauf en un point.

— Il s'est excusé en excellens termes, — dit, avec un empressement chaleureux, Julien, qui, selon toute probabilité, avait été conquis par mon admirateur. — Il a prétendu que, s'il ne s'était pas nommé en entrant, c'est qu'il avait compris qu'on accueillait en sa personne l'armée française...

— C'est bon, c'est bon, interrompit papa de son même ton de bourru sans conviction. On ne lui en demandait pas tant, à ce beau fils... Pardienne! il est évident que je l'ai bien reçu parce que j'ai vu en lui un officier français, et je ne l'aurais pas plus fêté, tant s'en faut! si j'avais su qu'il fût comte de... n'importe quoi. Je suis républicain, moi. Et tous les comtes, tous les Pradieux, tous les Tournans, tous les traîneurs de... Mais je suis Français d'abord.

A Méry-sur-Aube, tout le monde est républicain, faute de souvenirs monarchiques, faute d'aristocratie, faute de châteaux; et, comme partout où on l'est, on le sera tant que la république n'aura pas tué les industries locales : la bonneterie et la charcuterie, — d'essence plutôt démocratique, au reste. L'arrondissement ne compte pas trois propriétés ayant un passé féodal; il n'en compte pas une qui soit entre des mains non roturières. Avec cela, comment serait-on monarchiste? Il faut toujours un intérêt, au moins un intérêt sentimental, pour servir de base à une opinion politique quelconque.

Mais papa n'avait pas seulement son républicanisme à soulager en se moquant plus ou moins des officiers de cavalerie à titres et à particules; il avait aussi à satisfaire son vieux préjugé de médecin et de marin contre les militaires proprement dits. Car, en France, — j'ignore s'il en va de même partout ailleurs, — on fait volontiers profession de se dénigrer les uns les autres : les marins ont l'air de mépriser les soldats, qui, de leur côté, dédaignent les marins; les cavaliers raillent les fantassins, et réciproquement. C'est insensé, mais traditionnel. C'est d'autant plus insensé que ce n'est pas sincère, et que tout le monde s'embrasse à la première conjoncture. — Papa avait, du reste, fait comme tout le monde et fort honnêtement accueilli son hôte de hasard. N'empêche qu'il était aise de dire un mot désagréable sur l'armée de terre, et principalement sur la cavalerie. Et l'on prétend que les officiers de marine voudraient porter des éperons et commander à cheval la manœuvre de leurs navires (ce qui est exact, d'ailleurs : arrange cela qui pourra!)

Quoi qu'il en soit, cette acrimonie, vraie ou affectée, m'induisit

en des réflexions fort chagrines, à cause des difficultés probables qui seraient, un jour ou l'autre, opposées par mon père à la réalisation de mes petits projets matrimoniaux. Heureusement, j'avais du temps devant moi; et maman, qui était moins républicaine et plus romanesque que papa, intercéderait, sans doute, pour la cavalerie, au moment opportun. En outre, une pensée machiavélique me réconfortait : à la condition de jeter mon dévolu sur un personnage de roture, ayant un peu de mérite personnel et pas du tout d'aïeux, — ce qui était désormais conforme à mes vues, — il y avait des chances pour que je vainquisse les résistances paternelles, surtout en prenant soin de grossir d'abord le danger et de donner à craindre, de ma part, quelque folie bien complète, c'est-à-dire en faveur d'une officier gentilhomme.

A la sonnerie intermittente des trompettes, qui, jusque-là, nous avait envoyé seulement des lambeaux de la marche classique, quelques mesures par-ci par-là, venait de succéder une symphonie cuivrée, pas toujours très juste, mais enlevante, guerrière, joyeuse, et qui nous arrivait plus nette, plus stridente, comme portée sur les chevaux noirs des musiciens et d'instant en instant rapprochée de nous.

Ma foi! je battis des mains et criai : bravo! sans la moindre vergogne. Les vingt-cinq ans de mon frère, au reste, n'étaient guère plus réservés que mes quinze ans. Mais il faut dire, pour être juste, que l'enthousiasme était, de sa part, moins compromettant que de la mienne. — Baste! comme avait dit papa, il passe si peu de militaires à Méry-sur-Aube!

— Quels enfans, quels enfans! — murmura maman, en haussant les épaules, mais en se levant tout de même, à son tour, avec un gémissement, pour s'approcher de la fenêtre.

Le spectacle, à présent, était superbe. Le régiment tout entier, engagé sous les arbres de l'avenue, se développait, selon l'axe de la percée, en une longue ligne bleue et blanche, à peine flottante, avec quelques taches sombres çà et là. Les chevaux marchaient par quatre, allant un pas régulier : il était évident que les hommes avaient repris une posture réglementaire, renonçant au laisser-aller, à l'abandon du pas de route, qui communique toujours à une colonne en marche quelque chose d'onduleux et de serpentin. Au-dessus de ce long ruban bleu et blanc, une infinité de languettes brillantes, métalliques, semblaient danser, comme des feux follets visibles en plein jour : c'étaient les gourmettes des shakos.

— Mets vite quelque chose sur ta tête, jette vite un châle sur tes épaules! me cria mon frère. Et nous irons les voir de près, sur la place.

Vite, soit! Encore fallait-il ne pas s'affubler du premier oripeau

venu, ne pas coiffer un couvre-chef ridicule, hors de saison ou hors de mise, pour aller passer en revue tout un régiment de hussards, dans lequel il était possible, à la rigueur, que...

Quand je redescendis enfin, après avoir consacré quelques secondes, — peut-être transformées en minutes sans que j'en eusse eu conscience, — à des embellissemens sommaires de ma personne ou plutôt de ma toilette, tous les hussards avaient mis pied à terre sur la place, et aussi le long de la berge, en aval du pont. Tous ces hommes bleus et rouges, et même un peu blancs par-dessus le marché, grâce aux brandebourgs des dolmans et à la poussière, tous ces chevaux bais étaient d'un effet très pittoresque. On m'apprit, néanmoins, que j'avais manqué le plus beau coup d'œil : l'arrivée. Mais j'étais tellement convaincue que j'aurais, par la suite, mainte et mainte occasion ou pareille ou meilleure, que je ne songeai point à me désoler. Et, m'appuyant au bras de mon frère, pour me donner l'aplomb nécessaire, j'entrepris de faire le tour de la place. — J'avais fini, après divers essais et tâtonnemens en vue d'assortir ma coiffure à la fameuse robe vert bronze, par arrêter mon choix sur un simple capulet de lainage blanc, qui, habilement disposé, unissait au sérieux mérite de ne pas trop cacher les petites mèches éparses sur mon front, — gracieux échantillons de ma belle chevelure, — le mérite non moins grand de dissimuler mes longues nattes pendantes,.. de les dissimuler juste assez pour permettre d'en apprécier la longueur. Détail à noter, j'avais cueilli, au moment de sortir, deux des roses remontantes qui grimpaient à ma fenêtre, une rouge et une blanche : la première, pour figurer sous mon menton, à la jonction des pans de mon capulet; la seconde, pour... pour amuser mes doigts, tout simplement. Oh ! mon Dieu, oui, en toute franchise, je crois encore, à l'heure qu'il est, n'avoir pas eu de plus louche dessein.

Au milieu de la place, pied à terre, étaient les musiciens et les trompettes, et aussi les officiers supérieurs, l'état-major du régiment. Faisant cercle autour d'eux, toute la bourgeoisie badaudante de Méry : les boutiquiers et les industriels des rues adjacentes; la magistrature, représentée par le greffier du tribunal civil et par notre voisin Roubaud, le juge de paix. A presque toutes les fenêtres, des têtes de femmes plus ou moins ébouriffées. Sur les côtés de la place et le long de la berge, des chevaux bais et encore des chevaux bais, des dolmans bleus et encore des dolmans bleus. Les bêtes étaient groupées aux mains de quelques cavaliers. La plupart des hommes, dispersés, fumaient, riaient, s'ébattaient lourdement comme des écoliers campagnards à la promenade, ayant, en plus, la gaucherie particulière aux rustres dont on a voulu faire des hommes de cheval. D'autres se dirigeaient, en courant, à une allure

pesante et cahotée, avec un formidable cliquetis de sabres et d'éperons, vers la voiture du cantinier, laquelle stationnait au bord de la rivière, tout près du pont.

Des chevaux je remarquai seulement ce que mon frère me fit remarquer, à savoir : qu'ils n'étaient pas arabes, comme je me figurais que devaient l'être tous les chevaux de hussards, mais bien de cette précieuse race de Tarbes, providence de notre cavalerie légère; qu'ils étaient chargés comme des baudets, portant même leur foin dans des filets ballans; et enfin que la couleur uniformément baie de leur robe, — un assez beau bai cerise, en général, — était tant soit peu semblable à la nuance de mes cheveux. Cette dernière observation ne laissa pas de m'humilier, car j'étais fière de *ma* nuance. « Enfin, dis-je pour me consoler, il paraît que ce qui est rare comme couleur de cheveux ne l'est pas comme pelage de bêtes. » C'est égal, des *cheveux bai cerise!* ce rapprochement impertinent, dont s'était avisé mon frère, eut pour effet, d'abord de me donner un peu de mauvaise humeur, puis de me rendre plus timide, moins sûre de plaire. Mais je devins surtout boudeuse, car je lâchai incontinent le bras de Julien, qui s'évertuait, en pure perte, à m'inculquer la valeur de différens mots du vocabulaire de la cavalerie. Je n'appris que beaucoup plus tard ce que c'étaient que des bossettes, des sacoches, la palette d'une selle, un paquetage bien fait, et tant d'autres choses de première importance.

Je ne redevins attentive qu'au moment où, après m'avoir montré le chiffre 20 sur le collet des hommes et m'avoir enseigné que jadis les régimens de hussards se distinguaient les uns des autres par la couleur du costume, — ce qui m'expliquait la présence de quelques vestes de couleur marron parmi tant de vêtemens clairs (les taches sombres que j'avais observées de loin sur le fond bleu du régiment), — mon frère me désigna d'un geste discret un groupe de jeunes officiers, près duquel nous allions passer. Il y avait là deux capitaines, deux lieutenans et trois ou quatre sous-lieutenans, tous âgés de vingt à trente ans.

— N'est-ce pas qu'ils sont gentils, ces petits hommes blonds du 20e hussards? Eh bien! ils sont tous comme ça, nos officiers, dans la cavalerie légère... Mais, dans la grosse cavalerie, autrement dite cavalerie de ligne, ils sont beaux : voilà toute la différence.

Le fait est qu'ils ne me parurent pas mal, quoique de stature un peu exiguë, au demeurant. Tous blonds et, à première vue, si pareils, si pareils, qu'une question saugrenue fut sur le point de me venir aux lèvres : « Est-ce qu'on assemble les officiers de cavalerie comme les chevaux de leurs régimens, d'après la couleur du poil? » — Il est certain qu'il y a, au moins pour la cavalerie légère et jusqu'au grade de capitaine inclusivement, un type d'officier; impos-

sible de songer, par exemple, à un lieutenant de hussards ou de chasseurs à cheval sans voir se dresser toute une légion de pimpans jeunes hommes, à moustaches blondes, d'un blond clair ou ardent qui se marie bien avec le bleu du shako et celui du dolman. La taille varie quelquefois, mais la moustache, l'allure, le *type*, jamais. Comment tous ces hommes font-ils pour se ressembler tant que cela les uns aux autres, ou comment fait-on pour qu'ils se ressemblent? Je n'en sais rien ; mais je défie qui que ce soit de contester la chose. C'est d'autant plus remarquable qu'il y a, dans la troupe même, *dans le rang*, une infinie variété de types, depuis surtout que le vieux troupier a disparu.

Tous ces officiers se ressemblaient donc. Et j'avoue que je m'amusais de l'enthousiasme militaire de mon frère sans trop le partager, pour le quart d'heure, — en dépit de mes dispositions d'esprit, exceptionnellement favorables. — Peut-être avais-je encore sur le cœur une comparaison malséante et reprochais-je à Julien de m'avoir trouvé les cheveux « bai cerise. »

— Tu es parfait, lui dis-je, en ton délire soldatesque ! Parce que tu as porté un uniforme pendant six mois, tu te crois obligé de déclarer tous les militaires jolis, quand ils ne sont pas beaux. L'exagération est manifeste.

— C'est que je l'ai endossé, petite, cet uniforme, — me répliqua mon frère, avec autant d'à-propos que de dignité, — à une époque où il était encore glorieux, et que je l'ai promené ensuite dans des endroits où il y avait plus de péril que d'honneur à le montrer... Ça ne s'oublie pas, ces choses-là, sache-le bien. Les affronts, les avanies, qu'a endurés mon uniforme, il me semble qu'on n'en voit plus la trace sur tous les uniformes français, comme naguère; ça commence à s'effacer. Et je voudrais crier à ces badauds imbéciles, presque hostiles, qui regardent nos soldats comme si c'étaient des bêtes curieuses, sans leur donner une marque de sympathie : Recevez-les donc mieux que cela, bourgeois idiots! C'est pour vous défendre qu'ils sont encore soldats, maintenant qu'il ne peut plus y avoir de fierté à l'être!

Il faut convenir que l'attitude de la population n'était pas aimable. En ce temps, si peu éloigné encore de la défaite, nos soldats ne faisaient plus florès dans les villes; on les regardait sans les aimer. L'armée n'était pas triste, parce que les soldats sont des enfans; mais la foule qui entourait ces soldats, par habitude ou à cause de l'attrait irrésistible des armes et des panaches sur un peuple de complexion belliqueuse... et tant soit peu banquiste, cette foule civique, cortège ordinaire des cohortes, des musiques et des étendards de guerre, observait le silence. Défiante ou rancunière, elle restait froide, impassible. Le réveil de l'esprit gaulois n'avait pas encore

sonné; le frisson des drapeaux renouvelés ou rajeunis n'avait pu encore gagner le peuple : il n'y avait plus de drapeaux. Les vieux étaient ou captifs ou détruits; les jeunes n'avaient pas encore été déployés. Depuis...

— Tu as raison, mon grand, dis-je, après un silence et avec un accent de repentir, tu as raison de les défendre, ces braves gens aux uniformes ternis, mais non souillés, ces braves gens que, d'ailleurs, je n'attaquais pas, remarque, et que je n'attaquerai jamais, crois-le bien... Mais, vois toi-même : ils ne sont pas beaux ni même jolis.

— Parbleu! c'est la graine d'épinards, ça, c'est l'état-major.

Nous nous étions, en effet, rapprochés de ce groupe imposant.

— L'état-major?.. Alors, c'est le gros major, dis, qui est au milieu,.. celui qui allume son cigare?

— C'est le colonel, tout simplement.

— Quel ventre!

— Ah! dame, il n'est plus jeune. Et le cheval, à la longue, du moins quand on n'en prend qu'à petites doses, ça développe diantrement la bedaine. Il était peut-être svelte, cet homme, dans son jeune âge, tout autant que le plus mince, le plus élancé de ses sous-lieutenans,.. le plus mince de ceux-là, tiens!

— A qui se fier dès lors? fis-je, en coulant un regard rétrospectif et attristé vers les jeunes officiers que nous avions depuis longtemps dépassés, et qui me lorgnaient, eux aussi, je crois, du coin de l'œil.

— Moi, dit en riant Julien, je me fierais à celui qui a le plus de taille, parce qu'un homme un peu grand porte toujours mieux l'embonpoint... Mais, vois-tu bien, les dragons et les cuirassiers, à ce point de vue, dament rudement le pion à ces jolis gringalets de hussards et de chasseurs!

C'était vrai pourtant que le dragon était mieux! Je le reconnaissais *in petto*, et mon silence fut presque un aveu, dont Julien, qui tenait pour la grosse cavalerie, me prouva plus tard qu'il s'était emparé. Mais, à cet instant, j'aperçus Zoé venant à nous avec son père, qu'elle avait rejoint. Je poussai Julien du coude.

— Tiens, lui dis-je, la voilà, ta petite amie, comme tu l'appelles : elle t'a vu, et elle est descendue dare dare. Tu l'intéresses plus que toute cette cavalerie, va!.. Mais, prenez garde!

Une taquinerie que j'avais inaugurée récemment, et qui me ravissait d'aise, consistait à feindre une pudeur alarmée en présence de la bonne entente régnant, sans mystère, entre mon frère et mon amie. — Julien me regarda de côté avec un demi-sourire; mais il ne se fâcha point et se mit en devoir de saluer le père et la fille, — la fille surtout.

— Eh bien! dit le juge de paix, il paraît qu'ils ne déjeunent

même pas ici, ces guerriers. On ne nous fait même pas l'honneur de la grand'halte !

Le bonhomme riait assez sottement, selon son habitude, en regardant sa fille, qu'il trouvait adorable, sans avoir tout à fait tort de ce chef, car c'était une bien jolie blonde. Il était veuf, mais élevait ou faisait élever cette fille unique avec infiniment de soin, au point de vue de l'instruction tout au moins. Je l'ai toujours soupçonné d'avoir eu, malgré ses yeux ronds à fleur de tête, sa large bouche, fendue, d'un favori à l'autre, par un rire sempiternel et idiot, sa tête énorme et chauve, beaucoup plus de clairvoyance qu'il ne lui a plu d'en accuser lorsqu'il s'est agi de liquider la situation de Zoé au regard de mon frère. Il n'était pas si bête qu'il voulait en avoir l'air : l'amitié de mon père, fort difficile en ses choix, m'en est un sûr garant. Mais l'aventure ne tourna pas absolument au gré de ses désirs, ni suivant ses prévisions ou ses calculs, — qui étaient ceux d'un bon père de famille ayant une fille à marier et un jeune voisin à espérances.

Tandis que M. Roubaud, Zoé et mon frère devisaient ensemble, je m'étais retournée, jouant avec la rose blanche dont je roulais la tige entre mes doigts. Et voilà que j'avise un lieutenant, — blond, naturellement, — qui virait autour de nous, en nous toisant de l'œil comme si nous eussions été des chevaux à vendre. C'est, du reste, une justice à lui rendre que, dès que son regard eut croisé le mien, il cessa ce manège. Aussi rien ne me fut-il plus aisé que de l'examiner à mon tour.

Il ne paraissait pas avoir vingt-cinq ans. Stature, moustache, port et démarche, tout, chez lui, était *à la hussarde*, mais avec quelque chose de particulièrement dégagé, de spirituellement leste, hardi et franc, et surtout avec un air de gaîté qui me frappa. Dans sa manière de tortiller les petits poils blonds de sa lèvre, de relever son sabre ou de le laisser retomber sur le pavé pour le traîner à sa remorque, dans la façon dont se posait sur le sol, comme pour en prendre possession, son pied merveilleusement botté, et jusque dans le son joyeux, crépitant de ses éperons, il y avait je ne sais quelle profession de foi joviale, un « En avant ! » ou un « Allons-y ! » perpétuel. Ni beau ni laid, au surplus, mais gentil, mais Français, et un peu plus haut sur jambes que ses camarades. Et, avec cela, décoré. Si jeune ! — Je n'ai jamais compris les militaires que décorés ; aussi trouvé-je fort naturel qu'on les décore, même quand ils n'ont rien fait pour cela. Autant j'ai peine à me rendre compte de ce que la croix d'honneur, paillon glorieux qui semble détaché de la tunique de la Victoire, peut signifier sur la redingote d'un bourgeois ou même sur la vareuse d'un artiste (ceci dit pour l'époque lointaine où les artistes portaient des vareuses), autant j'ai plaisir à la voir

briller sur un uniforme, dont elle est, à mes yeux, le complément nécessaire. Cela fait partie de l'appareil militaire. Que dire quand l'uniforme ainsi complété est celui d'un tout jeune homme qui n'a pas dû gagner sa croix à grand renfort d'années de service! Alors même que la faveur et les passe-droits y seraient encore pour quelque chose, selon l'usage, n'y a-t-il pas là comme une présomption d'héroïsme au bénéfice du décoré?

Pendant que je l'étudiais à loisir, quoique de façon un peu sournoise, l'officier s'éloignait, se retournant seulement de temps à autre pour me regarder. Machinalement je le suivis, en ayant l'air de chercher quelqu'un sur la place. — Il ne me regardait plus, même à la dérobée.

Je le vis s'approcher des hommes de son peloton, leur parler, rire avec eux, et d'un bon rire, de ce rire dont on a pu dire avec vérité qu'il est le cordial du soldat. Il les plaisantait, eux et leurs chevaux, leur montrait par-ci par-là, sans se départir de sa gaîté, quelque détail qui clochait dans l'équipement ou dans le harnachement, faisant desserrer ici une muserolle, resserrer ailleurs un surfaix ou une courroie. Et les faces rondes ou anguleuses s'épanouissaient, au lieu de se renfrogner, sous la remontrance. — Je devinai là un vrai caractère d'officier. Il était évident que le jeune lieutenant ne devait pas toujours rire; mais on sentait qu'il ne demandait qu'une occasion pour donner à la sévérité obligatoire de ses exigences les dehors peu farouches d'une bonhomie grondeuse. Et il était non moins évident que ses hommes avaient confiance en lui, l'aimaient un peu, parce qu'ils lui savaient gré de se préoccuper de leur bien-être et de celui de leurs montures autant que de l'exécution des règlemens militaires ou des prescriptions du colonel. Car il ne se bornait point à rectifier les erreurs : il s'attachait visiblement à expliquer les avantages ou les inconvéniens, pour l'homme ou pour la bête, de tel ou tel agencement, de tel ou tel mode de procéder. Quoique je n'entendisse pas un traître mot de cette conférence familière et qu'il dût nécessairement s'agir de détails techniques peu intéressans pour moi, j'étais captivée, captivée par le joli tableau que formaient ces soldats autour de leur jeune chef, par le jeu naïf des physionomies bienveillantes de tous ces braves gens qui s'efforçaient de comprendre jusqu'aux sous-entendus et riaient des saillies, des boutades, des moindres lazzi de leur officier, comme s'ils eussent été payés pour en rire, ou que lui-même eût été payé par eux pour les amuser. La solidarité militaire, le côté familial de cette rude et brutale profession me saisissaient, pour ainsi parler, d'un pieux émoi, achevant de me rendre chère la carrière que je voulais aimer.

L'officier lui-même, le joli lieutenant, m'occupait assez peu, pour

l'instant : je connaissais à peine ses traits; je ne connaissais pas du tout son caractère, son origine, sa personne morale. Mais la tâche qu'il paraissait s'être imposée me séduisait par une utilité manifeste — et poétique, si je puis dire. Lui aussi, à ce moment, revêtait une figure allégorique. Ce n'était plus un homme : c'était un symbole, une espérance vivante, l'avenir même de la patrie, tout un avenir glorieux et réparateur. Je me disais que, s'il y avait beaucoup d'officiers de cette trempe dans notre pauvre armée, si abattue, si démoralisée, à ce qu'on prétendait, tout y serait vite remis en ordre, et que, plus tard, bientôt... Ah ! dame, j'étais belliqueuse : il faut être logique et, quand on aime l'armée, aimer la guerre.

Sans conscience aucune, je m'étais avancée jusqu'à dix pas peut-être du groupe dont les faits et gestes me passionnaient de si étrange sorte. A cette distance, je pouvais entendre ; mais je n'entendis qu'un formidable juron, un retentissant *sacredié!* lancé à toute volée par le lieutenant, que deux chevaux, qui semblaient vouloir prendre leur part de l'intermède instructif, venaient de bousculer outrageusement. Le désordre se mit dans le peloton ; un cheval rua, en tirant sur sa bride tant et si bien qu'il se trouva libre un instant et menaça ma sécurité. Je jetai alors un petit cri d'effroi, en exécutant, avec précipitation, plusieurs pas en arrière. Le cheval était déjà rattrapé, et c'était le lieutenant lui-même qui, l'accrochant par le mors, l'avait happé au passage. Mais ma rose blanche, laquelle était restée jusque-là sans emploi, gisait, victime de la bagarre, sur un tas de boue à demi-sèche qui ne demandait qu'à devenir de la poussière. C'était dommage qu'une si jolie fleur eût un si prosaïque destin ! Tel fut probablement l'avis du lieutenant, qui, après m'avoir regardée bien en face, avec un sourire extraordinaire, — ou qui me parut tel, — avec un sourire lumineux et hardi, se baissa, ramassa la fleur et me la tendit, en me gratifiant, cette fois, sans sourciller, d'un salut militaire absolument correct et grave : il n'eût pas salué mieux ni même autrement son général inspecteur.

Il y avait là une subite affectation de sérieux, qui n'était pas, je pense, pour me mettre à l'aise. Et puis, le rusé compagnon me tendait ma rose de très loin, si bien que j'étais dans l'obligation, pour m'en ressaisir, de faire au moins trois pas vers lui, — ce qui ne pouvait qu'aggraver mon trouble, dont le spectacle lui était apparemment agréable. J'étais d'autant plus embarrassée que, non-seulement je me trouvais isolée, à ce moment-là, assez loin de mon frère et de nos amis, mais que j'avais un doute désormais sur la pureté de mes intentions premières, et que je n'étais pas bien assurée de la prédestination de ma rose blanche.

J'ai déjà dit et je suis persuadée aujourd'hui encore que je

n'avais eu aucune arrière-pensée en me munissant d'une rose de plus qu'il n'était strictement nécessaire; mais le domaine de l'inconscient, — pour parler une fois comme les savans, — est si vaste en nous et à la fois si suspect, il est si difficile d'y assigner des limites précises, que nous sommes fondés à hésiter quand il s'agit de déterminer la mesure de notre propre responsabilité dans tous ceux de nos actes qui concordent avec nos penchans ou nos projets. Je pouvais, je devais donc me demander pourquoi j'avais emporté une fleur inutile, inutile même à ma parure, et si je ne l'avais point emportée, cette fleur, pour m'en servir en attirant, par son intermédiaire, l'attention de quelque hussard galonné. En fait, je me le demandais, et je me sentais incommodée par les soucis de cet examen de conscience intempestif, non moins gravement que par ce clair regard d'homme qui me perforait d'outre en outre, — à ce que je croyais sentir.

Comme je demeurais immobile, les yeux baissés, rouge et muette sous mon espèce de capeline, qui devait me donner un faux air de paysanne et rendre incertaine ma condition sociale, le lieutenant perdit tout à coup sa gravité d'emprunt. Il se mit à rire franchement; mais, pour corriger ce qu'une aussi prompte familiarité pouvait avoir de déplacé, même à l'égard d'une petite fille en capeline, il me refit un beau salut militaire, en me disant :

— Voici votre rose, mademoiselle. Je suis désolé que ce cheval vous ait effrayée et que votre petite alerte ait failli vous coûter une si jolie fleur... La voici... Mais prenez-la vite, parce que, vous savez, ce qui tombe dans le fossé...

Je ne remuai non plus qu'un terme, tant je trouvai embarrassant d'allonger le bras avec empressement, comme aussi de m'en aller sans demander mon reste. Il y a des timidités enfantines qui produisent de ces résultats sur les moins timides enfans : une fois qu'on en a senti l'étranglement et la stupeur, on ne bougerait pas, fût-ce pour laisser passer un boulet de canon, — à plus forte raison, un officier de cavalerie. — Maintenant, soyons de bon compte : je n'étais pas fâchée de voir ce que ferait le jeune lieutenant, si la persistance de mon immobilité et de mon mutisme lui imposait l'obligation de prononcer lui-même sur la destinée de ma rose blanche. Qu'il la gardât, je me sentirais fière; qu'il se crût dans la nécessité de s'obstiner à me la rendre, je jouirais, à mon tour, de son embarras : il n'y avait que bénéfice en perspective.

Le lieutenant préféra me donner de la fierté, plutôt que de me divertir à ses dépens. C'était d'un homme avisé et ne m'étonna point de sa part. Aussi bien son allure, son regard, son sourire m'y avaient-ils préparée.

Il passa donc tranquillement la tige de ma rose sous une des

tresses noires de son dolman d'officier, un peu plus bas que sa croix. Et je remarquai alors qu'il portait, à l'annulaire de sa main gauche dégantée, — main assez courte et plus robuste que belle, quoique très soignée, — une bague chevalière qu'ornait un simple monogramme. Cela me parut de bon augure, abstraction faite même de la forme plébéienne de la main : aucun blason, aucun signe héraldique... A cet âge, quand on a des armoiries, on les porte toujours sur soi. Quelle chance ! c'était le plus gentil de tous, et il était roturier ! Mais, reprenant tout aussitôt un air grave, il me salua (c'était la troisième fois, pour le moins) ; puis, il releva son sabre, un peu à la manière d'une comédienne qui ramasse sa traîne, et tourna les talons, non sans m'avoir, au reste, adressé le plus habile regard que jamais homme adroit ait su décocher à une fillette de son goût. Il y avait bien un peu de tout dans ce regard, mais à si justes doses ! De la reconnaissance, de l'admiration, de la hardiesse, de l'effronterie même, avec un soupçon de respect et une vague promesse de soumission ou de déférence. Et l'ensemble signifiait clairement : Si vous vouliez, je vous aimerais. — Réflexions faites, cela signifiait plutôt : Si tu veux, je t'aimerai ; dans tous les cas, tu me plais. Car ce regard m'avait tutoyée ; il était plus provocant que déprécatif, plus affirmatif surtout que conditionnel, et le respect n'y figurait décidément qu'à l'état de traces. Mais, bien entendu, je ne me suis aperçue de ces déplorables inconvenances que beaucoup plus tard. Je retins seulement, pour le quart d'heure, de tant de choses si bien exprimées, un hommage et un serment : hommage à ma beauté naissante, serment de me revoir.

Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées que la sonnerie « à cheval » avait retenti et que tout le régiment était en selle. Un commandement répercuté se fit entendre : les pelotons se reconstituèrent, les compagnies, les escadrons s'ajustèrent bout à bout, comme les différentes pièces d'une grande machine démontée ; la colonne reformée s'allongeait au bord de l'Aube, ainsi qu'un immense serpent déroulé qui aurait eu sa tête au beau milieu de la place. Sur l'ordre du colonel, qui, à la grande joie des habitans de Méry, ne voulut pas se montrer chiche de sa musique, la fanfare du régiment attaqua, avec crânerie, de tous ses cuivres, un allegro militaire. Et voilà nos hussards en route, voilà mon lieutenant parti.

Depuis lors, j'ai vu certes de plus beaux régimens. J'en ai vu d'irréprochables défiler sur les champs de manœuvre, derrière l'aigrette blanche du colonel, avec leurs étendards flottans et leurs uniformes neufs,.. tandis que celui-là, assez dépenaillé dans l'ensemble, manquait, en tout cas, d'homogénéité dans le costume

aussi bien que dans l'attitude, dans la physionomie générale, avec ses quelques hussards marrons au milieu de ses dolmans bleus, un groupe de chasseurs d'Afrique, versés, au camp de Châlons, dans ses rangs, son colonel sans aigrette, ce mélange surtout de képis et de shakos, d'uniformes anciens et de tenues nouvelles à l'essai, comme on en voyait encore en cette année 1872... Oui, j'ai vu de plus beaux régimens. Mais, quand je ferme les yeux pour les revoir, c'est toujours celui-là qui défile.

Ai-je donc aimé mon futur mari à première vue? Non pas. Il a fallu que je le revisse de plus près, que j'y rêvasse pendant des mois, pour ressentir enfin la vraie commotion, la secousse déterminante. Seuls, les hommes, je pense, ou bien alors des femmes très expertes en amour, se peuvent éprendre d'emblée. Ce qu'on appelle le *coup de foudre*, si ce n'est pas simplement une sotte invention ou une excuse à certaines sottises, ne peut guère être que l'effet d'un violent désir, d'un genre de sympathie ou d'élan à quoi la poésie et le roman n'ont pas grand'chose à voir. Et ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que les femmes tenant pour le *coup de foudre* sont, la plupart, des gaillardes qui, comme nous disions dans l'armée, n'ont pas froid aux yeux.

Quoi qu'il en soit, il est certain que, ce jour-là, je reçus le premier choc.

Les voitures régimentaires portant les bagages et chargées de tout ce qu'on dénomme, je crois, les *impedimenta* d'un corps de troupe en mouvement, allaient disparaître dans la direction de la route de Troyes, y compris la voiture du cantinier. Plus rien bientôt du 20e hussards. J'éprouvai de la tristesse.

— Eh bien! Rosette, à quoi penses-tu? — me dirent, en même temps, mon frère et Zoé, qui étaient près de moi, au milieu de la place déjà vide.

J'allais répondre n'importe quoi, ou peut-être me dispenser de mentir en continuant de me taire, lorsque, tout à coup, un officier parut, revenant au grand trot sur ses pas, comme s'il eût oublié quelque chose ou comme s'il eût voulu inspecter les derrières de la colonne. Mon cœur battit légèrement plus vite. C'était lui. Revenait-il donc pour nous parler... pour me parler? Il ne voulait peut-être que me revoir... Mais était-ce bien en mon honneur qu'il avait rétrogradé, et ne retournait-il point vers la queue de son régiment pour quelque affaire de service, tout simplement?

Il fit décrire un demi-cercle à son cheval, de manière à passer derrière la dernière voiture et à remonter, le long de la colonne en marche, du côté opposé à celui qu'il avait pris pour descendre vers la place. Il ne regardait que nous, d'où je conclus incontinent qu'il n'avait rien d'essentiel à examiner en dehors de ma petite personne.

Et, en effet, il passa, nous regardant toujours ; et, en passant, il porta la main à son front ou à sa bouche, pour un salut militaire ou pour un baiser : bref, c'était un geste à deux fins. Dans tous les cas, personne que moi ne devina le baiser. — J'étais un peu confuse, tout en admirant cette ingénieuse manière de s'imposer à ma mémoire et de venir au dernier rang du défilé, pour s'assurer la première place dans mes souvenirs.

Nous rentrâmes à pas lents, bras dessus bras dessous, mon frère et moi.

— Tu as vu cet officier ? — demandai-je brusquement à Julien, avec un aplomb qui m'étonna moi-même.

— Le dernier? celui qui est revenu en arrière? ce lieutenant décoré qui a eu l'air de nous saluer en passant et qui avait une rose blanche au-dessous de sa croix? Oui, je l'ai vu. Pourquoi?

— Tu le reconnaîtrais?

— Je le suppose. D'ailleurs, il ne serait pas malaisé de le retrouver.

— Eh bien ! mon petit frère, fais-moi un grand plaisir. Tâche de me savoir le nom de ce lieutenant... Cela te sera facile. Tu vas souvent à Troyes, où le 20ᵉ hussards se rend de ce pas.

— Bah, bah? fit Julien. Comme ça!.. Et moi qui croyais que le comte de Pradieux-Tournans, l'autre jour, t'avait semblé Mars en personne !

Mon frère prononçait ce titre de comte et ce nom de Pradieux-Tournans, — le nom d'un inconnu pourtant, — avec une complaisance qui ne me laissait aucun doute sur la satisfaction qu'il eût éprouvée à me voir épouser le tout... ou quelque chose d'équivalent.

— Eh! eh ! — fis-je, en simulant plus de confusion que de malice, parce que je ne jugeais pas à propos de détromper Julien.

— Mais, alors?..

— Chut ! Il ne s'agit pas de... la chose sérieuse. C'est une simple fantaisie : j'ai parié avec moi-même que ce jeune lieutenant décoré est de grande naissance et vaillant comme un preux...

— Ah!.. Ce n'est donc pas seulement le nom qu'il faut chercher à savoir? Il faut s'enquérir des détails, demander des renseignemens, en colliger...

— Le plus possible ! interrompis-je... Je t'en prie ! Ce n'est que de la curiosité... Tandis que toi, avec Zoé, c'est un peu davantage.

Julien fit semblant de froncer le sourcil ; mais il se dérida tout de suite et sourit même agréablement, avec une pointe de fatuité, genre *mauvais sujet*, que je ne m'expliquai pas très bien, ou que, pour mieux dire, je ne compris pas du tout.

Une fois dans ma chambre, j'allai droit à ma glace. J'étais déci-

dément assez jolie, et je paraissais avoir dix-sept ou dix-huit ans, grâce à des épaules plutôt larges et à un buste prématurément développé, qui s'épanouissait au-dessus d'une taille qu'étranglait une ceinture archiserrée. Je me fis l'effet, sous ma capeline, d'une aimable enfant qui serait bientôt une fort belle femme, mais ne resterait pas longtemps svelte, hélas! — En attendant, le lieutenant était dans son droit.

IV.

C'était encore un joli matin. Pourtant, nous étions tout proches de la Toussaint; les arbres n'avaient presque plus de feuilles, même recroquevillées au feu de l'été, même corrodées par la rouille automnale; les dépouilles de nos maigres futaies et des plantations riveraines de l'Aube commençaient à pourrir sur les chemins détrempés et sur les prés humides, où elles formaient déjà de molles et rougeâtres jonchées. Mais un bon soleil tiède échauffait encore la terre de ses rayons, comme par grâce ou sursis, diaprait encore de ses lumineux caprices l'onde trouble de la rivière, et jetait un dernier reflet de joie sur cette nature triste qui allait mourir. — Quatre longues semaines avaient passé sur mes premières aventures.

Jusqu'à l'avant-veille, je m'étais bien ennuyée. D'ailleurs, je perdais mon entrain, mon espièglerie; la vivacité de mes propos s'éteignait par degrés : Rosette, la pétulante Rosette, se transformait à vue d'œil, et le dernier terme de sa métamorphose semblait devoir être la tristesse élégiaque et rêveuse des grandes jeunes filles à marier. J'étais un peu en avance, simplement. Et tout le monde, autour de moi, menaçait de s'en apercevoir. On m'avait interrogée, deux ou trois fois déjà, sur les causes mystérieuses de ce ralentissement de sève ou de verve, qui obscurcissait mes plus brillantes facultés : mon ironie sans fiel et ma loquacité. « Elle devient grandelette, » avait fait observer maman, sans malice aucune et pour se conformer aux idées reçues. — Car il paraît que nous ne pouvons grandir sans une certaine mélancolie; c'est un avertissement de la nature, laquelle croit devoir nous mettre en garde, le plus tôt possible, contre l'illusion du bonheur de vivre.

L'avant-veille donc, j'avais appris quelque chose d'intéressant, j'avais reçu une communication qui avait agi, à la manière d'un énergique stimulant, sur mon moral sensiblement affaissé. Julien, en revenant de Troyes, où il se rendait au moins deux fois par semaine, sous différens prétextes, — quand il n'allait pas à Paris, sous d'autres prétextes, qui ne différaient guère des premiers, non plus sans doute que l'objet même de ces déplacemens périodiques, — Julien, à son retour, m'avait saluée par ces mots :

— J'ai tes renseignemens, petite.

Sans trop rougir (et, franchement, il n'y avait pas encore de quoi mourir de honte), je fis un signe interrogatif.

— Ton officier, reprit mon frère, n'a plus de secrets pour moi... Du moins ses camarades n'ont-ils pas bien gardé ses secrets. Au cercle, ce matin, il y avait, comme invités, trois lieutenans du 20ᵉ. On les a traités avec magnificence, de sorte qu'ils étaient, au dessert, d'une gaîté charmante. J'ai choisi les deux plus bavards... J'avais pris soin, d'ailleurs, de me faire présenter comme un fanatique de l'armée, comme une manière de jeune grognard à trois poils, ayant quitté le service à regret. Si bien que j'ai pu leur appliquer, dans le fumoir, la question ordinaire et extraordinaire, sans leur arracher la moindre protestation. Ils ont jasé sur le compte de leur camarade, qui est en même temps leur ami, jasé tant que j'ai voulu les entendre.

— Mais, comment l'as-tu désigné, pour être sûr?..

— Sa croix est un signe particulier, car, hors lui et un vieux débris de l'ex-garde, il n'y a pas de lieutenans décorés, au 20ᵉ.

— Ah!.. Eh bien?

— Eh bien! voici : il s'appelle Gérard Parsonnier.

— Bah! — fis-je, avec un mouvement de déception merveilleusement joué. — Pas mieux? pas davantage? Eh quoi! Parsonnier tout court?.. Parsonnier!.. Mais, ce nom, c'est la roture même!.. Allons! j'ai perdu déjà la moitié de mon pari. Heureusement, c'est avec moi-même que j'avais parié... Est-ce au moins un héros?

— Ça, je n'en sais rien, parce que les militaires n'aiment pas trop à se décerner les uns aux autres des brevets d'héroïsme,.. et c'est autant par dignité, crois-le, que par jalousie... Décoré pour faits de guerre, voilà tout ce que je puis t'apprendre là-dessus.

— Bon.

— Maintenant, si tu es curieuse d'en savoir plus long sur le reste, à ton service!

— Je n'y tiens pas, — dis-je hypocritement, avec une moue d'indifférence. — Cependant, puisque tu as été glaner des commérages, part à deux, mon camarade!

— Tu sauras donc que M. Gérard Parsonnier, lieutenant au 20ᵉ hussards, est un ancien Fléchois, un ancien brution, comme on dit dans l'armée.

— Brution?.. Qu'est-ce que cela signifie?

— Ma foi! je l'ignore tout comme toi et beaucoup d'autres. Enfin, ça veut dire : élève ou ancien élève du Prytanée militaire de la Flèche.

— N'est-ce point à ce prytanée, à la Flèche, que sont élevés les fils d'officiers sans fortune?

— Parfaitement.

— Ah !.. Alors, il est permis de conjecturer, d'après cela, que ce brave jeune homme n'est pas des plus fortunés.

J'accentuai ma petite moue dédaigneuse.

— Ce n'est pas un richard, à vrai dire, me répliqua mon frère. Mais il paraît qu'il est à son aise. Orphelin de père et de mère, il est en possession de la modeste, mais honorable et suffisante fortune qui appartenait à ses parens... Fils d'un chef de bataillon en retraite, qui avait épousé une personne de bonne famille, un peu plus riche que lui, il s'est trouvé nanti, à sa majorité, c'est-à-dire juste l'année qui a précédé celle de la guerre, et qui était aussi l'année de sa sortie de Saint-Cyr, il s'est trouvé nanti d'une dizaine de mille francs de rente, chiffre très honnête pour un lieutenant, même de cavalerie. Avec cela et sa solde, on est toujours au large. Par exemple, il n'a plus rien à attendre que de son avancement, ayant hérité d'un coup le patrimoine entier de toute sa famille. Au reste, il sera très prochainement capitaine : deux ans de grade, ayant passé par Saumur, ayant fait campagne, étant décoré...

— Je ne t'en demande pas tant, interrompis-je avec une feinte impatience. Mais, comment se fait-il que ses parens, ayant une certaine aisance, l'aient mis à la Flèche ?

— D'abord, c'est un excellent collège, et qui a des pensionnaires payans, lesquels se recrutent aussi parmi les fils d'officiers. Ensuite, un ménage qui possède dix mille livres de rente pour tout bien n'a pas les moyens de dédaigner une économie de cette importance.

— Voyons, à présent, si je suis physionomiste... Je gage que notre lieutenant est un gai compagnon ?

— Ça, oui ! On raconte que... Mais ici, petite, une certaine réserve est de rigueur. Tu sauras que, si la guerre n'était survenue, il aurait entamé à fond son capital.

— Ah !.. Et adoré de ses soldats, j'en suis sûre...

— Oh ! quant à ça, tu sais, il faut toujours en rabattre. Il n'y a pas d'officier qui soit adoré de ses hommes, de même qu'il n'y a pas de patron à qui ses ouvriers aient voué un culte. Ces adorations-là, ce sont des figures de langage, rien de plus.

— Trop vrai, hélas ! Notre ennemi, c'est notre maître, ainsi qu'a dit l'autre... Enfin, c'est déjà bien de n'être point haï de ceux à qui l'on commande.

— D'après ce qui m'a été dit du lieutenant Parsonnier, nul ne le hait et beaucoup de gens l'aiment. C'est un boute-en-train, un va-de-bon-cœur, et, en même temps, un fanatique du métier, sans pose, blaguant facilement, même le métier; en un mot : le type de l'officier français.

— Je m'en doutais, — dis-je, tout heureuse.

— Et, je te prie, qu'est-ce que tout cela pouvait bien te faire?

— Simple curiosité, t'ai-je dit.

Malgré cette assurance, effrontément formulée, je crus nécessaire de me ménager une diversion pour l'avenir. Et je repris :

— Ah! si je t'avais demandé des renseignemens sur le beau dragon, je comprendrais...

— Sur M. de Pradieux?

— Oui... En voilà un dont il peut être compromettant de s'occuper!

— Le fait est qu'il n'est pas mal tourné, ce Tournans-là, hein?

— Et un nom, un titre... et, probablement, de la fortune, car il a parlé de plusieurs chevaux...

— Entre nous, petite, et, sans rien vouloir préjuger, voilà un mari comme je te souhaite d'en rencontrer un, à point nommé.

— Tu n'es pas difficile!.. Et je ne le serai pas plus que toi, sois tranquille... Plutôt moins, je m'y engage.

— A la bonne heure! Eh bien! Rosette, nous tâcherons de te trouver ça avant deux ou trois ans... D'abord, ce sera pour moi un fameux prétexte de ne plus moisir à Méry. Quand tu seras mariée, loin d'ici, à un officier, j'aurai le droit d'aller te voir souvent... en passant par Paris.

— Mais... toi-même?

— Moi?

— Oui. Est-ce que tu ne comptes pas te marier aussi, un jour ou l'autre? Tu as plus de vingt-cinq ans.

— Oh! moi, ça ne presse pas, tu sais. Nous autres hommes, nous pouvons attendre et même vieillir un peu dans le célibat, sans monter en graine, sans devenir d'une défaite impossible.

De tels propos n'avaient rien que d'usuel et étaient à leur place dans la bouche d'un garçon de cet âge. Mais Julien souriait d'un air équivoque; et, quoique ne sachant rien de ce qu'il tramait dans le présent, ni de ce qu'il avait résolu pour l'avenir, je devinai que, non-seulement il ne se marierait pas de sitôt, mais qu'il était l'ennemi-né du mariage. — Je devais avoir une prompte confirmation de ce pressentiment.

Le surlendemain, par cette douce matinée dont j'ai parlé et qui était comme la crépuscule tardif de l'été, j'avais senti le besoin d'aller seule visiter les deux endroits qui servaient de buts à mes promenades de prédilection : un tournant de la rivière, et le point de rencontre des deux grandes routes qui découpent la plaine en quatre portions égales, tout de même que l'incision cruciale pratiquée par le couteau d'un pâtissier fait quatre parts d'un flan ou d'une galette. — Énorme galette que celle-là, et déplaisante et

fade ! à ce qu'affirment les profanes, mais que j'aime et que j'aimais déjà comme ayant nourri mes rêves d'enfant, ainsi que mes premières mélancolies de jeune fille.

Je me rendis, pour commencer, au bord de la rivière.

Méry-sur-Aube ressemble tant à un village que les jeunes filles y peuvent sortir sans duègne ni chaperon. D'ailleurs, à peine a-t-on fait cinquante pas dans une direction quelconque, que déjà on se trouve hors des murs, — ce qui est une manière de parler, bien entendu, car il n'y eut jamais de murs à Méry-sur-Aube, non plus qu'en mainte et mainte localité où cette locution est d'un emploi constant. — Quoi qu'il en soit, il m'était expressément recommandé de ne pas franchir certaines limites. Mais je contrevenais volontiers à ces inhibitions vexatoires.

Donc, j'étais seule, seule avec les pensées couleur de rose que je devais à la conversation de mon frère. Aimée ou sur le point de l'être, aimée d'un lieutenant de hussards, d'un lieutenant décoré, bientôt capitaine ! aimée d'un officier de cavalerie qui était le type de l'officier français, *mon* type ! Et je n'avais pas seize ans ! Et cet officier, tout le rapprochait de moi ou devait l'en rapprocher un jour. Il n'y avait entre nous, pour nous séparer, aucune de ces montagnes que le sort volontiers s'amuse à faire niveler par les amoureux, — quand leur amour ne s'est pas cassé le cou, d'emblée, en voulant tout franchir ou escalader. Mon officier n'était ni trop riche, ni trop pauvre ; il n'était pas plus noble que moi ; tout en ayant assez de distinction pour me plaire, il avait assez de rondeur aussi et de sans-façon pour ne pas déplaire à papa... Quel thème et quelles variations ! Je n'en finissais point de m'énumérer à moi-même les multiples raisons de sympathie et de concordance... Au vrai, on m'avait bien donné à entendre que ce boute-en-train était, à l'occasion, un boute-tout-cuire. Mais cela même me paraissait un si joli défaut chez un homme, un jeune homme, un militaire !.. Il n'était pas jusqu'à ce nom de Parsonnier qui, à la longue, ne me fît l'effet de devoir être particulièrement agréable à porter. J'y trouvais je ne sais quelle couleur moyen âge ; je me rappelais l'avoir lu ou épelé dans quelque vieux livre ; j'étais certaine qu'il figurait, au moins comme nom commun, dans l'histoire. Et c'était une satisfaction pour moi. — Tant il est vrai que les gens mêmes qui étalent le plus volontiers ce que mon père plaisamment appelait des *quartiers de roture* (nous ne nous faisions pas faute, à la maison, d'étaler les nôtres), sont accessibles à la vanité de ne pas se nommer comme tout le monde...

J'allais en venir au billet de faire-part, dont j'entrevoyais, après une courte élaboration mentale, l'honorable, sinon flatteur libellé : *M. le docteur Anselme Chevry, chevalier,.. etc., et M*^me^ *Anselme*

Chevry, ont l'honneur de vous faire part du mariage de Mlle Rose Chevry, leur fille, avec M. Gérard Parsonnier, capitaine au.., chevalier... Capitaine ?.. Au moins ! Peut-être serait-il, à cette époque-là, chef d'escadron. Chevalier?.. Pourquoi pas officier de la Légion d'honneur ?.. Non, c'était décidément trop de gourmandise. Les choses n'allaient déjà pas mal comme elles étaient...

Des volées de halbrans, de poules d'eau et même de canepetières se levaient sous mes pas inoffensifs, sans que j'y prisse garde, non plus qu'aux mille bruits familiers qui saluaient mon passage. Mais, à quelque cent mètres au-dessous du point qui me servait d'objectif pour la première partie de ma promenade, comme je longeais un rang de peupliers un peu en retraite de la berge, j'entendis un léger clapotis qui me parut devoir provenir d'une embarcation assez lourde dérivant au gré du courant. — Ce n'était pas tout à fait cela. Car, m'étant avancée de quelques pas vers le bord de l'eau, j'aperçus un bateau plat, — une de ces toues que l'on emploie d'ordinaire dans les pêcheries d'eau douce, — qui était amarré à sa place habituelle, en tête du canton de pêche dont mon père, pour le plus grand agrément de Julien, s'était rendu adjudicataire... et, dans ce bateau, mon frère en personne avec Zoé. Je fus au moment de leur envoyer un bruyant et moqueur bonjour. Mais, à la vue de ce qui se passait à leur bord, ma voix s'arrêta net dans mon gosier. Une curiosité violente et presque douloureuse s'empara de moi tout à coup : je repassai derrière les peupliers ; et je me servis de ce rideau complaisant pour me rapprocher encore du théâtre de la pastorale en bateau, au risque d'être découverte, et je regardai alors de tous mes yeux.

Ce que je vis n'était pas aussi brutalement significatif encore qu'un lecteur alléché aurait peut-être la tentation de le croire d'après cette entrée en matière. C'était pourtant d'une suffisante immoralité déjà. Mon frère tenait Zoé Roubaud dans ses bras, et, avec une insistance enjouée, mais énergique, il paraissait vouloir lui appliquer un baiser sur les lèvres. Le clapotement qui m'avait d'abord donné l'éveil était engendré par l'espèce de roulis qu'imprimaient à l'embarcation les péripéties de cette lutte courtoise. Ce pouvait n'être qu'un jeu, mais c'était un jeu singulier et qui me choqua fort. Je fus toutefois moins scandalisée après que j'eus remarqué que ma petite amie se défendait bel et bien. Elle était très rouge et avait un air fâché, sincèrement fâché. La seule conclusion logique de cette remarque eût été, sans doute, un cri révélateur de ma présence ou une promesse de secours. Puisque Zoé n'aimait pas le jeu qu'on lui imposait, pourquoi ne pas le faire cesser par une apparition aussi soudaine qu'opportune ! Oui, sans doute... Mais, si je notais avec satisfaction certains symptômes de

révolte dans l'attitude de mon amie, je n'en trouvais pas moins sa conduite inexplicable. Bref, je sentais qu'il avait fallu qu'elle allât très loin, et plus d'une fois, dans sa familiarité avec mon frère, pour que ce... corps à corps fût devenu possible, sinon inévitable. Et, dame! cela me gênait. Outre que je n'avais pas de goût pour le rôle de trouble-fête, surtout à l'égard de mon grand frère, je ne voyais pas clairement quelle contenance eût été la mienne après une intervention de ce genre. Mieux valait se tenir coite et cachée. Ce que je fis.

A la rigueur, la présence de Zoé dans le bateau n'était point injustifiable. Mon frère, soit pour relever ses verveux, soit pour pêcher à la ligne ou jeter l'épervier, soit enfin pour passer d'une rive à l'autre, recourait souvent à quelqu'un de ces bateaux plats, plus commodes que sa yole pour bien des usages, et qui appartenaient en commun aux différens fermiers du droit de pêche. Quoique ce fût la saison de la chasse et que Julien n'allât plus à la pêche depuis longtemps, il pouvait avoir eu besoin du bateau et, ayant rencontré Zoé, l'avoir invitée à y prendre place avec lui... Mais le bateau était attaché, attaché par une chaîne à cadenas, dont on n'avait pas songé un seul instant à supprimer l'entrave, et il n'y avait même pas d'avirons... Je ne dirai pas que je me perdais en conjectures : la préméditation, c'est-à-dire le rendez-vous, était l'évidence même. Restait à savoir ou tout uniment à voir la suite.

Embusquée derrière le plus gros des peupliers, la tête en avant, l'oreille au guet, j'épiais, je regardais, j'écoutais. — Julien serrait de plus en plus Zoé par la taille, l'embrassant maintenant à discrétion. Je n'entendais rien de ce qu'il lui murmurait, de temps à autre, tout près de l'oreille; mais, à l'expression des yeux, je devinais une prière ardente.

N'ayant jamais contemplé de satyres qu'au repos et en effigie, je n'oserais point affirmer que mon frère ressemblât momentanément à un satyre, — et surtout je n'étais pas alors, vu l'état de mes connaissances, à même de rencontrer ce terme de comparaison, — Mais il m'effraya, mon frère, voilà ce qu'il y a de certain. Et il m'effraya d'autant plus que la résistance de Zoé fléchissait à vue d'œil : ce n'était plus à contre-cœur qu'elle se laissait enlacer. Comment tout cela allait-il finir? Je puis dire, en toute sincérité, que je n'en savais rien, et je puis même ajouter que, à partir de ce moment, j'eus peur d'être obligée de le savoir. J'étais plus stupéfaite qu'indignée, mais aussi plus craintive et plus affligée de ce que je voyais que désireuse d'en voir davantage. La curiosité mourut soudainement en moi sous l'oppression d'une angoisse mystérieuse et d'une terreur sans nom. Je me reculai, puis je m'enfuis. Je m'enfuis sans courir, mais marchant à grands pas et me dirigeant vers la plaine.

Cependant, l'heure était douce et l'air léger dans le voisinage de l'Aube. Il eût fait bon s'asseoir sur la berge, au soleil, et contempler les jeux de la brise plissant et chiffonnant l'eau comme une étoffe... Mais je ne voulais plus voir la rivière : je craignais de retrouver partout dans son cours, cyniquement reflétée, une scandaleuse image, énigmatique et troublante comme l'ébauche de quelque obscène tableau. Cette image pourtant, je l'emportais avec moi, en moi, profondément empreinte dans mon esprit. Aussi, combien différentes de mes poétiques et joyeuses rêveries du départ, mes méditations de l'heure présente! J'avais honte pour mon frère et pour Zoé, pour mon sexe et pour moi-même. Oui, pour moi-même... Comment n'aurais-je pas rougi, ayant entrevu l'amour en sa vérité sauvage, d'avoir pu songer à devenir la femme d'un inconnu, d'un passant qui avait un bel uniforme et une moustache retroussée? Si mon frère était ce que je l'avais vu, qu'étaient donc les autres? Pourquoi eussent-ils été différens et meilleurs, plus raffinés et moins brutaux? Je rougissais donc aussi pour Julien, — qui ne devait pas savoir le faire, — mais je rougissais surtout pour Zoé, — qui, elle, savait certainement rougir, mais qui, paraissait-il, ne savait guère que cela.

Ce n'était pas que je ne l'eusse, dès longtemps, excusée d'aimer Julien. Mon frère, en effet, — quoiqu'il ne fût peut-être pas aussi distingué que Zoé se plaisait à le dire, car il avait une vigueur un peu lourde et était resté provincial en dépit de ses prétentions au parisianisme, — mon frère m'avait toujours semblé remarquablement beau et bien fait. Il était grand et fort, plus brun que moi, sans l'être absolument, avec des yeux vert brun au regard capricieux comme le temps. Or, j'ai toujours professé que les nuances indécises (telles : le blond cendré ou le châtain doré, pour les cheveux; le vert pigmenté, le gris, le pers ou le marron, pour les yeux) sont très supérieures aux couleurs tranchées, sauf le cas de beauté fulgurante. — Cela ne m'a pas empêchée, du reste, en bonne logicienne, d'épouser et d'aimer de tout mon cœur un homme parfaitement blond avec des yeux tout bleus, et qui n'avait rien moins que des traits foudroyans. — J'excusais donc l'amour de Zoé pour mon frère, sans trop de difficulté. J'excusais pareillement l'inclination de Julien, justifiée par les charmes dodus et les blonds attraits de mon amie. Mais ce que je ne pouvais ni excuser ni comprendre, c'était leur manière de se témoigner ce penchant réciproque. Quoique indépendante et raisonneuse, — frondeuse, si l'on veut, — je ne me serais pas laissé baiser le bout des doigts, même par un cousin germain, hors de la présence ou sans l'assentiment de mes parens, tant ma petite vertu avait l'instinct de la conservation. Et je crois qu'il y a beaucoup de jeunes filles mutines et d'allures

plus ou moins osées, qui sont fort capables de se bien défendre, sans savoir au juste ce qu'il leur faut protéger ni contre quelles attaques... Hélas! si j'avais pu douter jusqu'à ce jour-là de la nécessité d'une pareille vaillance, dorénavant le doute ne m'était plus permis. — Mes pressentimens quant au rôle de l'homme dans son œuvre de conquête n'étaient que trop justifiés, et la réalité m'avait tout l'air de passer mon attente.

Et j'eus des remords de ce que je considérais, à présent, comme des légèretés coupables. Jusque-là, j'avais été hardie, quelquefois, — ou, pour parler plus exactement, une fois, — ainsi qu'on le peut être quand on ignore le danger et qu'on ne serait pas fâchée d'en faire la connaissance. Je venais de recevoir un avertissement fort net. Avant de voir dans l'homme le mari, il fallait redouter en lui l'agresseur, l'ennemi, voilà ce qui résultait de la scène dont le hasard m'avait rendue témoin. Mais l'agression excluait-elle le mariage? l'ennemi pouvait-il se transformer en mari? Encore un point douteux et qui excédait ma compétence. Cependant, quelque chose me disait, outre l'instinct du bien et le sentiment des convenances, qu'il ne faut pas inaugurer par une bataille, et surtout par une défaite, cette longue et douce intimité que comporte le mariage et dont l'union de mes parens m'offrait un bel exemple, — quoique bourgeois à l'excès. Bien décidément, Zoé se trompait de route : on ne s'y prend pas de cette sorte, ce n'est pas ainsi qu'on procède pour aboutir au mariage ; et cela peut s'appeler mettre la charrue devant les bœufs.

Tout en roulant, dans mon jeune, mais très actif cerveau, ces pensées plus philosophiques que riantes, j'étais parvenue au croisement des deux routes. Je me trouvais en rase campagne, ayant autour de moi une espèce de désert à demi civilisé, par places cultivé, çà et là même habité, mais partout morne et pacifiant, ainsi que l'est toujours ce faux infini des plaines, dont on tient la substance sous son pied et qu'on sait n'être qu'un trompe-l'œil. A perte de vue s'étendaient les ondulations molles et comme affaissées qui donnent aux grandes plaines quelque chose de la bonhomie somnolente d'un océan calmé. Des terres grises ou brunâtres une vapeur légère, très confusément irisée, montait vers le ciel pâle, où le soleil brillait, d'un éclat blond et incarnadin, derrière ce voile impalpable, que l'on eût dit tissu d'une fumée rose et transparente. L'air était plus pur que vif, ayant cette fraîche saveur sans âpreté qui invite aux stations prolongées plutôt qu'aux marches conquérantes. Je m'arrêtai pour l'aspirer à longs traits.

Du milieu de ce carrefour en pleins champs où j'avais fait halte, et que l'on nomme *la Croix plate*, je voyais les quatre tronçons de routes qui s'y rencontrent s'allonger, blancs et rigides, entre les

doubles files de leurs arbres chétifs et dégarnis, tranchant violemment sur les tons neutres de la campagne environnante.— D'abord, il me sembla que je ne distinguais, ni d'un côté ni de l'autre, aucun point mouvant qui pût faire supposer la présence de quelque être vivant dans le cercle immense dont j'occupais le centre. Mais bientôt j'aperçus, en fixant mes regards dans la direction de Troyes, — et comme si ma vue se fût subitement éclaircie, — une tache mobile qui dansait sur la blancheur de la route et sur l'horizon nu, allait grossissant à mesure qu'elle se rapprochait de moi, et n'en était plus bien éloignée déjà.

Sur le fond uni du paysage, une élégante silhouette d'homme à cheval se découpait maintenant, avec une netteté d'ombre chinoise. — Ces horizons familiers m'ayant rasséréné l'esprit, je m'amusai, pendant quelques instans, à suivre des yeux le mouvement preste et sautillant qui enlevait sur sa selle le svelte cavalier, selon le rythme précipité du grand trot à l'anglaise... Mais je ne m'amusai pas longtemps. Ce cavalier était, en effet, un officier de hussards. (Je connaissais assez l'uniforme désormais pour le reconnaître de loin.) Or, il n'y avait pour moi qu'un officier de hussards au monde, ou du moins en Champagne, et qui pût... Quel autre que lui fût venu se promener à Méry-sur-Aube? Donc, c'était lui, le lieutenant décoré, le blond hussard ramasseur de roses et semeur d'œillades. Lui encore! Lui déjà!... Vingt minutes auparavant, j'aurais dit : Enfin! Mais, à cette heure, avec les idées de lutte et d'attentat qui me hantaient la cervelle, étant donnée la noire défiance qui me faisait tenir en suspicion le sexe masculin tout entier, c'était venir trop tôt, trop vite, ou mal à propos.

Je regardai autour de moi. Rien ni personne; aucun chemin de traverse à ma portée. Et ce jeune homme, qui, sur sa bête fine, à l'encolure de licorne, marchait grand'erre, il allait me rejoindre, mais non me dépasser, sans doute, — il n'eût eu garde! Il allait me reconnaître, me saluer, m'adresser la parole... S'il s'en tenait là, il n'y aurait encore que demi-mal. Mais je le voyais déjà mettant pied à terre devant moi, attachant son cheval ou même le laissant vaguer aux alentours, puis s'approchant, me prenant la main... ou la taille... Il était si entreprenant, si hardi! Je me rappelais si bien, présentement, ses mines et ses clins d'œil, — mines et clins d'œil que j'étais dorénavant à même d'apprécier à leur valeur et d'interpréter selon leur signification... mystique!

Et voilà qu'au mouvement enlevé du trot succéda tout à coup le balancement du galop de chasse. Pas de doute possible : j'étais reconnue. J'entendais le cheval, dont on venait de presser encore l'allure, s'ébrouer gaîment dans la fraîcheur tiédie de cette belle matinée finissante; je le voyais tirer et gagner à la main, tout comme

s'il n'eût pas eu déjà vingt-sept ou vingt-huit kilomètres dans les jambes... Encore quelques foulées et il était sur moi...

Alors, une frayeur vraiment enfantine acheva de s'emparer de mon être; une sorte de vertige me gagna, qu'expliquaient, à la rigueur, les vastes espaces déserts qui m'entouraient et qui devaient nécessairement conférer à tout sentiment d'un danger réel ou imaginaire quelque chose d'angoissant comme la soudaine impression du vide ou la crainte de l'abandon. Pour la première fois peut-être, j'eus peur en songeant que j'étais seule. — Un mois plus tôt, sur la grande place de Méry, j'avais été gênée, mais seulement gênée, à pareille réflexion. — J'aurais voulu fuir. A vingt pas, j'avisai un tertre, un petit mamelon, guère plus volumineux qu'un des tas de cailloux du chemin. Et je m'y réfugiai. Singulier refuge que celui-là! Si le cavalier, par hasard, ne m'avait pas encore reconnue, — et, depuis, j'ai su que, grâce à la différence de ma toilette avec celle qu'il m'avait vue lors de notre première rencontre, cela était ainsi, — il ne pouvait manquer de le faire, à présent, son attention devant être forcément attirée par cette statue vivante qui se dressait sur un piédestal naturel, — et qui avait pris ses jambes à son cou pour s'y jucher.

L'officier arrêta tout net son cheval en face de l'éminence que j'avais choisie comme lieu de retraite et camp retranché. Il parut se consulter, pendant deux secondes, ou consulter les lieux environnans; puis, il passa résolument la jambe par-dessus le garrot de sa bête et se laissa glisser à terre, — me révélant ainsi qu'il existe, même pour les hommes, une infinité de manières de ne pas faire avec simplicité les choses les plus simples. Après quoi, il attacha sa monture, en nouant négligemment les rênes du filet à un des petits arbres de la route; il adressa au fringant animal quelques recommandations sommaires, destinées à lui faire prendre patience; lui administra par surcroît deux grandes claques amicales, mais sonores, l'une sur le poitrail, l'autre sur la croupe; et il poussa droit à moi, ayant l'air très content, soit de m'avoir rencontrée, soit d'offrir à mon admiration ses gentillesses et celles de son cheval, — dont la résignation subite, en effet, tenait du prodige, eu égard à son ardeur constatée et à la générosité visible de son sang.

Pendant ce temps-là, j'avais pu, vaille que vaille, me composer un maintien plausible, sinon une attitude brillante, en ayant l'air d'explorer la route de Troyes et d'interroger désespérément l'horizon, comme une personne qui attend quelqu'un ou quelque chose. — Je justifiais ainsi, du même coup, mon isolement et ma position perchée.

— Voyons, mademoiselle! — s'écria le jeune officier, en abor-

dant mon piédestal gazonné, et en mettant le képi à la main, non sans une certaine hésitation et seulement après un rapide examen de ma personne, où je crus démêler un étonnement discret. — Il n'est pas possible que ce soit moi, ou plutôt que ce soit ma bête, qui vous ait obligée à fuir... Les chevaux vous causent-ils décidément tant de frayeur ?

J'avais répondu par une inclination de tête aussi succincte que possible au salut du lieutenant, et je ne sus rien lui dire.

— Vous rappelez-vous?... reprit-il. Mais, d'abord, me reconnaissez-vous seulement ? Moi, si je ne vous avais pas reconnue tout de suite, une telle émotion, un pareil désarroi à propos d'un cheval au galop, m'eût rafraîchi la mémoire. Me permettez-vous d'aider un peu la vôtre ?... La mienne est si fidèle que je n'ai dirigé ma promenade de ce côté, j'ose vous l'avouer, que dans l'unique espérance de vous apercevoir. Et c'est une promenade longue comme une étape, ma foi !

Je sentis qu'il me fallait incontinent revenir à moi et à mon interlocuteur, sous peine de jouer un désagréable et sot personnage. Je le sentis d'autant mieux que le lieutenant avait replacé son képi sur sa tête, sans attendre que je l'y eusse invité, ce qui me donnait fort à penser, soit quant à son éducation, soit quant au jugement qu'il portait sur ma personne ou mon état dans le monde. — Car l'idée m'était venue assez vite qu'il avait bien pu, et pour la seconde fois, se méprendre, se croire en présence de quelque fille de Méry, un peu plus élégante que ses pareilles, ouvrière en modes ou en couture. Pourquoi pas ? Il me rencontrait encore une fois seule, à un âge où les jeunes personnes de bonne famille n'ont guère accoutumé de courir les chemins sans escorte. Et, quoique je n'eusse point de capulet, ce jour-là, ma mise, fort simple, n'était pas nécessairement révélatrice de ma condition. Pour peu donc que le lieutenant manquât de flair ou de coup d'œil, ou que ma distinction personnelle fût insuffisante à me classer d'emblée dans l'estime des gens, la méprise était admissible, presque excusable.

— En effet, monsieur, — dis-je à la fin en reprenant, sous l'impulsion de l'amour-propre, un semblant d'assurance, — j'ai eu peur de votre cheval. Mais j'attendais mon père, le docteur Chevry, qui doit passer par ici, et... je le cherchais des yeux sur la route.

Ce n'était pas absolument exact, mais ce n'était pas non plus tout à fait faux, le cabriolet de papa pouvant passer, à la rigueur, sur l'une des deux routes, à ce moment de la matinée, très proche de l'heure du déjeuner. — Au vrai, je n'eusse pas été charmée de voir poindre le véhicule paternel : la présence du hussard amoureux, non moins que mon éloignement du logis, m'eût embarrassée.

Je m'aperçus à merveille que le nom et la qualité de mon père produisaient sur l'officier un certain effet, qui n'était point un effet d'enthousiasme. Il y avait même un assez net désappointement et comme une ébauche de grimace dans le sourire contraint qui accueillit la divulgation de mon état civil. Et, à compter de ce sourire, j'eus l'intime persuasion que M. Gérard Parsonnier, lieutenant au 20e hussards, était infiniment moins bien renseigné sur moi que je ne l'étais sur lui.

De fait, il n'avait plus la mine aussi délurée, M. Gérard Parsonnier, — ce qui contribua puissamment à me redonner du ton et me procura, en outre, le loisir d'une nouvelle inspection. — Les pommettes de ses joues et le bout de son nez étaient roses, de par la vitesse de sa course ou la vivacité de sa poursuite ; et cela lui valait un air plus jeune, plus effronté encore. Ce n'était point un bel homme, ni même un très joli garçon. Mais c'était positivement un charmant officier : mince et vigoureux à la fois ; allègre, bien portant ; recherché jusque dans les détails de sa tenue (ainsi que l'attestait la coifle de soie bleu pâle qui tapissait le fond de son képi), mais nullement efféminé ; aussi allant que son cheval, mais, comme son cheval, susceptible de dressage et d'apaisement momentané,.. à ce qu'il me parut. En somme, le digne représentant, le résumé vivant de l'antique, vaillante et gracieuse race dont mon père, je m'en souvenais, avait dit un jour devant moi : « Beaucoup de muscles sous un petit volume, voilà, en abrégé, l'histoire naturelle de nos Français. »

Le dernier point de mes observations, — à savoir : la faculté d'assouplissement ou d'assagissement que je l'avais présumé capable de mettre ou de laisser mettre en œuvre, à l'occasion, sur lui-même, — était contradictoire peut-être à mes premières remarques. Mais c'est qu'aussi la contenance du lieutenant s'était bien modifiée depuis qu'il était sûr d'avoir affaire à une jeune fille,.. à une vraie. Et je n'avais qu'à me féliciter d'avoir jeté entre mon audacieux interlocuteur et moi le nom de mon père, — quoique je l'eusse fait sans beaucoup d'adresse. Mon *agresseur* était désemparé. Je le voyais, dans son hésitation et dans son trouble, chercher, par l'humilité de son attitude, par la caresse implorante de son regard, à se faire pardonner sa bévue, qu'il n'avait pas la ressource de pouvoir confesser. J'avais donc repris tout l'avantage. Restait une question : ma puissance de séduction s'étendrait-elle jusqu'à transformer en prétendant respectueux et soumis un hussard qui était venu quêter ou cueillir une aventure facile ?

— Monsieur, je vous demande pardon, fis-je en dégringolant du haut de mon tertre, mais je n'ai pas le plaisir de vous connaître, et vous comprendrez...

Il faut croire que je n'étais pas mal ce matin-là non plus, avec mon costume de tartan à grands carreaux gris et noirs et mon chapeau rond à plumes de pintade, car le lieutenant fit un mouvement aussi prompt que désespéré, puis se précipita sur mes pas. Et, s'étant de nouveau découvert :

— Mademoiselle, je vous en prie...

Il me regardait de plus en plus amoureusement, mais avec une expression de tristesse et d'angoisse qui m'attendrissait en secret. Je me sentais enveloppée, non-seulement de sa sympathie, mais d'une de ces admirations d'homme s'adressant à toute la personne de la femme aimée, et qui nous flattent si bien, qui nous échauffent tant le cœur, à tout âge. On sent ce regard admiratif se promener sur vous, se poser ici ou là... C'est tantôt un chatouillement, tantôt une brûlure douce et lente comme celle que fait une haleine sur la peau. — Quand on a eu cette impression, on sait ce qu'est un baiser d'homme avant d'avoir subi le contact d'aucune bouche masculine.

— Encore une fois, monsieur, dis-je en m'arrêtant à peine, je ne vous connais pas...

— Je comprends bien, mademoiselle, qu'il ne serait pas convenable de vous parler de... d'un sentiment...

Il s'interrompit, eut un geste rageur et désolé, qui m'extorqua presque un sourire, puis il reprit avec une espèce de colère contre le sort ou contre lui-même :

— Mais, quand le diable y serait, ce n'est pourtant pas ma faute si je vous ai rencontrée... la première fois, du moins! si vous m'avez laissé une fleur entre les mains, si j'ai pensé à vous, depuis ce jour-là, sans répit, si je vous... Après tout, mon uniforme vaut bien la caution d'un indifférent qui me présenterait à vous en vous disant mon nom, sans plus... Je m'appelle Gérard Parsonnier; je suis lieutenant au 20e hussards, et, pour le moment, en garnison à Troyes... M'autorisez-vous, à présent, mademoiselle, à chercher quelqu'un qui consente à m'introduire chez M. votre père?

— Monsieur, répliquai-je, une autorisation du genre de celle que vous me demandez n'aurait aucune raison d'être. Si mon père vous reçoit, c'est lui qui se chargera de vous présenter à moi, et je ne m'inquiéterai pas alors de savoir si vous avez un autre répondant.

C'était à double sens, car cela signifiait : « Je serai bien obligée de vous faire bon visage, si vous venez chez moi, admis par mon père », ou : « Il suffira que vous y veniez dans ces conditions-là pour que je me déclare enchantée de vous y voir. »

— C'est que, mademoiselle,.. je ne connais personne à Méry-

sur-Aube, moi... Me permettez-vous, tout au moins, de venir m'y promener, dans l'espoir...

J'eus un regard sévère et offensé, qui coupa la phrase du lieutenant par le milieu. Tout à fait désorienté, visiblement peu habitué à tourner autour d'une jeune fille, mon officier parut, comme on dit, jeter sa langue aux chiens.

— Mademoiselle, s'écria-t-il, mademoiselle, je vous en prie, indiquez-moi une personne que vous connaissiez et que j'aie quelque chance de connaître... un jour ou l'autre !

N'étant pas encore éprise à fond, et n'ayant plus la moindre inquiétude, je m'amusais prodigieusement. C'était bien ainsi que l'amour devait se présenter à moi ; c'était ainsi que je l'avais prévu, rêvé, souhaité : divertissant, alerte et expéditif, sans cesser d'être romanesque.

— Si vous ne connaissez personne à Méry, dis-je avec une dignité malicieuse, je crains fort, monsieur, de n'avoir jamais le plaisir de vous voir à la maison. Car, de notre côté, nous ne connaissons personne dans l'armée... Je crois même qu'il n'est jamais entré aucun officier chez mon père,.. si ce n'est un sous-lieutenant de dragons, il y a quelques semaines, certain jour qu'il pleuvait à torrens...

— Puis-je vous demander son nom? fit avec vivacité le lieutenant.

— C'est tout au plus si je m'en souviens, répondis-je, ne l'ayant entendu prononcer qu'une seule fois... M. de Pradieux,.. de Pradieux-Tournans, je crois...

— Pradieux!.. Mais je le connais, c'est un camarade, presque un ami pour moi! Et il va peut-être venir me remplacer à Troyes, prochainement!.. Merci, mademoiselle! Je tiens mon introducteur et mon entrée... En attendant, je vous salue... et,.. ma foi! je me risque : et je vous aime de tout mon cœur.

Il me salua, en effet, avec tous les dehors d'une émotion joyeuse; puis, sans rien ajouter à ce qu'il venait de dire, il alla détacher son cheval, sauta dessus, et ils détalèrent, l'un portant l'autre, vers Troyes.

Ce nom de Pradieux était-il arrivé simplement par hasard dans l'entretien, ou l'y avais-je amené pour tendre la perche au lieutenant Parsonnier et parce que je pensais que le dragon pourrait aider le hussard à se faire ouvrir la porte de papa? Il ne m'en chaut aujourd'hui. Mais je fus assurée, dès ce jour-là, que les deux hommes tiendraient de la place dans ma vie,.. le dernier venu surtout.

HENRY RABUSSON.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LA

CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

LE GOUVERNEMENT DU MARÉCHAL BUGEAUD.

III[1].

L'OUARENSENIS. — PRISE DE LA SMALA. — RUPTURE DU MARÉCHAL ET DE CHANGARNIER.

I.

« Abd-el-Kader a perdu les cinq sixièmes de ses états, tous ses forts ou dépôts, son armée permanente, et, qui pis est, le prestige qui l'entourait encore en 1840. S'il n'a pu nous résister lorsqu'il disposait de l'impôt et du recrutement sur tout le pays, lorsqu'il avait une armée permanente et des provisions de guerre, lorsque toutes les tribus marchaient à sa voix partout où il l'ordonnait, comment lutterait-il aujourd'hui avec quelque succès lorsqu'il ne s'appuie que sur une poignée de tribus déjà ruinées en partie? Il peut prolonger quelque temps le malheur de quelques populations

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1887 et du 15 janvier 1888.

par des entreprises de partisan : il ne peut reconquérir sa puissance. » Voilà ce que le général Bugeaud écrivait au maréchal Soult en résumant la campagne de 1842 ; et il ajoutait : « Je ne sais où il portera ses pas. » Le général Bugeaud allait être, plus tôt qu'il ne pensait, tiré d'incertitude.

A peine les colonnes françaises venaient-elles de quitter l'Ouarensenis, qu'Abd-el-Kader y reparaissait, rapide comme la foudre, terrible comme elle. Aux tribus qui s'étaient sauvées par une fausse soumission, il pardonna aisément ; mais à celles qui s'étaient sincèrement soumises, il fut impitoyable. Tel était le cas des Ouled-Kosséir et des Attaf. Leurs douars furent mis à sac, leurs grands décapités. L'émir n'osa pas faire tomber la tête de Mohammed-bel-Hadj, le grand chef des Beni-Ouragh, mais il l'envoya, chargé de fers, à la smala.

En même temps qu'il terrifiait les uns, il abusait les autres par des mirages de paix. Il n'y avait pas jusqu'à la présence du duc d'Aumale en Algérie qui ne lui servît de prétexte. « Le gouvernement de la France, faisait-il écrire partout, et le roi des Français veulent traiter avec la nation arabe ; le gouverneur seul veut faire obstinément la guerre ; mais son temps est fini, et le fils du roi lui-même a été envoyé dans le pays pour hâter la conclusion des négociations. » Quand il convoquait les goums de tout l'Ouarensenis, c'était, assuraient ses courriers, pour qu'il pût se présenter devant le prince avec une escorte imposante. La terreur et la ruse aidant, il avait réuni en quelques jours des forces considérables, et, sûr de l'Ouarensenis, il était passé dans le Dahra. A la voix de Barkani, qui l'y avait devancé, les belliqueux Beni-Menacer s'étaient déjà mis en insurrection.

Quand ces nouvelles arrivèrent à Alger, elles purent surprendre le général Bugeaud, elles ne le troublèrent pas. On eut alors la preuve évidente des qualités supérieures de cet homme de guerre, la résolution et le sang-froid. Comme la révolte, flagrante dans le Dahra, pouvait gagner, par l'Ouarensenis, tout le Tell et le sud même, il mit de tous côtés en campagne des colonnes mobiles. Au général de Bar, il prescrivit de marcher d'Alger sur Cherchel ; au général Changarnier, de concourir à ce mouvement à l'ouest de Miliana ; au lieutenant-colonel de Saint-Arnaud, de couvrir contre Ben-Allal les Beni-Zoug-Zoug, les Djendel et les Ayad ; au duc d'Aumale, de se porter de Médéa vers Boghar ; à La Moricière et au général Gentil, qui avait remplacé d'Arbouville à Mostaganem, de surveiller la lisière occidentale de l'Ouarensenis et du Dahra.

Le grand effort de la répression commença, le 20 janvier 1843, contre les Beni-Menacer. Le général de Bar, excellent homme, très attaché au gouverneur, mais de facultés moyennes, n'y réussit pas

d'abord; après deux petits engagemens soutenus le 23 et le 24, il fut obligé de rétrograder devant l'insurrection. A cette nouvelle, le général Bugeaud lui envoya 1,500 hommes de renfort et le colonel Picouleau, du 64ᵉ; puis il s'embarqua lui-même pour Cherchel avec les deux derniers bataillons disponibles de la division d'Alger. Le 30 janvier, il attaqua par l'ouest les Beni-Menacer, que le lieutenant-colonel de Saint-Arnaud, sorti de Miliana, devait aborder par le sud; mais la pluie, la neige, la tempête, vinrent en aide aux insurgés, si bien que les deux colonnes furent contraintes, moins par l'ennemi que par les élémens conjurés, de rentrer le même jour, 7 février, l'une à Miliana, l'autre à Cherchel.

On ne pouvait demeurer sous l'effet moral de cette tentative avortée. Elle fut reprise, le 12 février, par le général de Bar et le colonel Picouleau. Quelques tribus, les Zatima entre autres, demandèrent l'aman et présentèrent les chevaux de *gâda;* d'autres, excitées par les fils de Barkani, firent une résistance acharnée; mais Saint-Arnaud étant arrivé au soutien de Picouleau, elles finirent par céder aussi, de sorte que le général de Bar annonça triomphalement au gouverneur la soumission de tous les Beni-Menacer. Il en eut tout de suite le démenti. Quand Saint-Arnaud voulut regagner Miliana, il fut attaqué vigoureusement, le 28 février, dans la région la plus âpre de ce pays difficile, par quatre fractions récalcitrantes de la tribu imparfaitement pacifiée; il s'en tira sans doute, mais non sans avoir éprouvé des pertes sensibles. Quelle que fût l'amitié du gouverneur pour le général de Bar, il ne put se tenir de glisser dans son rapport cette remarque ironique : « Il paraît qu'on ignorait l'existence de ces quatre fractions, car le général de Bar et le colonel Picouleau m'assuraient que toutes les fractions de cette tribu puissante étaient soumises. »

Un fort contingent des Beni-Menad s'était joint aux Beni-Menacer : la défection d'une tribu limitrophe de la Métidja ne pouvait rester impunie. Le 3 mars, les Beni-Menad se virent cernés de trois côtés par le général de Bar, Changarnier et le gouverneur. Dans l'enceinte fermée par les baïonnettes, ils attendaient en tremblant ce qui allait être décidé de leur sort. Le général Bugeaud fit approcher les grands et leur dit : « Abd-el-Kader, en pareil cas, ferait tomber vos têtes sur-le-champ, et vous l'avez mérité, puisque, oubliant l'humanité, la douceur et la réserve dont nous avons usé envers vous, plusieurs ont pris part aux combats des Beni-Menacer, tandis que d'autres préparaient la révolte; mais je veux vous prouver que nous ne sommes pas barbares comme celui que vous appelez votre sultan. Sachant d'ailleurs que la plupart des familles sont innocentes des manœuvres des chefs, je leur rends la liberté, leurs femmes, leurs enfans, leurs troupeaux; mais je vais prendre en

otage les principaux d'entre vous, et je frapperai une amende qui devra être payée par les plus coupables. »

Quant aux Beni-Menacer, le général de Bar retourna chez eux, sans pouvoir obtenir encore de ces rudes guerriers cette absolue soumission dont il s'était flatté naguère. Il fallut y employer « le montagnard. »

Changarnier occupait alors les troupes de son commandement à construire une route carrossable entre Blida et Miliana, par la gorge de l'Oued-Djer et le col du Gontas. Des détachemens répartis sur les ateliers et des garnisons de Miliana et de Cherchel mises à sa disposition, il forma sept petites colonnes, qui, dans la nuit du 1er au 2 avril, convergèrent toutes vers le centre de résistance des Beni-Menacer. Le pays fut saccagé, plus de mille prisonniers tombèrent entre les mains du général; mais les réguliers de Barkani lui échappèrent, et, quoiqu'il eût fait faire à la soumission un grand pas, il s'en fallut encore de quelque chose qu'elle fût sans retour et complète. Ce qu'il y avait à noter particulièrement dans cette expédition des « sept colonnes, » c'est que les Chénoua, les Beni-Menad et les Hadjoutes eux-mêmes y avaient pris part.

Pendant cette longue série de petites opérations entre Miliana et Cherchel, le duc d'Aumale avait dirigé avec un remarquable entrain sa pointe sur Boghar. Il y était arrivé le 26 janvier, quatre jours après être sorti de Médéa, et tout de suite il avait fait exécuter par les spahis du colonel Jusuf et le goum des Ouled-Aziz une razzia sur deux cheikhs des Ouled-Antar, suspects de connivence avec Ben-Allal. Le soir même, tandis que ce premier succès était fêté au bivouac, le chef des Bou-Aïch fit avertir le prince que la *khasna*, autrement dit le trésor de Ben-Allal, comprenant à la fois sa fortune personnelle et la caisse militaire, se trouvait aux environs, sous la garde de Djelloul-ben-Ferhat, chef de la minorité réfractaire de ces Ayad dont Ameur, son frère, commandait la majorité soumise, et que Djelloul, sans le moindre souci du côté de Boghar, ne s'inquiétait que des mouvemens d'une colonne sortie de Miliana dans la direction de Teniet-el-Had. Le surlendemain, 28 janvier, la khasna de Ben-Allal était entre les mains du prince : à la pointe du jour, 700 cavaliers des goums, soutenus par 200 spahis, étaient tombés sur les douars de Djelloul et avaient fait un butin énorme. Accouru trop tard à la défense de sa fortune, Ben-Allal n'avait pas osé en tenter la recouvrance et s'était retiré vers les ruines de Takdemt.

De retour à Médéa, le duc d'Aumale reçut du gouverneur l'ordre de se porter à l'est, où Ben Salem essayait de soulever les tribus du Sebaou contre l'autorité du khalifa Mahi-ed-dine, institué par le général Bugeaud l'année précédente. La colonne formée par le

prince comprenait 2,000 baïonnettes, 200 chevaux des spahis, 500 des goums et deux obusiers de montagne. Elle se mit en mouvement dans les premiers jours de mars, foula en passant les Beni-Djaad, qui avaient donné asile à Ben-Salem, et, malgré la surprise d'une tourmente de neige qui la fit cruellement souffrir, elle atteignit l'Isser le 10, et attaqua franchement, le lendemain, les Nezlioua, que soutenait le bataillon régulier de Ben-Salem. Mis en déroute, les Kabyles virent pendant deux jours leur territoire dévasté, leurs villages brûlés. La leçon était suffisante. Le duc d'Aumale, après avoir touché à Bordj-Bouira et côtoyé le Djebel-Dira, rentra, le 21 mars, à Médéa, avec sa colonne satisfaite, parce qu'elle était bien conduite.

II.

Dans la nouvelle crise soulevée par Abd-el-Kader, des deux provinces d'Oran et d'Alger, c'était la première qui, contrairement aux précédens, était par comparaison la plus calme. Sans cesser d'avoir l'œil sur les Flitta ni de leur infliger quelque correction de temps à autre, La Moricière s'occupait à mettre un peu d'ordre dans l'organisation des tribus soumises et l'administration du territoire conquis. Son aide principal en ces matières délicates, le lieutenant-colonel Daumas, lui avait été enlevé, en même temps que le colonel Pélissier, son chef d'état-major, par le gouverneur, qui les avait attachés l'un et l'autre au service d'Alger, celui-ci comme sous-chef de l'état-major-général de l'armée d'Afrique, celui-là comme directeur des affaires arabes. Au colonel Pélissier avait succédé le commandant de Crény ; le commandant de Martimprey, successeur de Daumas, dirigeait d'Oran les affaires arabes de la province, avec le concours du commandant de Barral à Tlemcen, du capitaine d'artillerie Charras à Mascara et du commandant Bosquet à Mostaganem.

C'était cette dernière subdivision qui avait le plus à faire, à cause de l'insurrection du Dahra et du bas Chélif. Dans ces temps difficiles, deux hommes se distinguèrent, le général Gentil, qui commença par secourir, dans le Dahra, les Coulouglis de Mazouna menacés par Abd-el-Kader, et le khalifa Sidi-el-Aribi, dont l'inébranlable fidélité n'eut jamais un moment de crainte pas plus que de défaillance. Dans les premiers jours du mois de mars, un pont fut établi sur le bas Chélif, en dépit de l'opposition acharnée des Beni-Zerouel, qui en comprenaient trop bien l'importance. La communication étant désormais assurée entre les deux rives, le général Gentil se porta, le 15, contre la tribu récalcitrante, dont une partie demanda l'aman, tandis que l'autre se réfugiait dans des cavernes

où il eût été trop difficile et surtout trop long de la bloquer. La nécessité de surveiller Abd-el-Kader, qui se tenait en quelque sorte à cheval sur le Chélif, tantôt dans le Dahra, tantôt dans l'Ouarensenis, ne permettait pas au général Gentil de s'éloigner trop du fleuve.

Le 19 mars, il se trouvait chez les Ouled-Khelouf, près du marabout de Sidi-Lekhal. L'enceinte de ce marabout, plus développée qu'à l'ordinaire, formait une sorte de caravansérail ou de fondouk dont le mur était garni à l'intérieur, sur ses quatre faces, d'une série de petites chambres contiguës, couvertes en terrasse et toutes ouvertes sur une vaste cour au centre de laquelle s'élevait la koubba du saint musulman. Une population nombreuse s'était enfermée dans cette enceinte, qu'elle avait crénelée de meurtrières. Une cinquantaine d'hommes armés, se disant Cheurfa, c'est-à-dire descendans ou tout au moins alliés du prophète, étaient sortis au-devant du général, et, tout en lui présentant un cheval de soumission, l'avaient prié, pour ne pas dire sommé, de passer outre. Le général, de son côté, voulait savoir ce qui se cachait derrière cette muraille; il répondit qu'il était décidé à y voir, mais qu'il promettait à tous ceux qui occupaient le marabout la vie sauve. Les députés se retirèrent avec des menaces, et quand l'avant-garde fut à portée, des coups de feu l'accueillirent.

La muraille n'était pas haute : deux compagnies du 32e l'escaladèrent, le colonel en tête; mais quand elles furent sur les terrasses, une vive fusillade, partie des chambres intérieures, les empêcha quelque temps d'en descendre. Enfin, encouragés par l'exemple du capitaine Hardouin et du sergent Devin, qui sautèrent les premiers dans la cour, les hommes s'y jetèrent après eux; un combat acharné, corps à corps, s'engagea dans chacune de ces niches étroites et sombres, et s'acheva, au bout d'une heure, dans la koubba. On ne connut jamais exactement les pertes des défenseurs; mais il sortit de l'enceinte sanglante plus de 700 prisonniers, Ouled-Khelouf, Ouled-Sidi-Lekhal et Beni-Zerouel. Cette exécution répandit dans tout l'ouest du Dahra une terreur salutaire et y rétablit la tranquillité pour un temps.

Dans la correspondance échangée, au mois de décembre précédent, entre le général Bugeaud et La Moricière, une question du plus haut intérêt avait été introduite et traitée par celui-ci avec une sagacité pénétrante. « L'occupation de Mascara, et plus tard celle de Tlemcen, par des divisions actives, disait-il, ont en quelques mois plus avancé nos affaires qu'on n'avait pu le faire en dix ans d'expéditions et de combats meurtriers. Si maintenant nous examinons sur la carte l'est de la province entre Chélif et Mina, cette étude nous expliquera de suite la différence des résultats obtenus. Là

nos colonnes ne peuvent plus se donner la main en trois jours. Il y a 56 lieues de Mostaganem à Miliana, et 72 de Mascara à Médéa; de là l'inefficacité de nos efforts. Le problème peut donc être posé en ces termes : trouver, entre les quatre places de Mostaganem, Mascara, Miliana et Médéa, un point tel que l'action des troupes qui partiront de chacune d'elles puisse se combiner, en trois jours de marche, avec celle des colonnes parties des autres; occuper ce point de bonne heure, pour en faire le centre des opérations de la campagne prochaine. »

La Moricière opinait pour la position de Tiaret, non loin des ruines de Takdemt, à la limite méridionale du Tell; mais cette position trop excentrique n'était pas le nœud qui pouvait le plus sûrement rattacher les quatre villes indiquées dans le problème. Sans donner tout à fait l'exclusion à Tiaret, le général Bugeaud lui préféra d'abord un point situé dans la vallée du Chélif, à distance presque égale de Médéa et de Mostaganem. Ce point portait en arabe le nom d'El-Esnam, qui veut dire les idoles, parce qu'on y avait trouvé des débris de statues antiques. Parmi les avantages qu'il pouvait offrir, il y en avait un d'un intérêt considérable, c'est qu'il se trouvait à très peu près sous le méridien de Tenès, de sorte qu'en ouvrant une route de Tenès à El-Esnam, on avait une communication au centre même du Dahra, entre le Chélif et la mer.

En applaudissant au choix du gouverneur, La Moricière eut l'adresse de remettre sur le tapis Tiaret, non plus comme un grand centre militaire à créer, mais comme un humble poste-magasin destiné au ravitaillement des colonnes qui auraient à visiter nécessairement les Hauts-Plateaux. Dans cette mesure on ne peut plus modeste, le projet fut agréé par le gouverneur, qui, en ce temps-là d'ailleurs, était très bien disposé pour ses deux principaux collaborateurs, Changarnier et La Moricière. Afin de tenir entre eux la balance égale, en même temps qu'il concédait à La Moricière l'établissement de Tiaret, il autorisait Changarnier à fonder le pareil dans le sud du Titteri, à Teniet-el-Had. Enfin, pour que la balance fût plus égale encore, ils étaient l'un et l'autre ses candidats au grade de lieutenant-général, et il eut la joie de voir ses propositions accueillies par le ministre de la guerre. Déjà maréchaux de camp du même jour, La Moricière et Changarnier furent promus ensemble le 9 avril.

A ce propos, dans ses *Souvenirs d'un vieux zouave*, le capitaine Blanc raconte un incident qui n'est pas pour démentir ce qu'on connaît du second des deux nouveaux lieutenans-généraux. « Comme j'ai parlé ailleurs, dit-il, de l'animosité qui existait entre les généraux de Bourjolly et Changarnier, — et qui datait du combat de l'Oued-el-Alleg, livré le 31 décembre 1839, — je dois rappeler une

scène qui eut lieu à Miliana, lorsque la nouvelle de la promotion de ce dernier y parvint. Je la tiens d'un ancien officier d'ordonnance de M. de Bourjolly, qui en fut témoin et qui n'en a pas oublié les détails. M. Changarnier était dans Miliana, et M. de Bourjolly, commandant une colonne dans la vallée du Chélif, campait au marabout de Sidi-Abd-el-Kader. Quand il eut reçu les dépêches qui annonçaient la promotion de son collègue, M. de Bourjolly crut ne devoir céder à personne le soin de les lui apporter, et, montant aussitôt à cheval, il se rendit à Miliana, suivi de son officier d'ordonnance. Il trouva M. Changarnier sur la place, et, mettant aussitôt pied à terre: « Mon général, lui dit-il, je m'estime très heureux de pouvoir être le premier à vous annoncer que vous êtes nommé lieutenant-général. » A cette nouvelle, M. Changarnier pâlit d'émotion, et, sans adresser un mot de remercîment au messager qui la lui apportait: « Enfin, s'écria-t-il, je puis donc arriver à quelque chose! » M. de Bourjolly tourna alors sur ses talons, remonta à cheval et repartit pour son bivouac, maudissant la malencontreuse idée qui l'avait poussé à une démarche de laquelle il avait attendu peut-être un rapprochement avec son ancien ennemi, et qui ne lui rapportait qu'une humiliation de plus. »

Le général de Bourjolly commandait alors la cavalerie de la colonne que le gouverneur allait conduire sur le territoire d'El-Esnam. Cette colonne se composait de six bataillons, de 250 chasseurs d'Afrique et spahis, de deux sections d'artillerie de montagne, de deux forts détachemens de sapeurs du génie et d'ouvriers d'administration, d'une compagnie de discipline et d'une section d'ambulance; le convoi comprenait 120 voitures et 350 mulets. Le 23 avril, la colonne partit de Miliana; ce même jour, Changarnier prenait le chemin de Teniet-el-Had, et La Moricière arrivait à Tiaret.

Le 27, le gouverneur fut rejoint à El-Esnam par le général Gentil, qui lui amenait de Mostaganem un autre convoi de 70 voitures et de 1,800 mulets arabes. Aussitôt la reconnaissance du terrain faite, on se mit à l'œuvre; le 28, le général Bugeaud prit droit au nord la direction de Tenès avec cinq bataillons, une compagnie de sapeurs, la compagnie de discipline, la cavalerie française et 300 chevaux des goums amenés du bas Chélif par Sidi-el-Aribi. Le 29, il arriva devant Tenès, à onze lieues d'El-Esnam, après avoir fait tirer quelques coups de fusil sur les Kabyles. La route, ébauchée à coups de pioche dans un terrain difficile, fut élargie et consolidée sans relâche les jours suivans. Des matériaux de construction, amenés par mer, purent être dirigés sur El-Esnam du 8 au 10 mai.

Le 11, une grande émigration des Sbéa se trouva prise entre le gouverneur d'une part et le colonel Pélissier de l'autre; elle allait s'échapper en alléguant une soumission déjà faite, et le colonel, trop

confiant, s'était laissé duper par le stratagème, quand, averti de son erreur et piqué des sarcasmes que ne lui ménageait pas l'humeur caustique de son chef, il revint sur ses pas, atteignit les émigrans et leur fit payer cher le mensonge dont ils l'avaient leurré. La capture fut considérable : 1,900 prisonniers, 400 jumens et poulains, 800 ânes, 1,200 têtes de bétail. Dès le lendemain, les demandes d'aman affluèrent de toutes parts. Barkani, qui s'était jusqu'alors maintenu dans le Dahra, s'empressa de repasser le Chélif et de se jeter dans l'Ouarensenis.

Tandis que sapeurs du génie, ouvriers d'administration, terrassiers, maçons, charpentiers, forgerons, serruriers, recrutés dans les bataillons d'infanterie, faisaient sortir de terre les premières constructions de Tenès et d'El-Esnam, tandis qu'entre ces deux points les disciplinaires continuaient d'améliorer la route, des travaux analogues, mais sur une moindre échelle, fondaient les établissemens de Tiaret et de Teniet-el-Had. Le dernier n'occupait pas assez le général Changarnier pour l'empêcher de manœuvrer dans l'Ouarensenis. Les troupes à ses ordres y pénétrèrent en même temps par l'Oued-Fodda, par l'Oued-Rouina et par le territoire des Beni-Zoug-Zoug. Le 12 mai, elles se réunirent, refoulèrent, sans leur donner un jour de répit, les Kabyles et les réguliers de Ben-Allal, et le 18, au point du jour, atteignirent la base escarpée du grand pic.

Sur une longueur de plus d'une lieue se dressait un mur de roc dont la crête bizarrement déchiquetée avait reçu du troupier français le nom pittoresque de cathédrale de l'Algérie. C'était sur ces hauteurs dénudées, sans une goutte d'eau, qu'une grande partie des populations refoulées avait cherché un asile. Il était difficile de les y atteindre ; on n'y aurait pu parvenir que par des sentiers en corniche, étroits, glissans, à pente rapide, et on y aurait fait de grandes pertes. A l'attaque de vive force Changarnier préféra le blocus ; l'investissement ne coûta que 5 tués et 18 blessés ; malheureusement le colonel d'Illens, l'ancien commandant de la première et infortunée garnison de Miliana, fut au nombre des morts.

La patience des troupes ne devait pas être mise à trop longue épreuve ; après vingt-quatre heures de blocus, les pourparlers commencèrent ; Changarnier exigeait la reddition à merci. Le 20 mai, à midi, on vit d'abord descendre pêle-mêle, beuglant, bêlant, mourant de soif, se précipitant au ruisseau qui coulait au pied de la montagne, bœufs, moutons, chèvres, une avalanche de bétail ; une heure plus tard apparurent en longues files des femmes, des enfans, des vieillards, enfin les guerriers ; c'était un peuple de 2,000 âmes. Changarnier se contenta de garder les troupeaux et de retenir quelques otages ; tout le reste fut mis en liberté. Ainsi l'est et le centre de l'Ouarensenis avaient été ramenés à la soumission.

Sur la lisière occidentale, une course du général Gentil chez les Flitta venait d'ajouter une page glorieuse aux annales du 2e régiment de chasseurs d'Afrique. Le 16 mai, 50 chasseurs, commandés par le capitaine Daumas, frère du directeur des affaires arabes, s'étaient lancés sur les traces d'une fraction de la tribu fugitive; la poursuite les avait menés loin, très loin de la colonne, quand ils tombèrent tout à coup dans une masse de cavalerie qu'on pouvait évaluer à 1,500 chevaux. Il y avait là une koubba, du nom de Sidi-Rached. Le capitaine eut le temps de s'y poster; il disposa tout à l'entour, comme un carré d'infanterie, mais sur un seul rang, ses hommes pied à terre, les chevaux leur servant de parapet, et la fusillade s'engagea.

Cependant le général Gentil s'inquiétait de ne voir pas revenir son détachement. Il ne lui restait qu'une réserve de 60 chasseurs, sous les ordres du capitaine adjudant-major Favas, et quelques spahis; il fit partir les chasseurs et les suivit avec son infanterie au pas de course. Aux approches de Sidi-Rached, guidé par le bruit du combat, et sans se laisser étonner par l'énorme supériorité numérique de l'ennemi, le capitaine Favas fit prendre à sa troupe le galop de charge, renversa du choc la ligne épaisse des assaillans, et vint, après avoir fait sa trouée, se placer à côté de son camarade. D'abord étonnés, les Arabes se consultèrent; mais après s'être rendu compte du petit nombre des nouveau-venus, ils reprirent avec vivacité la fusillade. Depuis le commencement du combat, deux longues heures se passèrent jusqu'à l'arrivée d'un bataillon du 32e accouru à la rescousse. Des 110 chasseurs rangés autour du marabout, 22 avaient été tués, 30 blessés; des 7 officiers qui les commandaient, un seul était sans blessure.

A 30 lieues de là, au sud-ouest de Mascara, le général Bedeau avait affaire aux Djafra soulevés par Abd-el-Kader. Après avoir quitté le Dahra, puis l'Ouarensenis, l'émir était apparu au milieu de cette tribu demi-nomade, l'avait conduite jusque sous Mascara et s'était servi d'elle pour entraîner encore une fois hors de la plaine d'Eghris les Hachem, qu'il envoya aussitôt se réunir à la smala. Ce grand succès obtenu, il renvoya les Djafra chez eux, et de sa personne se mit en observation sur la lisière du Tell. La Moricière, qui était à Tiaret, ne pouvait pas s'en éloigner; il envoya au général Moustafa-ben-Ismaïl l'ordre de venir d'Oran avec tout son maghzen renforcer le colonel Géry à Mascara, et prescrivit au général Bedeau de sortir de Tlemcen pour châtier les Djafra. Si-Zeitouni, que l'émir venait de leur donner pour khalifa, lâcha pied dès la première rencontre et fut pris dans la seconde. Avant la fin de mai, tout était fini : les Djafra demandaient grâce, et Bedeau pouvait retourner à Tlemcen.

Le général Bugeaud ne recevait de toutes parts que d'heureuses

nouvelles. A peine débarqué, le 23 mai, d'Alger, où le soin des affaires générales l'avait rappelé pour quelques jours, il était parti, dans la soirée, de Tenès pour El-Esnam, quand, vers le milieu de la nuit, au bivouac, l'interprète principal de l'armée, M. Léon Roches, qu'il avait en grande affection, entra tout à coup dans sa tente. Un courrier arabe venait d'arriver : la smala était prise! *Ould-el-Rey*, le fils du roi, avait pris la smala !

III.

On savait que la smala devait errer quelque part sur les Hauts-Plateaux, probablement autour de Goudjila ; c'est pourquoi le général Bugeaud avait donné à La Moricière l'ordre de battre la région voisine depuis Tiaret, en même temps qu'il prescrivait au duc d'Aumale de s'y porter de Médéa par Boghar. Ces mouvemens étaient même révélés, par le *Moniteur algérien*, au public.

« Le 10 mai, y était-il dit, S. A. R. le duc d'Aumale, après avoir fait un dépôt de vivres dans les ruines de Boghar, s'est avancé dans le sud de l'Ouarensenis à la recherche des tentes et des familles d'Abd-el-Kader et de ses khalifas. Cette réunion, évaluée à 10,000 personnes, compose ce qu'on appelle la smala ; cette agrégation est entièrement ambulante. Les Arabes nos alliés disent généralement que, si l'on prenait la smala, on porterait un coup terrible à la puissance d'Abd-el-Kader. S. A. R. le duc d'Aumale a été chargé de s'en emparer ; mais l'entreprise est difficile. Il faudra des marches forcées sur des territoires où les eaux sont rares et où l'on trouve plus rarement encore des cultures pour les animaux. S. A. R. a été pourvue, autant qu'il était possible, des moyens nécessaires ; mais, quelles que soient son activité et son intelligence, il faut encore que la fortune lui vienne en aide pour atteindre la smala, tant elle est mobile et bien avertie par le zèle et le dévoûment du pays. Le général de La Moricière seconde par le Sersou les opérations de S. A. R. »

Si cette publication avait pour objet de mettre à couvert, en cas d'insuccès, la responsabilité du duc d'Aumale, l'intention était excellente assurément ; grâce à l'habileté du prince, et surtout à sa décision, la précaution demeura heureusement inutile.

Après avoir laissé à Boghar un grand dépôt de vivres et des moyens de transport suffisans pour les lui amener au besoin, le duc d'Aumale en était parti, le 10 mai, avec 1,300 hommes du 33e, du 64e et des zouaves, 550 cavaliers, chasseurs d'Afrique, spahis et gendarmes, une section d'artillerie de montagne, un goum de 200 ou 300 chevaux conduits par l'agha des Ayad, Ameur-ben-Ferhat, un convoi de 800 chameaux et mulets chargés de biscuit, d'orge

et d'eau. Dirigée sur Goudjila par de bons guides, la colonne y arriva le 14; là les gens qu'on interrogea dirent que la smala devait être à 15 lieues environ dans le sud-ouest, aux environs d'Ousserk, sur une ligne d'eau, c'est-à-dire de puits, qui mène au Djebel-Amour, où elle allait vraisemblablement chercher les grains qu'elle ne pouvait plus se procurer dans le Tell.

Pendant la nuit du 14 au 15 et toute la matinée du lendemain, on marcha dans cette direction; mais, vers midi, on sut par un petit nègre, tombé d'aventure entre les mains de l'agha, que l'immense caravane avait plié ses tentes et s'était portée d'Ousserk vers Taguine. C'était Abd-el-Kader qui avait ordonné ce mouvement de l'ouest à l'est, parce que d'Ousserk, où il se tenait en observation avec un certain nombre de cavaliers, il avait aperçu les coureurs de La Moricière, tandis que, du côté de Taguine, il était persuadé qu'il n'y avait aucun risque à courir. On peut difficilement comprendre que l'émir, si exactement informé d'ordinaire, l'ait été si mal au sujet du prince, dont il croyait la colonne en retraite sur Boghar.

La smala avait mis quatre jours à se rendre d'Ousserk à Taguine, où elle était arrivée le 15. On estimait à plus de 300 le nombre des douars et à plus de 40,000 âmes la population qu'elle comprenait dans son immense et mobile enceinte. Tous n'y étaient pas volontairement; car, indépendamment des prisonniers considérables comme Mohammed-bel-Hadj, le chef des Beni-Ouragh, il y avait une foule d'otages de moindre importance et beaucoup de douars entraînés malgré eux. Quant à s'enfuir, il n'y fallait pas penser; de temps en temps, l'émir faisait proclamer à travers le campement, par ses crieurs, cette brève et terrifiante sentence : « De quiconque cherchera à fuir ma smala, à vous les biens, à moi la tête! » Des milliers d'hommes armés, Hachem et autres, avaient donc l'œil ouvert sur les suspects, sans compter les 500 réguliers qui servaient toujours de garde à la famille de l'émir.

Dans la soirée du 15, quand la smala était arrivée à Taguine, une sorte de murmure sourd et de frémissement avait traversé les tentes; des courriers de Ben-Allal venaient de répandre le bruit qu'une colonne française arrivant de l'est avait été vue dans la région du Sersou; mais El-Djelali, un des conseillers intimes d'Abd-el-Kader, s'était hâté de faire tomber la rumeur et d'affirmer que les Français étaient au contraire à l'ouest, du côté de Tiaret, bien surveillés par l'émir en personne. Sur cette assurance, le calme se rétablit dans la smala.

Or, ce même jour, dans l'après-midi, la colonne de Boghar avait passé de la direction d'Ousserk à celle de Taguine, « soit, a dit le duc d'Aumale dans son rapport, pour y atteindre la smala, si elle y

était encore, soit pour lui fermer la route de l'est et la rejeter forcément sur le Djebel-Amour, où, prise entre les deux colonnes de Mascara et de Médéa, il lui était difficile d'échapper; car, dans ces vastes plaines, où l'eau est si rare, les routes sont toutes tracées par les sources si précieuses que l'on y rencontre. Ce plan était simple; mais il fallait pour l'exécuter une grande confiance dans le dévoûment des soldats et des officiers. Il fallait franchir d'une seule traite un espace de plus de 20 lieues, où l'on ne devait pas rencontrer une goutte d'eau; mais je comptais sur l'énergie des troupes; l'expérience a montré que je ne m'étais pas trompé.

« Je subdivisai la colonne en deux : l'une essentiellement mobile, composée de la cavalerie, de l'artillerie et des zouaves, auxquels j'avais attaché 150 mulets pour porter les sacs et les hommes fatigués; l'autre, formée de deux bataillons d'infanterie et de 50 chevaux, devait escorter le convoi sous les ordres du lieutenant-colonel Chadeysson. Après une halte de trois heures, les deux colonnes partirent ensemble, conduites chacune par des guides sûrs. Le rendez-vous était à Ras-el-Aïn-Taguine. Le 16, à la pointe du jour, nous avions déjà rencontré quelques traînards de la smala. Sur des renseignemens inexacts qu'ils donnèrent, je fis avec la cavalerie une reconnaissance de 4 lieues droit au sud qui n'aboutit à rien. Craignant de fatiguer inutilement les chevaux, je persistai dans mon premier projet et je repris la direction de Taguine, où toute la colonne devait se réunir. »

Cette reconnaissance faite au trot avait laissé les zouaves fort en arrière. On chevauchait sous un soleil ardent, sur un terrain sec, balayé par un vent violent et chaud soufflant du désert, à travers une succession monotone de rideaux formés par les longues ondulations du sol.

Voici quel était l'ordre de marche : le capitaine Durrieu, chargé du service de la topographie et des guides; à côté de lui, Ameur-ben-Ferhat, l'agha des Ayad, suivi de son goum débandé ; puis, formant à gauche le premier échelon, sous les ordres du commandant d'Allonville, quatre escadrons de spahis en colonne de pelotons, environ 230 chevaux; auprès d'eux, leur colonel Jusuf, avec deux de ses officiers, le lieutenant Fleury et le sous-lieutenant du Barail; à deux cents pas en arrière et à droite, le deuxième échelon, formé de deux escadrons du 4e chasseurs d'Afrique, d'une division du 1er régiment et de 30 gendarmes, le tout faisant 260 chevaux, sous le commandement du lieutenant-colonel Morris. Le duc d'Aumale marchait entre les deux échelons, avec son état-major, le commandant Jamin, son aide-de-camp, le capitaine de Beaufort et le capitaine de Marguenat, ses officiers d'ordonnance, un spahi porte-fanion et un interprète. Quel que fût son empire sur lui-même,

l'anxiété, la préoccupation, se laissaient deviner sous le calme sérieux de son attitude.

Vers neuf heures, le lieutenant-colonel Morris vint au prince et lui dit : « On voit bien que vous êtes officier d'infanterie, mon général ; vous n'avez aucune pitié pour la cavalerie ; vous ne voyez seulement pas que nos chevaux ont besoin de souffler et d'autre chose encore. — Je suis plus soigneux que vous ne pensez, répondit le prince ; nous ne savons pas ce qui se passera dans la journée ; faites mettre pied à terre et donner deux *jointées* d'orge. »

La halte faite et les hommes achevant de brider, le duc d'Aumale, qui venait de se remettre en selle, vit à quelque distance le capitaine Durrieu et l'agha s'arrêter court derrière la crête d'un rideau un peu plus élevé que les autres, Jusuf les rejoindre en hâte et regarder par-dessus la crête, puis tous les trois revenir au galop vers lui. Jusuf était très ému : « Toute la smala est là, à quelques pas devant nous, campée à la source de Taguine, dit-il précipitamment ; c'est un monde ! Nous ne sommes pas en mesure de l'attaquer ; il faut tâcher de rejoindre l'infanterie. » L'agha s'était jeté à bas de cheval, et, tenant embrassé le genou du prince : « Par la tête de ton père, ne fais pas de folie ! » disait-il. Jusuf et l'agha étaient des hommes très braves. Jusuf insistait, quand survint Morris : « Je ne suis pas de ton avis, s'écria le nouveau-venu ; il n'y a pas à reculer. — On ne recule pas dans ma race. » Ce mot du duc d'Aumale jaillit comme un éclair.

Une sorte de conseil allait s'improviser, comme on disait au vieux temps, « le cul sur la selle ; » déjà le commandant Jamin, responsable vis-à-vis du roi de la personne du prince, proposait, non de reculer, mais d'attendre au moins l'infanterie, tout au moins les zouaves. Attendre ! quand les zouaves ne peuvent pas arriver avant deux heures ! quand, avant une demi-heure, la smala, couverte par les guerriers, aura fait retraite ! Le duc d'Aumale a sa résolution prise. Tout le monde voulant dire son mot, il impose silence à tous, rompt le cercle, renvoie chacun à son poste, Jusuf à gauche devant les spahis, Morris à droite devant les chasseurs, et lui-même, à côté de Morris, en avant des chasseurs déployés, il commande la charge.

La smala s'attendait si peu à l'attaque que les spahis, arrivant au galop, furent d'abord pris pour ceux de l'émir. Déjà les femmes commençaient en leur honneur les *you-you* de joie ; mais, quand on les eut vus de plus près et de l'autre côté les chasseurs : « C'est alors, a dit un des réguliers de la smala, que la stupeur s'empara de tout le monde. La peur paralysa notre intelligence et immobilisa les mouvemens, même des plus braves. La frayeur appela le désordre, le désordre fit naître la déroute. Nous étions d'ailleurs étourdis par les cris des femmes, des enfans, des mourans, des

blessés; mais quand, après notre reddition, nous pûmes reconnaître le petit nombre des vainqueurs, le rouge de la honte couvrit nos visages. »

L'affaire ne dura pas beaucoup plus d'une heure. Comment la peindre? Comment raconter les cinq cents combats des 500 cavaliers? Car chacun eut le sien. « Nous n'étions que 500 hommes, a dit le duc d'Aumale, et il y avait 5,000 fusils dans la smala; on ne tua que des combattans, et il resta 300 cadavres sur le terrain. Nous avons eu 9 hommes tués et 12 blessés. »

A travers l'immense ville de tentes qu'il était impossible de cerner tout entière, il avait fallu faire une coupure. Tout ce qui était par-delà s'enfuit dans un désordre indescriptible. Le plus important des captifs d'Abd-el-Kader, Mohammed-bel-Hadj, délivré par ce coup de fortune, était parmi les fugitifs; après avoir couru les plus grands hasards, il réussit à regagner son douar chez les Beni-Ouragh. Au nombre des 3,000 prisonniers ramassés par le vainqueur, on en compta près de 300 qui étaient considérables; il y avait notamment la famille tout entière de Ben-Allal, celles de Miloud-ben-Arach et d'El-Karoubi, secrétaire de l'émir. La mère et la femme d'Abd-el-Kader avaient pu s'échapper, grâce au dévoûment de quelques serviteurs fidèles.

Pour garder toute cette multitude, sans parler des troupeaux innombrables, il était temps que l'infanterie arrivât à l'aide. Elle arriva, les zouaves d'abord, puis l'autre colonne, hors d'haleine, mais sans avoir laissé en arrière ni un homme ni un mulet. Elle avait fait 30 lieues en trente-six heures. Le lendemain 17, on brûla les tentes et tout le butin qu'on ne pouvait emporter. Ce jour-là, les députations des tribus les plus proches accoururent et sollicitèrent l'aman. Djelloul-ben-Ferhat, le chef des Ayad dissidens, le frère du fidèle Ameur, envoya son hommage au prince; il était la veille dans la suite de l'émir.

Le 18, la colonne, retardée par l'allure lente des prisonniers et du bétail, reprit la direction de Médéa. Ce fut au bivouac des Chamounia, le 20 mai, deux jours avant d'arriver à Boghar, que le duc d'Aumale trouva le temps de dicter son rapport. Aussitôt dépêché, le courrier atteignit en trois jours le gouverneur au bivouac de l'Oued-bou-Bara, à moitié route de Tenès et d'El-Esnam.

Le général Bugeaud répondit sur-le-champ au prince : « Je reçois votre rapport du 20 mai. L'allégresse était déjà grande, car nous avions reçu dans la journée une très bonne nouvelle de M. le général Changarnier (sur l'affaire du grand pic de l'Ouarensenis); mais bientôt votre rapport, répandu dans le camp, y a produit des transports que je n'essaierai pas de vous décrire. On n'était pas seule-

ment enivré de vos succès pour l'influence qu'ils doivent avoir sur la destinée du grand œuvre que nous poursuivons, mais encore parce qu'ils étaient obtenus par le fils du roi, que l'armée chérissait déjà et qu'elle honore aujourd'hui.

« Il y a trois jours que j'écrivais, dans un article qui doit être inséré au *Moniteur algérien*, que, dans la poursuite de la smala, quelles que fussent les dispositions prises, quelle que fût l'intelligence du prince chargé de cette mission, il fallait encore une faveur de la fortune pour saisir cette agrégation si bien avertie, si mobile, si bien défendue. Eh bien! la fortune n'y a été presque pour rien. Vous devez la victoire à votre résolution, à la détermination de vos sous-ordres, à l'impétuosité de l'attaque. Oui, vous avez bien fait de ne pas attendre l'infanterie; il fallait brusquer l'affaire comme vous l'avez fait. Cette occasion presque inespérée, il fallait la saisir aux cheveux. Votre audace devait frapper de terreur cette multitude désordonnée. Si vous aviez hésité, les guerriers se seraient réunis pour protéger les familles; un certain ensemble eût été mis dans leur défense, et le succès, à supposer que vous l'eussiez obtenu, vous eût coûté fort cher.

« La décision, l'impétuosité, l'à-propos, voilà ce qui constitue le vrai guerrier. Il est des cas où il faut être prudent et mesuré, où il faut manœuvrer avec ordre et ensemble : c'est quand on trouve un ennemi bien préparé, fort et bien échelonné. Il en est d'autres où il faut l'élan et la rapidité d'exécution, sans s'occuper beaucoup de l'ordre. L'affaire de Taguine était dans cette dernière classe : vous l'avez compris à l'instant, et c'est là surtout ce qui fait le grand mérite de cette action. »

L'année suivante, le lieutenant-colonel de Saint-Arnaud écrivait de Taguine, le 15 mai 1844, à l'un de ses frères : « Je t'écris sur le lieu même où le duc d'Aumale a pris la smala d'Abd-el-Kader, il y aura demain un an. J'examine le terrain, je me fais expliquer la position de la smala et celle du prince, et je persiste à dire que c'est un coup d'une hardiesse admirable. Avec la prise de Constantine, c'est le fait saillant de la guerre d'Afrique. Il fallait un prince jeune et ne doutant de rien, s'appuyant sur deux hommes comme Morris et Jusuf, pour avoir le courage de l'accomplir. A mon sens, la meilleure raison pour attaquer, c'est que, la retraite étant impossible, il fallait vaincre ou périr. Vingt-quatre heures plus tôt ou plus tard, il ne revenait pas un Français de la colonne. »

IV.

Nouée et dénouée en une heure, avec l'éclat d'un coup de théâtre, l'action dramatique si vivement menée par le duc d'Aumale allait

avoir, à 30 lieues de Taguine, un tragique épilogue. La masse fuyante de la smala, cherchant un refuge dans le Tell, était venue, comme une harde aux abois, se faire prendre aux filets de La Moricière. Ces malheureux, Hachem pour la plupart, avaient été dépouillés par le maghzen de Moustafa-ben-Ismaïl si complètement que le général, avant de les faire conduire dans la plaine d'Eghris, fut obligé de les nourrir et de les vêtir.

Gorgés de butin, les *mghazni*, Douair, Smela, Gharaba, ne pensaient plus qu'à regagner leurs douars autour d'Oran et de Mostaganem, et d'y rapporter leur part du pillage. Moustafa lui-même, leur général, était aussi pressé qu'eux de partir. Depuis peu de temps, il avait enrichi son harem d'une jeune et séduisante Algérienne. Passionné comme le Vert-Galant, le vieux reître avait hâte de retrouver la belle. Au lieu de suivre, d'après les sages avis de La Moricière, le chemin qui, de Tiaret, mène à Oran par Mascara, il voulut prendre au plus court par un sentier perdu dans les bois. C'était le 23 mai. Les cavaliers, pied à terre, tiraient par la bride leurs chevaux pliant sous le faix. Les Cheurfa, dont ils traversaient le territoire, et qui s'aperçurent de leur désordre, eurent aussitôt la tentation d'en profiter ; au passage d'un défilé, ils attaquèrent. Surpris, surtout préoccupés de sauver leurs bagages, les *mghazni* n'essayèrent même pas de se défendre : ils ne songèrent plus qu'à fuir. « La peur, selon l'image arabe, pénétra dans ces cœurs de lion par la porte de l'avarice. »

Quelques-uns cependant, retenus par la crainte du chef, étaient demeurés en arrière, avec Moustafa. Droit sur les étriers, le vieux guerrier faisait le coup de fusil ; une balle l'atteignit en pleine poitrine ; il s'affaissa sur sa selle, s'y maintint pendant quelques secondes et glissa doucement à terre. Il vivait encore ; il vécut assez pour se voir abandonné lâchement par des hommes que ne terrifiait plus son regard éteint. Un misérable Cheurfa lui coupa la tête et la main mutilée au combat de la Sikak ; puis il se mit à la recherche d'Abd-el-Kader, pour déposer à ses pieds la sanglante offrande. L'émir contempla longuement cette tête pâle et lui fit donner les honneurs de la sépulture. Racheté par les soins de Kaddour-ben-Morfi, le corps fut enterré, le 29 mai, dans le cimetière musulman d'Oran, en présence du général Thiéry et de toute la garnison rangée sous les armes.

Les *mghazni* n'avaient même pas eu le bénéfice de leur défaillance ; pour sauver leur tête, il leur avait fallu faire le sacrifice de leurs bagages. Les premiers arrivés sous Oran avaient parcouru 56 lieues en vingt heures. Accueillis avec horreur et presque repoussés de leurs douars, ils durent expier leur lâcheté par une pénitence de quarante jours. Le neveu de Moustafa, El-Mzari,

n'avait pas eu part à cette déplorable aventure. Désigné pour succéder à son oncle dans l'exercice de son commandement, mais non dans les conditions exceptionnelles qui lui avaient été faites, El-Mzari fut installé solennellement par le général Thiéry; puis lecture fut donnée au maghzen consterné d'une lettre humiliante de La Moricière : tant que les Douair et les Sméla n'auraient pas recouvré l'honneur, ils n'auraient plus d'autre étendard qu'un lambeau de toile teint en rouge, comme s'il eût été trempé dans le sang de leur agha.

La Moricière comptait bien, d'ailleurs, ne leur faire pas longtemps attendre l'occasion de se réhabiliter. Toujours plus grand que la fortune, l'émir Abd-el-Kader, trois semaines après le désastre de la smala, s'était jeté, le 8 juin, sur les Harar, avait pillé leurs tentes et s'était retiré vers Sebaïn-Aïoun, les soixante-dix fontaines, avec un énorme butin. Accouru à l'appel des Harar éperdus, La Moricière commença par les mettre en sûreté, dans la plaine d'Eghris, sur les terres fertiles qu'avaient abandonnées les Hachem-Cheraga; puis, de retour à Tiaret, il surprit, le 19 juin, dans la haute vallée de l'Oued-Riou, une nombreuse émigration de Flitta, de Beni-Meslem, de Keraïch, qui cherchaient, avec leurs immenses troupeaux, à rejoindre l'émir. Les meilleurs cavaliers de ces tribus, soutenus par un escadron de khiélas et par un petit bataillon de réguliers, couvraient la marche.

Appelés d'Oran à Tiaret par La Moricière, qui leur avait fait un rude accueil, les *mghazni* marchaient en tête de la colonne française. Impatiens de laver leur honte, ils se jetèrent résolument sur le goum des Beni-Meslem, qui, de son côté, venait à la charge. Du choc, une vingtaine de cavaliers, de part et d'autre, roulèrent dans la poussière. Bientôt les spahis et les chasseurs d'Afrique entrèrent dans la mêlée; les défenseurs de l'émigration furent défaits; mais leur résistance avait donné aux protégés le temps de pousser leurs troupeaux dans les ravins, de sorte que la capture des vainqueurs fut médiocre. La colonne émigrante s'était divisée : une partie s'enfuit vers l'est; l'autre rebroussa chemin vers le nord; mais, tombant de mal en pis, elle n'échappait à La Moricière que pour devenir la proie du général Bugeaud.

Du bivouac sur la route de Tenès, où nous l'avons laissé le 23 mai, le gouverneur était allé d'abord visiter les constructions d'El-Esnam, ou plutôt d'Orléansville, car El-Esnam avait perdu son nom arabe; puis, après avoir provoqué, sur les deux rives du Chélif, la soumission des tribus les plus rapprochées du nouveau poste, il avait abordé, de concert avec le général de Bourjolly, successeur du général Gentil à Mostaganem, le massif de l'Ouarensenis, dont il avait résolu d'achever la pacification. Il n'y rencontra pour ainsi dire pas de résistance, même chez les Beni-Ouragh. Le

19 juin, les cheikhs de cette puissante tribu, entraînés par la grande influence et par l'exemple de Mohammed-bel-Hadj et de Si-Ahmed ben-Marabot, le premier des marabouts de Bess-Ness, se présentèrent au camp du gouverneur et lui firent hommage. Pour couronner son succès, ce fut le lendemain que la fortune lui livra la malheureuse colonne des Flitta, Beni-Meslem et Keraïch émigrans, qui venaient à grand'peine d'échapper à La Moricière.

Tout l'Ouarensenis paraissait soumis: où donc Abd-el-Kader trouverait-il à se recruter? Il se recrutait cependant, et les cadres de ses bataillons reformés commençaient à se remplir. Le 19 juin, c'était un bruit à Mascara qu'il avait paru chez les Assasna, dans la Yakoubia. Aussitôt le colonel Géry se porta sur l'Oued-el-Abd à Tragremaret. Là il apprit qu'en effet l'émir était à peu de distance, à Djidda, occupé à faire recueillir par ses réguliers des grains qu'un grand convoi de chameaux devait transporter à ce qui existait encore de la smala.

Dans un corps frêle, le colonel Géry avait une âme ardente et une volonté de fer. Il savait communiquer à ses troupes l'ardeur qui l'animait. Elles venaient de faire 10 lieues dans la journée; le 22, à une heure du matin, il les remit en marche; à quatre heures, il n'était plus qu'à 2 lieues du camp de l'émir ; à cinq heures et demie, le capitaine Charras, à la tête des spahis, du maghzen de Mascara, des goums des Assasna et des Ouled-Brahim, allait surprendre l'ennemi, qui se gardait mal.

Il faut citer ici, dans la vivacité de son entrain, le rapport même du colonel: « Le signal de l'attaque est donné; les cris de guerre des Assasna et des Ouled-Brahim se font entendre. L'ennemi en un instant est sous les armes ; ses tambours battent la générale; ses trompettes sonnent à cheval; une vive fusillade accueille les Assasna et les Ouled-Brahim, qui, au lieu de continuer et d'exécuter l'ordre qui leur avait été donné de tourner le camp de très près, afin de l'embrasser et de rendre la fuite impossible, se replient en désordre. Les spahis et le maghzen, au contraire, abordent franchement l'ennemi; la résistance augmente leur ardeur. L'émir dirige sur eux ses forces. Ils ne peuvent, abandonnés qu'ils sont par nos nouveaux alliés, enfoncer d'abord la double ligne de réguliers à pied et à cheval qui leur est opposée; ils tournent cette ligne et entrent dans le camp au moment où le bataillon du commandant de Marcy et celui du commandant Meunier, dirigés par le lieutenant-colonel O'Keff, arrivent au pas de course sur le front de la ligne ennemie. Dès lors, la victoire fut assurée.

« L'émir, qu'on avait vu au milieu d'un groupe d'une trentaine de cavaliers, animant ses troupes à la résistance, prit la fuite au galop. Son infanterie, culbutée par les spahis, le maghzen et le 56e,

avait gagné une petite éminence à 500 ou 600 mètres en arrière; elle essaya d'y tenir avec 150 ou 200 cavaliers réguliers; mais, traversée immédiatement par la charge des spahis et du maghzen, elle fut de nouveau culbutée. En ce moment la déroute fut complète; fantassins et cavaliers cherchèrent leur salut dans une fuite précipitée. On les poursuivit pendant deux lieues, et l'on ne s'arrêta que quand il n'y eut plus personne à combattre.

« Deux cent cinquante cadavres au moins furent abandonnés par l'ennemi; 140 fantassins et cavaliers réguliers furent faits prisonniers. Plus de 300 fusils, les caisses des tambours du bataillon régulier, des sabres, des pistolets, des chevaux, 150 chameaux et un des 5 drapeaux qui étaient portés en avant de l'émir tombèrent en notre pouvoir. Le maghzen, les Assasna et les Ouled-Brahim, — qui montrèrent autant d'ardeur dans la poursuite que de mollesse dans l'attaque, — firent un butin considérable : 60 ou 80 mulets chargés, 300 chameaux, 110 chevaux harnachés et le troupeau qui devait servir à la nourriture des réguliers, furent enlevés par nos alliés. L'émir serait bien certainement sous ma tente aujourd'hui si les Assasna et les Ouled-Brahim avaient donné comme les spahis et le maghzen d'Oran. Abd-el-Kader ne pouvait s'échapper. »

Battu à Djidda le 22 juin, Abd-el-Kader apparaissait subitement le 30, au point du jour, sous les murs de Mascara, au faubourg d'Argoub, devant Bab-Ali. Grand émoi dans la place; le colonel Géry n'y avait laissé que 250 fantassins et 20 spahis; ajoutez à cette poignée d'hommes 15 chasseurs d'Afrique sortant de l'hôpital, 5 gendarmes et quelques officiers de passage, voilà toute la force dont pouvait disposer le chef de bataillon Bastouil, assisté du commandant de Martimprey; mais chacun fit son devoir; le coup de main échoua et l'émir se mit en retraite.

Les lieutenans d'Abd-el-Kader s'étaient, comme lui et d'après ses ordres, remis en campagne. Le 3 juillet, le général Bugeaud, qui manœuvrait dans la vallée de l'Oued-Riou, apprit que Ben-Allal et Ben-Tami étaient campés, cinq lieues plus haut, afin d'arrêter le torrent des soumissions entraînées les unes par les autres. Il fit aussitôt partir, sous les ordres du lieutenant-colonel Leflô, un bataillon de zouaves, le 5e bataillon de chasseurs du commandant Canrobert et 70 chasseurs d'Afrique. A trois heures du matin, la petite colonne ne trouva plus que les feux à demi éteints du campement. On se mit sur les traces de l'ennemi; mais il se trouva bientôt que la piste devenait double. Le lieutenant-colonel prit le parti dangereux de suivre à la fois les deux branches, et par conséquent de diviser sa troupe; il envoya le commandant Canrobert à droite et poursuivit à gauche avec les zouaves. A peine avait-il fait une heure de chemin qu'il se trouva en présence des khalifas bien

postés. Il y avait là 1,200 réguliers ; les zouaves n'étaient que 400. L'affaire fut très chaude et resta douteuse jusqu'au moment où le commandant Canrobert, accourant à la fusillade, arriva par la traverse et décida le succès. Le lendemain, les khalifas, menacés par un mouvement du gouverneur, abandonnèrent la partie, et les soumissions, un moment arrêtées, affluèrent derechef.

Le général Bugeaud reprit alors le chemin d'Orléansville, laissant aux généraux La Moricière et Bourjolly d'une part, au colonel Pélissier de l'autre, le soin d'achever et de perfectionner son œuvre dans tout l'espace compris entre Mascara et Miliana. Ils répondirent tous les trois à sa confiance. Battus, le 4 juillet, à Zamora, par Bourjolly, traqués sans relâche, du 6 au 17, sur tous les points de leur territoire par Bourjolly et La Moricière ensemble, les Flitta furent réduits à donner des otages. Dans l'Ouarensenis, tout ce qu'il y avait encore de petites soumissions à recueillir fut ramassé par le colonel Pélissier, comme le glanage après la moisson.

C'eût été à merveille si toutes ces soumissions si frêles avaient pu résister aux surprises d'Abd-el-Kader ; avec ce coureur insaisissable, on n'était jamais ni nulle part en sécurité. Il y avait, sur l'Oued-el-Hammam, un détachement de 250 hommes occupés aux travaux de la route d'Oran à Mascara ; tout à coup, le 24 juillet, à la pointe du jour, ils sont assaillis par l'émir, qui veut réparer ici l'échec de son coup de main sur Mascara. Au lieu d'un mur, il n'a devant lui qu'un parapet en pierre sèche, à peine terminé de la veille ; ses cavaliers sont descendus de cheval pour donner l'assaut de concert avec les hommes de pied ; vain espoir, vains efforts. Il est prouvé une fois de plus que les Arabes sont incapables de forcer le moindre retranchement, s'il est défendu avec vigueur.

Cette pointe audacieuse ne réussit donc pas, mais elle suffit à répandre partout aux environs la terreur. Comment y remédier ? Comment empêcher les incursions d'un ennemi qui se jouait des colonnes mobiles, qui passait insolemment ou se glissait furtivement entre elles, qui ne traînait ni convois ni bagages, vivant au jour le jour, trouvant partout des espions habiles à le renseigner, des cavaliers prompts à le suivre, ayant la vitesse, les zigzags et l'imprévu de la foudre. Cependant, si on ne pouvait égaler la rapidité de l'émir, il n'était pas impossible d'atteindre les nomades du sud, ses derniers auxiliaires, sa dernière réserve.

On avait des colonnes mobiles : il fallait avoir des colonnes légères. L'idée en vint à la fois de Paris et d'Alger ; les dépêches du maréchal Soult et du général Bugeaud sur ce même sujet se croisèrent en chemin. Celle du maréchal était datée du 18 juillet : deux jours auparavant, le gouverneur avait envoyé au colonel

Jusuf, commandant intérimaire du Titteri, l'ordre d'organiser sans retard à Médéa une colonne composée de spahis et de chasseurs d'Afrique choisis dans tous les escadrons, et de 700 hommes du 33e de ligne montés à mulet. La mission du colonel était de détruire ou d'enlever toutes les récoltes, d'étendre les relations du commandement français avec les grandes tribus des Hauts-Plateaux et du Sahara, Larba, Laghouati, Ouled-Nayl ; enfin d'atteindre les populations émigrantes, les khalifas de l'émir et l'émir lui-même, s'il était possible.

Ce fut à Boghar que Jusuf assembla les élémens de sa colonne. « J'avais mis, a-t-il dit dans son rapport, l'installation du soldat sur son mulet au concours, et l'on m'amena bientôt, de chez les zouaves et du 33e, deux *cavaliers-fantassins* modèles dont le bon équipement ne me laissait que l'embarras du choix. Voici celui auquel je m'arrêtai : le licol servant de bride avec le mors en bois; le bât auquel on avait adapté des cordes avec de petites planchettes servant d'étriers. Chaque homme était muni de douze jours de vivres, quatre jours d'orge, deux jours de bois, et d'une outre de douze litres. Les vivres d'un côté, dans la grande besace, l'orge et l'eau de l'autre, formaient l'équilibre. » Les sonneries et les commandemens se faisaient comme dans la cavalerie. Les hommes se comptaient par trois dans chaque peloton et dans chaque rang. S'il fallait combattre, les numéros 1 et 3 sautaient à terre avec leurs fusils et le numéro 2 gardait les mulets. En cas d'urgence, quatre hommes par compagnie entravaient les animaux, et le tiers en réserve rejoignait les camarades. Les soldats étaient enchantés; la nouveauté de l'allure les mettait en joie.

La colonne, plus nombreuse en infanterie qu'il n'avait été indiqué d'abord, comptait 1,028 fantassins des zouaves et du 33e, 500 chasseurs d'Afrique et spahis, une section d'artillerie de montagne, un peloton de sapeurs, une section d'ambulance; pas un homme ne marchait à pied. Il y avait à la suite 800 chameaux portant les vivres de réserve pour quinze jours, et 2,000 Arabes des goums escortant un autre convoi de chameaux.

Ainsi constituée, le 25 juillet, la colonne partit de Boghar le 28, et fit une première étape de 18 lieues tout d'une traite. Les tribus du Sersou, que Jusuf voulait surprendre, furent en effet surprises et très effrayées ; deux seulement refusèrent de faire leur soumission comme les autres; mais, avant d'avoir pu se dérober, elles furent atteintes, après une course de 12 lieues dans la nuit du 3 au 4 août, perdirent leurs troupeaux et furent contraintes à donner des otages. Ne trouvant plus personne à combattre sur le Nahr-Ouassel, Jusuf s'approcha de Tiaret pour se mettre à la dispostion de La Moricière et laisser entre ses mains sa capture ; mais celui-ci,

déjà très embarrassé de ses prises, ne voulut pas accepter le cadeau que lui offrait le colonel ; il lui conseilla de rentrer à Boghar. La colonne y arriva le 11 août et fut dissoute. Sauf un très petit nombre de malingres, elle ne ramena que quatre malades, qui furent menés à l'hôpital de Médéa. Cette première expérience était encourageante ; elle avait prouvé qu'il était désormais possible de pénétrer profondément dans le sud.

V.

Le 3 juillet, le duc d'Aumale avait été nommé lieutenant-général ; le 31, le général Bugeaud fut élevé à la dignité de maréchal de France. A cette haute faveur l'armée d'Afrique ajouta le concours et l'éclat de son applaudissement. Un seul fit exception. Depuis qu'il avait reçu la troisième étoile, Changarnier, dans ses relations avec le gouverneur, s'était montré de plus en plus difficultueux, susceptible, irritable et irritant. Cassant comme le fer aigre, il provoquait la rupture. La rupture se fit : comment et pourquoi? Voici les pièces de l'enquête : le lecteur jugera.

Écoutons d'abord Changarnier dans ses mémoires. Le premier de ses plus récens griefs se rattache à son expédition chez les Beni-Menacer, dans les premiers jours d'avril : « Notre succès, dit-il, était complet et, à dater de la fin de cette opération demeurée dans la mémoire de l'armée d'Afrique sous le nom de l'*expédition des sept colonnes*, l'aghalik des Beni-Menacer n'a pas cessé d'être aussi calme, aussi paisible que la Touraine ou le Berri, quand la France n'est pas en état de révolution. Après avoir annoncé tant de fois la soumission d'un pays qui n'avait pas cessé de repousser rudement MM. de Bar, Bisson, Saint-Arnaud et de Ladmirault, Bugeaud ne pouvait se résigner à convenir que j'avais rapidement et définitivement conquis à la France ces ennemis obstinés. Il supprima mon rapport et ne négligea rien pour cacher au public cette courte et heureuse campagne dont tous nos vieux Africains me savent encore gré.

« La volonté de plus en plus caractérisée de Bugeaud d'enlever, autant qu'il le pouvait, aux troupes sous mes ordres et à moi-même le mérite de nos services, m'inspira en cette occasion un mécontentement que je ne lui cachai pas ; mais je ne voulus pas rompre avec lui au moment où je recevais le brevet de lieutenant-général, pour lequel il avait en vain tâché de me faire préférer de Bar ou même Baraguey d'Hilliers, qui, aussi courtisan du pouvoir, quel qu'il soit, que désagréable à ses égaux et brutal pour ses inférieurs, était parvenu, malgré ses fautes dans la province d'Alger, à remplacer à Constantine le général de Négrier, qui avait

voulu rentrer en France. J'aurais été fâché de quitter l'Algérie avant l'opération délicate qui devait compléter la conquête des provinces d'Alger et d'Oran. N'ayant plus besoin de son *montagnard*, depuis la fin de cette campagne, Bugeaud me prodigua les petites perfidies d'un esprit actif et peu scrupuleux servant un caractère ombrageux, jaloux, que des intrigans et des fripons (entendez Saint-Arnaud) étaient intéressés à aigrir contre un homme franc, fier, et aussi sensible aux mauvais procédés qu'aux bons.

« L'occasion de renouveler l'escamotage effronté de l'expédition des *sept colonnes* ne se présenta plus; mais, pour affaiblir mon autorité et tâcher d'en rendre l'exercice aussi désagréable à l'armée, aux colons, aux indigènes qu'à moi-même, mes décisions les plus conformes aux lois, aux règlemens, et les plus utiles au bien public, furent infirmées, et des exemples réitérés apprirent à mes subordonnés que la recommandation du lieutenant-général, sans l'assentiment duquel aucune récompense n'aurait dû être donnée, était devenue un titre à la malveillance du gouverneur.

« Après tant d'années, dont beaucoup ont été passées dans d'autres épreuves plus rudes, je puis juger Bugeaud avec calme, et pourtant je pense encore aujourd'hui (en 1855, six ans après la mort du maréchal) que ses procédés à mon égard furent déloyaux et iniques. Pour les sentir moins vivement, je me tins à distance. Chargé par le ministre de l'inspection générale de l'infanterie de la province d'Alger et d'une partie de la province d'Oran, j'eus à visiter les villes, les postes, choisissant le moment où le gouverneur en était éloigné. Notre correspondance était limitée aux questions que je ne pouvais me dispenser de traiter avec lui; néanmoins, cette correspondance, s'aigrissant de jour en jour de son côté et, je dois le dire, du mien, me devint insupportable. »

La goutte d'eau qui fit, comme on dit vulgairement, déborder le vase, fut la substitution d'un régiment à un autre dans la tournée de l'inspecteur-général, détail futile, mais grossi par Changarnier, qui en prit texte et prétexte pour une vraie querelle d'Allemand. Le 10 août, il écrivit du bivouac de Mocta-Terfani au gouverneur, qui n'avait pas encore reçu le bâton, la lettre suivante :

« Mon général, en me rendant à Douéra, où je comptais commencer dès demain l'inspection du 58e de ligne, je reçois la lettre par laquelle vous m'annoncez que vous avez décidé que ce régiment serait inspecté cette année par M. le lieutenant-général de Fezensac à la place du 26e de ligne, que j'inspecterais en échange. Je ne sais ce que M. le maréchal ministre de la guerre pensera de la régularité de cette décision; mais, prise sans me consulter et sans attendre ma réponse à la lettre que vous m'adressiez peu de jours, je devrais dire peu d'heures avant, pour hâter mon arrivée à Douéra,

réponse qui certes n'a pas été tardive, elle me semble très désobligeante pour moi et manquer aux égards dus à ma personne autant qu'à mon grade. Je vous prie donc de vouloir bien demander à M. le maréchal ministre de la guerre de m'autoriser à rentrer immédiatement en France après mon inspection, et, pour hâter mes travaux, je désire que vous me permettiez de résilier dès à présent le commandement que j'exerce sous vos ordres. »

Le 12 août, après avoir reçu cette lettre au moins étrange, qu'il envoya au ministre de la guerre, le gouverneur y joignit le long détail de ses griefs accumulés : « Monsieur le maréchal, écrivit-il au maréchal Soult, jusqu'à ce jour je ne vous ai fait que l'éloge de M. le général Changarnier. Ses qualités d'homme de guerre m'avaient fait passer sous silence les grands défauts de son caractère et les torts répétés qu'il a eus envers moi. Je ne voulais pas priver l'armée de ses services, et j'ai mis dans l'oubli des actes très contraires à la discipline comme à toutes les convenances ; mais sa dernière démarche et les deux lettres que j'ai reçues hier et aujourd'hui, lesquelles j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux, ont fait déborder le vase. Je n'hésite plus à vous faire part de tous mes griefs contre cet officier-général.

« La première faute date du 3 mai 1841 devant Miliana. Abd-el-Kader avait réuni toutes les forces dont il pouvait disposer à 40 lieues à la ronde. Je ne crois pas exagérer en disant qu'il avait 20,000 hommes, infanterie et cavalerie. Ayant jugé, la veille, lorsque je faisais entrer mon convoi à Miliana, qu'il avait l'intention de m'attaquer le lendemain, quand j'opérerais ma retraite, je résolus de faire semblant de m'en aller, pour lui livrer bientôt après une action sérieuse. S. A. R. Mgr le duc de Nemours commandait le centre et la gauche ; M. le général Changarnier était sous ses ordres. Je donnai à ce dernier des instructions en secret, afin de bien lui faire comprendre la manœuvre que j'avais décidée. Je le priai de veiller à la sûreté du prince et de l'aider de son expérience. Le centre et la gauche avaient ordre de rester immobiles et de servir de pivot à l'aile droite qui, par un changement de front en avant à gauche, devait isoler l'infanterie ennemie des grandes montagnes. Au lieu de temporiser et de donner le temps au colonel Bedeau de sortir de Miliana, où il était embusqué avec deux bataillons, le centre et la gauche prirent l'offensive. L'ennemi fut battu ; il laissa environ 400 morts sur le terrain, parce que, voyant l'affaire manquée, je jetai sur sa queue trois escadrons, mais nous ne fîmes presque pas de prisonniers.

« Le soir, ayant réuni Mgr le duc de Nemours, ses officiers, les chefs de corps et M. le général Changarnier, je causai de la manœuvre du matin avec toute la réserve et les ménagemens que l'on doit à

un prince ; mais, avant de dire que je croyais qu'on avait trop précipité l'offensive au centre et à la gauche, je m'accusai moi-même de n'avoir pas livré combat sur la rive gauche de l'Oued-Boutane au lieu de la rive droite. Ce n'était donc qu'une dissertation pour notre instruction mutuelle. S. A. R. Mgr le duc de Nemours ne parut nullement blessé ni de mes réflexions ni du ton dont elles étaient faites ; mais M. le général Changarnier prit la parole avec aigreur et emportement. Il prétendit que j'outrageais le prince et ses braves troupes. Je me contentai de remettre M. le général Changarnier à sa place, lorsque j'aurais dû le punir et même vous demander son rappel.

« Quelques jours après, les circonstances de la guerre nous séparèrent. Je fus avec le prince prendre Takdemt et Mascara, et je laissai au général Baraguey d'Hilliers le commandement des troupes. Le général Changarnier fut très indiscipliné avec son nouveau chef, qui le contint avec fermeté. Quand je revins, il me demanda faiblement à rentrer en France. Je lui répondis que, quant à moi, je saurais parfaitement me passer de lui, mais que mon devoir comme chef était de lui dire qu'il faisait une grande faute, envers le pays et envers lui-même, de quitter dans un moment pareil. Il se décida à rester. Depuis, je l'ai toujours traité avec beaucoup d'égards et de ménagemens, bien que sa correspondance fût souvent aigre et pointilleuse.

« En février dernier, il lut dans le *Moniteur de l'armée* une compilation de mes rapports dans laquelle il crut voir une attaque à sa réputation. Il ne manqua pas de me l'attribuer, malgré la bienveillance dont je lui avais donné tant de preuves, — mes rapports sont là pour l'attester, — et il m'écrivit (le 12 février) la lettre que j'ai l'honneur de vous communiquer. C'était un acte de la plus haute indiscipline. Je le fis venir et, après lui avoir représenté combien sa conduite était répréhensible sous tous les rapports, combien peu il reconnaissait les procédés bienveillans que j'avais eus pour lui, je lui prouvai son erreur par ma correspondance. Alors il s'excusa en pleurant ; j'en fus touché et je lui dis : « Je ne veux pas briser votre carrière en vous prenant au mot ; vous rentreriez en France, où vous seriez oublié. Retournez à votre poste et continuez de bien servir votre pays. » Vous savez mieux que personne, monsieur le maréchal, si je lui ai tenu rancune. Ce n'est pas, je vous assure, que je n'aie eu à me plaindre de lui. Sa correspondance a été souvent fort inconvenante. Beaucoup de rapports qui me revenaient de gens très véridiques étaient faits pour m'aigrir ; je n'en ai tenu aucun compte ; j'ai continué à vous parler de lui dans les termes les plus flatteurs, et lorsque M. le général Baraguey d'Hilliers est revenu, je l'ai envoyé dans la province de Constan-

tine, afin qu'il n'altérât pas dans la province d'Alger la situation de M. le général Changarnier. Peu de temps après, j'ai eu l'honneur de vous le proposer une troisième fois pour le grade de lieutenant-général.

« Tous ces procédés de haute bienveillance ont glissé sur son esprit et sur son cœur; il ne m'en a pas témoigné la moindre gratitude. J'ai su au contraire qu'il affectait de dire à tout le monde qu'il devait au roi *seul* la haute faveur dont il venait d'être l'objet. Cependant il n'était pas plus reconnaissant envers le roi qu'envers moi, car, le 15 juillet dernier, deux mois et demi après son élévation, il me demandait un congé que je lui ai refusé dans l'intérêt de sa réputation, et non pour l'avantage que je pouvais me promettre en le gardant. Dès ce moment je prévis qu'il saisirait le plus léger prétexte pour demander à s'en aller; ses discours donnèrent la même opinion à plusieurs autres personnes. Nous n'étions pas dans l'erreur.

« Vous voyez qu'il fonde sa demande sur le motif le plus futile. Je pense n'avoir ni excédé mes droits de général en chef ni rien fait qui pût blesser la susceptibilité la plus ombrageuse, en décidant qu'il inspecterait le 26e au lieu du 58e. Voici ce que M. le général Changarnier appelle *manquer aux égards dus à sa personne autant qu'à son grade*. Vous en jugerez, monsieur le maréchal; vous jugerez aussi l'ensemble de sa conduite, et surtout la portée de sa dernière démarche. Si vous l'appréciez comme moi, je présume que de quelque temps M. le général Changarnier ne recevra pas de marque de confiance de la part du gouvernement; cela produirait un effet déplorable sur l'esprit de l'armée. Je crois même devoir vous exprimer le vœu qu'il ne soit pas appelé au comité comme inspecteur-général.

« Je termine, monsieur le maréchal, en vous priant de rappeler en France M. le général Changarnier. Sa conduite, depuis qu'il est lieutenant-général, m'a prouvé que l'armée n'avait plus de bons services à attendre de lui, et que toute son ambition était d'aller se reposer en France. Il l'a manifesté, dit-on, le jour même où il a reçu sa nomination. Pour mon compte, je suis heureux de me séparer de lui, et je pense qu'il ne laissera pas de regrets dans l'armée, parce que, depuis quelque temps, il traitait les officiers, même d'un grade élevé, avec une rudesse quelquefois révoltante. Je joins encore deux lettres de Blida, des 1er et 2 août 1842; j'en trouverais bien d'autres inconvenantes. Vous me demanderez pourquoi j'ai souffert tout cela, et vous aurez raison; mais j'avais du faible pour le général Changarnier. »

Dans cette même journée du 12 août, après avoir reçu, en grande solennité, des mains du commandant Liadières, officier d'ordon-

nance du roi, son bâton de maréchal, le gouverneur eut une cérémonie d'un tout autre genre à subir. Il avait, la veille, fait mander par ordre le général Changarnier à son cabinet. Voici, d'après les mémoires du général, le compte-rendu de cette audience : « Accompagné d'un de mes aides-de-camp, le capitaine Pourcet, je mis pied à terre à la porte du palais du gouvernement ; nous fûmes immédiatement introduits dans le cabinet du maréchal Bugeaud. Quand nous nous fûmes assis, il commença un récit de nos relations. Les nombreuses inexactitudes, quelques passages choquans de son discours préparé auraient justifié une vive réponse. Pour n'avoir pas à la faire, je profitai d'une quinte de toux du gouverneur pour me lever et lui dire, quoiqu'il me fît signe qu'il n'avait pas fini : « Nous sommes d'accord sur un point, la nécessité de nous séparer. Permettez que cette séparation ne soit pas précédée de paroles trop pénibles pour tous les deux. » Je le saluai et nous nous retirâmes, le capitaine Pourcet et moi, sans que le gouverneur eût eu le temps de reprendre sa harangue. » Le général a oublié ou négligé de faire mention dans ses mémoires d'une lettre qu'il écrivit, trois jours plus tard, le 15 août, au maréchal Soult. Elle vaut la peine d'être citée, car elle n'est pas la moins importante des pièces de l'enquête. La voici :

« D'après un ordre reçu, le 11 au soir, à Blida, je me suis rendu, le 12, auprès de M. le gouverneur-général. Dans le long discours qu'il m'a tenu, et dont l'urbanité n'a pas toujours été le caractère principal, il m'a annoncé qu'il vous envoyait les copies de plusieurs de mes anciennes lettres. L'ennemi n'a pas toujours été le plus grand de mes embarras, mais l'habitude invétérée chez M. le gouverneur-général d'accueillir avec faveur et préférence les rapports publics ou secrets de certains subalternes (entendez Saint-Arnaud), dont je n'ai jamais pu empêcher la correspondance aussi irrégulière que fâcheuse pour la discipline, ne m'a pas toujours rendu l'exercice de mon commandement agréable et facile. J'arrête là mes observations sur des lettres dont on ne m'a même pas indiqué l'époque précise, mais qui, en définitive, doivent vous prouver que je n'ai pas attendu le grade de lieutenant-général pour repousser les attaques à ma dignité personnelle.

« Non, monsieur le maréchal, ma demande n'est pas basée sur un prétexte, mais sur la conviction de ne pouvoir plus rendre d'utiles services sous les ordres d'un chef qui, dans cette conversation du 12, a manifesté toute la violence de la haine dont j'avais déjà reçu plus d'une preuve. Lorsque M. le gouverneur-général se montrait bienveillant, je n'étais point ingrat, mais mes sentimens ont dû changer avec les siens. Lorsqu'il vous écrivait en termes chaleureux en ma faveur, plus modeste qu'il ne prétend, je pensais dès lors

qu'une partie des éloges accordés à l'un de ses lieutenans pouvait se ressentir de ses relations avec d'autres (entendez La Moricière; mais l'insinuation est aussi mal fondée qu'elle est méchante). Retirez-moi de ce pays, monsieur le maréchal, de ce pays qui m'a si bien traité, où j'ai passé de longues années laborieusement occupées, mais que les procédés de M. le gouverneur-général me rendent odieux désormais. Mon excellente santé y succomberait infailliblement, moins à des fatigues incessantes qu'à des peines morales que je ne puis plus supporter. » Cette lettre, et surtout le dernier paragraphe, attira sur son auteur le blâme le plus sévère du maréchal Soult.

Enfin, pour clore l'enquête, voici une dernière dépêche du maréchal Bugeaud au ministre : « Ma conduite avec le général Changarnier n'a pas cessé d'être bienveillante et même généreuse, car je lui rendais le bien pour le mal. Ma longanimité, mes bons procédés répétés, rien n'a pu adoucir ce caractère orgueilleux et altier avec ses chefs, dur jusqu'à la grossièreté avec ses subordonnés. M. de Tinan, votre aide-de-camp, a été témoin du langage inconvenant qu'il m'a tenu parce que je lui avais dit, et avec de grands motifs, que l'inspection générale ne devait pas lui faire négliger les affaires de son gouvernement. A part un très petit nombre d'officiers, les autres le voient partir avec plaisir. Il lui est arrivé quelquefois de traiter des colonels comme on ne traite pas des laquais. Vous pouvez être tranquille, monsieur le maréchal; l'absence du général Changarnier ne se fera pas sentir, lors même que la guerre redeviendrait ce qu'elle a été. »

Comme épilogue à ce conflit, Changarnier a dit dans ses mémoires : « Poliment, mais froidement accueilli par le roi, les princes, le maréchal Soult et les autres ministres, j'acquiers la certitude que roi, princes et ministres ont pris parti contre moi pour Bugeaud. Je ne montre aucune irritation et je n'essaie auprès d'aucun d'eux une justification dont je n'ai pas besoin. Ils ne croient pas au bon droit de ce serviteur bruyant de la monarchie du Juillet, mais à l'utilité de lui tout sacrifier. On me laisse sans emploi; je ne réclame ni ne me plains. » Cette surprise de n'être pas accueilli par des félicitations est bien de l'homme qui, après avoir fait échouer le premier projet du général Bugeaud sur Tenès, s'étonnait de n'avoir eu de lui aucun remercîment.

VI.

Le 18 juillet, quelques jours après avoir reçu le bâton, le maréchal Bugeaud avait écrit au maréchal Soult : « Oui, la grosse guerre est finie, la conquête est assurée, le pays est dompté sur presque toute

sa surface; mais il n'est pas encore parfaitement soumis, et il faudra longtemps pour le discipliner et nous l'assimiler. Matériellement, Abd-el-Kader est presque anéanti; il ne lui reste plus que de faibles débris de ses troupes régulières, et c'est avec mille expédiens qu'il parvient à les nourrir; mais il lui reste encore son ascendant moral, et certainement il en usera souvent. Il ne peut plus rien faire de sérieux, mais il nous tracassera tantôt sur un point, tantôt sur un autre. Il n'abandonnera la partie que quand il ne lui restera ni un soldat, ni un écu, ni une mesure d'orge. »

Le maréchal Bugeaud connaissait bien le génie de son infatigable adversaire. Établi chez les Djafra, le camp de l'émir était le rendez-vous de tous les hommes d'aventure; vers la fin du mois d'août, il avait réuni 700 ou 800 chevaux. Les tribus de la Yakoubia, les Assasna surtout se sentaient menacés. Malgré les chaleurs, La Moricière fit sortir tout son monde, le général de Bourjolly de Mostaganem, le général Bedeau de Tlemcen, le colonel Géry de Mascara, le général Tempoure de Sidi-bel-Abbès, poste-magasin récemment créé entre Mascara et Tlemcen, dans la plaine des Beni-Amer. Chacun se tenait alerte; La Moricière donnait l'exemple à tous. Le 24 août, il se crut au moment de gagner la partie; à sept heures du soir, il tomba sur le campement d'Abd-el-Kader, mais Abd-el-Kader n'y était plus : on ne lui prit que ses tentes et celles de Ben-Allal. Manœuvrant, ou plutôt se glissant entre les colonnes françaises, l'émir essaya d'une nouvelle pointe au nord, vers Mascara ou Sidi-bel-Abbès. Dans la nuit du 29 au 30 août, il fut subitement arrêté par un *qui vive?* C'était le bivouac du colonel Géry. Tout étonné de la rencontre, il se rejeta vivement sur la droite. Le 12 septembre, ce fut le colonel Géry qui lui rendit sa visite. Le campement arabe, sur l'Oued-Tifret, fut encore une fois surpris, mais encore une fois à peu près vide : l'émir avait eu le temps d'en déloger; on ne gagna dans cette affaire que le restant bien réduit de son mince bagage. Quelques jours après, La Moricière fut averti qu'il s'était replié sur la Yakoubia, aux marabouts de Sidi-Youcef.

Le 22 septembre, à trois heures du matin, la colonne se mit en route à travers les broussailles qui sont honorées du nom pompeux de forêt des Assasna. Le colonel Morris, récemment nommé au 2e chasseurs d'Afrique, tenait la tête avec quatre petits escadrons de son régiment, un détachement de spahis et quelques Medjeher, 380 chevaux pour le tout. Suivaient à quelque distance un bataillon du 13e léger et le 41e de ligne. A 6 ou 7 kilomètres de Sidi-Youcef, on aperçut les vedettes de l'ennemi, qui tirèrent leur coup de fusil et s'enfuirent; Morris aussitôt se jeta sur leur piste, laissant l'infanterie en arrière. Du sommet d'une colline, il aperçut un bataillon et demi de réguliers et 150 cavaliers environ, qui hâtaient la

marche d'une longue file de mulets; tout cela cheminait dans la broussaille.

A cette vue, Morris, laissant un de ses escadrons en réserve, lança les trois autres contre l'infanterie; mais au moment de l'atteindre, il vit tout à coup déboucher sur sa gauche 400 khielas en très bel ordre, conduits par l'émir en personne. Le colonel n'eut que le temps de leur faire face avec un de ses escadrons, pendant que les deux autres et les spahis continuaient leur course. Débordé, entouré par les khielas, Morris eut quelque peine à dégager et à rallier ses hommes sur l'escadron de réserve; mais alors la charge fut reprise; à côté du colonel galopaient deux officiers d'état-major, les capitaines Jarvras et Trochu. Ce retour offensif eut enfin raison des khielas, qui tournèrent bride. Pendant ce conflit des cavaliers, l'infanterie d'Abd-el-Kader avait jeté bas, par un feu de salve, le tiers du premier des deux escadrons lancés contre elle; mais, au lieu de continuer à tenir ferme, apercevant le 13ᵉ léger qui arrivait au pas de course, elle gagna promptement le fourré d'un ravin et se mit hors d'atteinte.

Au moment de la salve, le capitaine adjudant-major de Cotte avait été démonté; retardé par une ancienne blessure qui l'empêchait de courir, il allait être tué ou pris, quand le trompette Escoffier, mettant pied à terre, lui amena son cheval et lui dit : « Montez vite, mon capitaine; c'est vous et non pas moi qui rallierez l'escadron. » Le brave trompette fut fait prisonnier; mais Abd-el-Kader, instruit de son généreux dévoûment, le fit traiter avec égard. Cité à l'ordre de l'armée par le maréchal Bugeaud, nommé chevalier de la Légion d'honneur, Escoffier reçut la croix pendant sa captivité même, devant le front des réguliers rangés sous les armes. Il fut échangé l'année suivante. Dans ce combat de Sidi-Youcef, Abd-el-Kader perdit un de ses lieutenans, Abd-el-Baki, khalifa des tribus sahariennes, et six officiers de khielas.

Après s'être tenu caché dans la forêt des Assasna, l'émir fit, le 1ᵉʳ octobre, une apparition soudaine et rapide à l'entrée de la plaine de Sidi-bel-Abbès, pilla un douar des Beni-Amer et disparut à l'approche du commandant de Barral. Des débris de ses forces organisées, il ne lui restait plus que deux petits bataillons d'askers qu'il confia au meilleur de ses lieutenans, Ben-Allal, tandis qu'il s'en allait, avec 200 khielas, essayer de faire des recrues sur la frontière indécise de l'Algérie et du Maroc. De son côté, le maréchal Bugeaud, après une tournée militaire dans l'Ouarensenis, avait poussé jusqu'à Mascara, et venait d'y laisser un gros renfort de cavalerie, quatre escadrons du 4ᵉ chasseurs d'Afrique, sous les ordres du colonel Tartas.

Le 6 novembre, une colonne de 800 hommes de pied et de 500 chevaux, chasseurs et spahis, commandée par le général Tem-

poure, se mit à la recherche de Ben-Allal. On croyait savoir qu'il avait quitté la Yakoubia pour se rapprocher de l'émir à l'ouest. En dépit des chemins défoncés et de la pluie qui tombait par torrens, le général Tempoure força de vitesse, gagna deux marches, et, guidé par des prisonniers djafra, atteignit, le 11 au matin, non loin de Sidi-Yaya, au pied du Djebel-Dlâa, l'ennemi qu'il poursuivait. C'était la fumée de son campement qui l'avait fait découvrir. Aussitôt le général distribua sa cavalerie en trois colonnes de deux escadrons, avec une réserve d'égale force, et lui fit prendre le trot. Averti par le coup de fusil et la clameur d'une vedette, le khalifa n'eut que le temps de faire prendre les armes à ses deux bataillons. Ils marchaient rapidement en colonne serrée, tambour battant, drapeaux en tête, essayant de gagner, sur une colline rocheuse et boisée, une bonne position défensive. Avant d'y avoir pu arriver, ils se virent gagner de vitesse, s'arrêtèrent face aux assaillans et firent ferme. Attaqués de front et par les flancs, ils se défendirent avec courage; mais, leur instruction militaire étant faible, ils se laissèrent rompre et succombèrent sous les coups de sabre dans une mêlée terrible.

Après avoir lutté jusqu'au bout, Ben-Allal, voyant le désastre irréparable, avait tourné bride. Un officier de spahis, le capitaine Cassaignolles, qui, sans le connaître, l'avait distingué à la richesse de ses vêtemens, se mit à sa poursuite avec un maréchal des logis de son escadron et deux brigadiers de chasseurs. Tout près d'être atteint, sans espoir de salut, résolu à vendre chèrement sa vie, Ben-Allal fit volte-face, tua d'un coup de fusil le brigadier Labossaye, abattit d'un premier coup de pistolet le cheval du capitaine, blessa d'un second le maréchal des logis Siquot qui venait de lui asséner un coup de sabre, et, le yatagan au poing, continuait à se défendre quand le brigadier Gérard termina cette lutte désespérée par un coup de feu qui l'atteignit en pleine poitrine. Il était borgne; ce fut à cet indice qu'on le reconnut. Sa tête fut envoyée, dans un sac de cuir, au général de La Moricière. Le général qui, jadis, en 1839, au temps de la trêve avec Abd-el-Kader, avait entretenu avec lui des relations amicales, ne put contempler sans émotion les traits de ce noble et vaillant adversaire. Le maréchal Bugeaud donna l'ordre que son corps fût inhumé à Koléa, dans le tombeau de ses ancêtres, et qu'on lui rendît les honneurs militaires, tels qu'ils sont dus à la dépouille mortelle d'un officier-général.

Dans ce combat décisif, les réguliers avaient perdu les 2 chefs de bataillon, 18 capitaines, tous tués avec 380 de leurs hommes, 280 prisonniers, dont 13 officiers, 3 drapeaux, des caisses de tambour, 600 fusils, des sabres et des pistolets en quantité, 50 chevaux harnachés et un grand nombre de mulets. C'était la fin des régu-

liers; mais, pour Abd-el-Kader, la perte de Ben-Allal dépassait incomparablement toutes les autres. Cependant il contint sa douleur profonde et, deux jours après le désastre, il parut sur le champ de bataille pour faire donner la sépulture aux siens. De là, il gagna le Chott-el-Gharbi, vers la terre marocaine, où il avait envoyé sa *deïra*, — ainsi nommait-on les restes de la smala fugitive.

En France, et surtout parmi les députés, il y avait des gens qui faisaient volontiers au maréchal Bugeaud un grief de n'avoir pas encore pris ou tué l'émir, comme on venait de tuer Ben-Allal. A M. de Corcelle, qui était l'intermédiaire accoutumé entre ses collègues de la chambre et le maréchal son ami, celui-ci répondait : « Comment imaginez-vous que par des manœuvres sur un terrain sans bornes on puisse entourer un ennemi qui fuit toujours, et fût-il même stratégiquement entouré, comment espérer de prendre dans ses filets un cavalier agile, qui peut en quelques heures franchir de très grandes distances et se dérober à nos colonnes, quelque multipliées qu'elles soient? Abd-el-Kader peut être pris ou tué dans un combat, mais cela est du ressort des éventualités très incertaines de la guerre, et ce serait une grande folie que d'y compter. Nous devons à nos combinaisons, à l'infatigable activité et à l'élan de nos troupes l'heureux succès du 11 novembre; mais la mort de Ben-Allal a été un coup de fortune qu'il n'était pas permis de prévoir. C'est la force morale qui doit nous garder au loin ; c'est l'extrême mobilité de nos troupes ; c'est la certitude qu'il faut imprimer dans l'esprit de toutes les tribus que nous pouvons les atteindre en tous lieux et en toute saison. Je n'ai de postes que sur les lignes parallèles à la mer, non pas pour garder ces lignes contre l'invasion de l'ennemi, ce qui est impossible, mais pour rapprocher ma base d'opérations de la zone sud du Tell et du désert. » Il ajoutait qu'en tenant ces postes avec une minime partie de son effectif, il accroissait, dans une plus large étendue de temps et d'espace, l'action et la mobilité du reste.

Pendant six semaines, on avait cessé d'entendre parler d'Abd-el-Kader quand, le 22 décembre, il se montra subitement, avec 300 cavaliers et 200 fantassins, entre Sebdou et Tlemcen, chez les Beni-Hediel, qui le reçurent à coups de fusil. Après cette tentative avortée, il disparut de nouveau, et la campagne de 1843 s'acheva heureusement par une visite répressive du général Bedeau parmi les tribus les plus turbulentes de la frontière et de la vallée de la Tafna, depuis les Beni-Snous, au sud, jusqu'aux Oulaça, voisins de la mer.

CAMILLE ROUSSET.

MADAME DE CUSTINE

I.

SA JEUNESSE.

Si l'on pouvait juger un homme sur la délicatesse et la distinction des affections qu'il a inspirées, nul ne serait plus grand que Chateaubriand.

Au premier rang de ces ombres passionnément fidèles, on se rappelle peut-être cette mélancolique Mme de Beaumont, la plus tendre et la plus dévouée de ses amies, celle qui donna sa vie pour aller le revoir à Rome. Vient ensuite dans tout l'éclat de sa beauté celle que Boufflers appelait la Reine des Roses, Delphine de Custine, la dame de Fervacques. Nous voudrions la faire connaître à son tour.

Des documens inédits et d'un intérêt puissant nous le permettent. Il n'y eut pas d'existence plus remplie de contrastes que la sienne, plus romanesque, plus tragique pendant la Terreur, et il n'y en avait pas eu, avant, de plus calme, de plus heureuse. Delphine de Custine eut le bonheur que n'avait pas rencontré Pauline de Beaumont d'être bien mariée. A vingt et un ans, la hache révolutionnaire lui enleva son beau-père et son mari, cet intrépide jeune homme qui, à l'armée du Rhin, avait ébloui les plus difficiles par son courage et sa bonne grâce, et qui ne démentit pas l'héroïsme de sa race, le jour où il monta les degrés de l'échafaud.

Mme de Custine avait assisté à toutes les séances du tribunal révolutionnaire, pendant le long procès du général; dédaignant les

buées et les menaces des tricoteuses, elle lui apportait ses consolations et ses pleurs. Assise sur un escabeau, au pied des juges, comme l'image de la Pitié, elle n'échappa un jour au massacre de la rue que par l'acte sublime d'une femme du peuple qui mérite l'admiration de toutes les mères. Arrêtée quelques semaines après, elle n'eût pas évité le sort qui l'attendait, sans un dévoûment obscur que lui attirèrent l'éclat et la douceur de son regard. Rendue à la liberté et dénuée de ressources, elle parvint par son énergie, et aussi par la sympathie qu'elle sut inspirer à Fouché lui-même, à reconquérir en partie ses biens confisqués, et put reprendre dans la vie sociale le rang qui lui appartenait.

C'était un cœur sincère que Mme de Custine, c'était aussi un caractère. Dans cette société formée sur la frontière de deux mondes si différens, parmi ces nobles femmes qui, après avoir connu les mœurs et les idées du XVIIIe siècle, avaient vu se dresser la guillotine, avaient traversé la pauvreté et l'exil, assisté à la rénovation gouvernementale et religieuse du consulat, subi silencieusement les despotismes de l'empire, les deux invasions, pour mourir sous la royauté légitime, il y avait quelques traits communs à toutes les physionomies morales : l'absence d'hypocrisie, une vaillance d'âme extraordinaire, la plus large part dans la vie au sentiment; point de perfidie ou d'esprit d'intrigue, et, ce qui est plus rare, l'horreur de tout mensonge et de toute bassesse.

Delphine de Custine était de cette lignée de femmes qui ont joint à la beauté les qualités d'un honnête homme. Saint-Évremond aurait dit d'elle : « qu'elle mêlait même des vertus à tous ses charmes; et, au moment où un amant lui découvrait sa passion, un ami pouvait lui confier son secret. »

Le grand événement de son cœur à l'âge de son épanouissement fut sa liaison avec Chateaubriand. Commencée en 1803, alors que René était nommé secrétaire d'ambassade à Rome, elle fut bientôt dans toute sa force et toute son ivresse. Les lettres de Chateaubriand, qui nous ont été obligeamment confiées, en font foi; elles aideront à expliquer encore cette âme orageuse et inquiète. Si vif qu'ait été l'attrait ressenti par lui, le volage ne put longtemps être fixé et retenu. Mme de Custine continua d'être son amie pendant vingt ans, jusqu'à l'heure de sa mort; jalouse encore après l'abandon et préoccupée de sa renommée, elle laissait échapper devant un confident du passé cet aveu, avant d'aller expirer à Bex : « Voilà le cabinet où je le recevais. — C'est donc ici qu'il a été à vos genoux? — C'était peut-être moi qui étais aux siens. »

On ne se lasse pas d'étudier ces âmes enthousiastes et dévouées qui font cortège à la gloire des hommes de génie. Elles les protègent devant la postérité, si prompte à découvrir, à côté des qualités

supérieures de l'esprit, les défauts du caractère et les vices du cœur. Elles attestent par la continuité et le désintéressement de leur tendresse que l'objet de leur culte en a été quelque peu digne. Elles relèvent ainsi la pauvre nature humaine. Elles montrent, par des côtés connus d'elles seules, que ces grands séducteurs n'avaient pas tari en eux la source d'où coulent les larmes; et que, à grâce la faculté de souffrir plus puissante et plus développée chez eux, ils ne doivent peut-être pas être condamnés toujours en vertu de la même loi que leurs détracteurs.

I.

Louise-Éléonore-Mélanie-Delphine de Sabran, marquise de Custine, était née à Paris, le 18 mars 1770. Elle tenait par son père à l'une des meilleures maisons de la noblesse française. Sa mère, Éléonore de Manville, qui mourait en la mettant au monde, s'était avisée de prendre un mari, ayant cinquante années de plus qu'elle, un vaillant officier de marine, d'une des plus anciennes familles de Provence, le comte de Sabran. Mais il l'avait vue naître, et il l'enlevait à une marâtre hargneuse, à une vieille grand'mère devenue morose et à un père tombé en enfance. On connaît le portrait de la comtesse de Sabran. Les éditeurs de sa *Correspondance* l'ont reproduit. Elle est charmante plutôt que belle, avec ses cheveux blonds, ses yeux noirs, sa bouche spirituelle et amoureuse. Elle vivait dans la société des beaux-esprits de son temps, était du salon de Mme Trudaine et reçue à la cour, lorsqu'une attaque d'apoplexie enleva le comte de Sabran, à Reims, pendant le sacre de Louis XVI. Elle restait veuve avec deux enfans en bas-âge, une fille et un fils, Delphine et Elzéar; elle n'avait guère plus de vingt ans.

Qui n'a lu sa Correspondance, l'un des documens les plus originaux que l'on possède sur l'histoire intime du XVIIIe siècle? L'impression qu'elle laisse est exquise, tant cette langue est naturelle, soignée sans recherche, pleine de spontanéité et de verve; elle atteint parfois jusqu'à l'éloquence. Celui à qui sont adressées ces lettres qui témoignent d'une constance dans l'affection si rare dans tous les siècles, et particulièrement au XVIIIe, n'était rien moins que l'auteur d'*Aline, reine de Golconde*, et de contes plus que légers qui divertissaient les soupers galans, M. le chevalier de Boufflers. Il avait, il faut l'avouer, fort mauvaise réputation. Enfant gâté et gâté surtout par sa mère, la marquise de Boufflers, qui faisait les honneurs de la petite cour de Lunéville et à qui le bon roi Stanislas, lui baisant les mains, disait : « Mon chancelier vous dira le reste, » le chevalier, successivement abbé, militaire, philosophe, écrivain, passait pour avoir plus d'esprit que de bonté, tandis que sa

bonté, d'après le prince de Ligne, avait quelquefois manqué d'esprit. Il venait d'obtenir un régiment, mais une espièglerie le lui avait fait perdre presque aussitôt. Envoyé en ambassade pour féliciter la princesse Christine de la maison de Lorraine sur sa nomination à l'abbaye de Remiremont, il s'était vengé de l'accueil hautain qu'elle lui avait fait essuyer par une chanson qui déplut à la *Princesse boursouflée*. Cette boutade ayant été imprimée, les plaintes du comte de Lusace, frère de l'abbesse, amenèrent la complète disgrâce du trop spirituel chevalier.

C'est vers ce temps-là (1777) que se noua fortement sa liaison avec la comtesse de Sabran. Il avait trente-neuf ans, elle en avait vingt-sept, lorsqu'ils se rencontrèrent. L'esprit les rapprocha, et, vingt-cinq ans plus tard, la comtesse de Sabran, devenue marquise de Boufflers, écrivait ce quatrain :

« De plaire un jour, sans aimer j'eus l'envie ;
Je ne cherchais qu'un simple amusement.
L'amusement devint un sentiment ;
Le sentiment, le bonheur de ma vie. »

La Correspondance commence le 25 avril 1778. Mme de Sabran débute par le récit de la visite qu'elle a faite au confessionnal pendant la semaine sainte : « J'en suis encore toute lasse et toute honteuse. Je n'aime pas du tout cette cérémonie-là. On nous la dit très salutaire, et je m'y soumets en femme de bien. »

Nous ne parlerions pas de ces lettres où la sensibilité est de plus en plus prête à s'attendrir, où le langage d'une affection vraie est un si complet contraste avec la frivolité mondaine, où Mme de Sabran tutoie bientôt le chevalier, où elle le nomme d'abord « mon frère, » puis « mon enfant, » et enfin « mon mari, » si nous n'y trouvions pas écrite, presque jour par jour, l'histoire même de l'enfance et de l'éducation de Delphine. C'est surtout depuis la résolution prise par Boufflers de se rendre au Sénégal pour acquérir le grade d'officier-général, afin d'être plus digne d'épouser Mme de Sabran, que l'émotion va grandissant, tandis que la simplicité reste la même. Le chevalier est tout transformé : ce n'est plus l'abbé libertin et sceptique, ce n'est plus l'auteur des *Lettres de Suisse*, celui qui, arrivant à Ferney, écrivait à sa mère : « Me voici chez le roi de Garbe, car jusqu'à présent j'ai voyagé comme la fiancée. Ce n'est qu'en le voyant que je me suis reproché le temps que j'ai passé sans le voir. Il m'a reçu comme votre fils, et il m'a fait une partie des amitiés qu'il voudrait vous faire... Adieu, madame, je vous aime comme il faut vous aimer quand on est votre fils et même quand on ne l'est pas. »

C'est un tout autre homme, celui qui, partant pour le Sénégal, écrit à la comtesse de Sabran : « Ma gloire, si j'en acquiers jamais, sera ma dot et ta parure... Si j'étais joli, si j'étais jeune, si j'étais riche, si je pouvais t'offrir tout ce qui rend les femmes heureuses à leurs yeux et à ceux des autres, il y a longtemps que nous porterions le même nom et que nous partagerions le même sort. Mais il n'y a qu'un peu d'honneur et de considération qui puisse faire oublier mon âge et ma pauvreté, et m'embellir aux yeux de tout ce qui nous verra, comme ta tendresse t'embellit à mes yeux. »

Il tint parole. Dans les trois années qu'il passa en Afrique de 1785 à 1788, séjour interrompu par un court voyage en France, Boufflers fit preuve des qualités les plus sérieuses et signala son gouvernement par des actes qui lui font honneur.

Avant son départ, un mariage secret l'avait-il uni à Mme de Sabran? Le mariage célébré en 1797 à Breslau, pendant l'émigration, ne fut-il qu'une consécration publique de leur union? On peut le supposer. Mais quelque intéressant que soit le journal de Boufflers au point de vue de sa transformation morale, il n'a ni la saveur, ni l'originalité, ni la délicatesse de sentimens que révèlent les lettres de son amie.

Les soucis de la famille tiennent chez elle la plus grande place. Sa vie est bien réglée. Quand elle ne passe pas l'été à Anisy, à la campagne de son oncle, Mgr de Sabran, évêque de Laon et premier aumônier de Marie-Antoinette, elle va aux eaux de Plombières ou de Spa. Mais partout ses enfans l'accompagnent. Les élever et aimer le chevalier, voilà ses constantes préoccupations. Elzéar est le plus jeune et paraît être le préféré; c'est aussi que sa santé plus débile et même ses infirmités exigeaient plus de sollicitude. Nul souci pendant son enfance ne fut épargné à la mère, pas même le mauvais choix d'un précepteur que la police dut mettre à la Bastille. Elle voulait, ne pouvant faire entrer ce fils chéri dans la carrière des armes, lui donner des goûts élevés, l'amour des lettres, la passion du théâtre. Elle y réussit à moitié, puisque Elzéar avait déjà, à quinze ans, composé sa tragédie *Annibal* (1).

Sa sœur Delphine promettait d'être l'une des femmes les plus séduisantes et les plus jolies de son temps. A côté d'Elzéar, un sage, elle semblait un petit lutin. Comment étaient-ils élevés?

« 21 juillet 1778 (2). — Je m'occupe beaucoup à présent de leur instruction, et tous les jours il y a chez moi une manière d'acadé-

(1) A Belœuil, chez le prince Charles de Ligne, en 1784, on avait joué *le Mariage de Figaro*. Hélène de Ligne jouait Suzanne; Mme de Sabran, la comtesse; Elzéar, Chérubin, et Boufflers, Figaro.

(2) *Correspondance de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers*, publiée par MM. E. de Magnieu et Henri Prat.

mie où on lit des morceaux d'histoire qui peuvent les intéresser. Elzéar est étonnant pour sa mémoire, son attention et son esprit. Il en sait déjà plus que sa sœur. »

Mme de Sabran formait aussi ses enfans à aimer celui qui devait remplacer leur père. « Delphine a reçu votre lettre avec transport, mais elle est très piquée que vous ne la traitiez pas comme une autre Lesbie, en faisant l'éloge de son petit moineau. Elle dit qu'ayant pour le moins autant de facilité que Catulle, votre mauvaise volonté est inexcusable. »

Et, quelques semaines après, quand une plus grande intimité a permis le tutoiement : « Delphine t'aime bien! Elle n'est pas ma fille pour rien. Je désire cependant pour son bonheur qu'elle n'aime pas autant que je t'ai aimé et que je t'aime. »

Il fallut la mettre au couvent de la Présentation pour son éducation religieuse. Ce fut une vive douleur que cette séparation.

« 17 avril 1784. — Je vois approcher avec une douleur mortelle le moment de ma mettre Delphine au couvent. Le jour en est pris pour samedi prochain. J'y entrai hier pour la première fois, et j'en ai été malade comme une bête toute la journée. Je ne sais comment je ferai le jour qu'il faudra l'y laisser. »

La petite fille, désespérée elle-même d'entrer au couvent, s'y accoutuma. Elle en sortit au bout de dix-huit mois prodigieusement engraissée. « C'est un diminutif de la jeune princesse de Rochefort. Cela lui sied mal ; et, pour dire vrai, je l'ai trouvée fort enlaidie. Sa taille a perdu toute son élégance. Enfin, tout cela est horrible. Tu dois te figurer mon chagrin. Il est extrême. Tu en jugeras par toi-même. »

Le chagrin ne fut pas de longue durée. Delphine reprit bien vite ses belles couleurs, son élégance et sa grâce. Nous la voyons jouant avec son frère *Iphigénie en Tauride*, chez la duchesse de Polignac. Louis XVI et Marie-Antoinette étaient présens. Ils traitèrent les enfans avec toute sorte de bontés. La reine avait été attendrie jusqu'aux larmes par la tragédie. Les charmes de Delphine étaient tout à fait revenus à une autre soirée, le 5 juin 1786, chez la même duchesse de Polignac. La comtesse de Sabran y avait conduit *sa petite religieuse*, qui avait quinze ans et qui mourait de peur. Il y avait là une affluence prodigieuse. « L'archiduc et l'archiduchesse d'Autriche y soupaient ainsi que la reine. Dans un moment où Mme de Sabran s'était un peu éloignée de sa fille, l'archiduc imagina de venir lui parler. Elle en fut si déconcertée que, n'entendant rien à ce qu'il lui disait et ne sachant que lui répondre, elle prit le parti de se sauver à l'autre bout du salon, toute rouge et dans un état affreux. Toute la soirée on s'est amusé aux dépens

de ma petite sauvage, qui ne savait que devenir. Comme elle était fort en beauté, j'en étais moins en peine. Sa naïveté et sa jeunesse lui ont fait trouver grâce devant toute l'assemblée, et il n'y a eu qu'une voix pour faire son éloge. Tu imagines bien quel plaisir ce devait être pour la bonne mère. J'en étais aussi toute rajeunie, et jamais le monde ne m'avait paru si charmant. Adieu, mon ami, je te conte tout cela sans scrupule, parce que tu aimes la mère et les enfans et que tu seras un jour leur père (1). »

Delphine est de toutes les fêtes de la cour. Elle accompagne sa mère à Rambouillet, où le comte d'Artois les a invitées à chasser le sanglier. L'année s'écoule ainsi, la belle saison se passe à Anisy, chez le bon évêque de Laon. L'heure du mariage est proche. Généralement dans la haute société, la jeune fille épousait, presque au sortir du couvent, un mari accepté et agréé par la famille. Le mariage était avant tout un arrangement que décidaient les convenances de rang et de fortune. Sur le caractère et le mode des unions à la fin du XVIIIe siècle, on n'a qu'à relire dans les *Mémoires* de Mme d'Épinay le récit du mariage de Mme d'Houdetot. Celui de Delphine fut plus long à conclure. Les négociations, commencées en janvier 1786, n'aboutirent qu'en juillet 1787. Le comte de Sabran avait laissé à ses enfans plus d'honneur que de fortune, mais celle-ci devait être augmentée par la succession de son frère l'évêque de Laon. La comtesse, de son côté, n'avait pas plus d'argent qu'il n'en fallait. Elle l'avouait en racontant à Boufflers la fantaisie qu'elle eut d'acheter le Moulin-Joli, après l'avoir visité en compagnie de M. de Nivernois. Ce qui la tentait d'acquérir la maisonnette habitée pendant quarante ans par le graveur Watelet et par Marguerite Le Comte, c'est qu'elle voyait dans la constance de leur affection une analogie. Philémon et Baucis, du vivant de Mme de Pompadour et de Mme du Barry! Cela avait fait époque. Pour contempler le phénomène, le beau monde avait couru en foule au Moulin-Joli. « Mme Lecomte, qui y a passé des jours heureux, le croit sans prix et veut me faire payer tous ses plaisirs. » Heureusement que la somme était trop élevée. Mme de Sabran avait offert 80,000 livres, qui ne furent pas acceptées. « Mes enfans font le contrepoids à toutes mes fantaisies (2). »

Le projet de mariage de Delphine se poursuivait. La famille dans laquelle elle allait entrer était une des plus considérables du pays messin. Amand-Louis-Philippe-François de Custine était fils d'Adélaïde-Céleste-Louise Gagnat de Longwy et d'Adam-Philippe, comte de Custine, maréchal de camp des armées du roi, gouverneur de Tou-

(1) Lettre du 5 juin 1786.
(2) Lettre du 4 juillet 1786.

lon et de la ville de Dieuze. Il n'avait qu'une sœur, Adélaïde-Anne-Philippine, qui fut mariée au comte de Cauvigny. Leur mère étant décédée, les deux enfans mineurs avaient été émancipés et avaient procédé au partage et à la liquidation de la succession (1). La fortune maternelle s'élevait à plus de 700,000 livres pour chacun d'eux. C'était donc un beau parti. Le jeune de Custine avait été élevé par son père, engoué des traditions militaires du système prussien, dans les idées du comte de Saint-Germain, et envoyé à l'académie militaire des nobles. Au moment des pourparlers du mariage, il avait à peine dix-neuf ans et Delphine seize. On suit pas à pas dans la *Correspondance de Mme de Sabran*, depuis le 12 janvier 1787, toutes les phases que traversa cette union avant d'être conclue. La mère inquiète redoute les méchancetés dont l'envie, la malignité, la vengeance feront usage, et ce qu'elles produiront sur un caractère comme celui du beau-père. Elle s'abandonne à la Providence, et « à ce bon génie qui veille sur moi et qui m'a déjà tant de fois tirée d'affaire (2). »

Le 27 juin, elle écrit à Boufflers : « Je me consume en inquiétude. Rien n'avance, rien ne se fait. Nous ne sommes pas plus avancés de notre mariage que le premier jour. M. de Custine, le père, a mal à la jambe à présent et parle d'aller faire un voyage aux eaux, ce qui va nous rejeter aux calendes grecques. Voilà dix-huit mois que cela dure, et rien ne me dit quand ce charme sera rompu... J'en maigris à vue d'œil, et si cela ne finit pas bientôt, ce sera un enterrement au lieu d'un mariage qu'il faudra faire dans la famille. »

En vain, pour se distraire, s'est-elle mise à apprendre le latin avec la comtesse Auguste d'Aremberg ; en vain elle se remet à la peinture ; en vain elle va souper chez Mme de La Reynière, où elle rencontre la jeune ambassadrice de Suède, Mme de Staël, qui deviendra l'amie de ses enfans ; en vain le prince Henri de Prusse lui donne une nouvelle preuve de bonté et de galanterie en faisant graver le délicieux portrait peint par Mme Lebrun, Mme de Sabran s'ennuie de ce rôle de belle-mère en expectative, elle ne sait où prendre toute la pédanterie qu'il faudrait pour le remplir dignement. Le futur beau-père la fatigue encore plus. Où trouver des phrases pour lui répondre, des oreilles pour l'écouter ?

« Je ne sais à quoi je suis destinée sur la fin de mes jours, mais, en attendant, je suis cruellement éprouvée ; et ma patience, ou pour mieux dire mon impatience, est mise à bout à toutes les heures, à tous les quarts d'heure, à toutes les minutes. Ce beau-père est

(1) *Archives nationales*, section judiciaire, cote 5, 127. — *Acte d'émancipation*, 22 mars 1785.

(2) *Correspondance de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers*, lettre du 12 janvier 1787.

un fléau que le ciel m'envoie... Il ne sait ce qu'il veut, il ne sait ce qu'il dit, il ne sait pas plus ce qu'il fait. Il est venu chez moi aujourd'hui à onze heures du matin. J'ai cru que c'était pour prendre des arrangemens définitifs et fixer un terme enfin à notre mariage; point du tout! C'était pour me dire que ses affaires seraient plus longues qu'il ne l'avait pensé d'abord, qu'il fallait remplir des formalités nécessaires à cause de la minorité de son fils, qu'il avait un compte de tutelle à lui rendre, des terres à faire estimer, etc.; qu'il voulait de plus exposer son désir à la reine pour faire avoir le titre à son fils, qu'il comptait lui faire demander une audience, et mille autres folies pareilles dont je te fais grâce et qui me perçaient le cœur d'outre en outre, à mesure qu'il me les prononçait. »

Elle fait d'abord grise mine en écoutant les explications, puis l'impatience l'emporte et elle met le marché à la main : « Monsieur, la seule grâce que je vous demande à présent, c'est de fixer une époque dont on ne s'écartera plus, car il n'est pas possible de rester plus longtemps dans cette incertitude. L'évêque de Laon a des affaires qui l'obligent à retourner en ce moment dans son diocèse; moi, j'ai les miennes. Si les vôtres se prolongent au-delà de ce mois ou au commencement de l'autre, nous irons chacun de notre côté, en attendant qu'elles puissent finir (1). »

Le ton avec lequel Mme de Sabran parla fit un effet merveilleux. M. de Custine redevint doux, affable, accommodant. Tout prit à ses yeux une tournure facile. L'intervention de la comtesse Diane et du duc de Polignac, qui témoignaient à Mme de Sabran une affection de tous les instans, firent le reste. Les dernières difficultés furent aplanies, et la cérémonie du contrat fixée au 21 juillet.

II.

« Je ne pense plus qu'à mon mariage, écrivait le 13, à Boufflers, la mère attendrie. Je dis mon, c'est une façon de parler, comme tu l'imagines bien; car il faut être plus près que nous ne le sommes pour une pareille cérémonie. Mais c'est celui de ma Delphine dont il est question, dont le bonheur commence à réfléchir sur moi-même, comme les rayons du soleil sur la lune, pour rendre mes jours plus calmes et plus sereins. Il y a longtemps que je ne me suis trouvée dans une aussi bonne disposition. Je vois tous les jours mon petit ménage s'attacher plus fortement l'un à l'autre, et le cœur de cette pauvre petite s'amollir et se fondre au feu de ce redoutable dieu qui ne peut plus lui faire de mal, ayant épuisé les traits les plus envenimés sur sa malheureuse mère; mais je lui pardonne s'il s'en tient là... »

(1) Lettre du 7 juillet 1787. — (*Correspondance.*)

Et elle se met à lire les lettres d'Héloïse et d'Abélard ; cependant, elle a mille fois plus de soucis qu'elle n'en peut porter. Si ses sympathies ne vont pas au beau-père, elle se sent prête, en revanche, à aimer *le petit-gendre* comme son enfant, et elle le croit digne de sa tendresse maternelle.

Les conditions du contrat sont indiquées dans une lettre du 20 juillet. Mme de Sabran donnait à sa fille 200,000 livres de dot. Les 34,000 livres de rentes que devait apporter M. de Custine furent réduites à 28,000, par suite de charges diverses et par un emprunt que nécessitèrent les frais du mariage. Mme de Sabran gardait avec elle le jeune ménage.

C'est le 22 juillet 1787 qu'eut enfin lieu la signature. « A moins de grands événemens que je ne prévois pas, ma Delphine sera Mme de Custine, en dépit de tout l'enfer conjuré contre elle et contre moi. » Il y avait eu bien des médisances. Le mariage se fit à la campagne, à Anisy, chez l'oncle Mgr de Sabran.

« Je pars dans l'instant pour Anisy (1)... Elle se marie enfin mardi ! »

« Je vais me coucher bien vite pour arriver le teint frais à la cérémonie, à côté de ma rose à peine éclose, pour ne pas faire tache au tableau ; car je ne dois plus prétendre à parer une fête, mais à ne pas la déparer... L'âme ne vieillit point, et j'ai dans la mienne un foyer d'amour pour l'éternité. Adieu (2) ! »

Quand on pense que six années à peine après ces fêtes, le général de Custine et le jeune mari de Delphine seront guillotinés ; quand on pense à la vie dramatique qu'après quelques mois de bonheur, Mme de Custine va mener, quand on songe que la comtesse de Sabran, aussi ruinée, ira chercher dans l'émigration un asile chez le prince Henri de Prusse et que le brillant chevalier de Boufflers finira ses jours dans une place de bibliothécaire, on s'attarde à reproduire, dans leur expression charmante et naïve, ces dernières joies domestiques et à écouter le récit simple et enjoué de bergeries qui contrastent avec la Terreur.

« Au moment de quitter Paris, il avait pris au jeune de Custine une rage de dents si épouvantable qu'il avait cru ne devoir pas partir sans se faire arracher cette mauvaise dent « qu'il aurait eue contre sa femme le jour de son mariage. Voilà des douleurs, de la tristesse et par-dessus une joue enflée qui faisait un fort vilain effet. Il arrive dans cet équipage avec sa famille contristée... Ma pauvre Delphine n'était guère en meilleure disposition ; la peur lui avait donné le frisson... La nouvelle de l'arrivée la déconcerta tout à fait... Nous passâmes trois heures, dans ce désagréable état,

(1) Lettre du 28 juillet 1787.
(2) Lettre du 29 juillet 1787.

accroupies sur notre lit, sans imaginer d'en sortir. A la fin, l'heure nous en chassa... A une heure, dans le plus grand appareil et le plus morne silence, nous nous rendîmes à la chapelle de l'évêque. »

« Jamais le cœur ne m'a battu si fort qu'au moment où je l'ai déposée sur le prie-Dieu où elle allait dire ce fameux *oui* dont on ne peut plus se dédire quand il est prononcé, telle envie qu'on en ait quelquefois. Le mien ne m'avait pas fait tant d'impression, et cependant quelle différence! J'épousais un vieillard infirme dont je devais être moins la femme que la garde-malade; et elle, un jeune homme plein de grâce et de mérite. »

« Ma Delphine ne pleurait pas, mais sa petite mine était allongée, et son mari n'était pas fort assuré non plus. L'évêque leur a fait un discours plein de raison et de sentiment qui a attendri tout le monde. »

« Elzéar a tenu le poêle, et comme il était trop petit, on l'a monté sur la plus grande chaise de la chapelle; il avait l'air de ces petits anges dans les Annonciations de la Vierge. »

Il n'y avait pas foule dans l'assistance. De tous les amis sur lesquels Mme de Sabran pouvait compter, dans une occasion aussi solennelle, il n'y avait que la comtesse Auguste d'Aremberg, qui avait tout quitté pour assister à la cérémonie. Les autres avaient donné mille excuses comme cela se pratique. La comtesse Diane et le duc de Polignac fussent certainement venus sans le voyage de Trianon, qui avait lieu ce jour-là et dont ils ne pouvaient se dispenser. Les parens n'étaient pas en plus grand nombre : excepté M. et Mme d'Aramon, il n'y avait pas un de Sabran. « Le bon cousin gardait sa mère qui se meurt, et le mauvais s'était refusé à mes sollicitations et même à celles de son frère... Il n'y a donc qu'un petit parent éloigné, M. de Glandevès, qui est un fort joli sujet qui restera quelques jours avec nous; M. de la Colmière, un ami intime du petit de Custine, M. de Pouilly, son oncle, sans Mme de Pouilly, qui est malade, et M. et Mme de Jarnac. »

L'originalité manque jusqu'ici, mais le XVIIIe siècle va reparaître. Après le déjeuner, on était descendu dans le jardin; une foule de bergers et de bergères, avec le bailli à leur tête, viennent complimenter la mariée. Chacun chante son petit couplet, comme dans l'*Amoureux de quinze ans*. On s'attendrit, après quoi on danse avec les ménétriers du village; Mme de Sabran ouvre le bal avec le général de Custine et ses enfans, et le bal et les chansons durent tout le jour. Quand on est las de danser, on joue au pharaon. Puis un repas splendide. Enfin arrive ce que Mme de Sabran appelle le vrai quart d'heure de Rabelais : « Jamais de ma vie, écrit-elle, je n'ai été aussi bête; je crois que demain j'en serai encore rouge. » Elle termine ainsi son récit : « Que ne suis-je à présent à la place de ma fille, et que n'es-tu à la place de mon fils, après avoir obtenu

comme eux la permission en face de l'église; car autrement, c'est une œuvre de démon qui nous met en enfer dans ce monde et dans l'autre, à ce que dit saint Augustin (1). »

Les charmes de la pauvre *Psyché* au matin sont décrits comme Greuze les aurait peints. Pendant huit jours, les fêtes se succèdent. Celle que donne le bon évêque à sa maison de Bartais est fort élégamment racontée, avec une pointe de sentimentalité à la Diderot : « Des lampions, couverts comme à Trianon, donnaient une lumière si douce et des ombres si légères que l'eau, les arbres, les personnes, tout paraissait aérien. La lune avait voulu être aussi de la fête, quoiqu'on ne l'en eût pas priée; mais son éclat argenté et incertain, loin de la ternir, lui prêtait des charmes, et elle se réfléchissait tout entière dans l'immensité d'eau que tu connais; elle aurait donné à rêver aux plus indifférens et pénétré dans l'âme des plus endurcis. De la musique, des chansons, une foule de paysans bien gaie et bien contente suivait nos pas, se répandait çà et là pour le plaisir des yeux. Au fond du bois, dans l'endroit le plus solitaire, était une cabane, humble et chaste maison. La curiosité nous y porta, et nous trouvâmes Philémon et Baucis courbés sous le poids des ans et se prêtant encore un appui mutuel pour venir à nous. Ils donnèrent d'excellentes leçons à nos jeunes époux, et la meilleure fut leur exemple. Nous nous assîmes quelque temps avec eux et nous les quittâmes attendris jusqu'aux larmes... »

Le tableau est achevé. Il était de mode alors de réhabiliter le bonheur conjugal et patriarcal. C'est bien le ton nouveau où étaient montés les imaginations et les cœurs, de même que cette langue est presque celle de Bernardin de Saint-Pierre. En attendant la révolution politique, il s'en prépare une autre toute morale et littéraire, avec ce sentiment nouveau de la solitude et de la simplicité rustiques. Derniers jours raffinés où l'on pleurait à la réception de Florian à l'Académie! La *Correspondance de Mme de Sabran*, qui fait si bien connaître la jeunesse heureuse de Delphine de Custine, est donc aussi une image frappante de cette transformation de mœurs qui préparait la transformation sociale.

Nous sommes au 7 août 1787. Elzéar et sa mère donnent à leur tour une fête aux jeunes époux. Nous voici aux noces de Gamache. Rien n'y manque : ni les tables chargées de victuailles dressées dans le jardin, ni la petite fille du jardinier et son frère, représentant le marié et la mariée, ni la troupe de bergères chantant des couplets composés par Elzéar et Mme de Sabran, ni don Quichotte monté sur une méchante haridelle qu'il a de la peine à faire avancer: son bouclier était un grand plat à soupe, et son armet un bas-

(1) Lettre du 31 juillet 1787.

sin à barbe. La journée se termina par un bal champêtre. Mme de Sabran se plaît à raconter ces enfantillages à son ami : « Quels jolis couplets tu aurais faits à la place de toutes nos bêtises, ajoute-t-elle, et combien ta pauvre veuve eût été heureuse et contente! Mais il ne faut pas penser à tout cela. Aimons-nous du moins des deux extrémités du monde; si nous sommes condamnés à vivre ainsi éloignés l'un de l'autre, je ne sais s'il faut répondre de toi, mais je réponds de moi à la vie, à la mort, telle chose qui arrive! »

Delphine avait trouvé dans Philippe de Custine autant de délicatesse, autant de tendresse qu'elle en pouvait rêver à seize ans. Elle se forma au contact de la raison aimable de sa mère et de la fermeté affectueuse de ce jeune mari dont les événemens allaient rapidement faire un homme. Tout entiers à cette première aube du bonheur, ils étaient restés à Anisy.

Mme de Sabran va les voir : « J'ai trouvé mes deux petits tourtereaux roucoulant leurs amours le plus joliment du monde. Ils n'avaient nul besoin de moi, je t'assure; ils ont cependant été charmés de me revoir, car ils m'aiment bien, et tu serais touché de la bonne manière dont nous sommes ensemble. Je ne leur demande que de savoir être heureux et je serai contente ; je vois avec plaisir qu'ils s'y prennent bien. Pourvu que cela dure (1)! »

Les joies conjugales durèrent. La présence de Philippe de Custine à son régiment, en amenant une séparation de quelques jours, fut le seul chagrin de la maison. Delphine y était souveraine. « Tu rirais si tu voyais comment Delphine mène son petit mari; elle le gouverne plus despotiquement que son frère ; c'est le plus drôle de petit ménage qu'on ait encore vu. Dans ce moment, elle est reine absolue et jouit bien de son empire (2). »

« J'ai gravi les montagnes (Mme de Sabran était aux eaux de Plombières) une partie du jour avec ma Delphine, qui est fort triste de l'absence de son jeune époux. Cependant il n'est qu'à Épinal et doit revenir après-demain; mais c'est la première séparation, et il en est de nos peines comme de nos plaisirs; les premières sont les plus vivement senties (3). »

Il revient enfin et l'on repart pour Anisy, après avoir fait l'ascension du ballon des Vosges. « Il était trois heures du matin, le froid était glacial; mes deux petits amans s'assirent l'un contre l'autre, si près, si près, à l'abri de l'amour, qu'ils se réchauffèrent facilement; mais moi, pauvre veuve, je grelottais dans mon petit coin. »

(1) Lettre du 13 août 1787.
(2) Lettre du 18 août 1787.
(3) Lettre du 6 septembre 1787.

Nouvelle absence du mari, nouvelles larmes. « Grâce à ma Delphine qui ne m'a pas quittée de tout le jour pour se consoler avec moi du départ de son petit mari (1) qui nous a laissées ce matin pour se rendre à Paris où il a quelques affaires, je n'ai pas eu un moment à moi. Elle était si triste, cette pauvre petite femme, qu'elle m'a fait pleurer avec elle. Et pourquoi? Parce qu'elle ne verra pas son mari de quatre jours. »

Elle rentre à Paris pour aller à la cour. Être présenté, c'était, aux yeux du monde, la véritable consécration du rang social. Il fallait voir d'abord tous les ministres ; puis il y avait cent une visites à rendre aux titulaires des diverses charges du palais. Quel jour solennel que celui de la présentation à la cour ! Quelle minutieuse répétition du cérémonial et des révérences qui étaient une partie de l'éducation ! C'est le 27 novembre que la comtesse de Sabran, « parée comme une châsse, avec ses deux petits tourtereaux, » accomplit cette importante cérémonie. Il n'y avait plus qu'à se montrer une fois à l'Opéra, dans une loge du côté de celle de la reine. Rien ne fut oublié, et Mme de Custine prit ainsi sa place dans cette société à la fois formaliste et séduisante, à la veille de disparaître.

Nous n'avons plus pour nous guider désormais la *Correspondance* de Mme de Sabran; M. de Boufflers revenait du Sénégal.

« Ce mois de novembre ne se passera pas sans doute sans que ta pauvre femme t'ait embrassé, sans que ton cœur ait battu contre le sien, sans qu'elle t'ait dit ce qu'elle t'écrit sans cesse, qu'elle t'aime avec raison et sans raison, comme on n'aime jamais au ciel et sur la terre. » Et quand elle reçoit, le 29 décembre, la nouvelle de son débarquement, elle en est si troublée qu'elle ne sait dire autre chose, sinon qu'elle l'attend. Elle ne fait pas de phrases, elle tombe malade d'émotion. « Mais que je meure à présent, j'y consens, écrit-elle, puisque je peux mourir dans tes bras ! »

Nous voyons dans quel milieu de tendresse avait été élevée Delphine de Custine. Il n'y a pas, du reste, d'événemens à raconter, jusqu'au jour où elle fut jetée brusquement en pleine tragédie. Nous allons la retrouver passionnée, dévouée, énergique. Laissons couler silencieusement ces dernières heures de félicité parfaite. Un fils lui naquit, Astolphe. Elle le nourrit, en vraie fille de Rousseau. Elle avait persuadé, trois mois après son mariage, sa mère et son mari de l'accompagner à un pèlerinage de Notre-Dame-de-Liesse. N'avait-elle pas lu dans de vieilles chroniques que des reines y étaient allées pour trouver le secret d'avoir des enfans? Cette folie les avait fort divertis.

(1) Lettre du 10 novembre 1787.

III.

Deux années se passèrent dans une harmonie complète entre la belle-mère et *le petit-gendre*. Adorée de ses enfans, chérie de ses amis, protégée de la reine, Mme de Sabran vivait dans la société de la comtesse Diane de Polignac, de Mme d'Andlau, une des filles d'Helvétius, de Mme de La Marck et de celle que Boufflers appelle « la charmante petite Ségur ; » les deux frères Trudaine, les amis de Mme de Beaumont étaient aussi de son monde. Ce milieu intelligent exerçait sur Philippe de Custine et sur Delphine l'influence la plus favorable aux idées nouvelles. Entre les lettrés et les belles dames qui fréquentaient le salon de Mme de Sabran, il n'y avait pas encore de dissidence; Boufflers y présentait les auteurs en renom. Reçu à l'Académie française, en remplacement de M. de Montazet, archevêque de Lyon, le chevalier, depuis son retour du Sénégal, se consacrait tout entier à ses goûts d'esprit et à son amie. Il s'était singulièrement relevé à tous les yeux, en allant chercher jusqu'au tropique le sérieux qui manquait encore à sa vie. L'auteur *Du Cœur*, en acceptant avec tant de résolution les épreuves, les privations, les souffrances même, pour être digne d'estime, avait fait plus que mériter la main de Mme de Sabran, il avait donné, dans un siècle frivole, le plus rare exemple d'amour vrai.

Les événemens ne devaient pas réussir à faire de lui un homme politique, tandis que le général de Custine rêvait de son côté un rôle que la fortune se refusait à lui laisser accomplir. Tous les deux venaient d'être élus membres des états-généraux. L'un y était envoyé par la noblesse du bailliage de Nancy, l'autre par la noblesse du bailliage de Metz, qui s'était souvenue que, lors de la guerre d'Amérique, le comte de Custine avait commandé le régiment de Saintonge-Infanterie et s'était distingué à la prise de York-Town.

La différence des deux tempéramens se montra aussitôt. Boufflers eut bien vite assez de son rôle politique. S'il ne se fit pas remarquer à la constituante par son talent et son éloquence, il sut du moins s'y honorer par la sagesse et la modération de sa conduite. Avec Malouet, Virieu, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, il fut un des fondateurs du club des impartiaux ; mais bientôt le découragement s'empara de cette âme molle, peu faite pour la lutte. Il résolut de quitter la France dès que son mandat serait expiré ; il y était, du reste, poussé par son amie.

Après le départ des Polignac, la comtesse de Sabran avait en effet émigré. Les querelles s'étaient introduites dans son intérieur jusque-

là si paisible : les premiers massacres et la journée du 6 octobre avaient terrifié la mère de Delphine ; les Custine, au contraire, avaient confiance dans l'avenir. Ces dissentimens avaient troublé ces cœurs jusqu'alors si unis. Mme de Sabran eût voulu emmener sa fille avec elle; Elzéar seul la suivit; Delphine n'hésita pas à s'associer à la destinée de son mari.

Mme de Sabran alla demander au prince Henri de Prusse une hospitalité qui, en se prolongeant, devait lasser l'amitié. Boufflers la rejoignit, bien convaincu, comme tous les émigrés, qu'il suffirait d'une simple démonstration militaire des puissances sur les bords du Rhin pour « faire rentrer dans le néant les révolutionnaires. » Leurs illusions, sans cesse déçues, reçurent, par la paix de Bâle, une atteinte définitive.

Il fallait vivre, gagner son pain. Dans ces privations de l'exil, habitudes, goûts, langage, modes, d'une société blessée à mort, disparurent. La gaîté de l'esprit résista plus longtemps et finit elle-même par céder devant la mélancolie, ce fruit amer des époques tourmentées. Le prince Henri de Prusse, si dévoué, si prévenant dans les premiers jours, devint capricieux et fantasque ; Mme de Sabran et Boufflers quittèrent son toit. Heureusement le roi Frédéric-Guillaume mit dans sa protection plus de générosité chevaleresque. Il gratifia Boufflers d'une concession de terrain sur les limites de la Pologne, et Boufflers rêva d'y établir une colonie agricole pour les émigrés.

Avant de s'établir dans le domaine de Wimislow où l'attendaient de nouveaux déboires, il résolut de donner son nom à l'amie qui le désirait depuis longtemps. Le chevalier prit le titre qui lui appartenait, et la comtesse de Sabran devint la marquise de Boufflers. Ce ne fut pas le bon évêque de Laon qui présida à la modeste cérémonie du mariage ; lui aussi avait pris le chemin de l'exil et accepté la pauvreté, plutôt que de prêter serment à la constitution civile du clergé. Mais retiré en Pologne, chez la princesse Lubomirska, où il devait mourir en 1811, Mgr de Sabran était trop éloigné de la Silésie pour prêter aux époux son ministère. Ce fut le prince de Hohenlohe, évêque de Breslau, qui bénit presque obscurément, dans cette ville, un mariage qui jadis eût tant ému le grand monde. On était en 1797. Elzéar, seul présent, avait alors vingt-deux ans. Ce n'est que trois ans plus tard que les exilés devaient rentrer en France ; mais il faut revenir en arrière et faire connaître la destinée de Mme de Custine, qui n'avait pas voulu émigrer.

Son beau-père, lié avec Lafayette depuis la guerre d'Amérique, avait pris place parmi les constitutionnels les plus ardens. Il avait contribué à l'organisation des gardes nationales. Très chatouilleux sur l'honneur militaire, il s'élevait courageusement, en toute occa-

sion, contre l'indiscipline fomentée dans les régimens. Connaissant peu les hommes, il avait souvent rencontré, dans le bon sens de sa belle-fille, des conseils dont il n'avait pas tenu compte. Il en était résulté des froissemens.

François-Philippe était à l'armée de Lükner comme aide-de-camp; Paris était de plus en plus troublé : Delphine se retira dans un village de Normandie, à Boisfosse, près Verneuil, avec son enfant, qu'elle sevrait. Le passeport qui lui est délivré par la section de la Fontaine-de-Grenelle est du 5 septembre 1791 (1). Son mari, à peine âgé de vingt-trois ans, venait d'être chargé de la mission la plus délicate.

La coalition s'était formée. Les ministres constitutionnels de Louis XVI, Narbonne et de Lessart, eurent la pensée singulière de demander au duc de Brunswick de refuser le commandement des armées coalisées contre la France; ils croyaient que les crises de la révolution seraient moins périlleuses pour le roi si des troupes alliées étaient contrariées dans leur marche, et le refus de les commander arraché au général qui passait pour le meilleur élève du grand Frédéric était alors une de ces illusions qui ne semblaient pas trop irréalisables. M[me] de Staël avait pris au plan de cette entreprise la part la plus active. Elle y portait son ardeur habituelle. Philippe de Custine, ami de Narbonne, admirateur passionné de la jeune ambassadrice de Suède, avait été choisi pour cette étrange négociation.

Sa jeunesse ne parut pas un obstacle, tant il était sérieux, instruit et réfléchi. Louis XVI lui-même s'était laissé convaincre et lui avait donné une lettre d'introduction. François-Philippe de Custine partit pour Brunswick dans les premiers jours de janvier 1792. Le récit de sa mission, contenu dans un rapport à de Lessart, ministre des affaires étrangères, est plein d'intérêt (2). Les entretiens qu'eut le jeune envoyé ne lui laissèrent aucune illusion. Les événemens se prononçaient en Allemagne. L'alliance entre la Prusse et l'Autriche avait été signée le 7 février; la négociation échouait donc complètement. Mais la confiance inspirée par François-Philippe de Custine était telle, qu'au lieu de le rappeler à Paris, on l'envoya de la petite cour de Brunswick tenter à Berlin de détacher le roi de Prusse de la coalition.

Il trouvait en Prusse, installée au château de Rheinsberg, la comtesse de Sabran, plus effrayée que jamais du rôle qu'il jouait. Lorsque François-Philippe voulut retourner en France, afin de rendre compte de ses négociations, sa belle-mère se joignit à tous les amis

(1) *Archives nationales*. Section administrative F[7] 4693. (Voir pièces justificatives.)

(2) *Revue historique*, 1[re] année 1876 : *la Mission de Custine à Brunswick en 1792*, par M. A. Sorel.

qu'il avait à Berlin pour le détourner de ce dessein; M. de Kalkreuth se jeta presque à ses pieds, le suppliant d'attendre en sûreté un temps meilleur (1). Philippe de Custine ne se laissa séduire par aucune subtilité de conscience. En juin 1792, il repartit paisiblement pour Paris, où l'échafaud l'attendait.

Les affaires étaient dans un tel désordre, que, renonçant à la politique et écoutant son patriotisme, il se rendit aussitôt à l'armée du Rhin, où son père commandait. Une lettre de Pache donne l'ordre au général Custine d'employer son fils dans son ancien grade d'adjudant-général (2).

La constituante ayant commis la lourde faute d'édicter, à la presque unanimité, la non-rééligibilité de tous ses membres, le général de Custine, dès la déclaration de guerre, avait repris du service. Lieutenant-général depuis le 6 octobre 1791, il comptait, en donnant des gages aux partis avancés, obtenir un grand commandement. Sa moustache épaisse, son air martial, ses façons brusques et familières l'avaient rendu populaire. Il possédait de sérieuses connaissances, et il y joignait une précieuse activité; mais il avait gardé l'emportement de la jeunesse, et l'ardeur de son tempérament pouvait l'entraîner à toutes les imprudences.

Il commanda d'abord, sous les ordres de Biron, l'avant-garde de l'armée du Rhin. De fructueux et rapides succès avaient enivré de joie la Convention; le lieutenant de Biron reçut le brevet de général en chef, avec l'ordre d'agir sur les derrières de l'armée autrichienne; mais quand arriva la dépêche, Custine était déjà sur la route de Mayence. On sait comment, sur une simple sommation, Mayence fut livrée; comment, ne tenant aucun compte des avis des autres généraux, qui voulaient qu'il s'avançât sur Coblentz par la rive gauche, Custine se dirigea vers la Franconie, s'empara de Kœnigstein et de Francfort. Les fautes commençaient; notre but n'est pas de les raconter, ni de montrer comment il abandonna ses premières conquêtes.

Custine réussit néanmoins à s'excuser auprès des jacobins, en rejetant sur d'autres les responsabilités; l'attitude loyale qu'il avait prise au moment où il fut instruit de la trahison de Dumouriez lui assurait la confiance de la Convention. D'ailleurs, le coup d'état du 31 mai n'avait pas encore éloigné de cette assemblée le parti modéré. Dans ces circonstances, la mort de Dampierre laisse vacant le commandement de la plus importante des armées de la république. Les représentans en mission à l'armée du Nord firent connaître au comité de salut public le vœu unanime des troupes

(1) *La Russie en 1839*, par A. de Custine, lettre II.
(2) *Archives nationales*. Procès de Custine fils.

en faveur de Custine; et, dans la séance du 13 mai, Barrère annonça qu'il était appelé à l'armée du Nord. Barrère crut même devoir faire un pompeux éloge du général en disant que seul il avait résisté à la manie diplomatique dont semblaient animés les généraux, et qu'il avait su établir dans son camp la discipline la plus sévère.

Custine eut le malheur, malgré ses répugnances (1), de ne pas refuser ce nouveau commandement. Avant de s'éloigner du Rhin, le 17 mai, il avait voulu tenter un dernier effort pour délivrer Mayence. Il avait été écrasé; et les ennemis du général ne devaient pas manquer, en l'accusant des désastres de cette journée, d'ajouter à ses torts celui d'avoir conservé un commandement qui ne lui appartenait plus.

Arrivé à l'armée du Nord, Custine trouva les troupes découragées et mal armées. Elles s'étaient retirées à Bouchain, laissant Valenciennes et Condé complètement investis. Philippe combattait à côté de son père, prenant sa part de ses angoisses et de ses périls; le général n'eut pas le temps de dégager les places menacées (2).

La fureur et le nombre de ses accusateurs ne faisaient que s'accroître, la chute des Girondins le laissait sans défenseurs. Vaincue par la famine, la place de Condé ouvre ses portes au prince de Cobourg le 12 juillet; Valenciennes le 28; sur la frontière de l'Est, Mayence allait bientôt capituler. L'orage grondait sur la tête de Custine.

Un de ses propos, répétés à Robespierre par Merlin de Thionville, devait précipiter sa mise en accusation. C'était à l'armée que Custine avait appris la mort de Louis XVI, et la lecture des journaux lui avait causé une indignation dont il n'avait pas modéré l'expression, même en présence des commissaires de la Convention. Ceux-ci lui avaient entendu dire : « Je servais mon pays pour le défendre de l'invasion étrangère; mais qui peut se battre pour les hommes qui nous gouvernent aujourd'hui (3)? »

Ces paroles n'avaient pas été oubliées; attaqué avec un nouvel acharnement par les journaux, il se plaignit à la Convention. D'autre part, la délation était à l'ordre du jour dans les rangs de ses soldats. La discipline s'était relâchée depuis la défection de Dumouriez; Custine ne fut pas épargné. Les commissaires Gateau et Garnerin l'accusèrent d'avoir déshonoré l'armée du Rhin en continuant à la commander après avoir reçu l'avis de son changement (4). Un

(1) Lettre à la Convention du 15 mai 1793.

(2) Dans la collection des *Mémoires des grands capitaines*, *Mémoires du général de Custine*, t. II; Paris, 1831.

(3) *Mémoires de Lavalette*, t. I.

(4) *Archives nationales*, 280, dossier 124.

des secrétaires de Bouchotte, Pierre Cellier, accusa vivement Custine devant le comité de salut public. Il disait qu'étant entré dans le camp pour distribuer des journaux patriotiques, tels que *le Journal de la Montagne, le Journal des hommes libres, le Père Duchesne*, il avait été arrêté avec quelques autres colporteurs et conduit au général, qui s'était écrié : « Vous êtes des êtres trop méprisables pour que je m'occupe de vous ! » Et il les avait envoyés devant un des représentans du peuple en mission, qui les fit conduire à la citadelle de Cambrai, où ils restèrent deux jours.

Un réseau de sourdes inimitiés enserrait Custine ; aussi résolut-il de se rendre à Paris. Par une lettre du 30 juin, il demande au comité de salut public l'autorisation de venir lui développer ses plans militaires ; une délibération du 5 juillet 1793 lui accorde cette autorisation. Sa destitution était déjà résolue. Arrivé à Paris le 18, il écrit au président de la Convention cette lettre si caractéristique : « Appelé par les ordres du comité de salut public, je ne veux pas entrer dans le lieu des séances de la Convention sans lui offrir, par votre organe, l'hommage de mon respect, de mon obéissance aux lois qui constituent la république, et de mon inviolable attachement à son unité et à son indivisibilité. »

Dès le lendemain, Custine fut l'objet d'une mesure à laquelle Clavière et Lebrun, deux ministres en exercice, n'avaient pu eux-mêmes se soustraire. On le plaça sous la surveillance d'un gendarme qui le suivait partout, jusqu'au théâtre. Des ovations bruyantes étaient faites au général par le public. Les jacobins demandèrent qu'on mît fin à ce qu'ils appelaient un scandale. Danton ajoutait : « Condé a capitulé faute de vivres, Valenciennes est cerné, il faut que Custine soit jugé. » On l'arrêta le 22 juillet 1793. Transféré le 26 à l'Abbaye, il écrivit à la Convention : « Je suis arrêté depuis cinq jours et n'ai pas encore été interrogé. » La capitulation de Mayence fit taire tous les scrupules ; sur la motion de Billault-Varennes, dans la séance du 28 juillet, il est décrété d'accusation. Son fils était près de lui, résolu à le défendre. Delphine, qui vivait, nous le savons, dans un petit village de Normandie, apprend l'arrestation du général. Elle quitte aussitôt son asile, son enfant, pour courir au secours de son beau-père ; tous les dissentimens politiques qui les avaient brouillés s'effacèrent de sa mémoire ; elle fut, durant tout le procès, sublime de courage et de dévoûment.

Leur première entrevue fut touchante. A peine le vieux soldat eut-il aperçu sa belle-fille, qu'il se crut délivré. Sa beauté, sa jeunesse, la fierté de sa tenue, inspirèrent bientôt un tel intérêt aux journalistes, au peuple et même aux juges du tribunal révolutionnaire, que les misérables acharnés à la perte du général voulurent terroriser Delphine, son plus éloquent défenseur.

Aucun péril n'arrêta Mme de Custine. Tous les jours, elle était au Palais de Justice, dès six heures du matin; là, elle attendait que son beau-père sortît de la prison : elle lui sautait au cou, lui donnait des nouvelles de ses amis, de sa famille. Lorsqu'il paraissait devant ses juges, elle le regardait avec des yeux baignés de larmes. Elle s'asseyait en face de lui, sur un escabeau au-dessous du tribunal. Lorsque l'interrogatoire était suspendu, elle s'empressait de lui offrir les secours que son état exigeait; entre chaque séance, elle employait les heures de repos à solliciter en secret les juges ou les membres des comités.

Plus tard, quand on l'interrogeait sur cette partie de sa vie si glorieuse et si douloureuse, Mme de Custine se taisait. La raconter, c'était presque la recommencer (1).

Dans ses courses, elle se faisait accompagner par un ami de la famille, vêtu d'une carmagnole, sans cravate, les cheveux non poudrés, coupés à la Titus. On le prenait pour un domestique; c'était M. de Chaumont-Quitry.

« Avant-hier, écrit la *Gazette française* du 21 août 1793, cette femme intéressante par sa sensibilité et sa piété filiale sortait du Palais de Justice, au milieu de la foule. Le sourire était sur ses lèvres; on crut qu'elle riait. Quelques femmes, peu touchées de sa situation, se mirent à crier : « Elle rit, mais elle ne rira pas longtemps. C'est la fille de Custine; son père jouera bientôt à la main chaude. »

Ce n'était que le prélude d'une des scènes les plus dramatiques de cette terrible époque. « A l'une des dernières séances du procès, dit son fils, les marques d'intérêt données à Mme de Custine avaient violemment irrité l'accusateur public, Fouquier-Tinville; des ordres menaçans furent secrètement envoyés aux septembriseurs qui attendaient sur le perron. Le général venait d'être reconduit à la prison, sa belle-fille s'apprêtait à descendre les marches du Palais de Justice, pour regagner à pied et seule le fiacre qui l'attendait dans une rue écartée. Timide et presque sauvage, elle avait eu toute sa vie par instinct une peur déraisonnable de la multitude. Tremblante devant la foule, elle s'arrête au haut de l'escalier; un ami du général parvient à lui faire remettre un billet qui l'avertissait de redoubler de prudence. Cet avis accrut le danger au lieu de l'éloigner. » Mme de Custine, plus épouvantée, avait moins de présence d'esprit; elle craignait de tomber par terre, et elle voyait sa tête au bout d'une pique, comme celle de la pauvre Mme de Lamballe. Cependant, à mesure qu'elle descendait les marches, la foule, de plus en plus épaisse et furieuse, la poursuivait de ses clameurs : « C'est

(1) *La Russie en 1839*, t. I, lettre II. — *Gazette française*, 1793, n° 599.

la Custine! C'est la fille du traître! » Chaque mot était assaisonné d'injures et de blasphèmes. Le danger croissait, des sabres nus se dressaient déjà sur elle : une faiblesse, un faux pas, et c'en était fait. Elle a raconté qu'elle se mordait les mains et la langue jusqu'au sang, afin de combattre la pâleur.

Désespérée, elle jette une dernière fois les yeux autour d'elle. Une femme du peuple s'avançait portant un nourrisson dans ses bras. Mme de Custine va brusquement à cette mère et lui dit : « Quel joli enfant vous avez là! — Prenez-le vite, » répond à voix basse la mère, qui comprend tout d'un mot et d'un regard. Mme de Custine prend l'enfant dans ses bras, l'embrasse, et les tricoteuses ébahies s'arrêtent. L'enfant la protégeait.

Mme de Custine traverse ainsi la cour du Palais de Justice, se dirige vers la place Dauphine, sans être frappée ni injuriée, ayant toujours son précieux fardeau dans les bras. Elle arrive au Pont-Neuf, rend l'enfant à celle qui le lui a prêtée. Puis, à l'instant, les deux femmes s'éloignent sans se dire un seul mot.

Tel est le récit que fait Astolphe de Custine, d'après les souvenirs de sa mère.

Ainsi, miraculeusement sauvée, elle ne put sauver son beau-père. On n'attend pas de nous que nous reproduisions les dépositions des témoins entendus par le tribunal révolutionnaire. Les *Archives nationales* et le *Bulletin du tribunal criminel* ont été analysés par les historiens. Des fautes tournées en crimes et des échecs en trahisons, des juges incompétens transformés eux-mêmes en stratégistes et discutant des plans de campagne; le capucin Chabot s'écriant en pleine séance de la Convention : « Quel est l'homme qui peut douter que Custine soit coupable? Condé, Valenciennes, Mayence, ne déposent-elles pas contre lui? » Tout le procès est-là; plus Custine se défendait avec intelligence et confondait ses juges, plus l'irritation de ses ennemis était grande. Nous lisons dans le *Bulletin national*, n° 236 : « Dimanche, 25 août 1793, le procès de Custine continue d'occuper les esprits. Si Hébert a reproché aux juges de s'être laissé séduire par les beaux yeux de Mme de Custine, belle-fille de l'accusé, les juges pourraient reprocher à Hébert de vouloir influencer leurs opinions, et de mettre quelquefois la sienne au lieu et place de celle du public. »

Les vrais motifs de haine n'avaient-ils pas leur source dans cet aveu de Custine, qu'il avait regardé Marat comme un perturbateur, Robespierre comme un exagéré? « Quant à Danton (1), à qui je reconnais beaucoup d'esprit et de talent, comme il n'a pas jugé Dumouriez quand il était auprès de lui, et ne l'a pas dénoncé

(1) Interrogatoire de Custine.

alors qu'il fut de retour, je n'avais pu m'empêcher de le regarder comme un de ses coryphées. »

Les jacobins ne pardonnaient pas une telle imprudence de langage. Le 27 août, à neuf heures du soir, le tribunal révolutionnaire déclara Custine coupable de manœuvres et d'intelligences criminelles avec les ennemis de la république, le condamna à la peine de mort et à la confiscation de tous ses biens (1). C'était Coffinhal qui présidait.

D'après les termes mêmes du *Bulletin criminel*, Custine rentra d'un pas grave pour entendre lire sa sentence ; le silence qui régnait dans l'auditoire, les bougies qu'il n'avait pas encore vues allumées depuis le commencement des débats, tout cela parut faire une vive impression sur lui. S'étant assis, il promena ses regards sur la foule. Coffinhal lui fit part de la déclaration des jurés, et après que Fouquier-Tinville eut donné lecture de la loi et conclu à son application, l'accusé, n'apercevant plus Tronçon-Ducoudray, son avocat, et son autre conseil, Mᵉ N..., se retourna vers le tribunal et dit : « Je n'ai plus de défenseurs, ils se sont évanouis. Ma conscience ne me reproche rien. Je meurs calme et innocent. »

La veille de l'exécution, il écrivit à son fils cette lettre mémorable et touchante :

« Adieu, mon fils, adieu ; conservez souvenir d'un père qui voit arriver la mort avec tranquillité. Je n'emporte qu'un regret, celui de vous laisser un nom qu'un jugement fera croire un instant coupable de trahison par quelques hommes crédules. Réhabilitez ma mémoire quand vous le pourrez. Si vous obteniez ma correspondance, ce serait chose bien facile. Vivez pour votre aimable femme, pour votre sœur, que j'embrasse. Aimez-vous. Aimez-moi. Je crois que je verrai arriver avec calme ma dernière heure. Au reste, il faut y être arrivé... « Adieu encore, adieu.

« Votre père, votre ami,

« C. »

28 août 1793, dix heures du soir.

Sa belle-fille obtint de le revoir une dernière fois. Custine avait changé de cachot. On l'avait installé dans une chambre convenable. « On m'a délogé cette nuit, dit-il à Delphine, pour me faire céder la place à la reine, parce que mon premier logement était le plus mauvais de la prison (2). »

Le Moniteur du 4 septembre 1793 relate en ces termes les der-

(1) *Bulletin du tribunal révolutionnaire*, n° 95.
(2) *La Russie en 1839*, lettre II.

niers momens de Custine (1) : « Il fut conduit au supplice ayant à ses côtés un ministre de la religion, armé d'un crucifix qu'il lui faisait embrasser. Il lui disait quelques passages d'un livre de piété. Custine portait une redingote nationale. Il regardait avec sensibilité le peuple qui applaudissait à son supplice. Ses yeux attendris, et quelquefois mouillés de larmes, se fixaient vers le ciel. Arrivé au lieu de l'exécution, il s'est mis à genoux sur les premiers degrés de l'échelle; puis, se relevant, il a jeté les yeux sur le fer fatal et est monté avec fermeté sur l'échafaud. »

C'est ainsi que le vaillant soldat, qui ne fut jamais un traître, tomba sur le dernier champ de bataille. Sa mémoire n'a pas besoin d'être réhabilitée.

Pour obéir aux volontés suprêmes de Custine, le confesseur qui l'avait assisté avait envoyé les cheveux qu'il lui avait remis à sa fille, Mme de Cauvigny, et il avait écrit à Delphine pour lui raconter les derniers momens de son beau-père. Delphine avait gardé le souvenir de l'abbé Lothringer, « vicaire de l'évêque du département de Paris. »

Dès le 28 août 1793, le lendemain de la condamnation, le commis-greffier du tribunal révolutionnaire, Wolf, avait en effet écrit ce billet à l'évêque de Paris :

« Citoyen,

« Vous êtes prié d'envoyer au citoyen Custine, qui vient d'être condamné à mort et doit être exécuté demain, à neuf heures du matin, un ministre du culte. Il désire l'avoir tout de suite. C'est ce qu'il vient de faire dire.

« *Signé :* Wolf, *c.-greffier* (2). »

Une heure après que la tête de Custine eut été tranchée, l'abbé Lothringer était dénoncé comme ayant montré des sympathies au condamné. Ses dénonciateurs n'étaient rien moins que le gendarme Martin Henry, qui conduisait Custine à l'échafaud, et Sanson père, le bourreau.

Ce qui aggravait la situation de l'abbé Lothringer, c'est que, dans sa dénonciation, Sanson déclarait que, lors de l'exécution d'un sieur Miaczinski, il avait entendu le même prêtre, confesseur de ce

(1) Les derniers momens de Custine sont aussi relatés dans le n° 95 du *Bulletin du tribunal criminel révolutionnaire.*

(2) *Archives nationales,* H. 285, dossier 127, pièce 13. — (Voir aussi Campardon, t. I, *Histoire du tribunal révolutionnaire.*)

dernier condamné, lui dire : « Il est bien glorieux pour vous de mourir à la même place que celle où votre roi est mort. »

L'abbé fut arrêté, mis à l'Abbaye et interrogé par Coffinhal, qui ne put lui arracher aucune révélation. Mis en liberté, le vicaire de Gobel accompagna à l'échafaud l'infortunée Marie-Antoinette, qui ne voulut pas même lui parler (1). Arrêté de nouveau et retenu à la maison d'arrêt des Écossais, il écrivait à la Convention : « Législateurs, une de mes douleurs est d'être dans les prisons en compagnie des ci-devant nobles, des ci-devant généraux du tyran, des ci-devant écuyers, des prêtres, etc. » Lothringer fut mis en liberté le 12 brumaire 1795. Nous avons retrouvé son nom écrit par Mme de Custine sur une feuille jaunie, comme un lugubre *memento*.

IV.

Après le père vint le tour du fils.

Durant le procès, Philippe de Custine avait fait imprimer et placarder à Paris une défense de la conduite militaire et politique de son père. Cet acte courageux attira sur son auteur l'animosité de Robespierre et des jacobins. Avant la fin du procès du général, son fils était arrêté et enfermé à la Force. Il était compris dans un décret du 6 nivose 1794 pour passer en jugement. Delphine allait de la Conciergerie à la Force consoler les deux victimes. Son dévoûment ne se ralentit pas un seul jour. Au lendemain de l'exécution de l'un, elle est tout entière à l'autre qui survivait encore. L'attitude, la défense, le sang-froid de son mari furent admirables. Il n'y a pas de plus odieuse page que celle de cet inique procès dans le martyrologe de la révolution (2). Il faut le lire tout entier pour connaître cet héroïque jeune homme de vingt-quatre ans, qui avait toutes les vertus.

Le jour où le général avait quitté Cambrai, son fils lui avait écrit :

« Paris, le 13, au soir.

« Le courrier qui m'a apporté votre lettre, mon cher papa, dit qu'il va être réexpédié et qu'il passera demain de grand matin prendre ma réponse. Je ne veux pas qu'il parte sans qu'il vous porte au moins l'expression de ma participation aux sentimens pé-

(1) *Archives nationales*, W. 285, dossier 127.— (Voir aussi Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur*, pièces justificatives, t. VIII.)

(2) *Archives nationales*, n° 306, dossier 380, et *Mémoires sur les prisons*, t. I.

nibles que vous éprouvez. Je ne sais si mes deux dernières lettres vous sont parvenues. Je vous y entretenais de plusieurs des choses dont vous me parlez. Au surplus, rien n'est plus juste et même plus indispensable que vos démarches actuelles et projetées. Je gémirai, pour la chose publique, du parti auquel vous serez bientôt obligé, mais il sera nécessaire dans l'hypothèse que vous établissez. Il ne sera peut-être même pas perdu pour elle ; et ce que (du moins pour vous) je désire, c'est que l'exposé de vos motifs soit clairement, méthodiquement, fortement, mais prudemment rédigé ; c'est un objet digne de la plus grande attention. Vous savez le renouvellement et la composition actuelle du comité de salut public. Il semble qu'il veut garder le silence sur vos dépêches et sur la nouvelle fâcheuse que vous leur donnez ; du moins le journal du soir ne fait-il pas mention qu'il en ait été donné connaissance à la Convention.

« Adieu ! mon cher papa, je vous embrasse tendrement. N'oubliez pas un fils qui souffre de toutes vos peines et jouirait plus que vous-même du bonheur que vous méritez et que, peut-être, la fortune ne vous refusera pas toujours.

« Votre fils respectueux. »

Cette lettre ne trouva pas le père à Cambrai ; elle fut renvoyée à Paris, et elle tomba entre les mains du secrétaire-général du ministère de la guerre, le citoyen Vincent. Le sort de Philippe de Custine fut décidé. Vincent, flairant déjà en lui une proie nouvelle, adressa la lettre à Fouquier-Tinville avec ces mots :

« Je t'envoie, républicain, une lettre originale écrite de Paris, datée du 13 au soir, et adressée à Cambrai le jour que Custine venait de quitter l'armée pour se rendre au comité de salut public où il était mandé. Elle a été saisie par moi dans le paquet de renvoi qui lui est adressé à la maison Grange-Batelière, où il était descendu, et que j'ouvris lorsqu'il fut apporté à la maison de la guerre. Tu jugeras, républicain, combien la lettre de Custine doit paraître suspecte, puisqu'elle a été écrite à la veille de la trahison, au moment où le comité de salut public l'a arrêté dans ses complots. Chaque mot de cette lettre était une énigme, mais elle ne l'est plus actuellement.

« *Signé :* Vincent. »

La lettre avait de plus été dénoncée aux jacobins. Philippe de Custine, libre alors, avait donné des explications dans une bro-

chure adressée à ses concitoyens. Le 12 nivôse, son procès commença. Delphine, quoique sa conduite pendant le procès de son beau-père eût appelé sur elle l'attention publique, avait obtenu la permission d'entrer tous les jours à la Force pour y voir son mari. Elle pressentait, quelle que fût l'innocence de l'accusé, l'issue fatale des débats. Elle mit dès lors tout en œuvre pour lui procurer les moyens de s'évader. Elle parvint par sa grâce à intéresser la fille même du geôlier. François-Philippe de Custine était de complexion délicate, d'une taille moyenne. Il avait assez de jeunesse et un assez joli visage pour qu'on pût l'habiller en femme sans attirer les regards. Il fut convenu qu'il prendrait les habits de Delphine, que Delphine, de son côté, se costumerait comme Louise, la fille du geôlier, et que, tandis que celle-ci descendrait dans la rue par un autre escalier, le prisonnier et la fausse Louise sortiraient ensemble par la porte ordinaire. On partirait un peu avant l'heure où les lampes s'allumaient, afin de profiter de la brune ; c'était au commencement de janvier. La complicité de la fille du geôlier était du reste largement payée : 30,000 francs en or versés à l'heure même par un ami, et, en outre, une pension viagère de 2,000 francs (1).

Toutes les combinaisons une fois arrêtées, on prit jour pour l'évasion. Ce jour était précisément l'avant-veille de celui où François-Philippe de Custine devait être transféré à la Conciergerie et comparaître devant le tribunal révolutionnaire. La Convention venait de décréter la peine de mort contre quiconque favoriserait l'évasion d'un condamné. Le journal dans lequel cette loi draconienne était publiée fut placé par le geôlier sous les yeux du prisonnier.

« Un peu avant l'heure convenue (nous laissons la parole au fils de Mme de Custine), ma mère arrive à la prison. Elle trouve au bas de l'escalier Louise fondant en pleurs : « Qu'as-tu, ma fille? lui dit ma mère. — Oh! madame, répond Louise, oubliant le tutoiement de rigueur, venez le décider! Vous seule pouvez encore lui sauver la vie. Depuis ce matin, je suis à le supplier inutilement. Il ne veut plus entendre parler de notre projet. » Avant d'entrer dans la chambre du prisonnier, cette bonne fille retient une seconde ma mère sur le palier et lui dit tout bas : « Il a lu le journal!.. » Ma mère devina le reste. Connaissant l'inflexible délicatesse du cœur de son mari, elle chancelle comme si elle le voyait déjà monter à l'échafaud. « Viens avec moi, Louise, tu auras plus de pouvoir que moi pour le vaincre. » Louise entre chez mon père, la porte se ferme, et là commence à voix basse une scène que vous

(1) A. de Custine, *la Russie en 1839*, lettre II.

vous figurerez mieux que je ne peux la décrire. D'ailleurs, ma mère n'a trouvé la force de me la conter qu'une seule fois. « Vous ne voulez plus vous sauver? dit ma mère en entrant; notre fils va donc rester orphelin, car je mourrai aussi, moi. — Sacrifier la vie de cette fille pour sauver la mienne, c'est impossible. — Tu ne la sacrifieras pas; elle se cachera et se sauvera avec nous. — On ne se cache plus en France; on ne sort plus de ce malheureux pays. Ce que tu demandes à Louise est plus que son devoir. — Monsieur, sauvez-vous! dit Louise, c'est devenu mon affaire à moi. — Tu ne connais donc pas la loi décrétée hier? » Et il commence à la lire. Louise l'interrompt: « Je sais tout cela; mais, monsieur, encore une fois, sauvez-vous! Je vous en supplie, je vous le demande à genoux; j'ai mis mon honneur, ma vie, mon bonheur dans votre projet. Vous m'aviez promis de faire ma fortune; vous ne serez peut-être pas en état de tenir votre parole. Eh bien! monsieur, je veux vous sauver pour rien. Nous nous cacherons, nous émigrerons et je travaillerai pour vous. Je ne vous demande rien; mais laissez-moi faire. — Nous serons repris et tu mourras! — Eh bien! si j'y consens, qu'avez-vous à me dire? — Jamais. — Quoi! reprend ma mère, vous pensez à elle, à cette noble Louise, plus qu'à votre femme, plus qu'à votre enfant? »

« Rien ne put ébranler la résolution du stoïque prisonnier. Le temps accordé à ma mère s'écoule en vaines instances. Il fallut l'emporter hors de la chambre: elle ne voulait pas quitter la prison. Louise, presque aussi désespérée, la reconduisit jusque dans la rue, où l'attendait avec anxiété M. Guy de Chaumont-Quitry, notre ami, avec les 30,000 francs en or. « Tout est perdu! lui dit ma mère; il ne veut plus se sauver. — J'en étais sûr, répondit M. de Quitry. » Ce mot, digne de l'ami d'un tel homme, m'a paru presque aussi beau que la conduite de mon père. »

La scène est aussi simple qu'héroïque. Le procès va encore mettre en relief le caractère si vaillant, si noble, de Philippe de Custine.

Les *Mémoires de la Révolution* nous le montrent comparaissant le 12 nivôse devant le tribunal, avec l'air calme et résolu qu'il avait partout ailleurs. Sa présence d'esprit ne l'abandonna pas. Après la lecture de l'accusation, un seul témoin se présenta: c'était Vincent. Sa déposition portait en substance que l'accusé fuyait les patriotes, c'est-à-dire les jacobins, qu'il s'était lié avec les contre-révolutionnaires, c'est-à-dire les girondins, et qu'il avait été complice des *projets liberticides* du général son père. Dumas, le président du tribunal, ayant demandé au témoin quelles preuves il pouvait alléguer, il répondit qu'il l'avait ouï-dire, et qu'au sur-

plus tout le monde l'assurait. Vincent se retira sans pouvoir en dire davantage. Ensuite l'interrogatoire commença (1).

L'acte d'accusation exposait que, par décret de la Convention du 6 nivôse an II (1794), il avait été ordonné que Louis-Philippe-François Custine, ex-noble, âgé de vingt-cinq ans et demi, né à Paris, ci-devant ministre plénipotentiaire à Berlin et depuis aide-de-camp d'Adam-Philippe Custine, son père, était prévenu de complot contre la république et de complicité dans la trahison du général contre l'empire français *(sic)*.

Le président Dumas l'interrogea sur la lettre interceptée. Il lui demanda quelles étaient les peines paternelles auxquelles il prenait une si douloureuse part. Philippe de Custine répondit qu'il s'agissait alors de la prise de Condé, qui avait eu lieu presque au moment où le général était venu prendre le commandement de l'armée du Nord, et que sa douleur était d'autant plus vive que, Valenciennes étant menacée du même sort, les ennemis de son père ne manqueraient pas de lui en faire un crime, quoique, depuis son arrivée à l'armée, il lui eût été impossible d'établir une communication avec les deux places.

Interrogé sur le motif qui le faisait instruire son père du renouvellement du comité de salut public, il répondit que rien n'était plus intéressant pour un général d'armée que de savoir à quels hommes il avait affaire et quel parti il pouvait tirer de leurs lumières. Dumas alors lui demanda s'il avait eu des liaisons avec les *députés frappés par le glaive des lois*, c'est-à-dire avec les girondins : « Je ne les ai jamais vus, dit Philippe de Custine, que dans les différens comités dont ils étaient membres et où j'étais obligé de me rendre pour les affaires de mon père. J'estimais leurs talens et j'ignorais leurs intentions. »

Le public qui se pressait dans la salle du Palais de Justice était déjà bien disposé en faveur de l'accusé, et l'on entendait répéter dans tous les coins : « Mais il n'y a rien là-dedans. Ce jeune homme sera sûrement acquitté. » C'est alors que Dumas, voyant sa proie lui échapper, commit un de ces actes iniques que la conscience ne doit pas se lasser de flétrir.

On se rappelle que Philippe de Custine avait été envoyé auprès du duc de Brunswick au commencement de la guerre, pour la plus délicate des négociations. Le jeune envoyé avait tout fait pour réussir. Ses lettres montraient en lui une maturité précoce, en même temps que les sentimens les plus élevés. Elles promettaient, par les qualités de tact et de finesse qui y sont révélées, un diplomate.

(1) *Archives nationales*. Section judiciaire w 306, n° 380.

Dumas crut devoir lire aux jurés la correspondance de l'accusé, mais il tronqua impudemment les lettres pour en abuser. François-Philippe de Custine s'en aperçut, et, se levant avec vivacité, il s'écria : « Citoyens jurés, je demande que le président lise mes lettres en entier. Il les tronque pour me perdre. Je vous demande justice de cette mauvaise foi. »

Le président, embarrassé et se voyant pris sur le fait, expliqua que les jurés auraient bientôt sous les yeux toute la correspondance et jugeraient d'après les pièces. La lettre que Dumas dénaturait fut expliquée avec beaucoup de sang-froid et de fermeté par l'accusé. Il écrivait à de Lessart, ministre des affaires étrangères, qu'il avait espéré pendant plusieurs jours que le duc de Brunswick accepterait les propositions de la France; mais que les puissances coalisées avaient opposé des offres supérieures aux nôtres, et que le duc paraissait disposé à préférer le trône de Pologne, qu'on lui promettait, à l'honneur de commander les armées françaises. Dumas avait mutilé cette lettre de façon à faire entendre au jury que l'accusé avait été chargé d'offrir le trône de France au duc de Brunswick.

Cette accusation, qui se retrouve dans les *Girondins* de Lamartine, dans l'ouvrage de Louis Blanc, était démentie par la correspondance. Si elle avait été lue, elle aurait suffi à disculper l'accusé. La dépêche de Lessart, du 10 février 1792, faisait tomber cette calomnie (1).

Le public, satisfait de l'explication de François-Philippe de Custine et convaincu de la mauvaise foi du président, continuait à répéter : « Mais il n'y a rien là-dedans; certainement le pauvre jeune homme sera acquitté. » Alors certains hommes soudoyés, se glissant dans les groupes, jetaient tout bas ces mots : « Si le jeune Custine est acquitté, il vengera le sang de son père. »

Enfin, le président irrité l'interrogea sur les desseins du général; il répondit : « Je n'ai jamais connu d'autre dessein de mon père que de bien servir la république. Je n'ai jamais été qu'un moment auprès de lui, à l'armée. Depuis longtemps, je me suis borné à faire les commissions de mon père auprès des comités, ainsi qu'on en peut juger par mes lettres interceptées. Il ne me consultait en rien sur ses desseins, comme sur ses expéditions lointaines. »

Autant François-Philippe de Custine montrait de sang-froid et de modération dans sa défense, autant Dumas montrait une partialité révoltante. Il finit par oser déclarer aux jurés qu'il lui paraissait impossible et contraire à la nature des choses qu'un fils, habituellement en correspondance avec son père, ne fût pas son complice.

(1) Voir les pièces des *Archives nationales* citées par M. Sorel dans la *Revue historique* de 1876.

C'était Chauveau-Lagarde qui défendait le jeune Custine. Il releva les derniers mots du président et témoigna sa surprise d'avoir entendu de semblables expressions. « Quel est le tribunal au monde où l'on oserait se permettre de condamner un accusé sur des présomptions pareilles? Quoi! il est contraire à la nature des choses qu'un fils ne soit pas complice de son père? Quelle jurisprudence! J'irai plus loin; et quand même l'accusé aurait été instruit des desseins d'un père coupable, je le demande ici : un fils doit-il dénoncer son père? Où serait donc la pitié filiale, la première des vertus? Où seraient les mœurs qu'on cherche à régénérer? »

Le jugement fut rendu le 3 janvier 1794.

François-Philippe de Custine était condamné à mort, « comme s'étant depuis longtemps associé au système de trahisons formées par un tyran perfide et ses infâmes ministres, avec les cours de Vienne et de Berlin, contre la liberté française et la souveraineté nationale, et comme s'étant rendu le complice de conspirations tramées par son père avec le traître Dumouriez, et à la faveur desquelles Mayence, Condé, Valenciennes avaient été livrées aux despotes coalisés contre la France. » Le jugement, à la diligence de l'accusateur public, devait être exécuté dans les vingt-quatre heures, sur la place de la Révolution.

Au moment où Dumas lut la sentence, l'auditoire témoigna sensiblement sa surprise et sa douleur. Le jeune Custine entendit son arrêt de mort sans faiblesse. Il haussa les épaules et ne dit pas un mot. Il sortit avec le même air calme et résolu qu'il avait montré en comparaissant devant le tribunal révolutionnaire.

Il n'avait pas voulu que sa femme l'assistât pendant ces douloureux débats. Sa vue, ses larmes eussent peut-être affaibli son sang-froid et son courage, mais Delphine avait obtenu de lui dire adieu à la Conciergerie (1).

Elle s'approcha de lui sans cris, l'embrassa en silence et s'assit les bras autour de son cou. L'entrevue dura trois heures. Peu de paroles furent échangées. Le nom seul de leur fils fut prononcé plusieurs fois. Les lettres de ce fils nous apprennent que ces adieux émouvans furent troublés par une circonstance étrange, dont nous reproduisons le récit sans commentaires.

« Ma mère, craignant de se trouver mal, allait se lever et se retirer. Le condamné l'avait reçue dans une salle qui servait d'entrée à plusieurs chambres de la prison. Tout à coup, on entend ouvrir une petite porte : un homme sort, une lanterne sourde à la main. Cet homme, bizarrement costumé, était un prisonnier qui allait en

(1) A. de Custine, *la Russie en 1839*, lettre II.

visiter un autre; il avait pour vêtement une petite robe de chambre bordée de peau de cygne. Des caleçons blancs, des bas, un grand bonnet de coton en pointe orné d'une énorme fontange couleur de feu, complétaient son ajustement. Quand la figure fut arrivée tout près des deux époux, elle les regarda un instant sans dire un mot et continua son chemin. Ils virent alors que ce vieillard avait du rouge. Cette apparition, contemplée en silence par les deux jeunes gens, les surprit au milieu de leur désespoir féroce; et, sans songer que le rouge était peut-être destiné à empêcher un homme de cœur de pâlir devant l'échafaud du lendemain, ils partent ensemble d'un éclat de rire terrible. L'électricité nerveuse triompha un moment de la douleur de l'âme... Les rires désordonnés dégénérèrent bientôt en spasmes effrayans... Les gardiens eurent pitié de ma mère plus que dans une autre occasion, quatre ans avant, la populace de Paris n'avait eu pitié de la fille de M. Berthier. Ces hommes entrèrent dans la salle et emportèrent ma mère pendant une crise nerveuse qui se manifestait par des accès de rire toujours renouvelés, tandis que mon père resta seul livré aux mêmes convulsions. »

Telle fut la dernière entrevue des deux époux. Philippe de Custine devait le lendemain, à cinq heures, monter à l'échafaud. Il passa le reste de la nuit à se remettre de la crise nerveuse qu'il venait de subir. Le matin, il écrivit à sa femme une lettre simple comme une élégie antique et digne de cette âme à la romaine:

« Neuf heures du matin

« Je ne puis mieux commencer ma dernière journée qu'en te parlant des tendres et douloureux sentimens que tu me fais éprouver. Je les repousse quelquefois, et quelquefois ils ne peuvent être éloignés. Que vas-tu devenir? Te laissera-t-on du moins ton habitation, du moins ta chambre? Tristes pensées! Tristes images!

« J'ai dormi neuf heures. Pourquoi ta nuit n'a-t-elle pu être aussi calme? Car c'est ta tendresse, non ta peine qu'il me faut.

« Tu sais déjà le sacrifice que j'ai fait. J'ai un pauvre compagnon d'infortune qui t'a vue petite et qui a l'air d'un bon homme; on est trop heureux, en finissant ses maux, de soulager ceux d'un autre; fais savoir cela à Philoctète.

« J'ai oublié de te dire que je m'étais défendu à peu près seul, et seulement pour les gens qui m'aiment. »

Quel était ce pauvre compagnon qui avait vu toute petite Mme de Custine et quel sacrifice avait fait Philippe? C'était un prisonnier

nommé Bertrand, dont Delphine parlera dans son interrogatoire, et qui voulut un jour l'aider à quitter la France. Il ne partagea pas le sort de son compagnon, et reçut de lui une partie de la somme que M. de Chaumont (Philoctète) avait réservée pour l'évasion de son ami.

La journée se passa dans l'attente de l'appel suprême des condamnés ; puis à la fin du jour, presque au moment où la charrette entrait dans la cour de la Conciergerie, le jeune Custine écrit à Delphine une autre lettre plus stoïque encore que la première :

« Quatre heures du soir.

« Il faut te quitter. Je t'envoie mes cheveux dans cette lettre. La citoyenne X... (1) promet de te remettre l'un et l'autre. Témoigne-lui-en ma reconnaissance.

« C'en est fait, ma pauvre Delphine, je t'embrasse pour la dernière fois. Je ne puis pas te voir, et si même je le pouvais, je ne le voudrais pas. La séparation serait trop difficile, et ce n'est pas le moment de s'attendrir.

« Que dis-je? S'attendrir?.. Comment pourrais-je m'en défendre à ton image? Il n'en est qu'un moyen, celui de la repousser avec une barbarie déchirante, mais nécessaire. Ma réputation sera ce qu'elle doit être. Et, pour la vie, c'est chose fragile par sa nature. Des regrets sont les seules affections qui viennent troubler par momens ma tranquillité parfaite. Charge-toi de les exprimer, toi qui connais bien mes sentimens, et détourne ta pensée des plus douloureux de tous, car ils s'adressent à toi.

« Je ne pense pas avoir jamais fait à dessein du mal à personne. J'ai quelquefois senti le désir vif de faire le bien. Je voudrais en avoir fait davantage ; mais je ne sens pas le poids incommode du remords. Pourquoi donc éprouverais-je aucun trouble? Mourir est nécessaire ; et tout aussi simple que de naître.

« Ton sort m'afflige. Puisse-t-il s'adoucir! Puisse-t-il même devenir heureux un jour! C'est un de mes vœux les plus chers et les plus vrais.

« Apprends à ton fils à bien connaître son père! Que des soins éclairés écartent loin de lui le vice. Et quant au malheur, qu'une âme énergique et pure lui donne la force de le supporter!

« Adieu! Je n'érige pas en axiomes les espérances de mon imagination et de mon cœur ; mais crois que je ne te quitte pas sans désirer de te revoir un jour.

« J'ai pardonné au petit nombre de ceux qui ont paru se réjouir

(1) Louise, la fille du geôlier.

de mon arrêt. Toi donne une récompense à qui te remettra cette lettre! »

Le geôlier lui arracha la plume des mains, parce que l'appel des condamnés se faisait en ce moment dans la cour.

Par une froide journée, le 4 janvier 1794, la charrette conduisit Philippe de Custine sur la place de la Révolution. Tel il avait été devant ses juges, tel il fut devant la mort. *Le Glaive vengeur* (nivôse an II) constate sa fière attitude, et il en prend occasion pour insulter à la fois le père et le fils : « Si le misérable jeune homme, dit-il, hérita des sentimens de trahison de son infâme père, il n'annonça pas au moins en avoir la faiblesse. Il est allé au supplice avec fermeté et tranquillité. »

V.

Veuve à vingt-trois ans, n'ayant plus d'autre devoir que de conserver la vie de son unique enfant, Mme de Custine prit la résolution de quitter la France. Elle espérait, sous le nom d'une marchande de dentelles, gagner la Belgique, tandis que la servante attachée au petit Astolphe, Nanette Esbelin, sortirait par l'Alsace. On devait se rejoindre à Pyrmont, en Westphalie, et de là se mettre en route pour Berlin où se trouvaient la comtesse de Sabran et Elzéar. Delphine parvint, à force d'argent, à se procurer un passeport.

Après avoir quitté son hôtel de la rue de Bourbon, elle avait pris un modeste appartement, rue de Lille, n° 509. Elle avait déposé son paquet de voyage chez un ami, M. Bertrand, qui devait le lui rendre à l'heure indiquée, à la Maison-Blanche, sur la route de Villejuif. Tout était prêt. Elle avait embrassé son enfant; la servante et lui s'étaient rendus au bureau de la voiture publique pour Strasbourg. Mme de Custine se préparait à sortir pour prendre en poste la route des Flandres. Elle était seule et mettait en ordre ses papiers compromettans. Assise sur un grand canapé près de la cheminée, elle commençait à brûler les lettres les plus dangereuses. Tout à coup, elle entend ouvrir la première porte de son appartement; sans plus délibérer, elle ramasse tous les papiers dans un carton et le pousse rapidement sous le canapé ; c'étaient les membres du comité de sûreté générale et de la section qui entraient : « Tu es arrêtée, s'écria le président, parce qu'on t'a dénoncée comme émigrée d'intention. — C'est vrai, dit ma mère. » (C'est Astolphe de Custine qui fait ce récit.) Elle voyait déjà dans les mains du président son portefeuille et son faux passeport, qui venaient d'être saisis dans sa poche. Elle aperçut au même instant ses gens qui avaient

suivi les membres du comité. Un coup d'œil lui suffit pour deviner par qui elle avait été dénoncée. La physionomie de sa femme de chambre trahissait une conscience troublée. « Je vous plains, lui dit ma mère en s'approchant de cette fille. » Celle-ci se met à pleurer et répond tout bas : « Pardonnez-moi, madame, j'ai eu peur. — A quelle prison veux-tu qu'on te conduise? dit un des membres du comité, tu es libre de choisir. — Qu'importe! — Viens donc! » On la fouille, on ouvre les armoires, on bouleverse la chambre, mais personne ne songe à regarder sous le canapé.

Elle monte en fiacre avec trois hommes armés, qui hésitent s'ils ne la conduiront pas à Sainte-Pélagie; ils la mènent rue de Vaugirard, aux Carmes, dans ce couvent changé en prison, et dont les murs étaient encore teints du sang des victimes massacrées le 2 septembre 1792.

Nous empruntons le récit du séjour en prison de Mme de Custine aux deux lettres publiées par son fils, en les complétant au moyen de documens empruntés aux Archives nationales et aux Mémoires du temps.

Bertrand, l'ami sûr qui attendait à la barrière, voyant passer l'heure du rendez-vous, ne douta pas un instant de l'arrestation de Mme de Custine. Il court sans hésiter au bureau de la diligence, afin d'empêcher le départ de l'enfant et de Nanette Esbelin pour Strasbourg. Il arrive à temps. Les scellés ayant été apposés sur l'appartement, il n'y avait de pièce libre que la cuisine, où la servante fidèle établit son lit et le berceau. Les domestiques avaient, en déguerpissant, pillé le linge et l'argenterie. Pendant les huit mois que dura la captivité de la mère, son enfant vécut là. L'argent fut vite épuisé : la pauvre Nanette vendit ses hardes pour nourrir le petit être de deux ans confié à ses soins.

La prison des Carmes, où Mme de Custine fut enfermée, était pleine de captives du plus haut rang, appartenant la plupart à cette partie de la noblesse qui avait accepté les idées de 89. Il suffira de citer Mme Charles de Lameth, Mme d'Aiguillon, Mme de Jarnac, Mme Joséphine de Beauharnais. Jeunes, belles, ayant l'orgueil de leur infortune, elles continuaient, par la vivacité et le bon goût de leurs entretiens, la vie mondaine. Elles donnaient surtout, par la sérénité de leur esprit, le plus rare exemple de liberté morale. Delphine de Custine et Joséphine de Beauharnais étaient logées dans le même cabinet, et se rendaient les services mutuels de femmes de chambre. Mais tandis que ces grandes dames montraient une énergie exemplaire, que Mme de Custine se refusait du sommeil, parce qu'elle craignait, disait-elle, de donner des marques de faiblesse, si on venait la réveiller la nuit en sursaut pour la conduire devant le tribunal révolutionnaire, Mme de Beauharnais, avec son imu-

gination indolente de créole, passait la journée à tirer les cartes en cachette, quand elle ne pleurait pas.

Aux Carmes, les hommes étaient séparés des femmes. Cependant, à certaines heures de la journée, tous les prisonniers étaient autorisés à se réunir dans le préau. Les relations sociales s'y nouaient comme dans un salon; on s'y faisait présenter.

Dans ses Mémoires (1), écrits longtemps après les événemens, et avec des souvenirs effacés, Mme Elliott parle de ce monde de charmantes femmes qui supportaient le malheur avec une bonne humeur dédaigneuse. Les renseignemens qu'elle fournit ne sont pas toujours précis, et souvent les faits les plus positifs les contredisent. Arrêtée par suite de son intimité avec le duc d'Orléans, et enfermée d'abord aux Récollets, à Versailles, elle avait été, après six semaines de détention, transférée aux Carmes; elle s'y lia plus particulièrement avec Joséphine de Beauharnais. Mme Elliott affirme que Mme de Custine et son mari étaient arrêtés et enfermés ensemble lorsque ce dernier fut condamné par le tribunal révolutionnaire. Elle ajoute qu'elle n'avait jamais vu une scène plus déchirante que le moment de la séparation du jeune couple. « Je crus un moment que Mme de Custine allait se briser la tête contre les murs. Mme de Beauharnais et moi, nous ne la quittâmes pas de trois jours et de trois nuits; mais elle était jeune, pleine d'imagination; *elle était Française*, et, au bout de six semaines, elle avait repris courage. »

Tout est faux dans ces quelques lignes. François-Philippe de Custine avait été arrêté avant sa femme. Il avait été conduit à la Force et non aux Carmes. C'est à la Conciergerie qu'eurent lieu leurs adieux à la veille de l'exécution. Comment, dès lors, ajouter foi au roman dont Alexandre de Beauharnais, d'après Mme Elliott, aurait été le héros? Il était séparé depuis plusieurs années de Joséphine lorsqu'il fut enfermé aux Carmes. « Sa femme et lui parurent assez embarrassés de cette circonstance; mais, en peu d'heures, ils furent complètement réconciliés. On leur donna un petit cabinet à deux lits pour y coucher. Le jour de l'entrée de Beauharnais fut fort triste pour cette charmante petite Mme de Custine, car ce jour-là même son mari, très beau jeune homme, fils du général, fut mené au tribunal et jugé. On l'exécuta le lendemain. »

Il y a encore dans ce récit presque autant d'inexactitudes que de mots.

« Cette pauvre Mme de Beauharnais, qui paraissait vraiment très attachée à son mari, devient très malheureuse. Pourquoi? Beauharnais était plus amoureux que je ne saurais le dire de Mme de

(1) *Mémoires de Mme Elliott.*

Custine, et la petite femme me paraissait répondre assez volontiers à toutes ses attentions. » Il est vrai que Mme Elliott se hâte d'ajouter : « Je suis loin de supposer que les choses aient dépassé les limites des convenances. »

En tout cas, le roman ne dura pas longtemps. Les jacobins crurent ou feignirent de croire à une conspiration des prisons; une large fournée de victimes fut livrée au bourreau; et, dans le nombre, Beauharnais. « Ses adieux, dit encore Mme Elliott, furent d'une tristesse affreuse. Il avait fait un très bon portrait de moi, qu'il donna, en nous quittant, à la pauvre petite Mme de Custine. Sa malheureuse femme fut inconsolable pendant quelque temps; mais *elle était Française*, et son mari n'avait jamais eu d'attentions pour elle. L'autre dame (Mme de Custine) n'a jamais souri depuis la mort de Beauharnais. »

Nous ne relèverons pas l'insistance avec laquelle l'ancienne maîtresse du duc d'Orléans parle de la légèreté des femmes françaises. Nous rectifierons seulement ses assertions. M. de Beauharnais avait été l'ami du général de Custine; et lorsque, après cinq mois de captivité, il fut emmené à l'échafaud, ce n'est pas le portrait de Mme Elliott qu'il remit à Delphine, mais un talisman arabe monté en bague. Quant au sourire à jamais disparu, Mme Elliott n'assistait pas aux entrevues avec Chateaubriand et aux douces soirées de Fervacques. Mais le roman (nous entendons par là l'imprévu dans les sentimens et dans les événemens de la vie) n'en joua pas moins son rôle dans le séjour de Mme de Custine aux Carmes et dans l'instruction de son procès. Nous lisons dans son dossier aux Archives nationales, que, pendant les premières semaines de sa détention, elle fut ramenée à son domicile trois ou quatre fois. Elle put revoir ainsi à la dérobée son jeune enfant; tel n'était cependant pas le but de ces courtes extraditions. Elle assistait aux perquisitions du comité révolutionnaire de la section et subissait ensuite un interrogatoire.

Voici l'un de ces procès-verbaux : c'est une page encore vivante dans sa sécheresse !

« Le 29 floréal de l'an II de la république française, une et indivisible,

« Nous, membres du comité révolutionnaire de la section de Bondy, en vertu de l'ordre du comité de sûreté générale, en date du 16 floréal, portant d'extraire la citoyenne Delphine Sabran, femme Custine, de la maison d'arrêt, pour être témoin à la levée des scellés apposés à sa maison, rue de Lille, n° 509, section de la Fontaine-de-Grenelle, nous nous sommes transportés à cet effet dans la maison d'arrêt dite des Carmes, rue de Vaugirard, où

étant, nous avons extrait la citoyenne Custine et l'avons conduite dans sa maison, accompagnés du citoyen Houreau, membre du comité révolutionnaire de la section, et avons monté au deuxième étage pour faire perquisition.

« *Signé :* Sabran-Custine ; Martineau, *président;* Philidor, *secrétaire;* Toupiolle, Thomas, Faguet, Gérôme, *commissaires.* »

Le portefeuille caché sous le canapé allait être découvert.

Le 21 prairial an II, une première perquisition avait été faite; le procès-verbal constate que les membres du comité ont trouvé (1) « des actes de comédie historique, le tout contraire aux principes de la révolution. »

« Avons présenté la neuvième pièce signée Elzéar, et avons interpellé la citoyenne Custine de nous dire quelle était cette personne, a répondu ne pas connaître l'écriture ni la signature. »

C'était la tragédie d'*Annibal*, que son frère avait composée à l'âge de quinze ans, et que la section jugeait contraire aux principes de l'égalité. La pauvre Delphine ne voulut pas reconnaître les vers d'Elzéar et le compromettre.

Mais le 30 floréal, ce fut plus grave. Le comité révolutionnaire de la section de Bondy s'émeut de la perquisition du 29. Une foule de lettres, papiers, renseignemens ont été trouvés dans un lieu particulier qui avait échappé aux recherches. Une délibération est prise : « Considérant que, dans ces papiers, il peut s'y trouver des lettres et des renseignemens qui pourraient donner le fil d'une correspondance entre les citoyens Chateaubriand, Rosambo et autres qui ont été frappés par la loi; qu'au nombre des pièces trouvées ledit jour 29 floréal, il s'en trouve qui sont contre-révolutionnaires, arrête :

« Que les citoyens Martineau et Chevallier se transporteront au comité de sûreté générale pour obtenir de lui l'ordre de retirer au département, sous récépissé, la boîte contenant différens papiers trouvés dans l'appartement de la citoyenne Custine, pour être autorisés à faire le dépouillement desdits papiers en sa présence, lui faire toutes interpellations et recevoir tous dires et déclarations pour découvrir les conspirateurs et les livrer au fer vengeur des lois.

« Fait au comité, le jour et an que dessus.

« *Signé :* Martineau, Toupiolle, Chevallier, Gérôme, Gillet, *commissaires.* »

(1) *Archives nationales,* section administrative.

Le terrible portefeuille caché sous le canapé avait été découvert. Tout était à craindre, et la tête de Mme de Custine était menacée.

Dans l'interrogatoire qui suivit la troisième visite domiciliaire, opérée le 1er ventôse an II par le comité révolutionnaire de Grenelle, il se produisit un incident à la fois redoutable et comique qui lui créa un ennemi implacable (1).

On avait demandé à Delphine si elle connaissait le nommé Bertrand; elle avait répondu que c'était une simple connaissance faite à la Force, où il était avec son mari. C'était, on s'en souvient, l'ami qui devait attendre à Villejuif, le jour de la tentative de départ. Mme de Custine se refusait à donner des explications, et, comme on fouillait le paquet de linge et de chaussures préparé pour le voyage, on lui demanda si du moins elle reconnaissait ses effets, elle dit que non : on lui présenta un petit soulier à la mode et on le lui essaya de force; « il fut jugé par le président être sien. »

Le président du comité, du nom de Curt, un bossu, était cordonnier. Il affirma que le soulier était de peau anglaise. Ici se clôt le procès-verbal. Nous citons, pour le surplus, la lettre troisième d'Astolphe de Custine (2).

« C'est possible, dit à la fin ma mère, vous devez vous y connaître mieux que moi; tout ce que je peux vous dire, c'est que je n'ai jamais rien fait venir d'Angleterre : si ce soulier est anglais, il n'est donc pas à moi. — Quel est ton cordonnier? » demanda le président. Ma mère le nomma. C'était le cordonnier à la mode au commencement de la révolution. Il travaillait à cette époque pour les jeunes femmes de la cour. « Un mauvais patriote, répondit le président bossu et jaloux. — Un bon cordonnier, dit ma mère. — Nous voulions le mettre en prison, réplique le président avec aigreur; mais il s'est caché, l'aristocrate. Sais-tu où il est, à présent? — Non, répond ma mère; d'ailleurs, je le saurais que je ne le vous dirais pas. »

Et elle parlait ainsi les yeux baissés, presque timide, séduisante d'élégance, de grâce, de jeunesse, avec une incomparable voix au timbre doux et sonore, avec la magie de ses lourds cheveux blonds dorés qui lui couvraient les épaules. Comme elle avait un remarquable talent pour la peinture, elle se mit ce jour-là à crayonner les personnages devant lesquels elle comparaissait. Ses amis ont tous vu plus tard ce dessin conservé longtemps à Fervacques.

Un maître maçon, commissaire du comité et ardent jacobin, nommé Gérôme, dont la signature figure au bas des procès-verbaux, était présent à l'interrogatoire. Il enleva le dessin des mains de Mme de Custine et le fit circuler. Chacun se reconnut, et tous

(1) *Archives nationales.*

(2) A. de Custine, *Lettres sur la Russie*, tome I.

s'égayèrent aux dépens du président, dont la bosse était mal dissimulée, et qui était représenté debout sur une chaise, montrant le petit soulier accusateur. Le dessin fut joint aux pièces, et Fouché, quand il était au ministère de la police, le rendit à Mme de Custine, dont il devint l'ami.

Cependant les rires avaient exaspéré le cordonnier, tout-puissant dans la section. Sa rage eût certainement été funeste à la spirituelle et audacieuse prisonnière; mais, tant il est vrai que la réalité est plus invraisemblable que la fiction, elle dut la vie à l'imprudence même commise par elle ce jour-là.

Ce Gérôme, qui a signé les interrogatoires et qui affectait la plus grande colère contre la belle aristocrate, se sentit soudainement pris d'une profonde admiration pour elle, et n'eut plus dès lors qu'une pensée : ce fut de la préserver de la guillotine.

Gérôme avait un libre accès dans les bureaux de Fouquier-Tinville, l'accusateur public. Là s'entassaient les extraits des registres où se trouvaient les noms de tous les détenus écroués dans les prisons de Paris. Ces feuilles passaient dans un carton, où elles étaient empilées une à une par Fouquier-Tinville; il les en tirait à mesure et sans choix, pour fournir aux exécutions de la journée. Gérôme savait où était le carton fatal. Pendant six mois, il se glissa le soir dans le bureau à l'heure où il était certain de n'être pas observé ; il s'assurait que la feuille sur laquelle était inscrit le nom de Mme de Custine se trouvait toujours au fond du carton. « La supprimer lui eût paru trop dangereux. Une fois le nom de ma mère se trouva le premier ; Gérôme frémit et le remit sous les autres. Au moment où le 9 thermidor arriva, il ne restait plus que trois feuilles dans le carton de Fouquier-Tinville (1). »

Quel dévoûment passionné que celui qui se renouvelle tous les jours, pendant six mois ! Et tout n'est-il pas étrange et dramatique dans la destinée de Mme de Custine ? Ce Gérôme, qui risque ainsi sa tête pour une femme dont il n'espère pas être aimé, il ne se dévoile même pas à celle qui lui a inspiré un pareil sentiment ! Ce n'est qu'après sa sortie de prison que Delphine connut la ruse qui lui avait sauvé la vie.

BARDOUX.

(1) *Lettres sur la Russie*, d'Astolphe de Custine, t. I.

LE SOCIALISME D'ÉTAT

DANS

L'EMPIRE ALLEMAND

II[1].

LES ASSURANCES OUVRIÈRES ET LA LOI DE RÉPRESSION.

Inoffensif pendant sa première phase, le mouvement ouvrier a pris depuis un caractère plus grave. Ses manifestations servirent d'abord d'épouvantail aux autorités établies contre la bourgeoisie libérale. La fusion des différentes associations socialistes en un parti unique, au congrès de Gotha, donna l'alarme au gouvernement. Cette alarme fut d'autant plus vive que le communisme international prenait le dessus et était proclamé ouvertement par les chefs du parti. Une agitation politique inquiétante, embrassant toute l'étendue du nouvel empire, gagnait surtout les populations des centres industriels. Il ne s'agissait plus d'une simple discussion de doctrines économiques, mais d'une propagande active pour l'établissement d'un nouvel état social par une révolution appelée à renverser la monarchie et à transformer la propriété. Devant les progrès de cette agitation, le chancelier de l'empire crut devoir réprimer

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1887.

le mouvement socialiste en sévissant avec énergie contre la propagande révolutionnaire et en organisant des institutions susceptibles d'améliorer la condition des ouvriers sous les auspices de l'état. Deux attentats successifs contre la personne de l'empereur servirent de prétexte pour interdire les associations suspectes de troubler la paix sociale. Simultanément avec l'application des mesures d'exception, destinées à enrayer l'action, le gouvernement impérial voulait apaiser le mécontentement des classes ouvrières par la fondation de caisses de secours, sous forme d'assurances contre la maladie, les accidens et l'invalidité, subventionnées par l'état. L'histoire de cette double tentative mérite une sérieuse attention dans tous les pays de grande industrie.

I.

La loi contre la propagande socialiste date du 21 octobre 1878. Elle interdit dans tout l'empire d'Allemagne les associations à tendances socialistes ou communistes, qui visent au renversement de l'ordre existant dans le gouvernement et dans la société. Cette interdiction s'étend à toute association dont les actes troublent la paix publique ou menacent l'entente entre les diverses classes de la population. Si une association est atteinte d'interdiction, sa caisse et son matériel sont saisis par la police. Des réunions qui manifestent des visées socialistes doivent être dissoutes sans délai. Sont défendus également les écrits et les publications qui ont un caractère socialiste ou compromettant pour la tranquillité du pays et de la société. De même, la police doit empêcher les souscriptions et les quêtes pour servir à la propagande révolutionnaire. Quiconque participe à une association interdite ou lui prête un local pour ses réunions est passible d'amende et d'emprisonnement. La police peut défendre l'exercice de leur profession aux aubergistes, aux débitans de boissons, aux imprimeurs, aux libraires, aux détenteurs de cabinets de lecture suspects de propagande socialiste. Dans les villes et dans les localités atteintes ou menacées d'agitation révolutionnaire, les gouvernemens des états particuliers de l'Allemagne pourront établir, avec l'autorisation du Bundesrath, le petit état de siège pour la durée d'un an, ce qui signifie l'expulsion des individus réputés dangereux pour l'ordre, la défense de vendre des imprimés dans les lieux publics, l'interdiction de toute réunion sans autorisation préalable. Chaque année, la chancellerie impériale doit rendre compte au Reichstag, dans un rapport spécial, des mesures prises pour l'application du petit état de siège.

Voici plus de neuf ans que la loi d'exception, pour réprimer la pro-

pagande socialiste, est appliquée dans toute sa rigueur. Votée d'abord pour une durée de trois années, elle a dû être prorogée à plusieurs reprises, sans arrêter le mouvement ouvrier. Bien au contraire, l'action des socialistes s'étend davantage de jour en jour et le nombre de leurs partisans s'accroît dans une proportion supérieure à l'augmentation générale de la population en Allemagne. Berlin, Hambourg, Leipzig, Francfort, Altona, Harbourg, Potsdam, Hanau, avec les districts avoisinans, sont soumis au régime du petit état de siège. Des centaines et des centaines de personnes ont été expulsées de ces différens centres sous la prévention de menées révolutionnaires. Loin de diminuer, sous l'effet de ces mesures, l'agitation gagne en puissance, quoique invisible autrement que dans les résultats des élections législatives. Les débats du Reichstag sur les rapports annuels, relatifs aux mesures prises en vertu de la loi d'exception, permettent aussi de suivre le mouvement.

C'est un fait incontestable, l'interdiction des réunions du parti ouvrier socialiste, reconstitué sur la base du programme de Gotha, encore debout, a eu pour conséquence de développer les forces de ce parti. Le fruit défendu exerce, toujours et partout, le même attrait sur les hommes, quels qu'ils soient. Seulement, l'organisation du parti démocrate-socialiste, au lieu de se montrer, comme autrefois, au grand jour, s'accomplit maintenant dans le secret. Avant les mesures de répression, un bureau directeur, élu régulièrement, rendait compte aux assemblées générales annuelles de la marche de l'œuvre et de l'emploi de ses ressources. Les ressources consistaient dans les cotisations volontaires des membres de l'association. Les moyens d'action étaient la propagande de l'idée socialiste par la presse et par des agens spéciaux. Pour avancer l'œuvre de propagande et pour conduire l'agitation, l'Allemagne avait été partagée en un certain nombre de districts. Dans chacun de ces districts, le bureau directeur entretenait un agent salarié chargé de faire des tournées dans son ressort, avec la mission de gagner les ouvriers à sa cause et de préparer les élections pour le Reichstag. A côté des agitateurs à traitement fixe, d'autres agens secondaires, touchant des subventions mensuelles, avaient pour tâche de préparer les réunions lors du passage des agitateurs principaux. Chaque district avait aussi son organe de publicité rédigé par des écrivains, à la disposition du comité directeur, et rémunérés sur les fonds du parti. Les chefs-lieux des districts d'agitation étaient choisis de manière à gagner à la cause du socialisme toutes les parties du pays où l'idée trouvait un terrain propice, en commençant naturellement par les centres industriels. Aux agens salariés, il faut ajouter un plus grand nombre d'agitateurs indépendans, orateurs de circonstance, ou-

vriers la plupart, qui, tout en travaillant de leurs mains pour vivre, prêchaient la république communiste par enthousiasme. Quant aux organes de publicité, sur lesquels les socialistes ont toujours compté beaucoup, ils étaient au nombre de 41 à l'époque du congrès de 1877, imprimés d'ordinaire dans des imprimeries coopératives du parti et comptant ensemble plus de cent mille souscripteurs. Parmi ces organes, le *Vorwärts*, revue scientifique du socialisme, formé par la fusion de l'ancien *Sozialdemokrat* avec le *Volkstaat*, avait dès la première année 12,000 abonnés, en regard de 35,000 pour la *Neue Welt*, recueil littéraire illustré de la même nuance publié à Stuttgart par Bruno Geiser. La vente annuelle de l'almanach *Der Arme Conrad* atteignit le chiffre de 50,000 exemplaires, tandis qu'on plaça 100,000 exemplaires de la brochure *Nieder mit den Sozialdemokraten* pendant la période électorale du mois de février de la même année. Grâce à cet énorme débit, toute une littérature socialiste surgit en peu de temps, car on attachait une grande importance au concours de la presse et des « vingt-cinq soldats de Gutenberg, » comme on appelait dans le parti les lettres de l'alphabet. Avant de créer un nouveau journal, le comité directeur de l'association examinait toujours avec soin si la feuille à fonder avait des moyens d'existence assurés, persuadé qu'il valait mieux ne pas laisser naître un organe dont l'avenir ne serait pas garanti. Sur les rédacteurs engagés au service des journaux socialistes, un quart seulement avait reçu une instruction universitaire : les autres étaient des compositeurs d'imprimerie et des artisans autodidactes de professions diverses. Rédacteurs de journaux et orateurs des réunions publiques passaient d'ailleurs une partie de leur temps en prison et devenaient la pépinière des députés démocrates au parlement de l'empire et dans les assemblées législatives des états particuliers.

Tous les efforts du gouvernement impérial pour ébranler l'organisation du parti ouvrier démocrate-socialiste étaient restés sans résultats. Aux élections du mois de février 1877 pour le Reichstag, les candidats de ce parti avaient obtenu un nombre de suffrages de beaucoup supérieur à celui de la législature précédente. Ce succès inquiétant décida le chancelier de l'empire à proposer des mesures d'exception pour venir à bout du socialisme. Un premier projet de loi soumis au Reichstag le 20 mai 1878, après l'attentat de Hödel, fut repoussé par l'assemblée. Le prince de Bismarck fit dissoudre le Reichstag pour présenter son projet à nouveau après les élections. Dans l'intervalle, l'empereur Guillaume avait été victime d'une seconde tentative d'assassinat de la part du docteur Nobiling. Malgré les dénégations des socialistes, le gouvernement persista à rattacher les deux attentats tout au moins à la propagande révolutionnaire

du parti. Une majorité de 221 voix contre 149 se prononça, en définitive, pour la loi d'exception proclamée le 21 octobre 1878 après de longs débats, dans le cours desquels le Reichstag examina la question sociale sous toutes ses faces. Outre les libéraux progressistes, les représentans des partis qui avaient à souffrir de mesures d'exception, le centre catholique, les Polonais, les Alsaciens-Lorrains, votèrent naturellement contre cette loi.

Lors de la présentation du premier projet, les démocrates socialistes s'étaient abstenus de la discussion. Un des chefs se borna à donner lecture, au nom du parti, d'une courte déclaration pour qualifier la loi d'exception d'attentat sans exemple contre la liberté, dont les socialistes envisageaient les effets avec le calme inébranlable que donne la conscience d'une cause invincible. Invincible, le socialisme le paraît encore après dix années d'efforts violens pour l'étouffer, résistant aux mesures de rigueur prises contre lui, comme aux tentatives et aux essais du gouvernement allemand pour améliorer le sort des ouvriers. C'est que le mal est de nature morale, plus profond que s'il avait seulement ses racines dans des conditions économiques défectueuses, susceptibles d'être corrigées par la législation. La législation peut améliorer les conditions du travail pour l'ouvrier, et la police peut punir les actes contraires à ses ordonnances; ni l'une ni l'autre n'a le pouvoir d'apaiser des esprits aigris et pervertis, de réconcilier des classes sociales divisées par des intérêts contraires, que leurs convoitises poussent à s'arracher de force la jouissance des biens matériels, sans croire à une justice réparatrice, sans espérance d'un monde meilleur, sans religion en un mot. Or, le ministre d'état, M. de Hofmann, en motivant au Reichstag le projet de loi contre le socialisme, attribuait à l'église la tâche de combattre les idées socialistes par les moyens intellectuels. Les orateurs conservateurs et les orateurs catholiques de l'assemblée se sont prononcés dans le même sens, ceux-ci en affirmant l'influence unique de la religion, ceux-là en invoquant le concours réciproque de l'état et de l'église. Mais les apôtres du socialisme rejettent l'autorité de l'église au même titre que les droits de la police. Les socialistes proclament l'athéisme et nient la religion. Au moment même où le gouvernement impérial engageait la lutte contre le socialisme, le député Most et la femme Hahn prêchaient aux ouvriers de Berlin l'abandon en masse de l'église nationale. En Prusse, l'église nationale, c'est l'église protestante, qui a le roi pour chef suprême. L'église catholique, dont le chef de l'état réclamait aussi l'action morale, était alors elle-même en lutte avec le gouvernement pour se débarrasser des entraves mises à sa liberté sous le régime du *Culturkampf*.

Au lendemain du premier attentat commis sur sa personne, l'empereur Guillaume recommanda avant tout à ses conseillers de conserver la religion au peuple. Le souverain exprimait ainsi un avis auquel ses ministres ont eu le mérite de se rendre, sans s'obstiner à maintenir en vigueur les lois restrictives de la liberté ecclésiastique. En prenant la parole, au nom du centre catholique, au Reichstag, contre les mesures d'exception, le docteur Joerg s'éleva contre l'emploi des moyens violens pour éteindre le socialisme. Cet homme d'état, doué d'une rare perspicacité, compara les propositions du gouvernement allemand à la loi de sûreté générale, édictée en France sous le second empire, afin de sauver la société et la dynastie. Tout le monde sait que les mesures de police autorisées par la loi en question n'ont pu empêcher la chute de l'empire napoléonien ni les incendies de la commune de Paris. « Si vous voyez dans la démocratie socialiste, dit M. Joerg, une éruption maligne sur le corps social, vous ne ferez qu'aggraver le mal par l'application de remèdes violens. Vous dériverez l'éruption sur les organes internes : au lieu de l'agitation visible au grand jour, vous provoquez le travail souterrain, la conspiration dans l'ombre. La question de l'estomac et le mouvement communiste, qui en est né, se traduisent dans le matérialisme de la vie. Ces miasmes délétères, la police n'est pas en état de les extirper et de les détruire. D'ailleurs les organes socialistes ne sont pas seuls à répandre le matérialisme dans le peuple. »

Revenant sur leur décision antérieure, les députés socialistes prirent une part plus active aux débats sur la loi d'exception lorsque le projet du gouvernement fut de nouveau présenté à l'acceptation du parlement. Ils ont mis à profit la discussion des projets de répression pour exposer leur programme d'action et expliquer leur manière de voir sur le socialisme. Le socialisme, ont-ils répété, est le cri d'angoisse des misérables privés de pain, qui ne peuvent trouver un travail rémunérateur. Le mouvement socialiste, c'est l'émancipation du prolétariat, qui aspire à se dégager de la condition désespérée où le retient et le plonge l'exploitation sans merci, le mode de production sans règle de la société actuelle. Tandis que M. Bebel s'est efforcé d'écarter le reproche de viser au bouleversement violent de l'ordre établi, son collègue, M. Hasselmann, oubliant toute mesure dans l'entraînement de la passion, a frisé de près l'appel à la révolte. Jamais le Reichstag, si calme d'ordinaire, en comparaison des assemblées françaises actuelles, n'a eu de séance plus agitée, au point qu'à deux reprises, coup sur coup, le président dut rappeler à l'ordre le député socialiste. Celui-ci, pourtant, de répondre que la provocation à la guerre civile venait des hommes

au pouvoir, que le ministre de l'intérieur avait lui-même parlé du temps où il faudrait recourir aux armes : *wo der Säbel haut und die Flinte schiesst*; qu'aux jours de la Pentecôte de cette année, les troupes de Berlin avaient été consignées en prévision d'une bataille dans les rues que les ouvriers ont tenu à éviter en ne paraissant pas. « Ainsi qu'il a été dit, ajoutait M. Hasselmann, ce sont les hommes au pouvoir, ce sont les classes dominantes, qui proclament le recours à la violence. Ils veulent mettre le prolétariat au ban. Puis on vient de nous dire ici que ceux qui sont derrière nous commenceront et voudront le combat dans le cas où nous ne l'engageons pas. Moi, je déclare net et haut, en ce qui me concerne, je n'ai besoin de personne derrière moi pour m'appuyer; si on porte le peuple au désespoir, je saurai où devra être ma place du côté du peuple ou du côté du gouvernement. Je serai là dans les rangs du peuple, dussé-je laisser au besoin mon sang sur le champ d'honneur! Tous mes amis, tous les socialistes qui sont déjà sur la brèche, feront le sacrifice avec moi, s'il le faut. Pour cela, il ne faut pas attendre de nous, quand les classes au pouvoir nous obligent au combat et nous provoquent et que le désespoir pousse les ouvriers aux barricades, que nous resterons en arrière... Quand on fond des balles pour nous et qu'on aiguise les baïonnettes, alors, nous aussi, nous disons : « Si nous devons vivre de telle façon sous la tyrannie d'une société de bandits... »

Au milieu du tumulte qui s'éleva dans l'assemblée à ces mots, l'orateur socialiste ne put achever. Un pareil discours ne pouvait servir la cause de la liberté, ni disposer les partisans des mesures de rigueur à revenir de leurs craintes. Le *Vorwärts*, organe officiel du socialisme allemand, après l'attentat de Hödel, avait également appelé « sur le banc des accusés, non pas les criminels, mais la société. » Abstraction faite de ces exagérations de langage, deux faits essentiels ont été mis en évidence dans le cours des débats : d'une part, la nécessité des remèdes moraux pour guérir le mal, et de l'autre, l'urgence d'une amélioration de la condition des travailleurs. En ce qui concerne les moyens moraux, un des chefs du parti libéral, M. Bamberger, le spirituel auteur de la brochure *Deutschland und der Sozialismus* (Leipzig, 1878), contesta la possibilité de faire revenir la foi par force dans les esprits ou les têtes dont elle est une fois sortie. De même toute la fraction progressiste, attachée au dogme du laisser-faire, à défaut de croyance religieuse positive, rejetait l'intervention de l'état dans les questions ouvrières et pour la production industrielle. Selon M. Richter, « la démocratie socialiste n'est pas plus ancienne que le ministère Bismarck. » La politique de ce ministère aurait favorisé les premiers pas du

socialisme allemand à son début, au point que M. Liebknecht a été engagé un moment comme rédacteur de la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, devenu l'organe officieux du chancelier de l'empire. Dans la suite, les conditions économiques, l'exagération des entreprises sous l'effet de l'indemnité de guerre française, la fièvre des fondations après le versement des milliards, la hausse des salaires et du prix des subsistances qui en est résulté, puis l'inévitable débâcle du krach, la réduction consécutive de la main-d'œuvre, ces perturbations ont troublé tour à tour l'existence des ouvriers. Ainsi une succession de crises, un développement trop rapide de l'industrie manufacturière, après une courte période de prospérité jusqu'alors inouïe, a laissé un prolétariat mécontent aux prises avec cette question de l'estomac, dont est sorti le socialisme.

Les députés socialistes partagent la manière de voir des libéraux progressistes sur les origines de la question de l'estomac. D'accord sur ce point et sur les causes, ils diffèrent absolument de vues sur la solution des difficultés pendantes. Pour eux, la doctrine du laisser-aller et du laisser-faire a pour conséquence la plus claire de rendre l'ouvrier de plus en plus misérable en le laissant à la merci du capital qui tire de son travail un profit de plus en plus grand. Dans ces conditions, l'intervention de l'état est la condition indispensable de la libération des classes laborieuses, dont le sort ne peut être amélioré autrement d'une manière durable. Depuis longtemps, le chancelier de l'empire a émis l'idée de faciliter l'organisation de sociétés coopératives de production au moyen de subventions de l'état. M. Bebel en témoigne dans son discours à la séance du Reichstag, le 16 septembre 1878. Il dit : « En 1862, lors de l'agitation du *Nationalverein* pour la constitution de l'unité allemande, parmi les plus jeunes d'entre nous dans le mouvement ouvrier, on ne savait ce que l'on voulait au juste et nous n'avions pas la moindre idée d'une action socialiste. Alors, en septembre 1862, apparut un dimanche au sein de notre comité un M. Eichler, dont il avait été beaucoup question dans les réunions ouvrières de Berlin, et qui déclara venir au nom et sur l'invitation du gouvernement prussien, en particulier du prince de Bismarck. Celui-ci nous offrait des subventions sur les fonds de l'état pour l'amélioration de la condition des travailleurs, dans le cas où nous serions disposés à user de notre influence pour amener les ouvriers à combattre le parti progressiste aux élections. Cela, remarquez-le bien, se passait à une date où la plupart d'entre nous ne connaissaient pas le nom de Lassalle, moi, tout particulièrement, à une époque où Lassalle n'avait pas encore paru en public et où sa fameuse réponse au comité de Leipzig n'existait peut-être pas même en pensée. » Suivant la déclaration

de M. Bebel, le comité dont il était membre commença par refuser les offres de subventions de l'état. Quelques mois plus tard seulement, après la création de *l'Allgemeine deutsche Arbeiterverein*, sous l'impulsion de Ferdinand Lassalle, la question des associations coopératives de production subventionnées revint à l'ordre du jour, avec l'agitation pour la concession du suffrage universel. Le mouvement ouvrier prit, à partir de ce moment, un nouvel essor et un développement qui n'a cessé de s'étendre depuis.

Une partie des assertions sur l'immixtion du gouvernement prussien dans le mouvement ouvrier, pour en tirer parti dans l'intérêt de la politique unitaire et pour la constitution de l'unité nationale de l'Allemagne, a été contestée par le chancelier de l'empire dans sa réplique au député socialiste. Néanmoins, tout en se défendant d'avoir jamais été en rapport avec un socialiste quelconque, le prince de Bismarck reconnut ses relations avec Lassalle et ses vues sur l'utilité d'un essai d'association coopérative dotée par l'état. A l'entendre, Lassalle était un des hommes les plus spirituels et les plus aimables avec lesquels il ait jamais été en rapport, un homme ambitieux dans la bonne acception du mot, mais nullement républicain. « Il avait un sens national et monarchique très prononcé; l'idéal auquel il aspirait était la constitution de l'empire allemand, en quoi nous avions un point de contact. Au contraire, ces misérables épigones, qui se mesurent à lui maintenant, il leur aurait lancé un *quos ego*; il les aurait rejetés avec dédain dans leur néant et les aurait mis hors d'état d'abuser de son nom. Oui, Lassalle était un homme énergique, intelligent, avec lequel il y avait intérêt à causer : nos entretiens se sont prolongés pendant des heures et j'ai toujours regretté de les voir finir. » En ce qui concerne les subventions de l'état aux sociétés coopératives de production, le prince de Bismarck avoua s'en être entretenu dans ces causeries avec le promoteur de l'association générale des ouvriers allemands. « Encore aujourd'hui, ajouta-t-il, je ne crois pas que ce fût là chose inutile. Je ne sais si ç'a été par suite des raisonnemens de Lassalle ou sous l'effet de ma propre expérience pendant mon séjour en Angleterre ; mais j'ai toujours pensé qu'avec une organisation des sociétés coopératives, comme elles fonctionnent en Angleterre, on pourrait sérieusement améliorer la condition des travailleurs. J'en ai conféré avec Sa Majesté, qui s'intéresse beaucoup aux classes ouvrières et a pour elles une sollicitude innée. Or le roi donna alors sur sa cassette particulière une certaine somme pour tenter l'expérience avec une députation d'ouvriers que des divergences de vues avec leurs patrons avaient privés de pain. La somme accordée s'élevait à 6,000 ou 7,000 thalers : pour un essai en grand, il pourrait bien falloir 100 mil-

lions. Une pareille tentative ne me paraît pas chose naïve ou simple. Ne faisons-nous pas au ministère de l'agriculture des essais sur des systèmes de culture? Nous en faisons également dans nos usines. Pourquoi serait-il inutile de tenter des expériences semblables dans l'intérêt des ouvriers et pour la solution de la question sociale? Si on peut me faire un reproche à ce propos, c'est tout au plus de n'avoir pas persévéré pour mener l'œuvre à bonne fin. Mais cela n'entrait pas dans le ressort de mon département ministériel. Le temps nécessaire m'a manqué. La guerre, la politique extérieure, m'ont absorbé entièrement... Autant qu'il m'en souvienne, la partie industrielle a bien marché dans l'expérience en question : la partie commerciale a présenté plus de difficultés pour l'écoulement rémunérateur des produits. Peut-être la cause de cet insuccès tient-elle au manque de confiance des ouvriers allemands les uns à l'égard des autres et dans les administrateurs et les supérieurs, au défaut de cette bienveillance mutuelle que nous voyons chez les sociétés coopératives en Angleterre. En tout cas, je ne comprends pas que l'on me reproche d'avoir fait un pareil essai, non avec les fonds de l'état, mais à l'aide de l'argent donné par Sa Majesté sur ses ressources particulières. »

Vingt ans et plus se sont écoulés depuis ces premiers essais pratiqués en vue d'améliorer la condition des ouvriers, et le gouvernement allemand continue à rechercher les moyens susceptibles de conduire à la réalisation de ses projets. A la place des subventions pour les associations coopératives de production sont venues les caisses obligatoires d'assurance contre la maladie, contre les accidens, contre l'incapacité de travail résultant de la vieillesse ou d'infirmités. Le puissant homme d'état, qui a pris l'initiative de la réforme sociale dans tout l'empire, poussait son œuvre avec plus d'ardeur que jamais. Nous verrons tout à l'heure quelles sont les perspectives d'avenir de cette nouvelle tentative. Avant de soutenir dans leurs aspirations légitimes les travailleurs paisibles et honnêtes, le prince de Bismarck a éprouvé la nécessité de mettre un frein aux débordemens du socialisme. Dans le cours des mêmes débats où il a rappelé la dotation des sociétés coopératives de production, il s'explique sur la loi d'exception contre la propagande révolutionnaire par la presse et par les réunions publiques. Ses combinaisons pour trouver une solution pacifique du problème ouvrier avaient été interrompues brusquement par un manifeste de Liebknecht et de Bebel, où, dans un appel pathétique, les chefs du parti socialiste présentaient au peuple allemand le régime de la commune comme le prototype d'organisation politique de l'avenir. « Cet appel communard, s'est-il écrié, a été un trait de lumière qui m'a révélé dans

la démocratie socialiste un ennemi envers lequel l'état et la société sont dans le cas de légitime défense. Vivre dans une pareille compagnie d'incendiaires et de meurtriers, c'est ôter à toute existence son prix. L'apothéose de la révolution, la glorification de l'assassinat politique, ne peuvent être tolérées sans péril. » Et, dans une péroraison émue, le parlement était exhorté à accepter la loi destinée à mettre aux mains du gouvernement impérial les pouvoirs voulus pour en finir avec les manifestations anarchistes, dût l'un ou l'autre tomber comme victime de la cause de l'ordre dans l'intérêt du salut commun.

Discite moniti! Des feuilles anarchistes avaient proféré des menaces contre ceux qui voteraient au Reichstag en faveur du projet de loi contre le socialisme. Il est vrai que les députés socialistes ont repoussé comme une calomnie le soupçon de vouloir recourir au poignard ou à la dynamite pour servir leur cause. Tout au contraire, doit-on charger la police du reproche de provoquer des troubles, afin de donner au gouvernement le prétexte d'intervenir pour écraser le peuple ouvrier excité par de justes griefs contre ceux qui l'exploitent. Hasselmann et Most, compromis par leurs sorties intempestives, ont été exclus de la députation sur une décision du comité directeur du parti. Les chefs du mouvement admettent la nécessité d'une explosion violente pour un triomphe définitif. Fatalement, la force des choses doit amener cette lutte suprême qui doit déposséder les classes maintenant en possession du pouvoir politique ou de la richesse. Néanmoins, la prudence conseille, pour assurer le succès, de gagner d'abord la majorité du peuple à l'idée du socialisme. Cette tactique sert de règle sous nos yeux. Le comité directeur du parti démocrate-socialiste allemand applique ses décisions avec une étonnante rigueur. Sachant bien ce qu'il veut, sans jamais perdre de vue le but visé, il évite avec soin les conflits avec le pouvoir et met sa persévérance à en ébranler les bases en jetant le discrédit sur toute autorité. Au sein des masses, le mécontentement est éveillé et entretenu par un procédé qui consiste à exciter leurs appétits par le contraste des souffrances réelles des travailleurs avec les abus et les dérèglemens visibles des classes supérieures; à montrer le gouvernement, tel qu'il existe, appliqué surtout à maintenir les privilèges de ces classes au détriment de la liberté et du bien-être des populations ouvrières ou du plus grand nombre; à désigner l'église comme le suppôt du despotisme, et les croyances religieuses comme un tissu de superstitions imaginé pour l'exploitation des gens simples, contredit sur tous les points par la science moderne.

Parce que la science moderne lui paraît en contradiction avec la

religion, M. Bebel l'invoque pour la justification du socialisme. La doctrine de l'évolution, tout particulièrement, explique à ses yeux l'avènement de l'état communiste. Si dans le monde organique une espèce plus parfaite dérive, par une transformation naturelle, d'une espèce antérieure moins bien douée, dans l'humanité, la société communiste, dont tous les membres doivent jouir d'avantages supérieurs, remplacera les états sociaux caractérisés par l'inégalité des conditions d'existence. Darwinisme et socialisme deviennent ainsi deux théories inséparables, en harmonie l'une avec l'autre, le professeur Virchow l'affirme avec M. Bebel. Mais, remarque ce dernier, en constatant, au nom des socialistes, que « toute la science moderne travaille pour nous, » s'il en est ainsi, « alors les sciences naturelles modernes rentrent également dans la catégorie des visées dangereuses pour la société et qui tendent à miner l'état : la conséquence logique serait de les interdire au même titre que les doctrines communistes. »

Non sans raison, les députés socialistes soutenaient et soutiennent encore que les doctrines matérialistes ne présentent pas plus de danger dans leur bouche que dans les écrits de leurs maîtres. Tolérer ceux-ci, quand la loi d'exception interdit la propagande de ceux-là, dénote une contradiction inconciliable avec les principes du droit et de la justice distributive. L'inégalité de traitement et des persécutions imméritées aigrissent toujours les caractères et les poussent souvent aux résolutions extrêmes.

Tous les promoteurs du socialisme ne sont peut-être pas convaincus que leur système soit réalisable. Mais il y a parmi eux des croyans sincères. Tel est M. Bebel, tel le docteur Liebknecht. Avant sa rencontre avec Liebknecht, avant d'avoir connu Lassalle, M. Bebel était bien engagé dans le mouvement ouvrier, mais il ne savait pas au juste ce qu'il voulait, sinon l'amélioration du sort des travailleurs. Simple maître tourneur, élevé dans une école de village, intelligent, bien doué, sans prétention, il a complété son instruction dans les cours d'adultes suivis durant son tour d'Allemagne comme ouvrier. Une élocution facile, unie à un esprit pénétrant, lui ont acquis une grande popularité comme orateur. Le docteur Liebknecht, disciple de Karl Marx, venu à Leipzig, après avoir été expulsé de Berlin, s'y lia avec M. Bebel. C'est un fanatique, avec les bons et les mauvais côtés de l'espèce, personnellement honorable, correct dans sa vie privée, né pauvre et resté pauvre, content de peu, quand il peut vivre de son idée, dédaigneux des profits matériels susceptibles de le détourner de sa voie. Pourvu d'un diplôme universitaire, il a eu une instruction première plus soignée que celle du tourneur Bebel. La pensée hon-

nête de supprimer la misère dans le monde par l'organisation de l'état communiste l'engagea à mettre à profit l'influence de son ami sur les ouvriers saxons pour les entraîner dans la propagande qui a abouti au programme de Gotha. Depuis leur rencontre, les deux agitateurs, unissant leurs efforts au Reichstag et dans la direction du socialisme en Allemagne, ont réuni autour d'eux des adhérens de plus en plus nombreux, avec l'inébranlable conviction du succès définitif de leur œuvre. Loin de se laisser décourager par les mesures d'exception pour la répression de l'action révolutionnaire, ils ne cessent de déclarer bien haut que la loi invoquée contre eux sert la cause de la démocratie socialiste en affermissant les adeptes du parti, dont chacun met d'autant plus de zèle à gagner des prosélytes que les tracasseries de la police se multiplient davantage. En définitive, la loi contre le socialisme, comme le régime du Culturkampf, comme l'établissement et le maintien de la dictature dans les provinces conquises de l'Alsace-Lorraine, a eu pour résultat de fortifier la résistance des idées que ces moyens devaient atteindre et extirper du sein des populations de l'empire allemand.

II.

En présentant au Reichstag le projet de loi sur les mesures destinées à enrayer les progrès de la démocratie socialiste, le gouvernement de l'empire annonça la préparation d'un ensemble de dispositions législatives appelées à améliorer la condition des ouvriers en donnant la satisfaction possible à leurs aspirations légitimes. On commença par la création d'un ministère spécial, *Reichsamt des Innern*, office de l'intérieur pour l'empire, avec la mission d'élaborer les projets de loi destinés à régler la question sociale d'après un programme dont le prince de Bismarck exposa les principes. Un message impérial du 17 novembre 1881, adressé au parlement, présenta l'adoption de ce programme comme une garantie de paix intérieure, modifiant en même temps l'idée primitive du chancelier par la substitution, aux caisses d'assurances administrées et subventionnées par l'état, de caisses et de syndicats administrés par les intéressés obligés d'en supporter les charges.

Primitivement, l'assurance contre la maladie, contre les accidens, contre l'invalidité ou l'incapacité de travail devait être faite par l'état, chargé de la totalité ou tout au moins d'une partie des frais pour secourir les ouvriers malades, indemniser les victimes des accidens du travail, procurer une pension de retraite aux inva-

lides. Cette manière de socialisme d'état ne trouva pas cependant l'assentiment du Reichstag, qui, tout en acceptant le principe de l'obligation pour l'assurance, voulait borner le rôle de l'état à l'initiative et au contrôle des institutions jugées nécessaires ou désirables, en abandonnant aux intéressés directs, tenus à payer les frais, les soins de l'administration. Le principe de l'obligation, admis par le parlement allemand, porte bien atteinte à la liberté individuelle et ne répond pas à la doctrine orthodoxe du laisser-faire, du laisser-aller. Dans nos sociétés civilisées, toutefois, la liberté absolue ou complète est un idéal incompatible avec les exigences de la vie réelle; elle subit des restrictions dans l'intérêt commun de chaque nation, qui impose aux citoyens d'inévitables sacrifices pour le bien général. A ce point de vue, l'adoption des lois protectrices pour les ouvriers se justifie. Une résistance quelconque contre l'application de cette législation nouvelle ne sert plus à rien en Allemagne, devant le mouvement d'opinion qui se prononce en sa faveur. D'ailleurs, le chancelier de l'empire ne s'est pas obstiné à faire prévaloir son idée première du socialisme d'état pur et simple, par l'institution de caisses ouvrières entretenues aux frais communs de la nation. Plus d'une fois, dans ses conférences familières tenues chez lui, le soir, en dehors des débats officiels du parlement et du conseil fédéral, il s'est déclaré disposé à entendre l'avis des hommes compétens, à accepter toute modification susceptible d'améliorer ses projets. Cette condescendance a permis tout particulièrement de sauvegarder les institutions issues, en Alsace, de l'initiative privée. Mieux encore, les lois ouvrières allemandes se sont ainsi modelées, en partie, sur les institutions de secours et de prévoyance dont les chefs d'industrie des provinces conquises ont, depuis longue date, donné l'exemple.

La première des lois ouvrières votée par le Reichstag date du 15 juin 1883, et ordonne l'assurance des ouvriers contre la maladie. En principe, et d'une manière générale, cette loi oblige les communes à fournir les secours nécessaires, en cas de maladie, aux personnes soumises à l'assurance, quittes à exiger des associés une cotisation suffisante pour rentrer dans leurs avances, pour couvrir les frais de la caisse. C'est donc l'assurance communale, *Gemeinde-Krankenversicherung*, qui établit la base de l'institution et forme la règle. A côté de l'assurance communale, la loi autorise ou impose l'établissement de caisses distinctes, avec une administration autonome en vue des mêmes services. Plusieurs communes peuvent aussi se réunir en association pour l'assurance en question. Si le nombre de personnes soumises à l'assurance obligatoire atteint 100 tout au moins, elles peuvent fonder une caisse des ma-

lades dite locale, *Ortskrankenkasse*. Quand les intéressés en font la demande, pourvu qu'il y ait au moins 100 participans pour une même branche d'industrie, l'autorité administrative, représentée par le préfet, président du département, ou par le directeur d'arrondissement, est en droit de leur permettre la création d'une caisse particulière. Peuvent être établies aussi des caisses de fabriques, *Betriebskrankenkasse,* quand un même établissement industriel occupe au moins 100 ouvriers. Les ouvriers des mines, les entrepreneurs de constructions et les corporations d'artisans sont également en droit d'avoir leurs caisses de malades spéciales. Dans tous les cas, les secours consistent dans la gratuité pour les soins médicaux et les médicamens, plus une indemnité de chômage égale à la moitié du montant des salaires pendant une durée de treize semaines. La cotisation à verser en retour, ou prime d'assurance due par les ouvriers assurés, est fournie par les patrons et les chefs d'établissemens, qui supportent un tiers de cette charge à titre de subvention et prélèvent les deux autres tiers sur les ouvriers aux jours de paie. Telles sont les dispositions générales adoptées pour l'assurance contre la maladie. Chaque caisse particulière a son conseil d'administration, ses statuts propres. Les statuts sont fixés et les conseils d'administration élus par les intéressés, réunis en assemblée générale. Cette assemblée générale se compose de tous les sociétaires assurés, quand leur nombre ne dépasse pas 100 : au-dessus de 100, les sociétaires nomment les délégués chargés de les représenter. L'assemblée générale n'entend pas seulement chaque année le compte-rendu de la gestion de la caisse, elle prend encore acte des observations faites sur l'administration, et peut modifier ses statuts, sous réserve de l'approbation du gouvernement ou de l'autorité compétente. Un inspecteur spécial est chargé de la surveillance des caisses de malades, avec ordre de veiller à l'observation des statuts, en dehors des autorités administratives ordinaires, représentées par les présidens de départemens et les directeurs d'arrondissemens. Toute plainte motivée contre le service doit être adressée à cet inspecteur, dont le contrôle et l'intervention deviennent inévitables du moment où le principe de l'assurance obligatoire est introduit. L'ingérence du fonctionnaire chargé de la surveillance des caisses de malades dans la comptabilité des établissemens particuliers, entre autres pour la constatation des salaires et des paies faites aux ouvriers, ne laisse pas d'entraîner avec certains désagrémens, communs à tout contrôle, celui de tenir la comptabilité en langue allemande, alors que l'usage de faire la comptabilité en français persiste pour la plupart de nos grandes maisons industrielles. Somme toute, pourtant, ces inconvéniens ne

sont pas plus gênans pour les chefs d'industrie que la visite des inspecteurs de fabriques chargés de surveiller le travail des enfans dans les ateliers.

Dans les grands établissemens industriels, l'application de la loi sur l'assurance obligatoire contre la maladie présente moins de difficulté que pour les petites communes rurales, qui le plus souvent ne comptent pas un nombre suffisant d'artisans ou d'ouvriers. Dans ce cas la loi autorise l'association des groupes de communes pour une même caisse. A ceux qui trouvent que l'institution de ces caisses de malades communales ne répond pas à un besoin urgent, en dehors des centres industriels, les partisans de l'institution objectent que, du moment où l'assurance devient obligatoire pour les ouvriers des grands centres industriels, où personne ne conteste l'utilité de la mesure, on ne peut en dispenser les campagnes, à cause de la difficulté de tracer une démarcation entre les petits ateliers d'artisans et les grandes agglomérations. Plus sérieuse est l'objection faite au sujet des ouvriers valétudinaires ou atteints de maladies incurables, auxquels beaucoup de patrons pourront refuser le travail, sous prétexte que l'assurance obligatoire leur impose des sacrifices pour des sujets exposés à entrer en traitement à tout moment. D'un autre côté, lors des premiers débats sur l'assurance des ouvriers industriels, on s'est demandé aussi pourquoi les journaliers et les ouvriers agricoles, qui ne travaillent pas régulièrement chez le même patron, mériteraient moins de sollicitude que les artisans et les ouvriers de fabriques, quand la maladie les atteint et expose leur famille à la misère? En réponse à ce vœu, une loi d'empire complémentaire, du 9 avril 1886, autorise les états particuliers à régler par voie législative les conditions d'admission, dans les caisses de malades locales et cantonales, des ouvriers ruraux et des ouvriers forestiers. Depuis longtemps, certaines communes d'Alsace ont fondé, de leur libre mouvement, des caisses de malades auxquelles participe la population entière, riches et pauvres, patrons et ouvriers, rentiers et cultivateurs, avec indemnité de chômage et soins gratuits, assurés au moyen de cotisations les mêmes pour tout le monde. Généraliser l'usage de ces associations de secours, communes à toutes les classes de la population, ce serait réaliser l'idéal du programme social à l'ordre du jour en Allemagne, si tant est que la contrainte, même légale, peut atteindre un idéal réalisé dans des cas isolés par la libre initiative des intéressés.

L'assurance contre la maladie doit procurer aux assurés, outre les secours indiqués plus haut, une indemnité de chômage égale au montant du salaire journalier moyen pendant trois semaines pour femmes en couches. Une indemnité égale au salaire de vingt

journées de travail est due à la mort d'un sociétaire. Par journée moyenne de travail, la loi entend le salaire journalier payé dans la localité jusqu'à concurrence d'un maximum de 5 francs par jour. Pour l'assistance communale, l'exposé des motifs joint au projet de loi estime à 1 1/2 pour 100 du salaire le montant des primes à payer comme cotisation des assurés. Si cette prime de 1 1/2 pour 100 ne suffit pas, elle peut être portée à 2 pour 100. Dans les caisses de secours libres des fabriques, les dépenses s'élèvent jusqu'à 3 pour 100 environ du salaire, quand les soins médicaux et les médicamens gratuits sont donnés aux femmes des ouvriers et à leurs enfans soumis encore à l'obligation scolaire, sans versement spécial pour ces personnes qui ne travaillent pas à la fabrique et que les prescriptions de la loi ne touchent pas. Avant la promulgation de la loi, nombre de patrons prenaient à leur charge la totalité des frais de cure et des indemnités de chômage, sans contribution des ouvriers. Dans une caisse de fabrique que j'ai administrée, et qui étend ses secours aux femmes et aux enfans des ouvriers sociétaires, les dépenses se sont élevées, pour l'exercice de l'année 1886, à un total de 38,730 francs, contre 42,544 francs de recettes, avec 2,167 sociétaires payant cotisation. Les dépenses comprennent 17,153 francs d'indemnités en argent à 592 sociétaires malades, pour 14,380 journées de chômage; 10,801 francs pour médicamens et frais d'hospice dans le cas où les malades n'ont pu être soignés dans leur famille; 10,042 francs pour honoraires des médecins, du dentiste et des sages-femmes; 646 francs de frais funéraires pour 14 décès. Le personnel des sociétaires de la caisse en question se composait de 1,019 hommes et garçons au-dessus de quatorze ans, de 1,023 femmes et jeunes filles, de 125 enfans âgés de douze à quatorze ans. Dans cet établissement, les enfans en bas âge et les femmes des ouvriers sociétaires, ainsi que les anciens sociétaires invalides pensionnés par la maison, reçoivent également les soins du médecin et les médicamens gratuits sans contribution de leur part. De même les secours de toute espèce sont continués, pendant toute la durée de la maladie, sans considération de la limite extrême de treize semaines fixée par la loi.

Les adversaires de la loi ont prétendu que l'assurance obligatoire est contraire aux intérêts des ouvriers, et que les caisses de fabriques sont devenues, entre les mains des patrons, un moyen d'oppression. Pour ma part, dans les établissemens industriels privés de caisses de malades, avant l'introduction de l'obligation, j'ai toujours entendu les ouvriers alsaciens désirer cette institution qu'ils trouvent avantageuse pour eux. Il ne peut être question, dans ce cas, d'une pression exercée par les patrons, quoique la loi alle-

mande accorde aux chefs d'établissemens la faculté d'établir les statuts de leurs caisses. En vertu de ces statuts, les patrons peuvent bien présider, soit personnellement, soit par un délégué, les réunions du conseil d'administration et les assemblées générales des sociétaires auxquels il faut rendre compte de la gestion de la caisse une fois par an tout au moins. Mais les ouvriers intéressés doivent être consultés de leur côté sur la rédaction des statuts, dont l'adoption est soumise aux autorités administratives,.préfets et directeurs de cercle, auprès desquelles les sociétaires ont un recours assuré pour porter plainte contre des abus commis à leur détriment. Chaque caisse de malades a aussi un conseil d'administration élu par les sociétaires réunis en assemblée genérale, conseil dans lequel les ouvriers entrent dans la proportion de deux tiers au moins. Du reste, l'administration et la gestion des caisses de malades dans les fabriques sont gratuites, sous la responsabilité du chef d'établissement. La loi sauvegarde bien tous les intérêts et les droits des ouvriers.

Pour l'organisation de l'assurance contre les accidens, il a fallu au Reichstag plus de six années de travail. Le premier projet touchant les ouvriers des manufactures a été renvoyé au gouvernement, à deux reprises, pour subir des remaniemens complets. Présenté une première fois, le 8 mars 1881, il a été promulgué seulement le 6 juillet 1884. D'autres lois du 28 mai 1885, du 5 mai 1886, du mois de juillet 1887, étendent l'obligation de l'assurance contre la maladie et les accidens aux employés des postes et des télégraphes, au personnel des chemins de fer et des entreprises de transport, aux ouvriers agricoles, aux marins, avec les dispositions spéciales exigées par ces diverses professions. Au sein de la commission parlementaire chargée de l'examen du premier projet de loi sur l'assurance contre les accidens, nous avons proposé, au lieu de l'assurance par l'état, l'institution de syndicats administrés par les intéressés directs, supportant tous les frais, toutes les charges. Les chefs d'établissemens et les entrepreneurs devaient supporter les charges de l'assurance exclusivement, sans cotisation des ouvriers assurés ni subvention aucune versée par l'état. Ces vues ont trouvé l'assentiment de la commission et du Reichstag en assemblée plénière, ainsi que du gouvernement. Dans l'économie de la loi appliquée définitivement, on est parti du principe que les accidens doivent être assimilés aux risques des entreprises. Par suite, le chef d'exploitation se trouve tenu à en porter toutes les charges. Afin de réduire les frais au minimum, les compagnies privées ou par actions ont été exclues de l'exploitation de l'assurance.

Avant le régime de l'assurance obligatoire, le droit en vigueur admettait la responsabilité du patron, en cas d'accidens de fabri-

ques, en Allemagne comme en France. Tandis que le droit français proclame la faute ou la responsabilité du patron, à moins d'une preuve contraire, l'ancienne législation allemande obligeait l'ouvrier victime d'un accident à prouver que la faute ne provenait pas de lui. L'article 384 du code civil français dit : « On est responsable non-seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre, ou de choses que l'on a sous sa garde. Le père et la mère, après le décès du mari, sont responsables du dommage causé par leurs enfans mineurs habitant avec eux; les maîtres et les commettans, du dommage causé par leurs élèves et apprentis pendant le temps qu'ils sont sous leur surveillance. La responsabilité ci-dessus a lieu, à moins que les père et mère, instituteurs ou artisans, prouvent qu'ils n'ont pu empêcher le fait qui donne lieu à cette responsabilité. » De son côté, la loi allemande du 7 juin 1871, sur la responsabilité des entrepreneurs d'industrie, s'exprime ainsi : « § 1er. Si un homme est tué ou lésé corporellement dans l'exploitation d'un chemin de fer, l'entrepreneur de l'exploitation est responsable du dommage subi, à moins de prouver que l'accident provient d'une force majeure ou de la faute de la personne tuée ou blessée. — § 2. Quiconque exploite une mine, une carrière ou une fabrique, est responsable du dommage quand un gérant, un représentant ou une personne employée pour la surveillance de l'exploitation ou des ouvriers détermine, dans l'exécution de son service et par sa faute, un accident qui cause la mort d'un homme ou lui attire une lésion corporelle. »

La différence entre l'ancienne loi allemande et le code français est essentielle : d'après la première, l'ouvrier atteint par un accident est tenu de prouver au juge devant lequel il porte plainte que l'accident provient de la faute du patron; d'après le code, le patron doit fournir la preuve qu'il n'a pu empêcher le fait qui engage sa responsabilité. En Allemagne, la loi nouvelle du 6 juillet 1884 introduit, en l'accentuant davantage, le système appliqué en France sous le régime du code civil. Elle cherche à régler en même temps, d'après des dispositions fixes, le montant de l'indemnité due dans les différens cas, tandis qu'auparavant la jurisprudence abandonnait, dans chaque cas particulier, au juge, le soin d'évaluer le montant des dommages-intérêts. Les promoteurs et les partisans de l'assurance obligatoire alléguaient, comme avantage de ce régime, la suppression des procès engagés entre ouvriers et chefs d'établissemens à propos des demandes d'indemnité. Ils soutenaient de plus que l'institution d'assurance, tout en garantissant à l'ouvrier victime d'un accident les dommages-intérêts auxquels il a droit, imposerait une moindre charge au patron dans l'établissement du-

quel un accident se produit. Deux assertions dont l'exactitude et le bien-fondé restent à prouver par l'expérience.

Telle qu'elle est établie maintenant en Allemagne, l'assurance contre les accidens accorde aux ouvriers et aux employés dont le traitement ou le salaire ne dépasse pas 2,000 marks ou 2,500 francs par an, une indemnité sous forme de rente mensuelle proportionnée au dommage. Instituée d'abord pour les ouvriers des manufactures, des mines et des chantiers de construction, l'assurance a été étendue successivement aux ouvriers agricoles, aux employés des entreprises de transport et aux marins.

La loi du 6 juillet 1884 admet le principe des corporations régionales autonomes. Chaque corporation est formée par les entreprises ou les établissemens d'une même industrie, ou exposés aux mêmes risques. Elle embrasse un ou plusieurs états, ou une seule province, suivant son importance et le nombre des ouvriers assurés. Le groupement des associations s'effectue au gré des associés, sous réserve de l'approbation du Bundesrath, chargé de reconnaître leur validité, après un avis conforme de l'office central établi à Berlin pour tout l'empire. Les frais de l'assurance se répartissent entre les établissemens associés, en proportion de leur nombre d'ouvriers et du montant de leurs salaires. Quant au but de l'institution, il consiste à assurer aux victimes des accidens une indemnité proportionnée au dommage subi en cas de mort ou de blessure. En cas de blessure, le dédommagement consiste dans les frais de guérison et dans une rente mensuelle. En cas de mort, l'indemnité due comprend les frais d'enterrement et une pension payée à la famille. Tous les paiemens aux victimes ont lieu par l'intermédiaire de l'administration des postes de l'empire, après avoir été fixés par l'office d'assurance.

Pendant les treize premières semaines qui suivent un accident, l'ouvrier assuré touche l'indemnité de chômage et est soigné aux frais de la caisse de malades dont il fait partie. La corporation d'assurance contre les accidens intervient seulement quand la guérison exige plus de treize semaines, ou quand un accident entraîne la mort. Dans l'un et l'autre cas, la rente à payer en dédommagement se calcule en proportion du gain de l'ouvrier pendant la dernière année de son occupation dans l'établissement, en ne comptant que pour un tiers la partie du gain quotidien excédant 5 francs. En cas d'invalidité totale, la rente comporte les deux tiers, ou 66,6 pour 100 du salaire; une fraction seulement de cette somme si l'invalidité est partielle. Si l'accident entraîne la mort, la veuve de l'ouvrier décédé obtient 20 pour 100 du salaire jusqu'à la fin de sa vie ou jusqu'à ce qu'elle se remarie; les enfans chacun 15 pour 100 jusqu'à

l'âge de quinze ans révolus; les ascendans 20 pour 100 au plus, s'ils sont sans ressources et ont été entretenus par l'ouvrier assuré. Jamais les rentes réunies de tous les ayans droit ne peuvent dépasser ensemble 60 pour 100 du gain de la victime. Aussitôt qu'un accident survient, il faut en donner avis à la police de la localité, qui fait une enquête sur la cause et la nature de l'accident, sur les personnes atteintes, sur les effets des blessures, sur les ayans droit à l'indemnité. Le bureau de la corporation d'assurance fixe ensuite le montant de l'indemnité due et remet aux ayans droit une note sur les motifs de sa fixation. Des tribunaux d'arbitrage, composés en nombre égal de patrons et d'ouvriers appartenant à la corporation d'assurance, avec un délégué du gouvernement pour président, jugent les recours contre la fixation des indemnités. En cas d'appel contre les arrêts des tribunaux d'arbitrage, l'office de l'empire à Berlin décide en dernier ressort.

Les charges de l'assurance, indemnités et frais d'administration, sont supportées par les établissemens de la corporation professionnelle sur la base de la mutualité. Chaque établissement associé verse une cotisation proportionnée à son importance, au nombre d'ouvriers occupés, au montant de ses salaires. A l'expiration de l'exercice annuel, on établit le compte des dépenses à soumettre à l'assemblée générale des sociétaires de la corporation. C'est l'administration des postes qui paie les indemnités dans le bureau du ressort où demeurent les titulaires et sur un avis de la corporation. Pour le remboursement de ces avances, l'administration des postes, faisant fonction de banquier gratuit, remet aux bureaux des corporations professionnelles le relevé des paiemens effectués sur leur indication, dans un délai de huit semaines après chaque arrêté de compte annuel.

Très simple, le mécanisme de ce service ne donne lieu à aucune difficulté. Les membres de la corporation, les établissemens associés ont un délai de six semaines pour remettre à leur bureau un état indiquant les personnes assurées employées chez eux pendant l'année de compte écoulée, les salaires et les traitemens de leur personnel, la classe de risques ou de dangers dans laquelle l'établissement a été inscrit. Si l'un ou l'autre associé tarde à envoyer l'état en question, celui-ci est fixé d'office par le bureau, qui arrête également le montant de la cotisation due. Avant le versement de la cotisation, chaque associé reçoit, d'ailleurs, un extrait de rôle qui lui permet de contrôler l'exactitude du compte établi. Y a-t-il un retard pour ce paiement, la rentrée en est poursuivie de la même manière que celle des impôts communaux en souffrance.

Comme les déclarations des associés de chaque corporation peu-

vent être contrôlées sur leurs livres de paie, la somme des salaires gagnés par les ouvriers des différentes branches d'industrie peut être déterminée exactement. Ce qui sera plus difficile, avant une expérience d'un certain nombre d'années, c'est la fixation des indemnités à payer et l'évaluation des charges de l'assurance contre les accidens. L'exposé des motifs du premier projet du gouvernement, en date du 8 mars 1881, affirme en termes généraux que, pour aucune classe de risques, la prime d'assurance ne dépassera 3 pour 100 des salaires. Dans le courant de l'année, le chancelier de l'empire a fait dresser une statistique des accidens survenus dans toutes les exploitations industrielles de l'Allemagne, du 1[er] août au 30 novembre, soit pendant une durée de quatre mois. Cette statistique embrasse un ensemble de 93,554 établissemens, occupant 1,957,548 ouvriers. Pendant la durée de ces relevés officiels, il y a eu, sur 1,957,548 ouvriers occupés et dans l'espace de quatre mois, 662 accidens suivis de mort; 560 cas d'accidens suivis d'incapacité de travail permanente, complète ou partielle; 28,352 cas d'accidens suivis d'incapacité de travail temporaire seulement et de courte durée. Sur la base de ces données fort insuffisantes, on a voulu établir un classement des risques d'après lequel toutes les industries existantes auraient été réparties entre dix classes de risques pour le paiement des primes d'assurance, en proportion du nombre d'accidens constatés pour chaque branche. Avec le principe de la mutualité adopté en définitive par le Reichstag, il n'est pas nécessaire de connaître à l'avance le montant de la charge de chaque établissement. Les industries similaires ont pu se grouper librement en corporations professionnelles, de manière à proportionner les charges aux dangers ou aux risques. Quand un même établissement exploite des industries d'espèce différente, il entre dans la corporation professionnelle dans laquelle il a le plus grand nombre d'ouvriers à assurer. D'ailleurs, les corporations doivent établir des classes de dangers, *Gefahrenclassen*, pour les établissemens qui en font partie, afin de graduer les cotisations en proportion des risques. Le tarif des risques est à reviser de cinq en cinq ans, en tenant compte des accidens survenus dans chaque établissement en particulier.

L'office de statistique de l'empire vient de publier un relevé provisoire des principales données de l'assurance contre les accidens pendant le premier trimestre de son fonctionnement. Ce relevé embrasse l'intervalle du 1[er] octobre au 31 décembre 1886, et porte à 2,986,248 le nombre des assurés dans les corporations professionnelles, pour un total de 194,601 établissemens, ayant payé 475,888,964 marks de salaires pendant le trimestre en question.

Au personnel des corporations professionnelles, il faudrait ajou-

ter encore celui des administrations de l'état, également soumis à l'assurance contre les accidens, en vertu d'une loi plus récente du 28 mai 1885. Les chemins de fer de l'état en Allemagne occupent, à eux seuls, 203,147 personnes, et l'administration des postes a aussi à son service un effectif nombreux. Pourtant la statistique de l'assurance contre les accidens ne pourra être complète que dans quelques années. Tout particulièrement, la proportion entre les frais d'administration et le montant des salaires des assurés ne pourra être connue, avec l'exactitude voulue, qu'après une expérience plus longue. La science et les affaires tireront grand profit de cette expérience dans tous les pays civilisés. Pour l'assurance contre la maladie, en vigueur depuis le 1er janvier 1885, l'office de statistique de l'empire a publié, pour l'exercice annuel de 1885, une statistique dont les résultats sont définitifs et varieront peu, d'une année à l'autre, dans leur ensemble. Nous en résumons les données dans le petit tableau suivant :

Assurances contre la maladie.

Espèces de caisses.	Nombre.	Sociétaires inscrits.	Recettes.	Dépenses.
Assurance communale.......	6.888	533.072	4.512.799 m.	4.046.150 m.
Caisses de malades locales...	3.206	1.442.462	20.277.581 »	16.561.931 »
Caisses de fabriques.........	5.095	1.183.778	24.570.148 »	17.761.120 »
Entreprises de construction..	44	12.809	320.665 »	223.022 »
Caisses de corporations......	150	19.769	264.818 »	213.226 »
Caisses de secours libres....	1.535	669.553	11.053.805 »	9.754.524 »
Administrations publiques...	466	139.366	2.295.167 »	2.003.447 »
ENSEMBLE......	17.384	4.000.809	63.294.983 m.	50.563.414 m.

Dans l'ensemble, les caisses de malades ont eu, pendant l'année, un excédent de recettes de 12,731,569 marks, et possédaient, à la clôture de l'exercice, un capital de 24,959,601 marks comme fonds de réserve, provenant en partie d'épargnes antérieures pour les caisses de création ancienne. Les dépenses se sont élevées, en moyenne, à 12.60 marks par ouvrier assuré, contre 15.80 de recettes. Partout le fonctionnement du service a été régulier et à la satisfaction des intéressés, malgré le régime de l'obligation. Au nombre des caisses de secours libres figurent celles des associations professionnelles, *Gewerkvereine*, formées à l'initiative de Schultze-Delitsch, le promoteur des banques populaires, il y a une vingtaine d'années déjà. D'après la législation nouvelle, en vigueur maintenant, les ouvriers inscrits dans une caisse de secours libre des associations professionnelles sont dispensés de se faire inscrire dans les caisses obligatoires de création nouvelle. L'obligation à l'assurance n'implique pas nécessairement l'inscrip-

tion dans une caisse déterminée. Une loi d'empire, du 9 avril 1886, autorise les états particuliers à étendre l'assurance contre la maladie aux ouvriers ruraux. Peu à peu, tous les hommes qui travaillent de leurs mains participeront à ces institutions de secours, où l'action de l'état se réduit à un simple contrôle pour le fonctionnement régulier des caisses.

De prime abord, l'organisation de tout le système des assurances ouvrières paraît bien compliquée. La casuistique méticuleuse des différentes lois édictées successivement, pour régler le service des caisses diverses, semble devoir beaucoup gêner leur fonctionnement. A la lecture des paragraphes sans fin qui doivent tout prévoir et dont la clarté n'est pas la qualité maîtresse, on croit se perdre dans des complications inextricables. En y regardant avec attention, les difficultés disparaissent cependant, et on reconnaît une institution éminemment utile, susceptible de s'étendre tôt ou tard bien au-delà des limites du pays d'origine. Par le fait que l'administration des caisses reste entre les mains des intéressés qui en supportent les charges, l'objection du socialisme d'état tombe. Dans l'administration des caisses de malades, patrons et ouvriers exercent une influence proportionnée à leurs contributions respectives, sans aucune subvention de l'état. Pour l'assurance contre les accidens, l'état se borne à faire le service de banquier bénévole, avec l'administration des postes : il est représenté par un délégué dans les tribunaux d'arbitrage, et il intervient seulement, dans la formation des corporations professionnelles, quand les chefs d'exploitation, soumis à l'assurance, ne répondent pas aux prescriptions de la loi. Dans les décisions à prendre et dans les assemblées générales, chaque membre dispose d'un nombre de voix proportionné au nombre d'ouvriers pour lesquels il paie sa cotisation. Chaque corporation professionnelle a ses statuts particuliers approuvés par l'office impérial. Les ouvriers n'entrent pas dans la composition des bureaux chargés de l'administration des corporations d'assurance contre les accidens. Ils ne contribuent pas aux charges de cette institution, tandis qu'ils supportent deux tiers des dépenses pour les caisses de malades, et par suite entrent pour deux tiers dans les comités de ces caisses. Toutefois, la loi leur attribue dans les tribunaux d'arbitrage, pour le jugement des recours contre les décisions du bureau de la corporation, et la fixation des indemnités dues en cas d'accident, un nombre de voix égal à celui des patrons. Tous les intérêts sont pris en considération, dans la mesure juste, pour l'assurance contre les accidens, comme dans l'assurance contre la maladie. Avant la clôture de la dernière session du parlement, pour l'année suivante, le gouvernement a annoncé un

projet d'organisation des caisses de retraite en faveur des ouvriers invalides. Ainsi sera complète l'œuvre des assurances ouvrières, destinée, dans la pensée de son promoteur, à garantir les travailleurs contre la misère et à arrêter, dans son essor, le socialisme révolutionnaire, si tant est que les institutions de prévoyance suffisent à elles seules pour assurer la paix sociale dans l'avenir.

III.

Avenir, paix sociale ! deux grandes préoccupations qui dominent toute la politique intérieure des fondateurs du nouvel empire allemand. Incontestablement, ces préoccupations ont inspiré les lois ouvrières et les mesures de répression contre le socialisme. Reste à savoir, toutefois, si l'application des moyens de rigueur, unie aux institutions de secours, aura l'efficacité voulue. En France, les poursuites intentées, en 1868, contre quelques chefs de l'Internationale, comme faisant partie d'une société non autorisée, ont eu pour résultat d'appeler l'attention des ouvriers sur cette entreprise révolutionnaire. Les tracasseries gouvernementales, dit le conseil général de l'institution, loin de tuer l'Internationale, lui ont donné un nouvel essor, en coupant court aux coquetteries malsaines de l'empire avec la classe ouvrière. De même en Allemagne, les meneurs du mouvement socialiste affirment que la loi d'exception appelée à arrêter leurs progrès resserre au contraire les liens du parti et affermit l'union entre les adhérens. Ceux-ci acceptent les institutions de secours comme un acompte, gage de concessions plus larges, mais qui ne doit pas empêcher la substitution de l'état collectiviste à la société actuelle. Ils affectent de poursuivre une transformation pacifique des conditions du travail par la suppression du salariat. Leur idéal, c'est le partage des biens selon les besoins de chacun. Comme les classes en possession résistent au partage, les plus modérés de nos collectivistes indiquent, à bout de réticences, le renversement violent de l'ordre existant comme conséquence fatale de leur propagande. L'anarchie reste, en définitive, la condition nécessaire du socialisme.

Un philanthrope n'approuvera jamais l'emploi des moyens violens pour les améliorations sociales. Dès lors, la répression du socialisme révolutionnaire se justifie comme mesure de salut public. Seulement, la question de droit n'implique pas l'efficacité des mesures prises en vertu d'une loi d'exception. Le prince de Bismarck a reproduit, touchant la reconstitution de l'unité nationale de l'Allemagne, cette idée de Lassalle, que les grands changemens historiques se sont toujours accomplis « par le fer et le feu. » Pour aboutir

à leurs fins, les zélateurs de l'état communiste invoquent les procédés du champion de la monarchie. La morale vulgaire ne peut condamner en bas des actes glorifiés quand ils partent d'en haut. Sacrifice pour sacrifice, si le chancelier de l'empire a trouvé honneur et profit au prix du sang répandu pour l'unification politique de la nation, Most et Hasselmann se croient en droit d'en appeler aux violences des prolétaires, afin d'assurer aux masses nécessiteuses une existence meilleure. Étourdi par les sophismes de ses meneurs, un peuple dans le besoin, et qui ne croit plus en Dieu, revendique une plus large part de jouissances matérielles avec d'autant plus de force que les abus visibles de la classe en possession de ces jouissances excitent davantage ses convoitises. Des hommes qui n'ont rien au monde, qui ne voient devant eux que le spectacle de leurs peines, qui ne se sentent pas soutenus par l'espoir des compensations dans une autre vie, ne peuvent rester convaincus de la légitimité de la propriété. Si la notion de la propriété individuelle est présentée comme l'effet d'un droit historique, ils réclament, au nom du droit naturel, les fruits du travail pour les travailleurs. N'entendons-nous pas les historiens raconter comment les Germains des premiers temps, arrivés entre le Rhin et l'Elbe, cultivaient la terre en commun et se partageaient les récoltes entre eux dans la mesure de leurs besoins? Aussi bien les collectivistes saxons considèrent comme un acte de justice de rétablir pour l'avenir l'ancienne coutume du passé, en attribuant à la communauté, avec la propriété collective du sol, le soin de la culture et la répartition des produits dans une mesure égale pour tous. Certes, nous ne pensons nullement que le capital rendu collectif, la confiscation des instrumens de travail au profit des travailleurs amènent le règne de l'égalité et de l'équité ; mais, nous ne croyons pas non plus au pouvoir de la police d'extirper l'idée du socialisme du sein des prolétaires sous l'égide d'une loi d'exception.

Les libéraux progressistes, qui ont combattu avec le plus de vigueur la loi d'exception contre les socialistes, ont cherché à provoquer l'organisation des institutions de secours par l'initiative privée. Sous cette inspiration se sont formés les *Gewerkvereine* ou associations professionnelles, établies en Allemagne sur le modèle des *trade-unions* anglaises. Un prince en exil, le comte de Paris, qui a fait une étude approfondie de leur organisation (*les Associations ouvrières en Angleterre*), attribue à leur influence la disparition des « luttes stériles entre le capital et le travail, dont le public finit toujours par payer les frais. » Selon l'auguste économiste, « plus ces sociétés s'étendent et se fortifient, plus aussi elles se modèrent dans leurs allures, » au point que, « par le simple effet d'une heureuse entente entre les maîtres et

les travailleurs, elles deviennent l'instrument indispensable de leur accord. » La création des premiers *Gewerkvereine* allemands, sous les auspices de Schultze-Delitsch, secondé par le docteur Max Hirsch, mandataire actuel de l'organisation, remonte à 1869, année de la publication du comte de Paris sur les *trade-unions*. Leur idée inspiratrice est d'améliorer la condition des ouvriers, sans recourir aux moyens révolutionnaires. Réunis dans une union collective, *Verband*, composée de 953 sociétés locales, les *Gewerkvereine* se sont soumis à une direction commune. Chaque société particulière consiste en une association de secours, qui a ses statuts propres réglant les droits et les obligations de ses membres, avec un budget autonome. Outre les cotisations versées aux caisses de secours locales, inscrites comme caisses de secours libres à l'office impérial des assurances ouvrières, les sociétaires s'obligent à payer à une caisse commune, pour toute l'union, une contribution hebdomadaire de 10 pfennigs, le *Vereinsgroschen*. La loi sur l'assurance obligatoire des ouvriers contre la maladie a eu pour effet d'augmenter le nombre des caisses et des sociétés de l'association générale. Au lieu de 530 sociétés locales existant en 1878, avec un total de 21,000 membres inscrits, l'union des associations professionnelles compta, à la clôture de l'exercice de 1885, un nombre de 51,000 sociétaires pour 953 caisses. Beaucoup d'ouvriers, qui ne participaient à aucune caisse ancienne, ont dû se faire inscrire par suite et sous l'effet du régime de l'obligation.

L'union des *Gewerkvereine* comprend actuellement 18 corporations ou associations professionnelles, ayant chacune son propre comité pour la discussion de ses intérêts particuliers. Le *Verband* comprend les corporations des ouvriers mécaniciens et en métaux, des maçons, des charpentiers, des menuisiers, des ébénistes, des ferblantiers, des potiers, des ouvriers en porcelaine, des lithographes, des cordonniers, des tailleurs, des bateliers, des cigariers, des sculpteurs, des mineurs, des commerçans. Presque tous les associés se recrutent dans la petite industrie et parmi les artisans, quoique les ouvriers des grandes manufactures ne soient pas exclus en principe. Ces derniers participent plutôt aux caisses de fabriques, où un tiers des frais reste à la charge des patrons. Les comités des différentes corporations tiennent des réunions régulières et font faire des tournées de propagande en dehors pour gagner des adhérens, à la manière des groupes socialistes, mais en opposition avec ceux-ci. Pendant les trois dernières années, l'union n'a pas dépensé moins de 15,600 marks pour frais de propagande d'une vingtaine de délégués, qui ont visité plus de 200 localités, dans toutes les parties de l'Allemagne, depuis Memel jusqu'au Rhin. Tout naturellement le *Verband* a son organe de publicité hebdomadaire, le *Gewerkverein*, rédigé par

le docteur Hirsch, ancien député au Reichstag, avec le concours des différens comités. Quoique les caisses de secours de ces associations libres ne reçoivent d'autres subventions que les cotisations volontaires des ouvriers, elles ont eu, pendant leur dernier exercice annuel, une recette de 880,000 marks, contre 708,000 marks de dépenses, dont 617,000 marks employés pour secours aux malades. La caisse des invalides, indépendante des caisses de malades, n'a encore que 5,000 sociétaires, dont 490 ont touché, l'an passé, 6,764 marks pour des cures dans des stations balnéaires, et 368,756 marks de pensions : son capital placé en fonds de garantie s'élevait à 262,687 marks à la même époque. Une des questions à l'ordre du jour dans les comités de l'union est l'assurance contre le chômage, comprenant les secours aux sociétaires obligés de se déplacer pour trouver du travail.

En somme, le principe des *Gewerkvereine* allemands est celui de l'assistance mutuelle, avec l'adhésion entièrement libre des sociétaires, sans autre obligation envers l'état que celle de rendre compte de la gestion des caisses à l'office impérial des assurances. Le contrôle officiel, qui s'étend à toutes les associations et aux établissemens publics de tout ordre, peut contrarier l'initiative privée : il ne va pas jusqu'à mettre des entraves aux œuvres réellement utiles. Dans tous les cas, les efforts de l'union des associations professionnelles pour amener le bien-être des ouvriers par voie légale et pacifique, au moyen d'institutions issues du concours libre des classes laborieuses, a droit à toutes les sympathies de l'opinion publique. Ces associations et leur mandataire, M. le docteur Max Hirsch, ont le mérite d'avoir sauvé l'existence légale des caisses de secours libres, d'avoir formé des caisses de pension pour les invalides, sans autre subvention que les versemens des ouvriers associés. Aux partisans de la doctrine du laisser-faire absolu, que la réussite des *Gewerkvereine* doit intéresser à juste titre, il faut rappeler pourtant que, sans « aider à faire, » le succès serait ici moins étendu. Le nombre des sociétaires des caisses libres de l'union des corporations professionnelles a doublé de 1882 à 1885, parce que la loi sur l'assurance obligatoire contre la maladie a rendu dans l'intervalle l'assurance obligatoire. En ce qui concerne la réglementation du travail, les *Gewerkvereine* attendent plus du progrès des mœurs que de la contrainte législative. Mais s'ils tiennent à garantir la liberté individuelle comme base de la prospérité générale, ils demandent cependant la protection des faibles : « Nous faisons une distinction entre la protection légale des mineurs, justifiée en principe autant qu'au point de vue économique, et la protection des ouvriers adultes, qui doit être essentiellement abandonnée à ceux-ci eux-mêmes et à leurs associations. Seulement, le sexe féminin a be-

soin maintenant d'une plus grande protection, dans l'intérêt de la santé et des mœurs, ainsi que de la vie de famille, pour ne pas être épuisé par le travail du dimanche, le travail de nuit et le travail exagéré pendant les jours de la semaine. Pour les hommes, nous aspirons, dans la mesure du possible, à la suppression du travail du dimanche et à la limitation du travail pendant les jours ouvrables à dix heures, que nous estimons désirables dans l'intérêt de toutes les parties, par le libre accord entre les patrons et les ouvriers. »

Loin de poursuivre une transformation radicale des conditions de la production, comme la veulent les démocrates socialistes, l'union des associations professionnelles se borne à proposer des solutions possibles dans la pratique. Minorité d'élite dans le mouvement ouvrier, elle réclame l'autorisation légale pour le groupement des sociétés d'une même profession. Les caisses de secours locales de l'union ont été autorisées par la loi sur l'assurance des ouvriers contre la maladie. Les corporations libres du *Verband* ne jouissent pas encore de la qualité de personnes civiles. Une pétition soumise au Reichstag à cet effet n'a pas encore abouti. En attendant, plusieurs sections s'occupent activement de l'amélioration des logemens, de l'organisation des sociétés coopératives de production et de consommation, sans intervention de l'état, sans réclamer de privilège d'aucune sorte, demandant seulement une liberté d'action complète. Parmi les travaux d'utilité générale de l'union, il faut signaler une statistique des salaires relevée dans un millier de communes. Le gain d'un homme par semaine, d'après cette statistique, descend, dans certains cantons de l'Allemagne, au-dessous de 7 marks, avec douze à quatorze heures de travail quotidien.

Jusqu'à présent, les associations des *Gewerkvereine* n'ont pas organisé de grèves, comme les *trade-unions* anglaises, peut-être à cause du nombre moins puissant de leurs membres. On leur a reproché leur origine politique, à cause de l'intervention du parti progressiste de la chambre des députés de Prusse dans leur organisation. Plus d'une fois, on les a entendu désigner comme l'école de recrutement ou le dépôt de réserve pour les combattans de l'état communiste de l'avenir. Ces accusations et ces reproches manquent de fondement. Que la politique ait été pour quelque chose dans la création des associations professionnelles, cela ne fait point de doute. Mais le but même de l'œuvre n'est pas un but politique. La politique entre pour une bien plus forte part dans l'institution des assurances ouvrières suscitée par le prince de Bismarck et par les socialistes d'état du parti conservateur. C'est une raison politique qui a engagé, dès le siècle précédent, Frédéric le Grand à se dé-

clarer « le vrai roi des gueux, » avec la mission d'améliorer le sort des ouvriers. C'est la politique qui a fait inscrire, au titre XIX du droit public prussien, le droit à l'assistance et le droit au travail comme corollaire. Mais les promoteurs des *Gewerkvereine* ne veulent pas de l'intervention de l'état, et revendiquent seulement une pleine liberté, tandis que les démocrates socialistes veulent partout remplacer la liberté par la contrainte, régler par l'état seul la production de la richesse et la répartition des produits. Communistes et collectivistes reprochent aux associations professionnelles libres leur impuissance pour améliorer le sort de l'ouvrier, parce qu'elles n'écartent pas la loi d'airain du salaire!

Ce qu'est cette loi d'airain, *das eherne Lohngesetz*, le prophète du socialisme contemporain, Ferdinand Lassalle, l'a exprimé en termes qui ont entraîné les populations ouvrières dans le mouvement dont nous venons de retracer les phases. Sous l'effet de la loi d'airain et sous l'action de l'offre et de la demande, dans la société actuelle, suivant le grand agitateur, « le salaire moyen est réduit à ce qui est indispensable pour permettre à l'ouvrier de vivre et de se perpétuer. C'est le niveau vers lequel gravite, dans ses oscillations, le salaire effectif, sans qu'il puisse se maintenir longtemps ni au-dessus ni au-dessous. Il ne peut rester d'une manière durable au-dessus de ce niveau, car, par suite d'une plus grande aisance, le nombre des mariages et des naissances s'accroîtrait dans la classe ouvrière; ainsi le nombre de bras cherchant de l'emploi ne tarderait pas à augmenter, et, s'offrant à l'envi, la concurrence ramènerait le salaire au taux fatal. Il ne peut pas non plus tomber au-dessous de ce niveau, car la gêne et la famine amèneraient la mortalité, l'émigration, la diminution des mariages et des naissances et, par suite, une diminution du nombre des bras. L'offre de ceux-ci étant moindre, leur prix hausserait par la concurrence des maîtres se disputant les ouvriers, et le salaire se trouverait ainsi ramené au taux normal. Les périodes de prospérité et de crise, que traverse constamment l'industrie, produisent ces oscillations; mais la « loi d'airain » ramène toujours la rétribution du travailleur au minimum de ce qui lui est indispensable pour subsister (1). » Pour les socialistes allemands, la question de l'abolition du salaire s'est élevée à la hauteur d'un dogme. Tous y croient avec ferveur et attendent de sa réalisation la transformation de l'humanité. Douter de l'efficacité de cette formule équivaut à l'excommunication. Dans l'église dont les fidèles veulent le salut du prolétaire, il n'est pas

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 décembre 1876, l'étude de M. de Laveleye sur *le Socialisme contemporain en Allemagne.*

permis à un critique de constater que, si le salaire moyen représente le minimum nécessaire pour la subsistance de l'ouvrier, le développement de la richesse générale a élevé le niveau des besoins de toutes les classes de la société. Tout au plus, ceux qui sont au bas de l'échelle peuvent-ils soutenir que l'écart entre eux et ceux qui occupent les degrés supérieurs a augmenté. Mais le bien-être matériel des masses laborieuses a profité aussi et s'est accru sous l'effet des progrès de l'industrie, de la civilisation et de la science. Quoi qu'il en soit de ces progrès, le mot d'ordre de la campagne entreprise pour préparer l'avènement de l'état socialiste reste : Sus au salaire !

Toute une littérature a surgi sous nos yeux pour répandre l'idée du socialisme dans le monde ouvrier. Si nous considérons seulement les écrits mis au jour depuis un quart de siècle, nous voyons une multitude de publicistes appliqués à propager la doctrine d'une transformation de la société par l'abolition de la propriété individuelle et du droit de succession. La génération littéraire présente, élevée en grande partie dans un esprit de négation, ou tout au moins dans celui de la critique, favorise ce mouvement par son attitude. Poètes, philosophes, économistes, historiens, savans de toutes les branches, travaillent avec une activité de termites à dissoudre la société actuelle, en fournissant les matériaux pour l'édification d'un nouvel état social. Quel sera ou quel devra être cet ordre nouveau? Karl Marx l'a montré par la proclamation du collectivisme international, prêché par ses disciples, accepté par la masse compacte des électeurs, dont les députés socialistes au Reichstag allemand sont les mandataires. La quintessence des théories soutenues à la tribune du parlement et commentées par la presse socialiste, selon les besoins de chaque jour, se trouve tout entière dans le livre du maître : *Das Kapital*, devenu la Bible du parti. Les orateurs et les écrivains qui continuent son œuvre, dans la direction du mouvement, empruntent et développent simplement les axiomes de Marx, pris comme autant d'articles de foi. Témoin le dernier ouvrage de Bebel sur la condition de la femme : *Die Frau, in der Vergangenheit, Gegenwart und Zukunft* (Zurich, 1883), un livre interdit par la police et qui a eu grand succès en Allemagne, quoique dépourvu d'idées originales ou de vues nouvelles. Un empirisme exclusif domine et pénètre toutes les doctrines socialistes, obstinées à déduire de la façon dont l'homme approprie la matière à son existence toute la civilisation, l'ordre politique, l'art, la science et la religion. Comme la théorie de l'évolution a pris place dans les sciences naturelles pour expliquer la succession des êtres par la transformation des espèces, les socialistes en déduisent la nécessité de change-

mens analogues dans l'état social, correspondant aux changemens dans la production industrielle. Au milieu de cette évolution, Dieu disparaît pour eux; ils ne voient que la matière se modifiant à perpétuité : l'idéal devient la réalité saisie ou comprise dans le cerveau humain. De même que, dans la nature, des êtres plus parfaits succèdent à des espèces inférieures, l'humanité tend pour ses conditions d'existence à un avenir meilleur, dont le passé historique marque les phases de développement. Chacune de ces phases se distingue par l'emploi de moyens de production perfectionnés par rapport à l'époque antérieure. L'époque actuelle a pour caractère propre la production capitaliste plus abondante et plus facile que jamais auparavant. Or, la production capitaliste, l'accroissement du capital par le travail d'autrui, est en contradiction avec le principe de l'acquisition de la propriété individuelle par le travail personnel. Conséquemment, le capital doit être la propriété collective des producteurs fondés à posséder en commun, comme fruits du travail, la terre et les instrumens de production acquis par les travailleurs.

Le collectivisme, invoqué comme forme de la société de l'avenir par les socialistes allemands, doit être un collectivisme international. La nationalité, au dire de M. Liebknecht comme de Karl Marx, est partout en voie de dissolution. Au sein des nations existantes se forme une société cosmopolite et internationale par ses intérêts et ses tendances. En effet, ces tendances, ces intérêts dépassent pour la plupart des classes, sinon pour toutes, l'étendue de la nationalité! Le manufacturier et le négociant qui engagent leurs spéculations pour le marché universel et le commerce international; le rentier qui place ses capitaux en fonds étrangers, à condition de produire le plus gros revenu possible, même à la charge du pays auquel il appartient; le travailleur prolétaire, auquel il est indifférent où il gagnera son pain, pourvu qu'il le gagne, touché davantage par son bien-être personnel que par la gloire du pays où il est né seulement pour y pâtir; l'artiste et le savant enfin, qui représentent l'esprit d'une époque de civilisation, et dont les œuvres s'adressent à l'ensemble de l'humanité, ces classes si diverses de la société contemporaine ont toutes, à différens degrés, des aspirations internationales. Quoi d'étonnant, en présence de ces faits, qu'un nombre de plus en plus considérable d'ouvriers allemands se laisse séduire par l'idée du collectivisme international et accepte, en vertu de l'instinct de conservation, la maxime antique : *Ubi bene, ibi patria.*

Pour le patriote, le fait que 800,000 Allemands, sujets de l'empire, ont adhéré, lors des dernières élections parlementaires, à un

programme de politique antinationale, en votant pour des candidats socialistes, constitue un symptôme grave. Ce qui inquiète à juste titre les hommes d'état, ce sont les progrès inouïs du socialisme, mouvement imperceptible à son début et déjà menaçant pour l'ordre public à quelques années d'intervalle. « Dans un si court espace de temps, un véritable vertige s'est emparé même de classes sociales qu'on devait croire à l'abri du mal, » selon l'expression de M. Joerg, un des penseurs de l'Allemagne contemporaine. Malgré les lois pour l'organisation des institutions de secours en faveur des ouvriers, malgré les mesures de répression, la puissance du collectivisme international grandit au-delà de toute prévision. Au témoignage non suspect de la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, la loi d'exception contre les socialistes a été appliquée avec énergie, car, deux mois après sa promulgation, la police avait déjà supprimé environ 200 associations, 58 journaux, 210 écrits de toute sorte. Bien que Berlin et les principales villes de l'empire aient été déclarées en état de siège, en dépit de l'expulsion des chefs du parti, malgré l'interdiction des réunions, la propagande révolutionnaire continue plus active que jamais. « Contentez-vous de vous rencontrer quatre ou cinq ensemble, dit le député Hasselmann, dans une assemblée tenue à l'époque de la discussion de la loi d'exception ; il n'y a pas de police qui puisse empêcher cela. Tous les agens de Berlin ne suffiraient pas pour surveiller de pareilles rencontres dans vos demeures. »

Surveillés chez eux, les chefs socialistes tiennent à l'étranger les réunions, plus nombreuses, où il s'agit de discuter les questions internationales. Au mois d'août 1880 entre autres, la police allemande constata le départ soudain de certains chefs socialistes de Hambourg, Dresde et Leipzig. Était-ce la fuite, ou bien une conjuration? Un peu plus tard, les journaux apprirent que les disparus avaient assisté à un congrès socialiste tenu, du 20 au 23 août, dans les ruines de l'antique château de Wyden, près d'Ossingen, en Suisse. Le château, abandonné depuis longtemps, avait été loué pour l'assemblée, afin de déjouer les recherches de la police. Un concierge avait été placé à la porte pour veiller sur les abords. Une cuisine ambulante pourvut à l'entretien des membres de la réunion, qui passèrent les nuits couchés sur la paille, dans les dépendances les mieux conservées du château. Au bourgmestre du village voisin, qui avait cru devoir s'enquérir de l'objet d'une réunion aussi inusitée, on déclara qu'il s'agissait de la discussion d'un projet de caisse de secours pour les ouvriers infirmes. Quelques jours après, un délégué du conseil d'état vint sur les lieux pour plus ample information ; mais le congrès, la cuisine et le portier

avaient disparu. Les socialistes de langue allemande, ceux d'Autriche et de Suisse, de France et de Belgique, comme ceux d'Allemagne, s'étaient rencontrés à Wyden, au nombre de 60 délégués. On lut au congrès des adresses et des télégrammes provenant des frères et amis de tout pays. On s'occupa surtout de la situation du socialisme dans l'empire allemand, dont l'ancienne organisation publique fut remplacée par une organisation secrète. Dans le nouveau programme, on effaça la déclaration du congrès de Gotha, admise et suivie jusque-là, que les socialistes poursuivraient leur but « par les moyens légaux » en leur pouvoir. Bebel, Liebknecht, Hasenclever, Auer, Fritsche, Vahlteich, les principaux représentans du parti au Reichstag, étaient présens à ces assises au milieu des ruines. L'assemblée avait un caractère dramatique, comme les résolutions prises dans le cours de ses séances. Un manifeste nouveau fut envoyé aux partisans de toutes les nations.

« Frères, dit ce document publié par M. Winterer, l'éloquent représentant de l'Alsace au Reichstag, dans son livre : *Trois années de l'histoire du socialisme contemporain* (Paris, 1882), les délégués des ouvriers socialistes de l'Allemagne, réunis en congrès à Wyden, vous expriment leur cordiale reconnaissance pour vos vœux fraternels et vos adresses d'adhésion. Ils vous donnent en même temps l'assurance que la démocratie socialiste d'Allemagne est restée la même, et qu'elle se maintiendra à son poste d'avant-garde dans la lutte pour la délivrance du peuple opprimé et exploité; elle continuera à combattre avec énergie, prudence et persévérance; elle fera une guerre à mort à l'état actuel, à une organisation sociale criminelle et insensée... Si les classes dominantes devaient nous barrer complètement la voie légale, qu'on ne s'imagine pas que nous pourrions renoncer à faire passer nos principes. Nul socialiste n'y songe. En pareille éventualité, que la prudence commande de prévoir, nous serions réduits à trouver bon tout moyen, quel qu'il fût. Si l'on ne veut plier par en haut, on sera brisé par en bas... Nos maîtres politiques et sociaux en Allemagne ne veulent ni entente ni compromis ; ils veulent la guerre, la lutte à mort. Eh bien ! ils auront cette lutte, ils l'auront tout entière. Ils en répondront... La démocratie socialiste d'Allemagne est persuadée que la révolution, pour devenir victorieuse, doit être préparée d'avance. Elle considère comme le premier devoir de tout bon révolutionnaire de contribuer à répandre de plus en plus, par une propagande active, les idées socialistes parmi le peuple, à rendre plus capables de se défendre et d'agir ceux qui doivent diriger le combat, à organiser une discipline inflexible, à affaiblir l'adversaire et à parer ses coups. Nous devons nous tenir prêts avec toutes nos forces pour la com-

motion universelle qui renversera l'organisation actuelle du monde. Lorsque la marche irrésistible des événemens aura amené l'heure suprême, les socialistes sauront montrer qu'ils comprennent leur devoir; ils n'abandonneront rien au hasard; ils seront prêts et ils iront au combat avec l'espoir fondé de vaincre... Le congrès déclare avant tout que l'affranchissement de la classe ouvrière doit être l'œuvre commune des prolétaires de tous les pays. »

Ces déclarations dispensent de commentaire, et les succès électoraux du socialisme allemand montrent la puissance de son organisation. L'organisation secrète a pris la place de l'organisation visible interdite par les mesures de répression. Loin de diminuer, le danger social augmente sous l'effet de la loi d'exception édictée contre les socialistes. Pas plus que les arrêts de la police, les institutions de prévoyance et les caisses de secours obligatoires n'arrêtent la propagande pour l'établissement de l'état collectiviste athée, destructeur de la propriété individuelle, de la famille et de la patrie. Pour enrayer le mal, il faudrait renoncer au matérialisme de la vie, plaie profonde de notre société actuelle, et dont la contagion s'est étendue des classes riches à la masse du monde ouvrier. Un retour à la vie chrétienne, à ses pratiques humanitaires accessibles même pour quiconque n'a plus sa foi, pourrait plus que toutes les autres lois pour la pacification sociale. Au point de vue social, le christianisme est supérieur à toutes les autres influences, à tous les systèmes économiques, où manque tantôt l'appréciation juste de la réalité, tantôt la charité véritable. L'Évangile, les enseignemens du Christ tendent à faire régner l'équité et à relever les classes déshéritées. Pratiquons davantage cette doctrine, acceptable par son côté humain pour ceux qui ne croient pas à sa source divine comme pour ceux qui affectent d'y croire. Sans un effort énergique, où tous se donneront la main pour travailler à la réalisation de l'idée d'humanité, inscrite aussi sur le drapeau rouge, la société n'échappera pas à la catastrophe dont la menacent les hommes du congrès de Wyden. Parce que les lois allemandes sur les assurances ouvrières répondent à l'idée humanitaire et font du bien à l'ouvrier, sans répondre à tous les besoins existans, nous les avons trouvées bonnes et acceptables pour tout le monde. Selon un mot de Marc-Aurèle : « Ce qui est utile à l'abeille est utile à la ruche; ce qui est utile à la ruche est utile à l'abeille. »

CHARLES GRAD.

LA QUERELLE

DU

PRÉSIDENT DE BROSSES

AVEC VOLTAIRE

I. Foisset, *le Président de Brosses*. — II. Foisset, *Lettres inédites du président de Brosses et de Voltaire*. — III. Mamet, *le Président de Brosses, thèse pour l'agrégation d'histoire*. — IV. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*. — V. *Lettres de Diderot*. — VI. *Correspondance générale de Voltaire*.

« Le président de Brosses, a dit Sainte-Beuve, avec un esprit prodigieux, avec un goût vif et fin, et des parties de génie, n'est pas connu aussi généralement qu'il devrait l'être. Célèbre et populaire en Bourgogne, ce nom n'a pas pris, dans la mémoire de tous, en France, le rang qui lui est dû. Cela vient de ce qu'il n'a pas vécu à Paris, de ce qu'il a été un des derniers grands représentans de l'érudition et de la littérature provinciales de l'ancienne France... Il n'est resté grand homme que dans sa province. » Les regrets exprimés dans cette appréciation sont aussi justes qu'elle est exacte; mais Sainte-Beuve aurait pu ajouter, pour expliquer l'indifférence d'aujourd'hui envers un homme qui a excité de son temps un intérêt aussi vif, que le développement de la science moderne a enlevé aux ouvrages du président de Brosses la plus grande partie de leur attrait. — Politique habile et énergique, le président de Brosses a été, en province, l'âme de la résistance dans la lutte des parlemens contre le pouvoir royal; auteur aimable, versé dans l'érudition au-

tant qu'homme de son temps, amateur très éclairé, nous le voyons, dans ses ouvrages, aborder avec une compétence égale les sciences, les lettres et les arts, tandis que sa correspondance est recherchée par tout ce que l'Europe compte alors d'esprits distingués. — Et pourtant, si un indiscret hasard n'avait livré à la publicité ses *Lettres familières écrites d'Italie*, ce chef-d'œuvre de gaîté française, d'esprit et d'ingénieuse critique, De Brosses serait peut-être complètement oublié aujourd'hui (1). La postérité est injuste : le président mérite mieux que cet hommage à son esprit, accordé, il est vrai, par tous ceux qui ont lu ses lettres d'Italie et qui ne le connaissent pas autrement. — Ses autres ouvrages, la grande édition de *Salluste*, *la Formation mécanique du langage*, *l'Histoire des navigations aux terres australes*, *le Culte des dieux-fétiches*, etc., les nombreux mémoires qu'il adressa aux académies et aux sociétés savantes sur tous les sujets qui pouvaient intéresser de son temps un esprit cultivé, l'étendue et l'importance de ses relations, sa vie de grand seigneur, sa lutte avec Voltaire, qui divisa le monde des lettres, tout contribua à lui donner une place considérable dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Il semble donc qu'il doive obtenir du XIXe plus que cette indifférence dans laquelle il paraît tombé, et c'est justice que de protester aujourd'hui contre un oubli immérité.

I.

Les démêlés du président avec Voltaire furent longs et douloureux : De Brosses l'emporta, mais nous verrons à quel prix ! — Sainte-Beuve, avant de montrer le rôle que Voltaire joua dans cette affaire, prend une précaution oratoire : « Assuré, dit-il, qu'il ne saurait y avoir d'incertitude sur l'admiration si due au plus vif esprit et au plus merveilleux talent, je serai moins embarrassé à parler de l'homme et à le montrer dans ses misères. » — Qu'on nous permette de nous ranger derrière Sainte-Beuve, et de faire la même déclaration que lui, car nous sentons bien que, comme lui, c'est pour le président que nous prendrons parti. Ainsi ont fait les Bourguignons ses contemporains, qui presque tous, Buffon, Piron, Clément, Crébillon, Cazotte, Montillet, Larcher, et surtout le tant dénigré Patouillet, devinrent les ennemis de Voltaire. Il y avait peut-être, après tout, quelque solidarité de compatriotes au fond de cette rancune.

(1) Une copie des *Lettres particulières* fut dérobée par un sieur Serieys, qui était, en 1793, commis à la garde des papiers saisis chez les émigrés, et il la fit imprimer en 1799.

Mais avant de montrer le président de Brosses aux prises avec le plus formidable adversaire qu'il pût rencontrer de son temps, il faut raviver de quelques couleurs son portrait, qui s'efface, tandis que la physionomie de Voltaire demeure bien vivante dans toutes les mémoires.

Charles de Brosses naquit à Dijon, le 7 février 1709, de Charles, déjà conseiller au parlement, fils lui-même d'un conseiller, et de Pierrette Févret, fille du célèbre jurisconsulte. Sa famille était donc de robe, mais autrefois elle avait été d'épée. Un De Brosses fut blessé mortellement à Fornoue; un autre servit avec éclat sous Charles VIII, Louis XII et François Ier.

Le père de Charles, qui avait un goût très vif pour les lettres et pour les études sérieuses, surtout pour l'histoire et pour la géographie, sut, par une forte éducation, le développer chez son fils. Il surveillait lui-même avec le plus grand soin l'instruction de l'enfant, et l'on raconte que chaque jour, parfois pendant près de deux heures, il s'asseyait en face de lui, et, tenant ses deux mains dans les siennes, lui faisait répéter les choses qu'il avait précédemment apprises. — La mort ravit à De Brosses cet excellent précepteur alors qu'il avait à peine quatorze ans, mais sa mère, femme d'une haute valeur et d'un grand savoir, continua l'œuvre commencée et dirigea les études de son fils avec un soin que couronna le plus éclatant succès. Le terrain était fertile et ne demandait qu'à être cultivé : les fruits qu'il produisit furent merveilleux. Encore sur les bancs de l'école, de Brosses avait déjà une véritable réputation. La ville se passionnait pour lui, et lorsqu'il passa son dernier examen de droit, il fallut, dit un de ses biographes, qu'on le fît monter sur un petit escabeau, parce que la foule voulait le voir et que l'exiguïté de sa taille le laissait dissimulé derrière le pupitre des récipiendaires! — Cet examen fut un triomphe. La faculté en corps alla féliciter la mère de Charles, reconnaissant ainsi toute la part qu'elle avait dans ce succès, que la direction donnée par elle à la forte éducation de son fils avait depuis longtemps préparé.

Peu après, le 13 février 1730, Charles de Brosses prit à vingt et un ans, avec une dispense d'âge, place au banc des conseillers du parlement. — « A peine installé, il étonna ses collègues par sa connaissance profonde des lois... Il fut bientôt connu par sa compétence dans une des matières les plus ardues de la jurisprudence, et cité comme le plus habile commissaire à terrier qui fût dans toute la Bourgogne (1). » — A quelques années de là, Lamoignon de Malesherbes, conseiller au parlement de Paris, ayant été envoyé pour

(1) Mamet, *le Président de Brosses.*

faire une enquête sur un abus de pouvoir du présidial de Saint-Pierre-le-Moutier, l'affaire lui parut si embarrassante qu'il renonça à l'instruire. Elle fut confiée alors au jeune conseiller De Brosses, qui s'en acquitta de façon à mériter les félicitations du chancelier Daguesseau. — C'était donc un jurisconsulte éminent, et s'il ne nous a laissé aucun ouvrage de droit, c'est vraisemblablement qu'en cette matière la pratique avait pour lui plus d'attraits que la théorie. — Mais, au dire du bon Dupuy, secrétaire de l'Académie des inscriptions, dont De Brosses faisait partie dès 1746, il avait étudié en outre « l'histoire ancienne et moderne, sacrée et profane, la géographie, la chronologie, la mythologie, la philosophie, la physique, la métaphysique, en un mot toutes les sciences! » Et Buffon, qui fut un de ses meilleurs amis, a pris plaisir à nous expliquer, en grand style, le secret de cette universalité : « Ce qui lui donnait, dit-il, cette avidité pour tous les genres de connaissance, quelque élevés, quelque obscurs, quelque difficiles qu'ils fussent, c'était la supériorité de son esprit, la finesse de son discernement, qui, de très bonne heure, l'avaient porté au plus haut point de la métaphysique des sciences. Il en avait saisi toutes les sommités, et sa vue s'étendait d'en haut jusque sur les plus petits détails, au point de ne laisser échapper aucun de ces rapports fugitifs que le coup d'œil du génie peut seul apercevoir. »

Toute cette science était sans l'ombre de pédanterie, sans que De Brosses cessât un seul instant d'être un homme du monde accompli, et le plus charmant conteur de son époque avec l'abbé Galiani. — Il le prouva bien, quand il fit, avec Loppin et les deux Lacurne, ce célèbre voyage en Italie dont ses *Lettres familières* nous ont conservé les détails. Quel chef-d'œuvre de spirituelle bonne humeur, d'abandon naturel et de saine gaîté! Mais, en même temps, que d'érudition vraie, et quelle sûreté de goût! — Les trois amis firent sensation dans la Ville éternelle, et, quand ils y furent rejoints par Legouz, le cardinal Passionnei avait beau dire, avec une pointe d'ironie, que, depuis l'invasion des barbares, on n'avait jamais vu tant de Bourguignons dans Rome, il était sous le charme, et toute la bonne société italienne avec lui. — Le docteur Maret, qui avait beaucoup connu le président de Brosses, disait que « son talent de faire, sans prétention, des vers dont l'à-propos relevait le mérite, le faisait rechercher partout, et partout sa présence faisait renaître la gaîté (1). » — Physiquement, le président était d'une toute petite taille. Nous savons qu'il fut excellent cavalier. Il était agile, re-

(1) *Oraison funèbre du président de Brosses, prononcée devant l'académie de Dijon;* Dijon, 1776.

muant, et dans une perpétuelle vivacité de corps : l'esprit de même, fort expansif, fort prompt, exubérant comme on l'est volontiers en Bourgogne, s'enflammant tout à coup pour une idée, et parfois saisi de colères subites enlevées au paroxysme, pour retomber la minute d'après et se fondre dans un éclat de rire.

Un soir, chez le président de Ruffey, on parle voyages, on bâtit des hypothèses sur les terres australes encore si mystérieuses : de Brosses s'émeut, discute, s'échauffe, et, au sortir de la réunion, commence son *Histoire des navigations aux terres australes.* Cette *navigation* par un commissaire à terrier au parlement de Dijon tomba sous les yeux de Bougainville et de Cook, et les lança l'un et l'autre à la découverte d'un monde. — Le jour où, à la suite de l'institution du parlement Maupeou, le président de Brosses venait, avant son exil, de siéger pour la dernière fois, il trouve, en rentrant dans son cabinet, Mme Févret de Fontette, sa cousine, dont le mari avait accepté une place dans la nouvelle cour. A sa vue, il est saisi d'un transport de colère, il prend sa robe et sa toque, les jette à terre, et crie à son valet : « Tenez, prenez ceci, il n'y a plus que les laquais qui en puissent porter ! » C'était commenter à la façon de son tempérament cette parole de Montesquieu : « La république touche à sa décadence, quand les hommes qui exercent le pouvoir y sont comblés d'infamie et de dignités ! » — A l'occasion, De Brosses savait parler de même, quand, la première émotion passée, il avait eu le temps de se reprendre. Témoin la réception qu'il fit à Tavannes, commandant militaire de la province, quand celui-ci, après cette lutte célèbre pour les honneurs qu'il devait recevoir du parlement, et à la fin de ces longues péripéties, terminées, comme on sait, par un édit du roi, se présenta à la réception solennelle : « Monsieur, lui dit De Brosses, le roi, seul maître des honneurs, ayant bien voulu vous accorder la plus grande distinction que vous puissiez recevoir en cette province, le parlement, toujours plein de respect et de soumission pour ses volontés, vient, à l'occasion de votre retour, exécuter les ordres de Sa Majesté. »

Les portraits du président sous l'hermine nous le montrent de maintien sérieux, sévère même ; mais les yeux pétillent de malice, avec une expression de finesse presque féminine ; et si, à l'audience, il montrait à sa compagnie l'exemple de la gravité la plus digne, devant lui la malice des avocats pouvait se donner utilement carrière. — Diderot, qui l'a vu sur son siège, en a conservé une impression originale : « Le président de Brosses, dit-il, que je respecte en habit ordinaire, me fait mourir de rire en habit de palais. Et le moyen de voir, sans que les coins de la bouche ne se

relèvent, une petite tête gaie, ironique et satirique, perdue dans l'immensité d'une forêt de cheveux qui l'offusquent! Et cette forêt, descendant à droite et à gauche, qui va s'emparer des trois quarts du reste de la petite figure. » — Le président, en revanche, n'est pas moins singulièrement frappé à la vue de Diderot, et lui rend sa peinture en trois lignes : « Je m'attendais, écrit-il, à trouver en Diderot une furieuse tête métaphysique, et c'est un gentil garçon, bien doux, bien aimable, grand philosophe, fort raisonneur, mais faiseur de digressions perpétuelles. » — « De Brosses, a dit Rigault, est un des hommes les plus gais de France, tout conseiller qu'il est au parlement de Dijon ; c'est un de ces magistrats comme il y en avait tant jadis et comme il en reste encore, dit-on, quelques-uns, qui prennent, en montant sur leur siège, la gravité austère et la dignité froide, mais les y laissent en descendant, et redeviennent, sans robe, de bonnes gens de beaucoup d'esprit... »

II.

Les relations de Voltaire et du président de Brosses étaient déjà anciennes ; ils s'écrivaient et paraissaient y trouver l'un et l'autre un certain plaisir, quand, en 1758, il commença de se mêler à leur correspondance une véritable question d'intérêts. — Voltaire, récemment échappé à l'amitié de Frédéric et à l'aventure de Francfort, en froid avec la cour de France, et par cela même assez mal accueilli partout, était fort indécis sur le choix d'une retraite. On le voit successivement « à Strasbourg, à Colmar, à l'abbaye de Sénone et à Plombières dans les Vosges ; il tâtait de loin l'opinion de Paris sur son compte, et, en attendant, il cherchait un pays de frontière pour s'y asseoir en liberté. » Il se fixe d'abord à Lausanne, puis aux Délices ; mais il est à peine tranquille, il songe à s'assurer plus d'un gîte et à tenir le pays en plus d'un endroit.

Il achète Ferney en octobre 1758, et, à peu près dans le même temps, il demande au président de Brosses de lui vendre, soit définitivement, soit plutôt à vie, un bien que celui-ci possédait à Tourney, dans le pays de Gex, c'est-à-dire à la limite extrême de la frontière française. « Je suis vieux et malade, lui écrivait-il à propos de ce bail à vie ; je sais bien que je fais un mauvais marché, mais ce marché vous sera utile et me sera agréable. Voici quelles seraient les conditions que ma fantaisie, qui m'a toujours conduit, soumet à votre prudence ; » et il les énumère : c'est bien de la fantaisie ! Mais aussi, c'est avec la prudence éclairée par l'expérience de l'homme d'affaires que le président fait sa réponse. Il y mêle cent traits d'esprit qui déguisent ce qu'il peut y avoir de

prosaïque à traiter d'intérêts avec un homme qui plane sur les sommets du Parnasse, mais il place en même temps les termes du contrat comme il faut qu'ils soient. — Le philosophe épilogue : pourtant le marché se conclut, et voilà Voltaire locataire à vie de Charles de Brosses. Il est ravi, il signe « comte de Tourney, » il a deux curés dans sa nouvelle seigneurie, et il en est tout fier : « Mes curés reçoivent mes ordres, écrit-il, et les prédicans genevois n'osent me regarder en face. » Et tandis qu'à Paris la tempête se déchaîne contre les encyclopédistes, Voltaire fait bâtir un théâtre à Tourney, bouleverse la maison, coupe les bois, change les tracés des avenues et vit dans cette joie du riche propriétaire qui sait jouir de sa fortune.

Mais cette quiétude ne pouvait durer; il fallait à Voltaire plus d'agitation. Sans parler de ses affaires avec le monde entier, nous le voyons harceler sans cesse le président pour une chose ou pour une autre. Il se mêle de tous les procès qui, du pays de Gex, vont au parlement de Dijon : il a toujours quelque client qu'il a pris sous sa protection et pour lequel il implore l'appui du président de Brosses : « Voyez, au nom de l'humanité, lui écrit-il, ce que l'on peut faire pour ceux-là; ayez compassion des malheureux, vous n'êtes pas prêtre, etc. » — Le président répond toujours, sur tous les points, avec complaisance, avec esprit en même temps; mais on sent qu'il a de l'humeur, et que, magistrat toujours soucieux de sa dignité comme de sa réputation d'extrême délicatesse, il subit plutôt qu'il ne recherche l'honneur de cette correspondance. D'autant plus qu'il est bien rare que Voltaire ne glisse pas, dans chaque lettre, quelques traits sur sa position de locataire à vie du président. Il paraît croire qu'il a payé trop cher, qu'il ne s'est point assez débattu, qu'il a cédé trop vite sur les conditions du marché, et sans cesse il y revient. Il semble espérer, dans son ignorance absolue des choses du droit, qu'il peut modifier ce qui est fait et obtenir quelque nouvel avantage. — Le président n'y comprend rien. Ces vétilles sont trop au-dessous de son caractère pour qu'il les dispute. Il ne répond qu'une fois, mais en des termes singulièrement péremptoires : « Nous avons traité en gentilshommes et en gens du monde, non en procureurs ni en gens de chicane. De votre côté, vous êtes incapable d'user de ceci autrement qu'en galant homme, comme vous feriez de votre bien patrimonial, en bon propriétaire et en bon père de famille. Ainsi, fiez-vous à moi, e me fie à vous, que les deux mots soient dits pour jamais entre nous. » — Devant un langage si ferme et si net, devant cet appel non-seulement à la courtoisie, mais à la foi dans leur honneur réciproque, on imagine que c'est fini et que Voltaire abandonnera un

débat aussi mesquin. Ce serait mal le connaître! — Il semble non-seulement qu'il n'a pas compris ce que lui écrivait De Brosses, mais qu'il ne l'a même pas lu, car il continue avec une tranquille assurance de répondre à tant de modération et de raison par les plus mauvais procédés. Il abat la moitié du château, coupe les arbres au mépris de son traité, transforme les bois en prés, quoi qu'en ait dit le président, refuse de payer les droits de mutation, ne veut pas se prêter à une reconnaissance de la terre, et manque de laisser perdre la justice de Tourney, faute de vouloir l'exercer. Que si on lui représente combien tout cela est contraire, non-seulement au contrat, mais aux lois elles-mêmes, il se drape dans sa majesté offensée et répond, du haut d'un piédestal où il vient de se hisser : « J'ai tout lieu de me flatter que vous ne me troublerez pas dans les services que je vous rends, à vous et à votre famille. J'ai fait le bien pour l'amour du bien même, et le ciel m'en récompensera : je vivrai longtemps, parce que j'aime la justice! »

Mais on réplique, tout change! Voltaire n'est plus le dieu qui juge de haut l'iniquité des hommes et qui rend des oracles sur la justice : il ne veut même plus être Français! Il saute à bas de son siège, et le voilà dans la plus violente comme dans la plus ridicule des colères. Écoutez-le : « Il faut se remuer, se trémousser, agir, parler et l'emporter! J'ai amélioré Tourney, j'ai amélioré la terre; mais je brûlerai tout si l'on me *vole* le moindre de mes droits! *Je suis Suisse!* Je n'entends point raison quand on me vexe. J'ai de quoi vivre sans Tourney, et j'aime mieux y laisser croître les ronces que d'y être persécuté!.. etc. » — Cette mobilité d'attitude, cet oubli absolu des conventions faites et des paroles échangées, la tranquillité de cette conscience qui s'arrange de toutes ses situations au gré de ses intérêts, tout cela étonnait et peinait le président, mais ne le déconcertait pas. Il répondait toujours avec le même sang-froid, avec le même ton de bonne compagnie, avec le même esprit. Cela dura deux ans passés! — A la fin, pourtant, il se fâcha. Mais il exerçait sa patience et retenait sa plume depuis plus de deux longues années; il avait épuisé tous les euphémismes et tous les adoucissemens. S'il éprouvait pour le génie de Voltaire la plus sincère et la plus légitime admiration, il devait finir par séparer l'homme de l'écrivain, puisqu'il y était contraint par celui-là. Cette séparation faite, en face du vieillard tracassier, défiant, qu'était alors Voltaire, aigri parce qu'il était persécuté, jaloux sur bien des sujets, et préoccupé de ses intérêts matériels plus que son habitude des spéculations philosophiques ne permettrait de le supposer, De Brosses sait ce qu'il vaut et fait la figure qu'il doit. — Grand seigneur, aimable, menant un train conforme à son

rang, homme du monde accompli, bien au-dessus des misères dont Voltaire le tracasse, magistrat d'une haute valeur, vénéré de sa compagnie et de tous ceux qui l'approchaient, le président, qui sent attachés sur lui les regards de tout ce que son siècle compte d'hommes distingués, n'abaissera pas le front devant le dieu, et tout à l'heure il lui parlera comme il convient.

L'éclat se fit pour peu de chose : quatorze moules de bois ! Voici comment. Lorsque Voltaire prit possession de Tourney, en 1758, il était convenu que la coupe du bois déjà abattu ne lui appartiendrait point, parce qu'elle était réservée pour un certain Charlot Baudy, auquel M. de Brosses l'avait précédemment vendue. Voltaire ne fit aucune difficulté de souscrire à cette condition formelle, et signa sans objection. Peu après, il eut besoin de bois pour son chauffage, et s'avisa d'en demander au président. Celui-ci, qui n'en avait plus, l'adressa naturellement à Charlot Baudy, acquéreur de ce qui était coupé à Tourney, et Charlot Baudy en livra quatorze moules à Voltaire. — Rien de plus simple, on le voit, et nul n'imaginerait qu'une situation aussi nette va se compliquer au point de fournir un drame à longues péripéties, dont le dénoûment, certes bien imprévu, sera l'échec du président à l'Académie française ! Il en fut ainsi pourtant, sans qu'il y eût rien dans toute l'aventure que le débat sur ces quatorze moules de bois.

Après qu'ils furent livrés, naturellement Voltaire les brûla. Il ne s'agissait donc plus que de les payer. C'est par là que nous entrons dans le vif de la querelle. — C'est toujours une ennuyeuse affaire que de payer son bois trop longtemps après qu'il vous a chauffé : le souvenir du bien-être qu'on lui a dû est effacé, et l'exigence soudaine du marchand apparaît comme une injustice. C'est ce qui arriva pour Voltaire. Charles Baudy attendit plus de deux ans avant de lui envoyer sa facture, et Voltaire alors eut l'incroyable faiblesse de prétendre qu'il ne lui devait rien. Devant cette situation inattendue, le pauvre Baudy se tourna du côté du président de Brosses, par l'entremise duquel la commande avait été faite. Et ce fut cette goutte d'eau qui fit déborder le vase. —Tout de suite, le président en écrit à Voltaire à la date de janvier 1760 : « ... Baudy me porte en comptes et en paiement quatorze moules de bois vendus à M. de Voltaire, à trois patagons le moule ; et comme il pourrait paraître fort extraordinaire que je payasse le bois de la fourniture de votre maison, il ajoute pour explication qu'ayant été vous demander le paiement de sa livraison, vous l'aviez refusé, en affirmant que je vous avais fait don de ce bois... Je ne prends ceci que pour le discours d'un homme rustique, fait pour ignorer le langage du monde et les convenances, qui ne sait pas qu'on envoie bien à son ami et à son voisin un panier de pêches ou une

demi-douzaine de gelinotes; mais que, si l'on s'avisait de lui faire la galanterie de quatorze moules de bois, il le prendrait pour une absurdité contraire aux bienséances, et il le trouverait mauvais... J'espère que vous voudrez bien payer cette bagatelle à Charlot, parce que, comme je me ferai certainement payer de lui, il aurait aussi infailliblement son recours contre vous, ce qui ferait une affaire du genre de celles qu'un homme tel que vous ne veut point avoir. »

Mais Voltaire n'est pas pris sans vert. Feignant d'être fort occupé d'une affaire de sa justice de Tourney relative à certaine aventure du curé de Moëns, qui pourra se dérouler devant le parlement de Dijon, il répond au président : « Il ne s'agit plus ici, monsieur, de Charles Baudy et de *quatre* moules de bois; il est question de la vengeance du sang répandu, de la ruine d'un homme que vous protégez, du crime d'un curé qui est le fléau de la province, et du sacrilège joint à l'assassinat... » — Le président répond tout droit, sans être dupe de cette diversion; il parle raison sur l'affaire du curé, donne en passant les meilleurs conseils à Voltaire sur son intervention, mais il ne perd pas de vue l'affaire des voies de bois : « Je ne vous parle plus de Charles Baudy, dit-il en terminant sa lettre, ni des *quatre* moules de bois (lisez *quatorze*; c'est un chiffre que vous avez omis, nous appelons cela un *lapsus linguæ*)... Si je vous en ai parlé, peut-être au long, ce n'a été que comme ami et voisin, en qualité d'homme qui vous aime et qui vous honore, n'ayant pu s'empêcher de vous représenter combien cette contestation allait devenir publiquement indécente, soit que vous refusassiez à un paysan le paiement de la marchandise que vous avez prise près de lui, soit que vous prétendissiez faire payer à un de vos voisins une commission que vous lui aviez donnée. Je ne pense pas qu'on ait jamais ouï dire qu'on ait fait à personne un présent de quatorze moules de bois, si ce n'est à un couvent de capucins! »

Comparer la maison de Voltaire à un couvent de capucins, et dans le temps même où il s'échauffait si fort contre ce curé de Moëns à propos duquel il écrivait à d'Alembert : « Je m'occupe à faire aller un prêtre aux galères, » il y avait de quoi le faire damner, et à lui donner toute sa colère et toute sa rage (1). — Il entra en effet dans un de ses accès effroyables et céda aux plus déplorables inspirations. Il écrivit à tous ses amis de Bourgogne, au premier président de la Marche, au procureur-général de Quintin, au conseiller Lebeau, au président de la cour des comptes de Ruffey, leur demandant justice, les voulant pour arbitres et dénaturant à plaisir les faits en même temps qu'il couvrait De Brosses auprès d'eux

(1) Sainte-Beuve.

des plus abominables calomnies. Perdant toute mesure et toute raison, il envoyait cette menace honteuse au président de Ruffey : « Qu'il tremble, il ne s'agit plus de le rendre ridicule, il s'agit de le déshonorer! Cela m'afflige, mais il paiera cher la bassesse d'un procédé si coupable et si lâche ! » Puis, par une aberration inconcevable chez un tel esprit, il écrit à De Brosses directement, le prend à partie, arrange les faits de la cause à sa guise, sans nul souci de la vérité, et termine, après force injures, en le menaçant de la colère du roi, auquel il le dénoncera.

Le président ne s'émut pas outre mesure. Fort de sa conscience et de son bon droit, fort de la dignité de sa vie, de l'estime de toute la province, fort de l'approbation de ses amis, qui avaient refusé l'arbitrage auquel Voltaire voulait le soumettre, il va répondre au roi de Ferney d'un style et d'un ton qu'un seul homme, — le grand Haller, — eût osé jusque-là prendre avec lui. Voltaire, pour ce coup du moins, trouva son maître. Son incomparable génie inspire la plus vive admiration, mais il faut avouer, avec les Bourguignons, que l'on éprouve quelque plaisir en voyant celui des leurs qui fut peut-être leur représentant le plus complet au siècle dernier refuser de courber la tête devant Voltaire, et même le tenir un instant abaissé devant lui. — Et qu'on nous pardonne cette joie, Sainte-Beuve qui n'était pourtant pas Bourguignon, paraît en avoir ressenti tout autant, et par le même sentiment de justice, quand arrivé précisément à juger cette page de la vie de son héros, il va jusqu'à dire : « Il faut voir Voltaire sous bien des jours ; ce monarque absolu et capricieux, qui était sans foi ni loi du moment qu'on le contrariait, rencontra une fois dans sa vie quelqu'un d'aussi spirituel que lui, qui lui dit son fait et qui ne fléchit pas. » — Ce quelqu'un, c'est notre président. Voici, en effet, comment il répondit à Voltaire : « Souvenez-vous, monsieur, des avis prudens que je vous ai ci-devant donnés en conversation, lorsqu'en racontant les traverses de votre vie, vous ajoutâtes que vous étiez d'un caractère naturellement insolent. Je vous ai donné mon amitié ; une marque que je ne l'ai pas retirée, c'est l'avertissement que je vous donne encore de ne jamais écrire dans vos momens d'aliénation d'esprit, pour n'avoir pas à rougir dans votre bon sens de ce que vous avez fait pendant votre délire... Je désire, en vérité, de très bon cœur que vous puissiez encore continuer trente ans à illustrer votre siècle ; car, malgré vos faiblesses, vous resterez toujours un très grand homme... dans vos écrits. Je voudrais seulement que vous missiez dans votre cœur le demi-quart de la morale et de la philosophie qu'ils contiennent... Je vous aurais à coup sûr donné comme présent quelques voies de

bois de chauffage si vous me les aviez demandées comme telles, mais j'aurais cru vous offenser par une offre de cette espèce. Mais, enfin, puisque vous ne les dédaignez pas, je vous les donne, et j'en tiendrai compte à Baudy, en par vous m'envoyant la reconnaissance suivante : « Je soussigné François-Marie Arouet de Voltaire, chevalier, seigneur de Tourney, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, reconnais que M. de Brosses, président du parlement, m'a fait présent de quatorze voies de bois de moule pour mon chauffage, en valeur de 281 livres, dont je le remercie. » A cela près, je n'ai aucune affaire avec vous ; je vous ai seulement prévenu que je me ferais infailliblement payer de Baudy, qui se ferait infailliblement payer de vous. Je l'ai fait assigner, il vous a fait assigner à son tour. Voilà l'ordre et voilà tout. De vous à moi, il n'y a rien, et faute d'affaire, point d'arbitrage. C'est le sentiment de M. le premier président, de M. de Ruffey et de nos autres amis communs, qui ne peuvent s'empêcher de lever les épaules en voyant un homme si riche et si illustre se tourmenter à tel excès pour ne pas payer à un paysan 280 livres pour du bois de chauffage qu'il lui a fourni... En vérité, je gémis pour l'humanité de voir un si grand génie avec un cœur si petit, sans cesse tiraillé par des misères de jalousie ou de lésine. C'est vous-même qui empoisonnez une vie si bien faite pour être heureuse... Comment ne sentez-vous pas que vous faites pitié quand vous me menacez de parler à la cour, et peut-être même au roi, qui ne songe point à cela, comme vous l'avez très bien dit d'ailleurs !.. Je laisserai prononcer les juges, c'est leur affaire. C'est très hors de propos que vous insistez sur le crédit que vous dites que j'ai dans les tribunaux. Je ne sais ce que c'est que le crédit en pareil cas, et encore moins ce que c'est que d'en faire usage. Il ne convient pas de parler ainsi ; soyez assez sage à l'avenir pour ne rien dire de pareil à un magistrat. — Vous voyez, monsieur, que je suis encore assez de vos amis pour faire une réponse longue et détaillée à une lettre qui n'en méritait point. Tenez-vous pour dit de ne m'écrire plus sur cette matière et surtout sur ce ton. Je vous fais, monsieur, le souhait de Perse : *Mens sana in corpore sano.* »

Il faut convenir que, si la réponse était bien méritée, elle était vraiment dure. Quelle hauteur et quelle vigueur en même temps ! Mais aussi quel courage ! Pour en sentir tout le mérite, il faut se représenter qu'à cette époque Voltaire était souverain, et que jamais despote n'exerça un pareil empire. Il régnait sans partage sur le monde des lettres au temps où ce monde eut le plus d'importance et le plus de pouvoir. — Voltaire a tenu, dans son siècle, une place plus grande que celle de Victor Hugo dans le nôtre ; à quel-

ques années de là, il allait assister à la plus triomphale apothéose qu'un homme eût encore reçue de son vivant ; qu'on juge de quelle blessure il dut se sentir déchiré quand il vit sa gloire ainsi méconnue et sa majesté à ce point méprisée ! — Sur le coup, vite et habilement il courba le front : il se tut et n'essaya pas de continuer une lutte dans laquelle il avait irrémédiablement le dessous. Exclusivement occupé en apparence de mille autres objets, il demeura sept ans sans échanger une ligne avec le président ; mais sa haine contre lui ne restait pas inactive, et il lui portait dans l'ombre des coups meurtriers, dont les terribles effets ne devaient pas tarder à se faire sentir. — Pour De Brosses, il avait réduit son adversaire au silence et il semblait qu'il tînt la victoire : il pouvait en jouir, car elle était le prix d'une lutte loyale pour une cause absolument juste. Mais nous sommes en droit de nous demander si ce n'est pas là une victoire à la Pyrrhus, et s'il n'eût pas mieux valu pour le président ne pas la remporter. Certes, il avait raison sur le fond des choses, et la meilleure preuve en est que, en fin de compte, Voltaire paya les moules de bois, dont le prix fut donné aux pauvres par le président. Cependant, nous pouvons nous demander si De Brosses n'usa pas de trop de rigueur en cette affaire. Voltaire était vieux, souffrant, tracassé de mille soucis : n'eût-il pas dû lui passer cette fantaisie de vouloir se faire donner ce bois de moule, quelque singulière qu'elle fût, et ne pas le presser avec tant de raison, c'est vrai, mais avec tant de sévérité, pour un si mince objet ? Plus on entre dans la connaissance du président, plus croît l'admiration pour l'élévation vraiment noble de son cœur et la distinction de son esprit, et plus on éprouve de pénible étonnement à le voir se donner tant de soucis pour une si mince querelle. — Aussi est-ce avec une véritable satisfaction que l'on trouve, dans la bouche même du président, l'explication de sa conduite. Telle qu'elle fut, il était enclin à la tenir ; il avait raison, il pouvait ne pas céder ; mais les motifs qu'il en donne, dans une lettre à M. de Fargès, du 10 novembre 1761, c'est-à-dire au fort de la querelle, nous font connaître le secret de son opiniâtreté. Il dit textuellement que Voltaire, — dans une lettre qui malheureusement s'est perdue, — lui a demandé ce malencontreux bois à genoux : « Je le lui donnais tout de suite, ajoute-t-il, sans Ximénès, qui de hasard se trouvait chez moi en ce moment. Il me dit : « Vous seriez bien fol de donner douze louis à ce drôle-là, qui a 100,000 livres de rentes, et qui, pour reconnaissance, dira tout haut que c'est que vous ne pouviez faire autrement. » Ximénès n'avait pas tort, aussi décida-t-il vite à la résistance le président, qui déjà s'y trouvait fortement porté par la vivacité de son caractère. — En effet : « Il était facilement ému

par la résistance et par la contradiction,.. et il lui était plus facile de se contenir sur les grandes choses que sur les petites (1). » — On voit donc que, s'il a tant résisté et s'il s'est tant opiniâtré pour avoir raison dans cette pauvre affaire de quatorze moules de bois, ce n'est point par petitesse d'esprit ou par mesquinerie d'intérêt, mais par le seul effet d'un caractère droit qui s'irritait d'un manque de délicatesse à l'égal d'une persévérante injustice.

III.

Enfin, la querelle semble terminée ; De Brosses l'a emporté, tout paraît fini. Voltaire doit être à jamais battu, désarmé, et peut-être content, car il écrit, le 3 janvier 1762, au président de Ruffey : « J'ai été très fâché contre M. de Brosses, mais je n'ai point de rancune. » Malheureusement cette aimable assurance n'était qu'une affirmation, car, à partir de ce moment, toute la correspondance de Voltaire avec ses amis de Bourgogne, même avec le président de Ruffey, mais surtout avec MM. Lebault et Legouz, n'est qu'une longue suite de calomnies et d'injures à l'adresse de De Brosses. — Ceux-ci, gens d'honneur et de bonne éducation avant tout, gardaient le secret et n'avertissaient pas le président des dispositions de son adversaire. L'un d'eux pourtant lui dit : « Prenez garde à Voltaire, c'est un homme dangereux ! » A quoi De Brosses répondit : « Et, à cause de cela, faut-il le laisser être méchant impunément? Je ne le crains pas... On l'admire parce qu'il fait d'excellens vers; sans doute, il les fait excellens, mais ce sont ses vers qu'il faut admirer ! Je les admire aussi, mais je mépriserai sa personne s'il la rend méprisable. »

Avec cette franchise, le président ne pouvait manquer de tomber dans le premier piège que Voltaire lui tendrait. L'occasion en vint bientôt. Elle se trouva dans la candidature de De Brosses à l'Académie française pour le siège du président Hénault. — Tous les amis du président de Brosses l'engageaient à se présenter, car ils avaient conscience de sa valeur. Outre une série de mémoires et ses *Lettres familières sur l'Italie*, il avait terminé, à cette époque, trois ouvrages considérables pour le temps, et justement estimés alors, l'*Histoire des navigations aux terres australes*, le *Culte des dieux-fétiches*, et un *Traité de la formation mécanique des langues*. Il était, en outre, de l'académie de Dijon et de celle des inscriptions ; c'étaient là des titres sérieux, et l'on ne pouvait dou-

(1) Docteur Maret.

ter de sa réussite. De plus, les places vacantes se succédaient et augmentaient ainsi les chances de M. de Brosses ; le président Hénault, Moncrif, Alary, Mairan, meurent coup sur coup. — Cependant, à chaque vacance, un adversaire surgit au président; parfois on ne sait vraiment d'où, sans titres, sans renommée, sans notoriété même. C'est M. de Roquelaure, c'est le prince de Beauveau, l'abbé Arnaud, Gaillard; et tous, sans effort apparent, sans parti qui les soutienne avec ardeur, tous l'emportent sur De Brosses! Ses amis sont déconcertés; lui-même, profondément découragé, renonce à toute candidature. — Il n'eut pas de son vivant l'explication complète de ce mystère, car il ne s'éclaircit tout à fait que lorsque la génération suivante eut recueilli et publié la correspondance générale de Voltaire. On vit alors à nu les ressorts de l'intrigue, et vraiment ils sont à faire pitié!

A la première nouvelle de la candidature de M. de Brosses pour remplacer Hénault, Voltaire, qui est trop éloigné pour agir directement par les salons dans ce milieu de Paris où l'intrigue académique va se mouvoir, Voltaire, *qui n'a pas de rancune*, commence d'écrire à d'Alembert et le fanatise littéralement contre le président : « On dit que le président de Brosses se présente. Je sais qu'outre *les Fétiches* et *les Terres australes*, il a fait un livre sur les langues, dans lequel ce qu'il a pillé est assez bon, et ce qui est de lui est détestable... Il a eu un procédé bien vilain avec moi, et j'ai encore la lettre dans laquelle il m'écrit à mots couverts que, si je le poursuis, il pourra me dénoncer comme auteur d'ouvrages suspects que je n'ai certainement pas faits. » — C'étaient d'infâmes calomnies; mais D'Alembert prend feu, sans discuter, sans examiner, comme tout homme de parti sur le seul mot de son chef. Il entre tout de suite en campagne, et rend compte à Voltaire de tout ce qu'il fait. Il lui annonce que De Brosses possède beaucoup D'amis dans l'Académie, mais que l'on parviendra bien à les détacher; et les voici tous deux à l'œuvre. — Voltaire écrit à ceux que D'Alembert ne visite pas, et toutes ses lettres ne sont, quand il parle du président, qu'un tissu de calomnies ou d'injures. Il l'appelle fétiche, fripon de président, petit persécuteur, nasillonneur, etc. — Avec une persévérance incroyable, il lui suscite des rivaux pour l'Académie; il va jusqu'à inventer la candidature de ce Morin, si maltraité dans les Mémoires de Beaumarchais. A court d'hommes, il songe à Delille, dont la jeunesse ne permet pas encore la nomination : « Si vous ne le prenez pas, écrit-il, ne pourriez-vous pas avoir quelque espèce de grand seigneur? » Il s'agit, en effet, non-seulement d'écarter De Brosses, mais, comme dit Voltaire lui-même, « de le dégoûter pour toujours! » Si l'on s'avise de résister, comme fit le

maréchal de Richelieu, Voltaire frappe à coups redoublés, ses lettres se succèdent : « Je suis obligé d'importuner mon héros pour des bagatelles académiques, écrit-il au maréchal ; mais on me mande que vous voulez avoir pour confrère un président de Bourgogne, appelé De Brosses ; je vous demande en grâce, monseigneur, de ne me le donner que pour successeur. Il n'attendra pas longtemps, et vous me feriez mourir de chagrin plus tôt qu'il ne faut si vous protégiez cet homme ; » et quelque peu après : « Vous ne connaissez pas le président de Brosses, et moi je le connais pour m'avoir voulu dénoncer. » Presque à la même date, il écrivait à M. de Ruffey, à propos de l'élection de Gaillard : « ... J'ai écrit ces lettres en faveur de M. Gaillard avant que j'eusse appris que M. de Brosses voulait être notre confrère. Il nous fera certainement bien de l'honneur à la première occasion. » — Cette occasion ne tarde point à se présenter, et alors Voltaire écrit à D'Alembert : « Voilà donc une quatrième place vacante. Donnez-la à qui vous voudrez ; pourvu que ce ne soit pas au président de Brosses, je suis content. » Puis, dans une nouvelle lettre : « Je passe le Rubicon pour chasser le nasillonneur, délateur et persécuteur, et je déclare que je serai obligé de renoncer à ma place si on lui en donne une. »

Menée avec cet implacable acharnement, la campagne ne pouvait manquer de réussir. Nous l'avons vu, De Brosses se découragea et ne se présenta plus. Alors, avec une magnanimité, une grandeur d'âme dont l'ostentation si naïvement audacieuse nous désarme, Voltaire pardonna au président de Brosses tout le mal qu'il lui avait fait. Il voulut reprendre avec lui un commerce épistolaire, et poussa la sérénité de conscience jusqu'à lui écrire, en novembre 1776 : « Pour moi, à l'âge où je suis, je n'ai d'autre intérêt que celui de mourir dans vos bonnes grâces ! » — On ne peut s'empêcher de dire avec le grand Frédéric se plaignant de Voltaire à Darget : « Je suis indigné que tant d'esprit et de connaissances ne rendent pas les hommes meilleurs. »

Mais n'est-ce pas une consolation pour l'imperfection humaine de voir les plus grands génies sujets à de pareilles défaillances ! — Sainte-Beuve, que je ne puis résister au plaisir de citer encore, tire de tout ceci une autre conclusion bien philosophique ; après avoir rappelé la célèbre lettre de Voltaire à Thiériot : « Le mensonge n'est un vice que quand il fait du mal ; c'est une très grande vertu quand il fait du bien ; mentez, mes amis, mentez. Je vous le rendrai à l'occasion, etc., » l'illustre critique ajoute : « Quand on joue de bonne heure et si gaîment avec le mesonge, il nous devient un instrument trop facile dans toutes nos passions ; la calomnie n'est qu'un mensonge de plus ; c'est une arme qui tente, tout men-

teur l'a dans le fourreau, et l'on ne résiste pas à s'en servir, surtout quand l'ennemi n'en saura rien... Je crains fort que, dans toutes les coalitions et confédérations d'école, de secte et de parti, les hommes ne se ressemblent aujourd'hui comme alors, et qu'ils ne se permettent à leur manière, autant qu'ils le peuvent et autant qu'ils l'osent, ce que se refusaient si peu Voltaire et D'Alembert. Être de bonne foi et sincère, fût-ce dans notre erreur, ce serait déjà avoir beaucoup fait pour éviter le mal et pour conserver l'honnête homme en nous... »

Le président de Brosses lui-même va nous montrer une application de ces excellens préceptes. Nous allons, en effet, le voir à son tour juger Voltaire. Dans les commentaires dont il accompagna un de ses ouvrages, il fut amené à parler des écrivains latins qui s'efforçaient d'imiter le style de Salluste; il en prit texte pour s'occuper des auteurs de son temps qui tentaient de copier Voltaire. A cette occasion, il en parla avec une liberté d'esprit et une loyale impartialité qui font la plus frappante, mais la plus honorable disparate avec la conduite de son ennemi. « Voltaire, dit-il, le plus grand coloriste qui fut jamais, le plus séduisant et le plus agréable, a sa manière propre, qui n'appartient qu'à lui, qu'il a seul la magie de faire passer, quoiqu'il emploie toujours la même, à tant de sujets divers lorsqu'ils en demanderaient une autre. C'est un original unique qui produit un grand nombre de faibles copistes. » — C'est là, comme on le voit, de la haute impartialité. Mais, quoi qu'il en soit de toute cette philosophie, il n'en est pas moins vrai que, si De Brosses échoua à l'Académie, la seule cause en fut qu'il ne voulut pas payer de son argent les quatorze moules de bois livrés par Charlot Baudy à Voltaire et brûlés par celui-ci!

Le président s'en consola et reçut le coup comme il avait coutume pour tout ce qui lui arrivait dans la vie, c'est-à-dire avec la sereine fermeté d'un homme supérieur. Il aurait pu se venger, et, comme tant d'autres, diriger contre l'Académie, qui s'était laissé dominer par l'esprit de cabale, les traits les plus acérés : la causticité de son brillant esprit lui rendait ce jeu facile. Il n'en fit rien, estimant sans doute qu'il s'abaisserait lui-même s'il dénigrait une compagnie dans laquelle il avait sollicité l'honneur d'entrer. Il donnait ainsi un exemple qu'on aurait encore souvent, de nos jours, quelque mérite à suivre.

CUNISSET-CARNOT.

LA FRANCE

LA RUSSIE ET L'EUROPE

L'Europe compte cinq puissances continentales : trois d'entre elles ont formé une alliance qui ne saurait viser que les deux autres. A l'alliance des trois, les deux puissances tenues à l'écart doivent-elles opposer une alliance à deux ?

C'est là tout le problème de la politique du jour. Il n'y en a jamais eu de plus simple, au moins en apparence. La solution semble énoncée dans la donnée ; elle est cependant moins aisée qu'elle n'en a l'air. Pour ne point faire fausse route, il faut chercher la valeur et la relation des deux termes du problème, le facteur russe et le facteur français. Ce dernier peut sembler suffisamment connu en France ; mais c'est là une erreur, car ce qui importe ici c'est moins l'opinion qu'à la France d'elle-même que l'opinion qu'en ont les autres.

I.

Quel spectacle offre-t-elle à l'étranger, cette France qui a si longtemps gardé le privilège d'attirer l'attention du monde? Ce qui frappe avant tout, il faut le dire, c'est la petite taille et la petite voix des personnages qui se meuvent sur cette scène retentissante. Quelque opinion qu'on ait de la pièce, les premiers rôles semblent tenus par des doublures. On est surpris de voir à quels minces

résultats aboutit cet immense appareil électoral qui semblerait devoir porter à leur suprême puissance toutes les forces de la nation. Est-ce, comme le disent ses détracteurs d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie, comme le répètent à Paris même tant de désenchantés ou de pessimistes, que cette vieille terre de France est un sol épuisé? A qui le faire croire, alors que, dans toutes les branches de l'art et de la science, la France donne tant de marques de vitalité? Depuis 1870, il y a chez elle un renouveau dans tous les domaines. Pourquoi la politique fait-elle exception? Cela semble tenir au régime. Le propre des démocraties serait-il de remettre le gouvernement aux mains de la médiocrité? A ce point de vue, l'expérience de la France républicaine est affligeante; et ceux qu'elle inquiète le plus en Europe sont les démocrates, qui avaient salué avec le plus de confiance l'aurore de la troisième république.

On dirait que le suffrage universel, tel qu'il se pratique en France, a pour objet une sélection à rebours. Une assemblée étonnante à cet égard, c'est le quatrième pouvoir de l'état, celui qui commence à intimider les trois autres, le conseil municipal de Paris. L'étranger y cherche en vain un nom connu du dehors. C'est comme si l'on s'était ingénié à exclure toutes les illustrations de la grande ville; cela ressemble à une gageure. Au parlement, au sénat en particulier, le niveau intellectuel est sans doute plus élevé, grâce surtout aux ruraux; mais là même que d'aventuriers de plume ou de tribuns de clubs pour un homme public! Les hommes les plus en vue dans les diverses spécialités de la politique, législation, finances, affaires étrangères, semblent frappés d'ostracisme. On se défie des gens qui savent. La porte des chambres leur est fermée, ou, s'ils viennent à la forcer, c'est pour jouer, devant l'incrédulité d'un parterre gouailleur, le rôle ingrat de Cassandre.

Et cet abaissement du personnel gouvernemental n'est pas propre au monde parlementaire. Administration, diplomatie, magistrature, tous les services publics ont été ravalés et énervés par des épurations successives qui, sous prétexte de loyalisme républicain, ont presque partout remplacé les hommes capables par des hommes agréables. Il restait l'armée, la force et l'honneur de la France. Jusqu'à ces derniers temps, elle était demeurée indemne du virus politique; mais voici que le radicalisme travaille à le lui inoculer. Pour être acclamé grand homme de guerre, il suffit de se faire le courtisan des radicaux. Près d'eux, l'expulsion d'un prince vaut Arcole et Rivoli. Pour la popularité d'un général français, des chansons font autant que des batailles.

Tel est l'attristant spectacle que présente à l'Europe la France des dernières années. On dirait qu'elle s'est appliquée à justifier les cyni-

ques prédictions de M. de Bismarck lors du procès d'Arnim. Ce procès, qui s'en souvient? Jamais la brutale franchise du chancelier ne s'était si crûment donné cours. M. de Bismarck n'avait pas craint de prévenir les Français que le meilleur gouvernement pour les intérêts allemands, c'était la république. Il ne leur avait pas caché qu'il comptait sur elle pour isoler la France au dehors et la débiliter au dedans. Les Français étaient avertis. Il dépendait d'eux de faire mentir les prophéties de l'oracle de Varzin. Les républicains n'avaient guère pour cela qu'à suivre les traditions de M. Thiers. Leur premier souci devait être de rassurer les intérêts conservateurs au dedans, aussi bien qu'au dehors. Pour ne pas remplir les espérances mises sur elle par M. de Bismarck, il fallait que la république montrât à l'Europe une France unie, économe, inspirant confiance à l'étranger comme à ses enfans. Est-ce là le programme qu'ont adopté les républicains au pouvoir? Cette seule question semble une ironie.

Voilà une dizaine d'années que la république travaille à une tout autre besogne, comme si elle avait pris à tâche d'offrir à l'Europe une France désunie, appauvrie, déconsidérée. Le pays ne lui paraissant pas assez divisé par la politique, elle s'est précipitée dans les querelles religieuses, et elle s'obstine à n'en point sortir. Elle a fait de l'école un engin de guerre, et comme si la foi en Dieu affaiblissait les peuples, elle cherche hypocritement à déchristianiser les masses. Au point de vue matériel, le parti dominant n'a guère été plus sage. Comme si la France était trop riche, ou comme si elle n'avait pas à songer aux éventualités de l'avenir, la république a éclipsé toutes les monarchies par l'énormité et l'imprévoyance de ses dépenses. Nous ne parlons pas ici de la politique coloniale. Les hommes qui croient le rôle de la France à jamais fini peuvent seuls s'étonner que ses regards osent encore s'étendre au-delà des mers. Ce qu'il est difficile de ne pas remarquer, c'est le décousu de la plupart de ses entreprises coloniales, l'insuffisance des moyens, l'incohérence des procédés, le vague des solutions. On retrouve là le manque de direction et d'esprit de suite qui caractérise toute la politique française.

Quoi qu'il en soit, si l'Europe ne doit pas lui cacher le globe, la France ne saurait se désintéresser de l'Europe. Elle a des voisins qui la condamnent à un perpétuel qui-vive. Elle a beau souhaiter la paix, il est naturel qu'elle se réserve de mettre à profit les crises qui peuvent se produire, les alliances qui peuvent s'offrir, les conflits que l'avenir ne saurait manquer de provoquer. Mais comment s'y prépare-t-elle? A-t-elle seulement une politique? Peut-elle même en avoir une?

Pour être en mesure de négocier et de traiter avec d'autres états, il faut, dans un gouvernement, un organe permanent, un pouvoir sur lequel on puisse en tout temps compter, au moins une tradition respectée de tous. Où, dans la France actuelle, trouver rien de semblable? Est-ce à la chambre des députés? Les majorités y varient à chaque trimestre, et pas un député sur dix n'a quelque notion de l'Europe : cela semble inutile à un législateur français. Est-ce au sénat? Les hommes compétens y sont moins rares, mais les affaires étrangères ne sont pas dévolues au sénat français comme à Washington au sénat américain. Est-ce au quai d'Orsay? Combien de ministres l'ont traversé depuis dix ans? Les huissiers n'ont pu en retenir les noms. La direction des affaires extérieures est aujourd'hui aux mains d'un homme de tact, d'un homme de sens et de sang-froid ; en quelles mains sera-t-elle dans six mois? Les défiances politiques excluent les hommes qui ont pratiqué les cabinets ou les cours de l'Europe. Connaître une cour serait seul un motif de suspicion. Ce qu'il y a de plus grave, c'est que cela est encore moins la faute des hommes que la faute du régime. C'est la conséquence d'un système où tous les intérêts du pays sont abandonnés aux caprices d'une chambre ignorante et aux hasards de majorités qui n'admettent qu'une règle : les considérations électorales.

Du vivant de M. Gambetta, il y avait au moins, à la commission du budget ou à la présidence de la chambre, une influence dominante. Pour être peu constitutionnelle, la dictature occulte du tribun de Cahors n'en avait pas moins l'avantage de donner une sorte de continuité aux fragiles cabinets renversés par les jeux du parlement. Les envoyés des puissances pouvaient encore trouver à qui parler. Aujourd'hui, rien de pareil.

Il y a bien la présidence de la république. On aurait pu croire qu'au milieu de cette incessante mobilité, l'Élysée représenterait l'esprit de suite, indispensable aux relations entre gouvernemens. C'était là, semblait-il, la mission de la présidence. Chacun sait que ce n'est pas ainsi qu'elle a été entendue. S'il est une chose dont, durant son règne de neuf ans, M. Grévy s'est abstenu, c'est la politique étrangère. Pour lui, le monde semblait finir aux montagnes du Jura. Parmi les candidats à sa succession, il y avait un homme capable peut-être de donner à la politique française une impulsion personnelle; on l'a écarté. On tenait à ce qu'aucune direction ne pût venir de l'Élysée. Si la présidence de la république est encore quelque chose, on paraît ne pas vouloir que le président soit quelqu'un. Au chef de l'état, il est interdit d'avoir une politique.

L'espèce de révolution parlementaire de décembre dernier est peu faite pour rassurer les amis de la France. Certes, c'est une belle chose qu'une élection présidentielle en une après-midi. Le mérite,

il est vrai, en revient à Versailles et à la constitution de 1875, qui a imaginé de faire nommer le président, sans délai, par les chambres réunies, non au Palais-Bourbon, mais hors de Paris. Si courte qu'elle ait été, il était temps que la crise finît. Paris et la France sont, durant quelques jours, demeurés sans gouvernement : vingt-quatre heures, quarante-huit heures de plus et tout devenait possible. Pour facile qu'ait été la transmission des pouvoirs, elle n'en a pas moins laissé apercevoir le défaut du mécanisme gouvernemental. L'Europe croyait le président élu pour sept ans, placé au-dessus du mauvais vouloir des chambres, et voilà que, pour le renverser, il a suffi d'une mise en demeure du parlement. En visant l'homme, les chambres ont inconsciemment touché l'institution. Le jour où il les gênera, les majorités savent comment on se débarrasse d'un président.

Ce n'est pas tout; cette crise a découvert à l'étranger deux plaies dont il se figurait la république indemne ou guérie : la corruption administrative et l'agitation révolutionnaire. Jusqu'ici, à travers toutes ses révolutions, la France avait gardé la réputation d'un pays intègre, trop administré peut-être, mais administré honnêtement. C'était sa force en même temps que sa gloire. Aujourd'hui, la vieille renommée de l'administration française est atteinte; elle n'a pas résisté aux faiblesses de l'Élysée, aux complaisances ou aux complicités de la chambre. Tandis qu'à Paris le scandale était tel, que plus rien n'étonnait, au dehors, comme en province, le soupçon n'eût osé monter jusqu'au gendre du chef de l'état. On se demande aujourd'hui si c'est bien le même homme que la chambre s'obstinait à nommer président de la commission du budget et rapporteur-général du budget. Pour l'étranger, c'est comme un charme de rompu. Cette longue indifférence des pouvoirs publics pour les questions d'honorabilité paraît un symptôme grave. On y a vu une marque d'affaissement du sens moral. Grâce à Dieu, il reste encore en France des hommes probes, à commencer par M. le président de la république ; mais le fait seul de nommer un président pour sa réputation d'intégrité n'a-t-il pas quelque chose d'inquiétant? Le Seigneur disait à Abraham qu'il épargnerait Sodome, s'il s'y trouvait dix justes. On dirait que le congrès de Versailles a cru tout sauvé, parce qu'il en a trouvé un. La commission d'enquête nommée par la chambre ne semble pas avoir fait grande besogne. Police et magistrature paraissent avoir moins le souci de découvrir les coupables que de dégager les personnages compromis. A travers les voiles timidement soulevés par la justice pour les laisser discrètement retomber, on entrevoit une corruption qui gagne de proche en proche. Cela n'est pas une force pour un pays.

Ce mal rongeur, qui dévore lentement les chairs d'un peuple,

n'est pas le seul dont la France se montre atteinte. Les derniers événemens en ont dévoilé un autre, sinon plus dangereux, du moins plus rapide; nous voulons parler de l'agitation révolutionnaire. Aucun état n'en est aujourd'hui indemne : la monarchie n'en préserve pas plus que la république. Ce qui est particulier à la France, ce qu'a révélé la crise présidentielle, c'est l'action des élémens révolutionnaires sur le gouvernement. On a vu entrer en scène un nouveau pouvoir qui, pour n'être pas occulte, n'en est pas plus constitutionnel. La rue a reconquis une place dans la politique française. Elle n'avait pu maintenir son favori au ministère de la guerre; elle a pris sa revanche avec l'élection du président. Si elle n'a pas imposé de candidat, elle a imposé son *veto*.

Le comité central révolutionnaire s'est reformé. Pendant trois jours, il a couvert Paris de ses affiches rouges sans que la police osât y porter la main. Elle est moins timide avec les manifestes des exilés. Le conseil municipal a pu impunément annoncer une insurrection si le nouveau président n'était pas de son goût. La nuit qui a précédé l'élection, la commune de 1871, le hideux revenant, a fait une apparition à l'Hôtel de Ville. Pour avoir raison de la représentation nationale, il a suffi du spectre de l'émeute : devant lui s'est évanouie la candidature antipathique aux Parisiens. Ce qu'il a pu faire pour une élection à la présidence, le parti révolutionnaire peut se le permettre pour une crise ministérielle. La chambre saurait-elle mieux résister lorsque, ne pouvant se réfugier à Versailles, elle entendrait, du Palais-Bourbon, le grondement du flot populaire sur les quais ou la place de la Concorde ? Quand, un jour de congrès, en pleine paix, le gouvernement étant sur ses gardes et les troupes sous les armes, les manifestations de la rue ont un tel ascendant, l'étranger se demande ce qu'il adviendrait en temps de guerre, alors que Paris serait dégarni de troupes, ou que tout le peuple serait armé. Faudrait-il, à la première rumeur de défaite, voir le drapeau rouge hissé sur Notre-Dame et la France en guerre civile?

L'étranger se méprend, nous dira-t-on; il n'a pas compris les événemens de décembre. Ce que de loin il prend pour une marque de faiblesse est un signe de force. Ce n'est pas la crainte de l'émeute, c'est le besoin d'union qui a inspiré l'élection de M. Carnot. Elle est sortie d'un élan spontané, comme en suscite notre patriotisme en toutes les grandes occasions. L'attitude des chambres, lors de la démission de M. Grévy, montre que les Français savent au besoin faire abstraction de leurs querelles. On le ferait bien, en cas de guerre, voir à l'ennemi.

Soit; le caractère français a de ces brusques mouvemens qui déconcertent les étrangers. Sa générosité native offre autant de

ressources que de périls. M. Carnot a dû son élection à une heure d'enthousiasme et au besoin d'union. Cela a été un beau coup de théâtre ; mais cela a duré aussi peu. La concentration faite sur le nom du président n'a pu se faire sur le nom des ministres. Réussirait-elle à s'accomplir, qu'on peut se demander si l'autorité de la France au dehors en serait accrue. Qu'est-ce, en effet, que cette concentration tant prônée, sinon l'union d'une moitié de la nation contre l'autre ? Car, au-dessous de la France républicaine et libre penseuse, il reste une France conservatrice, une France religieuse, et cette autre France, nous ne sachons pas que la politique de concentration songe à lui faire une place. Loin de là, c'est pour lui courir sus qu'on invite les républicains à s'entendre. Le premier article de tout traité d'alliance des groupes de gauche, c'est, comme l'a déclaré M. Clémenceau, la reprise des hostilités contre l'ennemi commun. Sous un nom de paix se dissimule une politique belliqueuse. Des deux Frances qui se disputent, en les déroutant trop souvent, les sympathies de l'Europe, l'une doit traquer l'autre sans lui accorder de quartier. Une guerre civile patente ou latente, voilà le dernier mot de la concentration.

L'union de tous les groupes républicains tournerait-elle au moins à l'accroissement des forces matérielles de la France ? Il est permis d'en douter. Sur quoi se fera la concentration, alors qu'elle ne pourra plus se faire uniquement sur les personnes et les amours-propres? Sur quoi s'est-elle déjà parfois opérée, grâce aux compromissions de ministères hybrides? Sur de prétendues réformes, sur ce qu'on appelle pompeusement les grandes réformes démocratiques. Et que sont ces réformes, qui doivent enfin donner à la France la vraie république? Autant de coups portés à l'organisme social, financier, administratif, militaire de la France. Au lieu de consolider la machine gouvernementale, elles auraient pour premier effet d'en détendre les ressorts, d'en relâcher les rouages. Tandis que les jacobins de 1793 avaient au moins le mérite de ramasser dans leurs mains toutes les forces du pays pour les lancer contre la coalition, les radicaux de 1888 semblent n'avoir d'autre souci que d'énerver la puissance publique et de démanteler l'état. N'est-ce pas là le sens de l'autonomie parisienne?

Or, c'est bien au radicalisme que doit profiter toute concentration; aussi ne cesse-t-il de la réclamer. C'est le pavillon sous lequel il compte faire passer sa marchandise. L'avènement des radicaux et de la vraie république amènera un nouveau personnel gouvernemental et une nouvelle politique. Pour le personnel, c'est le pouvoir remis à des mains de moins en moins compétentes et de plus en plus besogneuses, passant des nouvelles couches aux couches en forma-

tion. Pour la politique, c'est la France traitée comme une grenouille ou un lapin de laboratoire, abandonnée entre les mains d'opérateurs inhabiles aux recettes des empiriques et aux expériences des utopistes.

Quelle politique extérieure pourrait avoir un pareil gouvernement? Quelle impression ferait-il en Europe? Certains politiciens semblent s'imaginer qu'un pays peut tout se permettre chez lui, sans que sa position au dehors en soit affectée. C'est là une erreur enfantine. Un état ne peut ébranler ses institutions, ruiner ses ressources, affaiblir son gouvernement, sans se discréditer à l'étranger. Les conquêtes du radicalisme ne froissent pas seulement les susceptibilités de douairière de la vieille Europe, elles inquiètent les cabinets et enlèvent la confiance des hommes d'état.

« Nous autres souverains, disait un jour le roi Victor-Emmanuel à un des ambassadeurs de la république, nous sommes monarchistes. » C'est là, soit dit en passant, un des motifs de l'alliance de l'Italie avec les empires voisins. Ce qui est vrai du Quirinal l'est encore davantage de la Hofburg et du Palais d'hiver. A plus forte raison est-on enclin au conservatisme dans les cours étrangères. Tout l'esprit des Français ne saurait empêcher que, princes et ministres, les hommes qui dirigent les affaires européennes, aient généralement des préjugés conservateurs, qu'ils aient peu de confiance dans l'extrême démocratie, qu'à leurs yeux les idées révolutionnaires soient un débilitant et le radicalisme un dissolvant.

On paraît croire en France que, si les gouvernemens étrangers ne font pas bon visage au radicalisme, c'est uniquement parce qu'ils en craignent la propagande. Quand nous aurions une politique radicale, disent nombre de Français, ce serait pour l'intérieur: nous n'aurions garde d'en faire un article d'exportation. Nous serions, à Paris, les protégés des révolutionnaires et les instrumens des socialistes, sans être au dehors les fauteurs du républicanisme ni les patrons du nihilisme. Notre dynamite, nous saurions la mettre sous clef; quand elle ferait explosion, les voisins n'auraient pas à en redouter les éclats : nous sauterions tout seuls.

Les Français qui raisonnent ainsi ne songent qu'aux ennemis de la France ou aux indifférens. Ils oublient les peuples ou les gouvernemens qui portent encore intérêt à la puissance française. Si les étrangers appréhendent l'avènement du radicalisme, ce n'est pas seulement pour eux-mêmes, c'est aussi pour la France; ce n'est pas uniquement qu'ils aient peur des théories radicales, c'est aussi qu'ils n'y croient pas. De ce qu'on craint l'infection de la fièvre révolutionnaire, il ne suit point qu'on la regarde comme bénigne pour le malade qui risque de l'apporter aux autres. Parce

qu'elle est contagieuse, elle n'en semble pas moins dangereuse. Si l'on se flattait de s'en isoler entièrement, c'est un mal qu'avec M. de Bismarck l'on verrait sans peine à ses ennemis, personne n'aurait l'idée de le souhaiter à ses amis.

Le radicalisme, il est vrai, n'est pas encore le maître incontesté de la France. Ce n'est que le dauphin de la république. Il n'est pas défendu d'espérer que, au lieu de s'abandonner à lui, le pays, par un mouvement brusque, se dérobe à son joug. La situation actuelle, avec ses compromissions et ses contradictions, peut se prolonger quelques années, et, dans notre Europe en armes, c'est beaucoup de gagner deux ou trois ans. Le malheur est que, pour énerver le pays, le radicalisme n'a pas besoin de régner en souverain absolu. Grâce à la complicité de faux modérés, la politique de glissade, en honneur depuis dix ans, a déjà permis bien des destructions ou des mutilations. Les ressources d'un état, au point de vue de sa puissance, consistent en deux choses surtout, les finances et l'armée. C'est grâce à une ancienne supériorité à ce double égard que la France a joué un tel rôle dans le monde. Or l'armée et les finances, voilà précisément ce qui est le plus menacé ou le plus entamé par le radicalisme.

Pour les finances, le mal est déjà grand. Les ressources de la France étaient considérables. On le savait partout; cela seul lui valait dans le monde la considération qui s'attache à la richesse. L'aisance avec laquelle M. Thiers a payé à M. de Bismarck ses 5 milliards a émerveillé l'Europe, mais elle a ébloui la république. Ce pays si riche, ses gouvernans semblent avoir pris à tâche de le ruiner. A l'étranger, où l'intérêt électoral ne trouble pas l'arithmétique, chacun sait ce que leurs représentans s'efforcent encore de dissimuler aux Français : la France, depuis une dizaine d'années, s'est habituée à dépenser, en outre de ses ressources ordinaires, au moins 500 millions par an, de façon que, en pleine paix, l'administration des vrais républicains lui a coûté aussi cher que l'indemnité prussienne. La présidence de l'économe M. Grévy a été une ère d'imprévoyantes prodigalités. On a gouverné comme si la France était une île au milieu de l'océan, sans voisins à surveiller, sans guerres à redouter. Tandis que Berlin avait soin de grossir son trésor de guerre, la république engageait de toute façon l'avenir, accumulant les emprunts publics et déguisés, s'appropriant les fonds des caisses d'épargne, recourant à tous les expédiens des fils de famille en détresse. Il lui faut aujourd'hui créer des taxes nouvelles, et déjà la France a le plus lourd budget du globe.

C'est là pour elle, dans les compétitions de la paix ou de la guerre, une évidente faiblesse. On songe à ces courses où les

chevaux qui ont gagné des prix sont astreints à porter une surcharge. Il en est ainsi de la France vis-à-vis de ses concurrens. Avant que le signal du départ ait été donné, elle a eu la présomption de se mettre elle-même dans des conditions d'infériorité. Les ressources qu'il lui fallait épargner pour les jours de péril, ses gouvernans les ont gaspillées d'avance en places inutiles et en chemins de fer électoraux. On reconnaît le mal aujourd'hui; on sent qu'il est urgent de refaire les finances de la France; mais qui s'en chargera? Est-ce le radicalisme, qui fait profession de promettre la diminution des impôts? On sait, hélas! ce que valent en finances les théories radicales! Pour elles, le capital est un animal nuisible à pourchasser en toute saison, au risque de le détruire ou de le faire émigrer. Un gouvernement radical est forcément un gouvernement cher. Il est cher, pour ainsi dire, par définition. La vocation du radical, c'est de faire du neuf; il se plaît à démolir pour reconstruire sur un nouveau plan; et, en politique, tout comme ailleurs, rien de plus dispendieux que la manie de la truelle.

En est-il de l'armée comme des finances? Pas encore, heureusement; mais le jour approche où l'armée française va être soumise, elle aussi, aux expériences démocratiques. Le radicalisme a déjà remporté sur elle une victoire. Sous prétexte d'égalité, il a fait adopter une bonne partie de son programme. La France a aujourd'hui une armée nombreuse, exercée, bien équipée, des officiers pleins d'entrain, des soldats qui, en dépit des mœurs politiques, semblent avoir conservé la discipline. Cette armée, le pays a le droit d'en être fier. A l'Allemagne, les Français n'ont peut-être à envier que son état-major et sa tradition. La loi militaire votée par l'assemblée nationale a, dans son ensemble, donné des résultats excellens. Et voici que cette loi, au lieu d'en corriger les défectuosités de détail, on la sacrifie à la réclame électorale. Est-ce ainsi que procède le Reichstag de Berlin? C'est peut-être la première fois qu'on a vu discuter une loi militaire en mettant au second plan les considérations militaires. Cette armée dont elle peut avoir besoin avant trois mois, la république la refait et la défait comme un enfant ses bataillons de soldats de plomb.

Les Français croient-ils par hasard que, si le prince de Bismarck avait la chance de posséder le service de cinq ans, il s'en laisserait priver pour le plaisir de molester son vieil antagoniste Windthorst ou de faire porter le mousquet aux séminaristes? La nouvelle loi, qui semble imaginée pour débiliter l'armée et décapiter intellectuellement la nation, cette loi, aussi funeste aux intérêts militaires qu'aux intérêts civils, est pour l'état moral de la France un indice alarmant. On a dit que les individus étaient seuls

enclins à la manie du suicide. En présence de telles aberrations, on se demande si les peuples n'en sont pas eux-mêmes parfois atteints. Voici un pays guetté par la haine ou l'envie de ses voisins, qui, pour bouleverser ses institutions militaires, choisit l'heure où l'Europe en armes semble faire la répétition des guerres de demain. Ce n'est cependant pas sur le champ de bataille, en face des canons ennemis, qu'un général disloque ses régimens.

II.

Après cela, comment s'étonner qu'avec ses ressources de tout genre, la France soit demeurée isolée? Les défiances qu'elle eût dû s'appliquer à dissiper, elle semble s'être amusée à les provoquer. Pour se faire des amis dans l'Europe monarchique, la France avait d'autant plus besoin de sagesse qu'elle était en république. Elle l'a oublié. Ce qui écartait d'elle, c'était peut-être moins la forme de son gouvernement que la mobilité dont cette forme de gouvernement a fait preuve chez elle. Ce défaut inspirait d'autant plus de réserve qu'il renforçait en quelque sorte la mobilité gauloise qui, pour la plupart des étrangers, reste, à tort sans doute, le trait dominant du caractère français. Comment lier partie avec la France, alors qu'on la voyait changer tous les ans de ministères et de direction politique?

Car, ce n'étaient pas seulement les hôtes du quai d'Orsay qui changeaient de nom et de figure, c'était la politique française elle-même qui variait, s'orientant un jour d'un côté, un jour de l'autre, sans étoile pour la diriger. Que de tâtonnemens en tous sens et de velléités discordantes dans cette politique depuis une quinzaine d'années! On y chercherait en vain quelque esprit de suite, si ce n'est le désir de la paix, la crainte des complications, c'est-à-dire tout le contraire de ce que Berlin reproche à la France. Au début, la France se recueille; elle cherche timidement à plaire à tous, à se faire partout des amis. Elle n'a pas perdu tout espoir dans l'Autriche, qui lui a faussé compagnie en 1870; elle compte encore sur l'amitié de la nation sœur délivrée à Magenta et à Solferino. Elle ne désespère point de gagner à la fois les bonnes grâces de la Russie et de l'Angleterre. Elle est même assez heureuse ou assez habile pour s'assurer leur appui simultané, en 1875, à l'une des heures critiques de sa récente histoire. A peine a-t-elle repris des forces qu'elle tente discrètement de détacher le tsar de l'alliance des trois empires. Les premières coquetteries de la république avec la Russie remontent à l'époque lointaine où les conservateurs étaient encore au pouvoir. Il s'est trouvé, après le 16 Mai, des

républicains pour en faire un grief au duc Decazes. Sous le règne occulte de M. Gambetta, les préférences françaises revenaient à l'Angleterre. On n'a pas oublié les déjeuners de l'ex-dictateur avec le prince de Galles. Un peu plus tard, on essayait d'un rapprochement direct avec Berlin. Les ennemis de M. Ferry n'ont pas manqué de lui en faire un crime. Depuis quelques mois enfin, sous la pression des menaces d'outre-Rhin, l'opinion populaire s'est prononcée impétueusement pour l'alliance russe, se flattant de la provoquer à force de la célébrer, se persuadant qu'elle était faite à force de le dire.

L'alliance russe était, il faut le reconnaître, la seule qui demeurât ouverte à la France. L'Autriche-Hongrie s'était réconciliée avec son vainqueur de 1866; elle avait en Bosnie touché le prix de sa résignation. L'Italie, l'état de l'Europe qui a le plus grandi depuis un tiers de siècle, gardait rancune à ses anciens libérateurs de l'avoir devancée sur les ruines de Carthage. L'Angleterre, jalouse par tradition de toute influence française, dominée à son insu par le vieux préjugé protestant et les souvenirs presque archéologiques de Waterloo, l'Angleterre savait mauvais gré à la France de n'être pas satisfaite d'avoir été évincée de l'Égypte. Restait la Russie, humiliée de ses laborieuses victoires de 1877-1878, craignant d'avoir joué dans les Balkans à qui perd gagne, ayant peine à pardonner le traité de Berlin à l'honnête courtier de Friedrichsruhe. La Russie n'était guère moins suspecte ni moins isolée que la France; entre les deux isolées, quoi de plus naturel qu'un rapprochement? Dans les deux pays, la triple alliance devait suggérer une contre-alliance franco-russe.

Ce n'est pas la première fois que pareille idée a fait son apparition dans la politique européenne. L'alliance de la France et de la Russie est déjà un vieux rêve; il date de près de deux siècles. On y avait songé dès la fin du règne de Louis XIV. Pourquoi ne s'est-elle jamais nouée, cette alliance, en apparence tout indiquée, entre deux états qui ne se touchent point et deux peuples attirés l'un vers l'autre par une mystérieuse affinité de caractères? A cela il faut quelque raison persistante, car l'histoire n'est pas un jeu de hasard.

Il y a d'abord les préventions des hommes d'état, l'influence allemande longtemps omnipotente à Pétersbourg, les défiances et la présomption de la France, qui n'a jamais fait grand cas de l'alliance russe qu'après l'avoir laissée échapper. Il y a plus, il y a, depuis un siècle, la différence des institutions, plus encore la divergence de l'orientation politique.

Les deux puissances représentaient dans le monde quelque chose

de fort différent. Elles étaient aux deux pôles opposés de l'Europe moderne. Elles personnifiaient aux yeux des peuples des principes contraires. Il est des amitiés difficiles à concilier avec certains rôles, et toutes deux étaient entichées de leur personnage. Pour la France issue de 1789, la Russie était l'incarnation du despotisme; pour la Russie autocratique, la France demeurait le missionnaire de la révolution. Cela est tellement vrai que, si les deux pays ont jamais été près de conclure une alliance, c'est lorsqu'il y avait le moins de contraste entre leurs gouvernemens, c'est sous le premier ou le second empire, c'est à la veille du coup d'état de Charles X.

Entre la France et la Russie, il y a eu au XIXe siècle, comme au XVIIIe, un autre obstacle, une barrière vivante, la Pologne. Pour aller à la Russie, il fallait que la France passât par-dessus le corps de la Pologne. Le pouvait-elle? Ses préférences polonaises étaient-elles pur sentimentalisme, comme Paris et Pétersbourg affectent parfois de le croire? Non, assurément. Avant les partages, elles tenaient à la tradition et à l'esprit de la politique française; depuis les partages, elles tenaient à l'âme même de la France, ou mieux des deux Frances si bizarrement emboîtées l'une dans l'autre, la fille aînée de l'église et la mère de la révolution. Pour ne pas entendre le cri de douleur de la Pologne, il eût fallu une autre France que celle du milieu du siècle. En cherchant à retarder la chute de la république lithuano-polonaise, l'ancienne monarchie était fidèle à la politique de ses grands hommes, à la politique d'équilibre. Le dépècement de la Pologne renversait, au détriment de la France, ce qu'on appelait la balance de l'Europe. Ses trois rivales continentales s'agrandissaient simultanément, sans lui rien donner en compensation, si bien qu'on pourrait dire que de la suppression de l'état polonais date la décadence de la puissance française. Aussi la France en a-t-elle longtemps rêvé le relèvement. Lorsqu'elle commença à en douter, ses principes politiques lui défendaient d'en désespérer et, à cette époque, elle était esclave de ses principes. L'esprit de la révolution avait, après 1815 et 1830, pris une forme nouvelle; il poussait les Français, en Pologne comme en Italie, à opposer à la sainte alliance les nationalités opprimées, et au droit des rois le droit des peuples. Pour que la France pût passer par-dessus le cadavre de la Pologne, il fallait qu'elle lui parût bien morte, ou que, mutilée elle-même, la France se sentît à son tour menacée dans son existence nationale.

« En prenant l'Alsace-Lorraine, Bismarck travaille pour nous, disait un diplomate russe; Strasbourg et Metz à l'Allemagne, c'est, pour la prochaine guerre, la France à notre dévotion. » Ce Russe n'avait pas tort, à son point de vue de Russe. Permettre à l'Alle-

mand d'amputer la France de deux provinces, c'était un moyen de la jeter tôt ou tard dans les bras de la Russie. Le tort du reste de l'Europe est de ne l'avoir pas compris. Cela explique en partie les toasts portés par le tsar, en 1870, au roi Guillaume. En félicitant le vainqueur de Sedan, Alexandre II croyait pouvoir se montrer bon neveu sans cesser d'être bon patriote.

Son voyage à Paris en 1867, le coup de pistolet de Bérézowski, le « Vive la Pologne, monsieur ! » du Palais de Justice, étaient peu faits pour l'ériger en sauveur de la France. Impériale ou républicaine, il ne lui déplaisait pas qu'elle fût humiliée, cette orgueilleuse France qui lui avait refusé la revision du traité de Paris. Peut-être eût-il été plus prévoyant de ne pas laisser démanteler la frontière française. Alexandre Ier ne l'avait pas permis en 1815 ; mais, en 1815, Alexandre Ier était un des vainqueurs de Napoléon, et s'il se piquait d'être magnanime envers les vaincus, l'ami du duc de Richelieu avait le droit d'intervenir à la paix. Il faut bien reconnaître que, pour les Russes, ce que l'année terrible a eu de plus de grave, ce n'est pas la mutilation de la France, c'est la résurrection de l'empire germanique au profit des anciens cliens des Romanof-Holstein, les Hohenzollern, qui passaient empereurs à leur tour. La grande vaincue de 1871 était politiquement peu sympathique. Alexandre II et Gortchakof l'abandonnèrent avec d'autant moins de scrupules qu'en la sacrifiant, ils se croyaient sûrs de la garder à leur disposition. En cas de difficultés avec le nouvel empire allemand, ils savaient avoir sur ses derrières un auxiliaire auquel ils n'auraient qu'à faire signe. La France était devenue un atout dans le jeu de la Russie. Ce qu'on pouvait prévoir dès 1871 devait se manifester le jour où il plairait à Pétersbourg.

Pourquoi la Russie aurait-elle fait des avances? Elle n'en avait pas besoin, tant qu'elle avait de bons rapports avec ses voisins de la Baltique. La république française restait pour elle un en-cas ; mais elle préférait s'en passer. Cette pauvre France continuait à inspirer peu de sympathies au Palais d'hiver. Pour lui avoir laissé enlever deux provinces, on n'entendait point cependant la laisser détruire. On le vit bien en 1875, lorsque l'état-major de Berlin eut des velléités d'écraser la France avant qu'elle n'eût eu le loisir de reconstituer ses forces. En attendant, à l'amitié de la république française, Alexandre II préférait celle des deux empires, ses voisins. Cela était plus sûr, puis cela avait meilleure façon ; pour un tsar, des empereurs étaient des alliés d'un meilleur monde. L'autre alliance avait quelque chose d'une mésalliance.

Les déceptions de la guerre turco-russe et du congrès de Berlin vinrent changer les dispositions de Pétersbourg. Après les com-

plaisances qu'ils lui avaient témoignées en 1871, l'empereur Alexandre II et le prince Gortchakof avaient mieux espéré de leur ami de Berlin. La Russie se retira de l'alliance des trois empires, sans chercher à lui substituer une autre combinaison. Comme après Sébastopol, elle se recueillit. Les conspirations nihilistes l'occupaient d'autres soucis. Pétersbourg regardait Paris avec défiance, il l'accusait de prêter asile aux instigateurs des complots de la Néva. Il lui savait mauvais gré de l'affaire Hartmann. Pour effacer ces impressions, il fallait à la Russie de nouveaux déboires. Les affaires de Bulgarie vinrent à point pour cela. L'irritation contre l'Allemagne et l'Autriche amena les Russes à regarder vers l'ouest, s'il y avait toujours une France.

La reprise des provocations allemandes à l'égard de la république ne pouvait manquer d'éveiller l'attention de la Russie. On sentait à Pétersbourg qu'abandonner la France à ses ennemis, c'était exposer la Russie à se trouver à son tour seule en face de la triple alliance. Ainsi s'établit peu à peu, par le fait même de l'Allemagne, entre ses voisins de l'est et ses voisins de l'ouest, la conscience d'une sorte de solidarité. Les slavophiles de Moscou, les patriotes qui redoutent la prépondérance germanique et voient dans le nouvel empire un obstacle aux destinées de la Russie, s'éprirent pour la France d'un goût subit. Ses plus ardens contempteurs, tels que Katkof, ceux qui avaient le plus raillé la légèreté française et maudit les idées françaises, oublièrent leurs longs dédains pour ne plus voir dans la France qu'une alliée éventuelle. La même évolution s'opérait, pour des raisons analogues, aux bords de la Seine. Radicaux et intransigeans s'inclinaient avec une vénération de néophytes devant l'autocratie tsarienne. M. Floquet et M. Lockroy mêlaient leurs larmes aux pleurs du général Boulanger sur la tombe de Katkof, le grand pourfendeur des révolutionnaires. C'était, des deux côtés, une passion réciproque, où chacun, s'étonnant des froideurs anciennes, cherchait à les faire oublier.

De ce rapprochement spontané des deux peuples peut-il sortir une alliance des deux gouvernemens? Telle est la question.

III.

Une alliance politique ne se fait pas seulement de sympathies réciproques ou d'antipathies communes. Il y faut autre chose; il faut, pour une alliance effective, une entente en vue d'intérêts déterminés, avec un but défini.

Une chose à remarquer d'abord, c'est que les sympathies des deux pays peuvent passer par-dessus la discordance de leurs prin-

cipes politiques, mais qu'elles ne l'effacent point. A Paris, on tient peu de compte de ce fait. Les démocrates français se montrent bons princes vis-à-vis de l'autocratie ; ils crient sans scrupules : « Vive le tsar ! » Ils ont si bien oublié leurs incartades anciennes qu'ils les prennent pour une légende. Ils sont plus russophiles qu'ils n'ont jamais été polonophiles. Pétersbourg est plus réservé. L'ambassadeur du tsar a fait trois ans la sourde oreille aux avances de M. Floquet, et le jour où M. de Mohrenheim consent à s'asseoir à la table du président de la chambre est salué comme un triomphe pour la république. A Paris, on acclame volontiers le *Boje tsaria khrani*; je ne sache pas que les régimens russes aient encore joué *la Marseillaise* à Moscou. Ce ne sont là, sans doute, que de petits faits ; mais ce sont des indices qu'il serait peut-être imprudent de négliger. La France s'apprête à célébrer le centenaire de 1789 ; déjà la tour Eiffel, la maigre Babel, dresse sur le Champ de Mars son squelette de fer. La Russie n'entend pas prendre part à l'exposition universelle. Si elle laisse ses marchands ou ses artistes y envoyer quelques échantillons, il est douteux qu'elle encourage ses jeunes gens à faire un pèlerinage aux lieux saints de la révolution. Entre la république française et la Russie officielle, il reste donc toujours une barrière morale ; il ne faudrait pas qu'elle se relevât jusqu'à devenir malaisée à franchir.

Un autre fait, en grande partie connexe, frappe l'observateur. A travers ces démonstrations réciproques d'amitié, l'on fait plus d'un côté que de l'autre. L'on fait peut-être trop d'un côté. On a un peu oublié à Paris qu'un des moyens d'attirer à soi, c'est de se faire désirer. Certains Français, dans leur engouement pour le Nord, ont l'air de vouloir jeter la France à la tête de la Russie. On en a vu demander à la presse russe ou aux représentans du tsar leur avis sur les candidats à la présidence ou aux ministères. Ce ne sont pas là des façons dignes d'un pays comme la France, et ce n'est pas de cette manière qu'on peut en faire estimer l'amitié. A cette vieille France de Louis XIV et de Napoléon, certains démocrates ont l'air de chercher moins un allié qu'un patron. Sous prétexte de la relever, ils tendent ingénument à la ravaler au rang d'une Serbie ou d'un Monténégro. Ce n'est pas ainsi qu'une grande nation conclut ses alliances, et la France n'est pas encore une assez mince puissance pour être la cliente de personne.

De même, nombre de Français, croyant rendre l'alliance plus facile, affectent de ne voir à la Russie et à la France que des intérêts communs. Les Russes, jaloux de s'assurer un appui en Occident, ne manquent pas de les y encourager. Les deux pays, entend-on répéter, ont les mêmes adversaires. N'étant nulle part en

contact, ils ne peuvent se heurter. Cet aphorisme, en train de devenir banal, ne manque pas de vérité. Mais les intérêts territoriaux ne sont pas tout dans la politique. Les états modernes ont des intérêts ou des ambitions si complexes qu'il est souvent malaisé de les délimiter, et, en dehors même des intérêts, ils ont parfois des traditions dont ils ne sont pas libres de faire fi.

Si la France et la Russie ont l'avantage de ne se toucher nulle part, il est une région où leurs sphères d'influence confinent l'une à l'autre. Cette région, c'est l'Orient. La France y a longtemps tenu le premier rang; grâce à ses écoles et à sa langue, elle ne l'a pas encore entièrement perdu. Quand la Russie et la France ont été en guerre, c'est le Levant qui leur a mis les armes à la main. L'une et l'autre, il est vrai, s'étonnent aujourd'hui de s'être rencontrées sur les champs de Crimée. Elles sont d'accord pour regretter la sanglante méprise de Sébastopol. C'est une faute qu'aucune des deux n'irait recommencer. Il serait cependant erroné de n'y voir qu'un accident ou une fantaisie napoléonienne, sans antécédent historique.

La Russie et la France ont eu beau montrer plus d'une fois à l'Orient, en Grèce, en Syrie, au Monténégro, qu'elles savaient s'entendre, il n'en subsiste pas moins, entre les deux pays, une sorte de rivalité historique, tour à tour avouée et latente, que le silence ne saurait supprimer.

Toutes deux ont joué, dans cet Orient, un rôle inégalement profitable, mais presque également considérable. Sur cette vieille terre où tant de nations se réveillent au toucher de l'Occident, toutes deux ont leur clientèle séculaire, et ni l'une ni l'autre n'y saurait renoncer sans se diminuer. Moscou, la troisième Rome, a, depuis la chute de Byzance, la clientèle orthodoxe qu'elle dispute à l'hellénisme renaissant et aux instincts d'indépendance du Bulgare. La France, héritière de la première Rome, a le patronage des catholiques, legs lointain des croisades, qu'aucun de ses gouvernemens n'a répudié, et auquel s'est ajouté, pour la France moderne, une autre clientèle, celle des Orientaux de toute race et de toute religion, jaloux de s'initier à la civilisation libérale de l'Occident.

Les deux puissances s'attribuent, il est vrai, une mission bien différente. L'une, satisfaite de répandre ses idées et sa langue, mettant son orgueil à être l'éducatrice des nouveau-venus à la culture européenne, ne convoite qu'une influence morale. L'autre, apercevant dans les mirages de l'Orient la coupole de Sainte-Sophie, écoute au loin le murmure des flots du Bosphore; agitée de vastes et vagues ambitions, suivant sa fortune sans bien savoir jusqu'où sa fortune la portera, elle paraît aspirer à la domination politique. Une des choses qui tiennent le plus au cœur des Russes, c'est cette

mission historique de la Russie en Orient, sans qu'ils semblent toujours se rendre compte de ses limites ou de ses conditions. Se borne-t-elle à émanciper les peuples chrétiens, à ressusciter les nationalités ensevelies depuis des siècles sous la domination musulmane, il n'y a rien là que de conforme aux intérêts ou aux traditions de la France, à ce qu'elle aussi a longtemps appelé sa mission historique. Est-ce insuffisant pour la Russie, veut-elle établir sur l'Orient son hégémonie politique et religieuse, prétend-elle asseoir sa domination sur les deux rives du Bosphore, ou réduire la Turquie et les jeunes états issus des démembremens de l'empire turc à n'être que des vassaux du tsar, cela ne cadre plus ni avec les traditions ni avec les intérêts moraux ou matériels de la France.

Il faut, dira-t-on, délimiter la sphère d'action des deux puissances. L'Orient est assez grand pour qu'il y ait part à plusieurs. Ne peut-on abandonner à l'ascendant de la Russie la péninsule des Balkans, lui laisser le champ libre sur le Bosphore, sans fermer à l'action française les rivages du fond de la Méditerranée? Un tel partage d'influence est malheureusement chimérique. La puissance qui détiendra Constantinople dominera tout l'Orient, surtout si cette puissance est la Russie, qui tient déjà l'Asie-Mineure par l'autre extrémité, menaçant les plateaux de l'Arménie et les sources de l'Euphrate. Reste la Syrie; mais la Syrie ne saurait longtemps être isolée de l'Asie-Mineure, qui la domine, comme elle-même domine l'Égypte.

Eh bien! s'écrieront des Français qui n'ont jamais foulé le sol du Levant, que nous importe après tout ce lointain Orient? Pour la Russie, l'Orient est une question vitale; pour nous, ce n'est qu'une affaire de sentiment. Laissons-lui l'Orient. Si les Balkans ne lui suffisent point, qu'elle s'étende à son aise sur l'Asie-Mineure. Que nous importent après tout la Roumanie, la Bulgarie, la Serbie, l'Arménie, l'Anatolie? Que nous font Constantinople et les détroits, ou même le Liban et les Lieux-Saints? Il ferait beau voir la Syrie et ses jésuites ou ses lazaristes se mettre en travers de l'alliance russe! — Il y a des patriotes qui sacrifieraient avec joie à la Russie tous les débris de l'ancienne grandeur française dans le monde. — C'est avec de pareils raisonnemens qu'un peuple perd, en une heure d'engouement, l'héritage de dix siècles d'efforts. Renoncer à sa situation traditionnelle en Orient, ce ne serait rien moins pour la France qu'abdiquer définitivement le rang de grande puissance. Sa clientèle catholique abandonnée, les écoles de ses pères et de ses frères fermées, c'est la langue française évincée de ces rivages où elle semblait appelée à régner en reine,

comme autrefois le grec sous les successeurs d'Alexandre. Il n'y aurait qu'à dissoudre les sociétés telles que « l'Alliance française, » à supprimer les subventions du ministère des affaires étrangères aux établissemens d'Orient, à engager les maronites et les catholiques de tout rite à choisir un autre patronage. La place désertée par la France ne resterait pas longtemps vacante. Le jour où elle aurait quitté les côtes du Levant, n'y laissant que les ossemens de ses croisés sous leurs églises en ruines, il se trouverait d'autres puissances pour se substituer à elle et se partager cette clientèle catholique dont certains démocrates font si bon marché. L'Autriche s'en est déjà emparée sur l'Adriatique; l'Italie serait heureuse de recueillir le reste et de devenir à son tour la grande puissance catholique.

La Russie n'a garde, il est vrai, de demander à la France une pareille immolation. La succession de l'homme malade n'est pas encore ouverte, et tant que Stamboul reste aux mains de celui que Metternich appelait le sublime portier des détroits, l'Orient est assez grand pour deux. Le champ reste ouvert à la concurrence des diverses puissances. Français et Russes peuvent exercer leur influence côte à côte et, au besoin, se liguer contre leurs communs compétiteurs. Pour qu'une alliance se noue entre deux pays, il n'est du reste nullement nécessaire que leurs intérêts soient partout identiques; il suffit qu'ils ne soient pas inconciliables, et que l'un des alliés ne prétende pas imposer tous les sacrifices à l'autre. Une bonne alliance ne doit pas ressembler à celle de l'homme et du cheval, elle doit se faire sur un pied d'égalité; les services doivent être réciproques et les avantages communs.

C'est précisément, semble-t-il, le cas de la France et de la Russie durant ces derniers temps. Animées d'un mutuel respect pour les intérêts l'une de l'autre, ne se sont-elles pas réciproquement soutenues dans les deux questions qui tenaient le plus à cœur à leur diplomatie, en Égypte et en Bulgarie? Aux bords du Nil, le gouvernement de Pétersbourg appuie l'action française. Sur le Balkan, la France a secondé les vues de la Russie. Les deux gouvernemens se sont aidés à réparer leurs bévues. En Égypte, la France, docile aux conseils de M. Clémenceau, avait eu la simplicité de s'évincer elle-même au profit de l'Angleterre. La Russie devait concourir à empêcher le khédive de se métamorphoser en rajah indien. A Sophia, les agens du tsar n'avaient pas su ménager l'amour-propre de leurs cliens slaves; les Bulgares, las du rôle de frères cadets, avaient, eux aussi, voulu *far da se*. Le prince de Battenberg ayant abdiqué, la France n'avait aucune raison d'appuyer à Sophia un candidat désagréable à Gatchina. Pour ne pas reconnaître le prince Ferdinand, la république n'avait nul besoin

de se rappeler que c'était un petit-fils de Louis-Philippe. On sait au quai d'Orsay, aussi bien qu'au Palais d'hiver, que les princes d'Orléans n'ont rien à voir dans ce qu'il a plu à la presse bismarckienne d'appeler une intrigue orléaniste. S'il eût écouté ses oncles et cousins de France, le châtelain d'Ebenthal n'eût pas quitté la Hongrie. En passant le Danube, il a tout simplement imité le Hohenzollern, qui, il y a quelque vingt ans, acceptait, malgré la diplomatie, le trône de Roumanie, et qui, depuis, a devant Plevna conquis le grade de roi. Le prince Ferdinand a agi en Cobourg et non en Orléans. Il est allé en Bulgarie, comme autrefois ses parens d'Allemagne en Angleterre, en Belgique, en Portugal. « Je suis cadet d'une famille d'archicadets, il faut que je me fasse une carrière, » disait-il à des amis. Il l'a fait avec crânerie, à ses risques et périls. C'est un Cobourg qui, pour monter sur un trône, n'a pas pris comme marchepied le lit d'une reine.

Rapproche-t-on l'affaire de Bulgarie de celle d'Égypte, on trouve qu'elles sont loin d'être analogues. Dans le concours discret qu'ont pu s'y prêter l'une à l'autre la France et la Russie, il y a une différence. Lorsque la France réclame la liberté du canal de Suez et l'évacuation de l'Égypte par les Anglais, ce n'est pas un intérêt exclusivement français, c'est un intérêt général, un intérêt européen que la France défend, car elle a renoncé en Égypte à toute position privilégiée. En peut-on dire autant des Russes en Bulgarie? Cela est malaisé. Ce sont des intérêts exclusivement russes que sert la Russie dans le Balkan. Tandis que la liberté de l'Égypte et du détroit de Suez ne saurait être indifférente au cabinet de Pétersbourg, il importe peu à la France qu'un Cobourg règne ou ne règne pas à Sophia. On pourrait même se demander si le meilleur moyen de décider les Anglais à quitter les bords du Nil est de ramener les Russes en Bulgarie. Une occupation du Balkan par les habits verts ne risquerait-elle pas de fournir aux habits rouges un prétexte de demeurer en Égypte? Jusque dans cet échange de services en apparence réciproques, il y a ainsi une sorte d'inégalité. Il ne faudrait pas qu'une entente franco-russe fût pratiquée de façon que les deux parties n'en retirassent point le même bénéfice.

En Bulgarie, il ne s'agit pas d'intérêts proprement français. Il en pourrait être autrement en d'autres contrées. La politique de la Russie peut la mettre aux prises avec des États dont l'existence importe manifestement à la France. Tel est, nous semble-t-il, le cas de l'Autriche-Hongrie. Un des faits qu'il convient de ne jamais perdre de vue, c'est l'antagonisme de Pétersbourg et de Vienne, de Moscou et de Pesth. Cela vaut la peine de s'y arrêter, car c'est là aujourd'hui le nœud de la politique européenne.

On se représente vulgairement en France la Russie comme l'ennemie née de l'Allemagne. Le Slave et le Teuton apparaissent comme deux adversaires historiques, prédestinés à une lutte fatale. Ce n'est pas là assurément une pure fantasmagorie. Le slavisme russe et le germanisme prussien auront peine à ne pas se heurter, mais leur choc peut tarder longtemps. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il y a entre eux des antipathies de caractères et des rivalités d'intérêts ou d'ambitions. La malveillance méprisante de l'Allemand pour le Slave, la défiance jalouse du Russe pour le *niémets* ne sont pas nouvelles, et elles n'ont pas empêché, entre Pétersbourg et Berlin, une des plus longues et des plus solides alliances de l'histoire. S'il est des cabinets qui se laissent mener par les sympathies ou les aversions populaires, ce n'est encore ni sur la Sprée ni sur la Néva. Le duel des champions du slavisme et du germanisme, une chose peut le reculer à une époque éloignée; c'est, pour tous deux, la grandeur des risques et l'incertitude des chances. L'enjeu d'une semblable partie serait si gros que Russes et Allemands hésiteront avant de jeter les dés. Les deux empires peuvent l'un et l'autre trouver avantage à gagner du temps. Avant de pousser plus loin leurs frontières, tous deux ont encore, en dedans de leur territoire, des assimilations à effectuer. Aussi apportent-ils la même hâte, l'un à russifier ses Oukraines germaniques, l'autre à germaniser ses Marches slaves, comme s'ils craignaient également d'être interrompus dans cette tâche.

Toujours est-il qu'aujourd'hui l'antagonisme est plutôt entre la Russie et l'Autriche qu'entre la Russie et l'Allemagne. Si la Russie est sortie de l'alliance des trois empires, c'est qu'à Berlin, au congrès de 1878, et depuis dans les affaires bulgares, les intérêts russes lui ont semblé sacrifiés aux intérêts autrichiens. La Russie a-t-elle en Europe des visées d'agrandissement, ce n'est certes pas du côté de la Prusse. Quels territoires peut-elle convoiter sur la Baltique? Les bouches du Niémen ou de la Vistule? Bien peu de Russes y songent. Les provinces polonaises de la Prusse? Les Polonais se montrent si réfractaires à l'assimilation russe que les Russes trouvent d'ordinaire que le tsar a assez de sujets polonais. Il est bon de se rappeler qu'à Moscou on a plus d'une fois conseillé de céder à la Prusse toute la Pologne à l'ouest de la Vistule, afin d'obtenir en échange l'appui de Berlin en Orient. L'Allemagne est-elle en suspicion à Pétersbourg, ce n'est point que la Russie ait une frontière à redresser aux dépens de la Prusse; — les Russes auraient plutôt à craindre de voir les Allemands revendiquer, au nom des Porte-Glaives, la Courlande et la Livonie; — c'est que la Russie voit dans son voisin de la Baltique un obstacle à ses vues

dans une autre direction. Que Berlin renonce une bonne fois à se mettre en travers des destinées de la Russie, et nombre de patriotes moscovites auront peu de scrupules à s'entendre avec le Prussien.

La route de Constantinople passe par Vienne et la route de Vienne passe par Berlin. C'est là, pour beaucoup de Russes, un axiome de géographie politique. Pour eux, le compétiteur de l'aigle tsarienne, héritée des Paléologues de Byzance, ce n'est pas l'aigle gothique des Hohenzollern, c'est la vieille aigle bicéphale des Hapsbourg, dont une tête regarde l'Orient. Le rival du grand empire slave, c'est cet empire à demi slave, qui, de l'Adriatique aux Carpathes et de la Moldau à la Narenta, enserre tant de tribus slavonnes. Et, de fait, si la chimère du panslavisme prend jamais corps, ce ne peut être que sur les ruines de l'Autriche-Hongrie. Pour permettre aux ruisseaux slaves de se jeter dans la mer russe, il faut renverser ce barrage qui en détourne le cours. L'empire des Hapsbourg reste-t-il un état dualiste germano-magyar, c'est l'oppresseur historique des frères slaves que Moscou doit délivrer. Tente-t-il de se transformer en fédération donnant à chaque individualité nationale une égale liberté, c'est un concurrent qui menace d'usurper, vis-à-vis des Slaves de l'ouest et du sud, la mission dévolue de droit divin à la sainte Russie.

Laissons les vastes rêves du panslavisme. Il est à Moscou des patriotes qui se contenteraient, au moins provisoirement, du panrussisme ; et ce dernier ne peut encore triompher que par une amputation de l'Autriche. On ne laisse pas oublier, dans les gymnases russes, que la Galicie, la Galicie orientale surtout, l'ancienne principauté de Galitch, la Russie rouge des Rurikovitch, n'est qu'une province échappée au sceptre du tsar de toutes les Russies. Les Ruthènes de l'Autriche ne sont que des Petits-Russiens qui doivent rentrer au giron de la patrie commune, et la frontière russe devra être portée aux Carpathes, si même elle ne déborde sur les comitats ruthènes de la Hongrie, sur ce que les ethnographes du Nord appellent « la Russie montagneuse. »

Il n'est pas d'un Russe, le mot : « Si l'Autriche n'existait pas, il faudrait l'inventer. » Aux yeux de la plupart, la monarchie des Hapsbourg n'est qu'une création artificielle, une marqueterie de peuples destinée tôt ou tard à se désagréger. Pour la détruire, plus d'un Russe ne répugnerait pas à s'entendre avec le nouvel empire de l'Ouest, car, avant d'en venir aux mains, les deux rivaux, qui convoitent l'hégémonie de l'Europe, peuvent encore s'agrandir simultanément aux dépens d'autrui. Un historien français a dit qu'un jour les puissances copartageantes de la Pologne pourraient bien trouver

matière à partage dans l'une d'entre elles. La difficulté pour les héritiers de Catherine et de Frédéric, ce serait de faire le lot des deux larrons. Puis, avant de procéder au démembrement de l'Autriche, il y a encore, pour les amateurs de la grande politique, une autre Pologne en Turquie.

Quelque lointain que semble l'accomplissement de pareilles prophéties, il serait imprudent à la France de les oublier. S'il est un pays intéressé à l'existence de l'Autriche, c'est la France. Le jour où la monarchie austro-hongroise viendrait à disparaître ou à être réduite aux pays de la couronne de Saint-Etienne, c'en serait fait de la puissance française. Devant une Allemagne agrandie des provinces allemandes ou semi-allemandes de l'Autriche, la France tiendrait moins de place en Europe que n'en tient aujourd'hui l'Espagne, car, entre elle et l'empire germanique, la France n'aurait pas de Pyrénées. Pour quiconque envisage l'ensemble de la politique européenne, le premier intérêt de la France est le maintien de l'Autriche, sinon exactement dans ses limites actuelles, du moins dans son cadre historique. L'une ne saurait demeurer grande puissance qu'autant que l'autre le demeure. Quand, dans une guerre générale, l'Autriche et la France devraient se ranger en deux camps opposés, elles ne sauraient se faire une guerre à fond et souhaiter la ruine l'une de l'autre. Avant, comme depuis la révolution, la politique française n'a déjà porté que trop de coups à la maison d'Autriche. En aidant à la dépouiller de la Silésie, en l'écartant de la Bavière, en contribuant à l'expulser de l'Allemagne, la France n'a fait que travailler pour le roi de Prusse.

Pourquoi l'Autriche-Hongrie est-elle aujourd'hui l'alliée, l'alliée inquiète et nerveuse de l'Allemagne? Cette alliance, qui a été le chef-d'œuvre de M. de Bismarck, ne tient qu'à une chose, aux craintes inspirées par la Russie à Vienne et à Pesth. Le spectre du panslavisme est l'épouvantail à l'aide duquel le chancelier les tient dans sa dépendance. En même temps, le grand tentateur de Berlin montre de loin à la Hofburg les flots bleus des mers du sud étincelant à la lumière crue de l'Orient. Il ne déplairait pas au Hohenzollern de pousser les Hapsbourg vers le Balkan et la mer Égée pour hériter un jour de leurs vieilles provinces, sans être obligé de faire une part au Romanof.

Tout autres sont les vœux de la France. Si elle ne peut désirer l'amoindrissement de l'Autriche, elle ne saurait souhaiter que l'axe historique de la puissance autrichienne se déplace vers l'Orient. Il faut, pour elle, que l'Autriche demeure un état de l'Europe centrale, afin que l'Europe centrale, de la Mer du Nord à l'Adriatique, ne soit pas abandonnée tout entière à l'Allemagne. Sur ce point,

l'intérêt de la France est d'accord avec celui de la Russie, qui ne saurait non plus voir de bon œil la descente de l'Autriche vers le sud-est.

De même, à l'inverse de Berlin, la France aurait tout à gagner à un rapprochement durable de l'Autriche et de la Russie. C'est là chose difficile ; mais, quand ce serait un rêve, ce devrait être le rêve de la diplomatie française. S'il y a des panslavistes à Moscou, tous les Russes sont loin de l'être. La chancellerie impériale ne leur est point inféodée ; le testament de Pierre le Grand est un apocryphe qui n'a d'autorité qu'en Occident. Entre la Russie et l'Autriche, le plus grand obstacle n'est peut-être ni à Vienne ni à Pétersbourg, mais là même où l'on fait mine de travailler à les concilier, à Berlin. S'il n'y avait un chancelier intéressé à fomenter leurs défiances, un rapprochement ne serait pas impossible. Il suffirait pour cela qu'au Palais d'hiver et à la Hofburg prévalussent les idées pacifiques, les idées pratiques. En se faisant des concessions réciproques, en délimitant leur sphère d'influence en Orient, les deux empires rivaux apprendraient à vivre en paix côte à côte. Si la Russie n'a d'autre ambition que le développement normal de ses congénères slaves, une pareille entente n'a rien de chimérique. Le jour où l'Autriche, rassurée du côté de la Galicie et du bas Danube, marcherait d'accord avec la Russie, l'hégémonie prussienne aurait pris fin. Ce jour-là, notre pauvre Europe pourrait enfin respirer et renoncer aux armemens qui la ruinent.

En attendant, pendant que Paris a les yeux sur Berlin, il se pourrait que Pétersbourg ne visât que Vienne. Il ne faudrait pas que la Russie se servît de la France pour isoler l'Autriche en immobilisant l'Allemagne, sauf, après la victoire, à donner au Hohenzollern une part des dépouilles du Hapsbourg. Si, pour le malheur de l'Europe, une intervention russe en Bulgarie devait amener un conflit entre la Russie et l'Autriche, qu'on se représente ce que serait, durant un pareil duel, le tête-à-tête de l'Allemagne et de la France demeurées sur le terrain comme les témoins du combat. N'y a-t-il pas là pour les Français un motif d'extrême réserve ?

IV.

Il en est un autre. C'est la situation intérieure et la constitution politique de la Russie, son régime financier et son système militaire, ses difficultés de mobilisation, en un mot toutes les conditions d'existence de ce lourd colosse russe.

Quel empire que cette énorme Russie ! Assise sur deux parties du monde, elle semble faite pour dominer le vieux continent. Tout

chez elle est hors de proportion avec ce Lilliput politique qu'on appelle encore l'Europe. Vis-à-vis des peuples de l'Occident, c'est le géant de la fable ; les plus grands empires militaires ne viennent pas à la ceinture de ce Titan. Il est pareil à l'aigle à deux têtes de son écusson impérial, à cette aigle qui étend une serre vers l'Europe et l'autre vers l'Asie, menaçant du bec l'Orient à la fois et l'Occident. Qui mesurera l'envergure de ses ailes le jour où elles seront entièrement déployées, et qui saurait dire jusqu'à quels rivages s'étendra leur ombre? Un jour peut venir où, pour tenir tête à cet ancien vassal des Khans tatars, ce ne sera pas trop d'une ligue du reste de l'Europe et de l'Asie. Déjà, c'est sa grandeur qui lui vaut tant de défiances, c'est elle qui, en tant de langues, fait dénoncer toute alliance avec lui comme une trahison envers l'Europe et la civilisation.

Le reproche serait peut-être juste, si le colosse avait toute sa force; mais il ne l'a pas. Il a beau compter 115 millions d'habitans et gagner chaque année de douze à quinze cent mille âmes, sa croissance est loin d'être achevée. Il est à peine dans l'adolescence. Sa taille même est pour lui une fatigue. La grandeur des géans est parfois une faiblesse. Leurs membres sont souvent disproportionnés, leur corps manque de souplesse, leur marche est pesante; ils sont lents à se mouvoir et à se retourner. Telle est encore la Russie de cette fin de siècle. Elle ne serait pas sûre de venir à bout d'adversaires plus petits et plus agiles.

Cette Russie, à en juger par leurs démonstrations sur la tombe de Katkof, les Français ne semblent guère mieux la connaître qu'au temps de Custine. Ce n'est pourtant plus la faute de leurs écrivains. Pour s'en faire une idée, ils n'auraient guère qu'à lire M. E.-M. de Vogüé ou M. Anatole Leroy-Beaulieu. Elle a, elle aussi, cette lointaine Russie, ses plaies, ses faiblesses politiques et militaires. Si nous n'avons pas craint de laisser voir celles de la France, ce n'est pas pour dissimuler les siennes.

A Pétersbourg, ce n'est ni la direction, ni l'unité de vues qui font défaut. Il y a un homme, sorte de dieu terrestre, plus puissant que les césars de Rome ou les khalifes d'Orient, qui seul peut tout. La Russie, comme un globe inerte, tient tout entière dans la paume de sa main. Il sait qu'il suffit d'un mot de sa bouche pour que « des rocs glacés de la Finlande à la brûlante Colchide, des tours branlantes du Kremlin à la muraille de la Chine immobile, » ses peuples s'inclinent et adorent, que ce soit paix ou guerre. Cet homme, ce Tsar, investi de l'omnipotence qui fait les Néron et les Héliogabale, est un honnête homme et un homme d'honneur. Il est courageux, il est simple, il est patriote, il est dévoué à ses devoirs

d'autocrate. Il a de la droiture, de la volonté, de la sagacité. Il a montré une qualité rare chez les tout-puissans, l'empire de soi-même. L'échec de sa politique en Bulgarie ne l'a point entraîné à un coup de tête. Il sait attendre, il a de la patience, ce qui, pour les forts, est le comble de la sagesse. Un pareil prince, si sa loyale parole était engagée, serait un allié sûr. Mais cet autocrate n'est qu'un homme, et il est dangereux de faire reposer toute une politique sur une vie humaine, surtout sur la vie d'un empereur russe.

Pour déranger les plus savantes combinaisons de la diplomatie, il suffirait d'une petite bombe grosse comme une orange. Que serait une minorité, ou le règne d'un tsar de dix-neuf ans, dans un pays où le souverain est tout? Quel contre-coup les difficultés du dedans auraient-elles sur les relations du dehors? Quand l'empire n'en serait pas, pour plusieurs années, condamné à l'impuissance, quelle politique l'emporterait dans les conseils du nouveau maître? Impossible de le prévoir. Il n'est, à la cour de Pétersbourg, ni tradition ni influence dominante; ou, s'il y a une tradition, elle est en faveur de l'alliance prussienne, de l'accord des empereurs, de la politique dite conservatrice; et, en cas de catastrophe, la famille impériale serait violemment tentée d'y revenir.

Certes, ce terrible aléa peut être conjuré. Le Dieu qui a gardé le tsar doit continuer à le couvrir de sa protection; si le ciel écoute les prières des moujiks, une légion d'anges veille nuit et jour autour du fils d'Alexandre II. Il en a besoin, car, si sa police a jusqu'ici déjoué tous les complots, il s'en reforme sans cesse, jusque dans l'armée, parmi les officiers. Il n'y a pas encore un an, en mars dernier, dans la grande Morskaïa, on jetait devant le traîneau de l'empereur des bombes strychninées. Il n'y a pas six semaines qu'une commission militaire jugeait un nouveau groupe de conspirateurs. Jamais le mot « despotisme tempéré par l'assassinat » n'a été plus de saison. Et cela ne semble pas près de prendre fin. C'est la conséquence de tout le régime russe. Les complots sont l'accompagnement naturel du système autocratique. Ils risquent de durer tant que, sous le sceptre paternel des tsars, on n'admettra d'autre moyen d'opposition que la dynamite. Pour en sortir, il faudrait tout un ensemble de réformes politiques et économiques que le gouvernement impérial n'ose aborder, et qu'il ne saurait plus entreprendre sans s'exposer à d'autres périls. Beaucoup des mesures prises par les conseillers d'Alexandre III paraissent plus propres à envenimer le mal qu'à le guérir. En limitant le nombre des élèves des collèges et des universités, en fermant les portes du haut enseignement à des milliers de jeunes gens, ils viennent encore de renforcer l'armée des mécontens,

parmi lesquels se recrutent les sicaires du nihilisme. Entre la Russie autocratique et la France républicaine, il y a, au milieu de tant de contrastes, cette ressemblance que, dans tout calcul politique, il est un facteur qu'on ne saurait oublier : l'imprévu.

Mais laissons cette sinistre perspective. Ce n'est pas, nous voulons le croire, à l'heure où sur toutes les frontières européennes résonne sourdement le pas de troupes en marche, qu'un bras russe se lèverait sur le tsar russe. Avec son gouvernement omnipotent et ramassé dans une seule main, la Russie a d'autres faiblesses, financières, administratives, militaires même.

Est-il nécessaire d'insister sur ses finances? Les ressorts en sont tendus à l'excès. L'empereur Alexandre III, dans le louable dessein de soulager les classes populaires, a supprimé la capitation et réduit les impôts directs. Pour cela, il a fallu remanier tout le système d'impôts. Le budget s'en est ressenti. Celui de 1887 prévoyait un déficit de près de 40 millions de roubles; celui de 1888 n'a pu être mis en équilibre sur le papier qu'au moyen de problématiques économies sur l'armée. N'oublions pas que la Russie est au régime du papier-monnaie, et que le rouble de 4 francs est aujourd'hui à 2 fr. 15. Le lendemain d'une déclaration de guerre, il ne vaudrait pas 1 fr. 50, et l'empire a au dehors une dette considérable payable en or. Le rouble à près de 2 francs, c'est là un conseiller qui invite à la paix. Il est vrai que, de nos jours, l'argent n'est plus forcément le nerf de la guerre. On peut se battre avec du papier; mais au risque de faire banqueroute. La Russie qui, depuis plusieurs générations, a mis son honneur à satisfaire ses créanciers, perdrait en six mois le fruit d'efforts séculaires. Son budget, construit avec des assignats, ressemble à un palais de glace construit avec des blocs de la Néva : il fondrait au premier dégel.

Que dire de son administration? Chacun en connaît le vice invétéré, la corruption. C'est proprement le mal russe. Il y a une quinzaine d'années, le directeur d'une revue française disait à un de ses collaborateurs qui partait pour Moscou : « Allez voir si la Russie n'est pas une planche pourrie. » Hélas! le directeur du *Vestnik Evropy* ou de la *Rousskaïa Mysl* pourrait aujourd'hui faire à ses rédacteurs en voyage même recommandation pour la France. En Russie comme en France, la pourriture n'est heureusement qu'à l'écorce, le cœur du bois est sain. Mais l'administration impériale, le tchinovnisme, sont toujours rongés par cette gangrène. Il semble que le mal soit incurable. Tous les services publics en sont atteints et affaiblis, à commencer par les finances, à finir par l'armée.

« Ce n'est pas la France qui nous a battus en Crimée, disait un officier russe, c'est notre administration. » Le mot a été répété sous

Plevna. On n'a pas oublié les scandales de la dernière guerre turco-russe. Des procès ont mis au jour les révoltantes pratiques de l'intendance et des fournisseurs militaires. Il faut leur attribuer une bonne part des mécomptes de la double campagne de Bulgarie. L'empereur Alexandre III est l'ennemi juré du péculat; mais, isolé dans une gloire, au sommet de la pyramide bureaucratique, l'empereur ne peut atteindre la foule des concussionnaires. Il a eu beau faire des exemples jusque parmi les généraux et les colonels, les abus se reproduisent là où l'œil impérial ne peut descendre, dans la ligne surtout. Récemment encore, on découvrait qu'en tel et tel régiment, hommes et chevaux ne recevaient pas la nourriture qui leur était allouée. Qu'une grande guerre éclate, rien ne garantit qu'avec les mêmes désordres, les troupes impériales n'éprouveront pas les mêmes déboires que dans la dernière guerre d'Orient.

C'est grand dommage, car autrement la Russie serait la première puissance militaire du globe. En fait de soldats, elle a le nombre et elle a la qualité. Le soldat russe n'a peut-être pas d'égal. Il joint la solidité de l'Allemand à l'élan du Français; il a la sobriété de l'Espagnol et la résignation du Turc. C'est à la fois le mieux discipliné, le plus endurant et le plus ingénieux, le plus « débrouillard. » A ces fantassins capables de toutes les transformations, ajoutez une cavalerie infatigable et innombrable, des *sotnias* de Cosaques, ces Centaures de la steppe, de quoi inonder en quelques jours des centaines de verstes. Il est vrai que les frontières boisées et marécageuses de la Russie d'Europe se prêtent peut-être moins qu'on ne l'imagine au déploiement de la cavalerie.

Les généraux russes valent-ils leurs soldats? Beaucoup ont fait leurs preuves en Bulgarie. Ils sont instruits, exercés, hardis. Les officiers ont confiance et inspirent confiance. On ne saurait dire toutefois que l'état-major russe ait la même cohésion, la même science ou la même expérience que l'état-major allemand. A valeur égale, avec la même unité dans le commandement, il aurait encore une double infériorité : les services administratifs, les moyens de concentration.

Or, en cas de guerre européenne, ce dernier point, pour des alliés éventuels surtout, est d'importance capitale. On sait, à vingt-quatre heures près, ce qu'il faut de temps à l'Allemagne ou à la France pour mobiliser près d'un million d'hommes. Avec la Russie, on l'ignore. C'est l'x de ce redoutable problème, et sans cet x, impossible de calculer la valeur du concours des Russes. Combien de temps exige leur mobilisation? Faut-il compter par jours, par semaines, par mois? Combien de centaines de mille hommes pourraient-ils réunir en première ligne? Combien en seconde? Encore une fois, personne ne le sait. Une seule chose est certaine, — les Russes

le confessaient eux-mêmes, dans l'article de l'*Invalide russe*, en réponse aux inquiétudes de Vienne : — la mobilisation de la Russie serait incomparablement plus lente que celle de ses voisins. Et comment en serait-il autrement ? Avec des distances infiniment plus grandes, elle a beaucoup moins de chemins de fer, et ses chemins de fer sont moins bien orientés, moins bien outillés, moins bien desservis. La plupart n'ont qu'une seule voie; presque aucun ne possède de quai d'embarquement pour les troupes. Que de désavantages dans ce seul fait matériel ! et comme on comprend que, pour les compenser, le gouvernement impérial ait cru nécessaire de prendre sur ses frontières quelques précautions !

C'est surtout pour ses alliés que cette infériorité de la Russie risquerait d'avoir des conséquences désastreuses. La vaste Russie peut, sans se troubler, recevoir l'ennemi chez elle; elle sait qu'il lui est difficile d'en sortir; mais que ferait, pendant ce temps, un allié d'Occident? La plus vulgaire prudence lui conseillerait de n'entrer en ligne qu'après les Russes, lorsque les troupes du tsar auraient effectué leur mobilisation; mais les ennemis de la Russie laisseraient-ils ses alliés libres de choisir leur moment?

Cela suffirait pour que, dans une alliance franco-russe, les périls ne fussent pas également partagés entre les deux puissances. Dans une pareille partie, ce serait assurément la France qui mettrait le plus au jeu. La Russie pourrait prendre son temps. Quand l'ennemi franchirait ses frontières, il aurait peine à entamer ses chairs vives. Le colosse a le cuir épais, ou mieux, il a, pour se couvrir, une large ceinture de provinces à demi étrangères, polonaises, lithuaniennes, lettones, où les blessures de la guerre lui seraient peu sensibles. En France, au contraire, l'ennemi peut, à la première bataille, être en pleine Champagne, à la seconde, sous les forts de Paris. L'inégalité est manifeste et rehaussée encore par le succès différent de toute invasion dans les deux pays.

Jusqu'à présent, l'envahisseur a toujours échoué en Russie et presque toujours triomphé en France. Il semble que, pour se défaire de ses ennemis, l'empire du Nord n'ait qu'à les attirer dans ses profondeurs; ils s'y engloutissent. Je ne sais s'il en serait aujourd'hui d'une armée allemande comme de Charles XII et de Napoléon. Peut-être les chemins de fer ont-ils enlevé à la Russie de l'invulnérabilité que lui assuraient les distances. Avec un chemin de fer, Napoléon se fût peut-être maintenu à Moscou. La Russie n'en garde pas moins quelque chose d'insaisissable. Elle est en quelque sorte inorganique; elle n'a point de cœur ni de cerveau où lui porter un coup mortel. Pas de ville, pas de capitale où l'ennemi soit sûr de conquérir la paix, et l'on ne peut faire campagne à perpé-

tuité sous un pareil ciel. Alors même que les armées du tsar seraient partout battues, le vainqueur aurait peine à recueillir le fruit de ses victoires. Jusqu'où lui faudrait-il s'enfoncer pour traiter? Cette force de résistance qu'elle tient de ses dimensions et de sa structure encore élémentaire, la Russie n'en saurait faire profiter ses alliés; elle lui est propre, elle ne peut se communiquer. Le tsar pourrait continuer la lutte aux bords du Volga ou du Don, que ses alliés d'Occident seraient depuis longtemps réduits à merci.

Car les millions de soldats enrégimentés sous les aigles tsariennes ne doivent pas faire illusion : la force de la Russie est surtout défensive. Son avantage, ce qui, avant un siècle, la mettra hors de pair, c'est sa masse; mais cette masse même, qui fait sa supériorité pour une guerre défensive, est un obstacle pour l'offensive. Les faits l'ont montré, il y a dix ans. Prenons la dernière grande guerre à laquelle ait participé la Russie. Que de temps lui a demandé le transport de deux armées en Bulgarie et en Arménie! Pour venir à bout des Turcs, il lui a fallu deux campagnes; sans les Roumains, il lui en eût peut-être fallu trois. L'état-major russe a certes mis à profit ces dix ans; mais une guerre avec l'Allemagne et l'Autriche serait autre chose qu'une lutte avec la Turquie, sans compter qu'une alliance formelle de la France et de la Russie risquerait fort de resserrer la triple alliance et de lui gagner le concours des flottes anglaises. Les défiances contre la Russie sont grandes dans tous les cabinets. De Stockholm à Rome, on trouve qu'elle couvre assez de place sur la carte d'Europe. La triple alliance pourrait entraîner à sa suite la Turquie, la Roumanie et les petits états d'Orient. Certes, la France et la Russie, bien commandées, seraient de taille à tenir tête à une coalition du reste de l'Europe; mais c'est la France qui, par sa situation, porterait le poids de la lutte; c'est elle qui serait la plus exposée, étant la plus vulnérable. Il lui faudrait faire face à l'ennemi sur toutes ses frontières à la fois, sur terre et sur mer, en Europe et en Afrique, sans être sûre que sa lointaine alliée ait le temps ou le moyen de lui prêter secours. Aussi pourrait-on dire que, au point de vue militaire, les avantages d'une alliance franco-russe seraient surtout pour la Russie, les périls surtout pour la France.

V.

A bien peser les risques, il en est de même au point de vue politique. Si précieuse qu'elle fût pour la France, l'alliance russe n'irait pas sans dangers graves. Elle lui aliénerait ce qui lui reste de sympathies en Occident, au sud des Alpes comme au nord de la Manche.

Elle aurait, nous l'avons dit, l'inconvénient de fortifier la triple alliance, dont le but ou le prétexte est précisément de contre-balancer une combinaison franco-russe.

D'autre part, la situation internationale de la France et de la Russie n'est nullement la même. Les périls diplomatiques, tout comme les périls militaires, seraient surtout pour la France. Entre les deux pays, il est manifeste que les bonnes chances et les mauvaises seraient inégalement partagées. La seule perspective d'une alliance française est une force pour la Russie ; c'est un épouvantail dont sa politique peut se servir sans prendre d'engagemens. Pour s'en assurer le bénéfice, elle n'a pas besoin de se lier les mains. La politique russe est en effet autrement libre que celle de la France. On se dit à Pétersbourg que le jour où il plairait au tsar d'entrer en guerre avec l'Allemagne, les chassepots, ou les Lebel, partiraient tout seuls. On se flatte qu'en annexant Metz et Strasbourg, Bismarck et Moltke ont fait de l'armée française une aile de l'armée russe.

Or, la réciproque n'est pas vraie, et c'est ce qui fait l'infériorité de la France. Pour employer une métaphore bismarckienne : il serait présomptueux aux Français de dire que la Russie est une carte dans le jeu de la France; il l'est beaucoup moins aux Russes de regarder la France comme une carte dans leur jeu, et une carte qu'ils peuvent jouer à volonté. A quoi bon alors prendre des engagemens ?

A l'inverse de la France, la Russie resterait jusqu'au dernier moment maîtresse de se retourner. Elle garde des combinaisons et des alliances de rechange. Tant qu'une guerre ne les a pas mis aux prises, il n'y a rien d'irréparable entre Pétersbourg et Berlin. Les polémiques de presse ne lient pas plus le tsar russe que le chancelier germanique. Pour couper court à la campagne antiallemande des feuilles moscovites, il suffit d'un avis officieux de la censure. Une visite, une lettre de l'empereur Alexandre III à son vieil oncle, une rencontre de M. de Giers avec M. de Bismarck, c'en est assez pour rapprocher les deux gouvernemens. Rien ne défend à la Russie de revenir à l'Allemagne ou à l'alliance des trois empires, le jour où sa politique aura tiré du spectre de l'alliance française tout ce qu'elle en attendait. Pour cela, il lui suffirait peut-être d'une satisfaction d'amour-propre en Bulgarie. Le tsar est toujours sûr d'être bien accueilli de ses collègues de la Sprée et du Danube. On voit qu'entre la Russie et la France, il n'y a pas de parité. Tandis que l'une garde sa liberté, il ne faudrait pas que l'autre aliénât la sienne. Pendant que la Russie a diverses voies devant elle, se réservant de suivre celle qui lui convient, il ne serait pas bon que la France, se fermant toute issue, s'engageât en aveugle dans une impasse où elle peut se trouver isolée.

Bien plus, alors même que la Russie se lierait par un traité for-

mel, cette sorte d'inégalité persisterait jusque dans une guerre faite en commun. Victorieux ou vaincu, le tsar russe aurait pour la paix d'autres facilités que la république française. Entre empereurs, il est toujours plus aisé de traiter. S'il fallait que les deux alliés vinssent à succomber sous la coalition du reste de l'Europe, les vainqueurs pourraient être plus durs pour l'un que pour l'autre. Une guerre malheureuse risquerait fort de se terminer par une réconciliation des trois empires et une nouvelle sainte alliance contre la révolution.

Telle est la situation; aucune ne saurait commander plus de prudence. Est-ce à dire que la France et la Russie n'ont point intérêt à se rapprocher? Nullement. En face de la triple alliance, leur rapprochement est naturel, inévitable. La triple alliance les y invite, elle les y contraint. Mais toute entente entre Paris et Pétersbourg doit avoir en vue la paix et non la guerre. Si ce n'est pas ce que rêvent certains brouillons, c'est assurément de cette façon que le comprennent les deux gouvernemens.

A tous deux la paix est presque également nécessaire. En France, pas de doute que l'immense majorité de la nation est pacifique. C'est le seul point sur lequel le suffrage universel se montre unanime. De l'anarchiste au royaliste, la paix est une des figures obligées de tous les programmes électoraux, ce qui n'est pas indifférent dans un état où les pouvoirs publics n'ont de règle que l'intérêt électoral. Opportunistes ou radicaux, les hommes qui se passent de main en main le gouvernement de la France, doivent tenir deux fois à la paix, une fois comme Français, une fois comme républicains. Comme Français, ils sentent qu'une guerre pourrait être la fin de la grandeur française. Comme républicains, ils savent qu'heureuse ou malheureuse, la guerre serait la fin de la république, ou, ce qui les touche autant, la fin du parti républicain.

Pour la Russie, les risques ne seraient guère moindres. Ce qu'elle jouerait sur le champ de bataille, ce ne seraient pas seulement les conquêtes d'Alexandre Ier et de Catherine II, ce serait tout son développement matériel et intellectuel. C'est là, il est vrai, un enjeu dont bien des Russes font bon marché. Par là même qu'elle est pauvre et arriérée, la Russie peut supporter un degré de misère et de souffrance intolérable pour des pays à civilisation plus raffinée. Si grande que soit l'endurance de l'homme russe, il n'est pas sûr toutefois que les calamités inséparables d'une grande guerre n'arrachent point de murmures à la nation, et qu'une diminution de son maigre bien-être ne provoque point, dans certaines classes, une recrudescence des passions nihilistes. Les empiriques conseillent, pour

combattre l'inflammation révolutionnaire, la guerre comme un exutoire : Alexandre III n'a pas oublié comment cette recette a réussi au libérateur des Bulgares.

Il n'y a que deux hommes en Europe qui puissent déchaîner la guerre : le tsar russe et le chancelier germanique. Tous deux se défendent d'aucun mauvais dessein, et quelque suspecte que soit la bonne foi de l'un, rien ne prouve qu'il ne soit pas sincère. Il n'est plus à l'âge où l'on aime à jouer sa fortune. Il est sujet et non souverain, il est diplomate et non général; les lauriers des batailles seraient pour d'autres fronts. A l'inverse de ceux qui l'ont précédé à l'hégémonie de l'Europe, il semble peu curieux de tenter le destin. Il a pris modèle sur Frédéric et non sur Napoléon. S'il ne redoute pas la guerre, il n'ose ou ne peut la déclarer. Comme il le disait à son Reichstag, il faut qu'un autre mette le feu aux poudres. Qui s'en chargerait? Serait-ce le tsar? Alexandre III est un homme pacifique, d'humeur peu militaire. Il a fait la guerre et il ne l'aime point; il en a, en Bulgarie, vu de trop près les horreurs. Sa conscience de chrétien et d'autocrate y répugne. Il a, depuis deux ans, dans les mécomptes mêmes de sa politique, donné trop de marques de prudence et d'amour de la paix pour qu'on le soupçonne de vouloir tout à coup précipiter l'Europe dans la plus effroyable des guerres qu'ait encore vues le monde civilisé. S'il n'est pas fâché de tenir ses voisins sur le qui-vive, c'est pour les payer des déconvenues qu'ils lui ont infligées et leur faire sentir le prix de son amitié. Si à cœur que lui tienne la fastidieuse affaire de Bulgarie, il sait que Sophia n'est pas l'Europe, et que la Russie engagée en Orient, c'est l'Allemagne libre en Occident.

Pourquoi l'Europe partirait-elle en guerre? La triple alliance est-elle, comme l'affirme M. de Bismarck après M. Tisza et M. Crispi, une ligue de la paix, la paix est solide; car, si elle est arc-boutée d'un côté par la triple alliance, elle l'est de l'autre par la France et la Russie, et mieux vaut qu'il n'y ait pas dans un sens une poussée plus forte que dans l'autre. Si une paix aussi laborieusement maintenue, à l'aide d'une sorte d'équilibre des forces, paraît précaire, c'est, hélas! la seule que puisse de longtemps connaître la nouvelle Europe.

***.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *la Dame de Monsoreau*, opéra en 5 actes et 7 tableaux, paroles de A. Dumas et A. Maquet, musique de M. G. Salvayre.

De certaines œuvres il est difficile de savoir ce qu'on pense. De certaines autres il est cruel d'avoir à le dire. Dans la série des opéras représentés depuis quelques années à l'Académie de musique, *la Dame de Monsoreau* vient de prendre la place de Marino Faliero parmi les portraits des doges de Venise : une place noire, voilée de crêpe. Autant, plus même qu'un article de critique, il faudrait faire ici un article de condoléances. Et nous le ferions de tout cœur si les musiciens ne s'offensaient également des condoléances et des critiques, s'ils prenaient leurs échecs comme des malheurs ordinaires, dont sans honte ni rancune on se laisse plaindre et consoler. Hélas ! après avoir élaboré une œuvre en quelques années, ou l'avoir dépêchée en quelques mois (peu importe), c'est une grande douleur de voir repousser cette œuvre qu'on aime, de ne trouver d'écho nulle part aux voix qu'on a cru entendre chanter en soi-même. Ah ! que nous étions plus à l'aise il y a quinze jours, ici : nous n'avions guère à parler que des morts. Mais les vivans ne souffrent pas sans colère qu'on parle d'eux autrement qu'ils ne pensent. Ils nous pardonnent encore moins nos critiques que nous ne leur pardonnons leurs œuvres. Qui dira la grandeur de l'art et la petitesse des artistes, « les petits hommes et leurs petites

idées? » les amitiés mortes et les haines nées de jugemens seulement sincères? Et, non moins que les artistes, les critiques s'offensen d'être critiqués. Les uns se croient des dieux, et les autres, des prêtres. « La vanité est si ancrée dans le cœur de l'homme !.. Et ceux qui écrivent contre veulent avoir la gloire d'avoir bien écrit; et moi qui écris ceci ai peut-être cette envie; et peut-être que ceux qui le liront... » C'est Pascal qui parle ainsi.

Il y a déjà plus de dix ans qu'au théâtre lyrique de M. Vizentini, M. Salvayre fit naître des espérances trop tôt évanouies. *Le Bravo* promettait beaucoup et tenait déjà quelque chose. Il y avait là quelque réalité, quelque beauté présente et pas seulement annoncée : de la facilité, trop peut-être; de la chaleur, de la lumière et un très juste instinct du théâtre. M. Salvayre alors avait du talent. Nous ne l'avons pas rêvé. Nous n'avons pas rêvé notre émotion, ni la faveur publique allant d'elle-même à cette œuvre charmante, que faisaient plus charmante encore deux artistes éminens : la pauvre Heilbronn et Bouhy. Mais depuis!.. Depuis, sans parler de *Richard III*, que la Russie a seule entendu, M. Salvayre a écrit *le Fandango*, un ballet assez anodin, et *Egmont*, qui a fait douter du musicien plus que *le Bravo* n'avait fait croire en lui. *Egmont*, écrit pour l'Opéra, n'y fut pas joué, et sa chute ailleurs a prouvé que dans le différend élevé à ce sujet entre M. Salvayre et les directeurs de l'Opéra, le bon goût était du côté de ces messieurs. Mais, pour donner une compensation à M. Salvayre, on lui demanda un ouvrage plus important que l'ouvrage refusé. Il y avait déjà une certaine contradiction entre cette confiance et cette crainte; il y avait au moins de l'imprudence à rendre d'une main pour prendre de l'autre. L'événement l'a bien fait voir.

M. Salvayre n'a décidément pas de chance avec ses librettistes. On l'avait déjà compromis avec un *Egmont* dénaturé, presque parodié; voici qu'on lui a gâté *la Dame de Monsoreau*. Et qui cela? Maquet lui-même, le collaborateur de Dumas dans le célèbre drame. Le compositeur se déclarait, dit-on, ravi de sa pièce. Il faut qu'il ne soit ni très difficile ni très au courant peut-être des ressources et des lois de son art. Des drames pareils ne sont pas faits pour la musique, et la musique n'est pas faite pour eux. Qu'on ne nous oppose pas ici le succès récent de *Patrie*. *Patrie*, bien que drame historique, est de plus un drame moral. Il met aux prises de bien autres passions que *la Dame de Monsoreau ;* il entre bien plus avant dans les âmes. Dans *Patrie*, il y a autre chose que du mouvement et des faits : le dévoûment au pays, l'héroïsme l'amour, la trahison, autant de thèmes que la musique peut traiter, autant de ressorts qu'elle peut faire jouer. Dans *la Dame de Monsoreau*, rien de pareil : des événemens qui se précipitent, une action incessante, voire plusieurs actions : d'abord la lutte entre le roi Henry III

et son frère, tout un fond de politique, de menées, de complots, la ligue; puis le drame privé mêlé au drame public, les amours de Bussy, de Diane et de Monsoreau. Tout cela haché menu, par tableaux, et mené grand train, sans une halte, sans un repos, sans que la musique ait le temps d'approfondir un sentiment, de tracer un caractère. Elle s'essouffle à courir après un drame qui n'a pas besoin d'elle, et dont les incidens s'accommoderaient d'un tremolo ou de quelques mesures d'Artus.

Si au moins Maquet avait respecté le drame primitif, qui était à moitié le sien! Il était charmant, ce drame, chevaleresque et spirituel, plein de beaux coups d'épée et de belles paroles d'amour. Et quelle couleur historique! Je ne dis pas que Dumas soit Mommsen ou Bossuet, ni que ses pièces et ses romans soient faits au même point de vue que le *Discours sur l'histoire universelle*. Mais Dumas avait un grand principe : divertir les gens. Le système a du bon, et ne l'applique pas qui veut.

Dans l'opéra, plus de Chicot. Voilà l'erreur capitale, l'irrémédiable faute. Le malin, l'héroïque, le sympathique Chicot était l'âme, non pas damnée, mais bienfaisante, de *la Dame de Monsoreau*. Il menait toute la pièce, nouait et dénouait toutes les situations. Ce bouffon d'esprit et de cœur tenait un instant entre ses mains la fortune de la France. Il tutoyait le roi; il veillait sur lui et pour lui. Il le sauvait, il sauvait Diane, il sauvait Bussy, il sauvait tout le monde, et se faisait tuer bravement et gaîment à la fin. Supprimer Chicot, c'est supprimer non-seulement la principale figure du drame, mais la plus originale, la plus neuve, la seule qui prêtât à la musique. Plus de Chicot, partant plus de gaîté, plus d'entrain; plus rien que la carcasse d'un mélodrame lugubre, rendu, par de maladroites coupures, inintelligible à qui n'a pas le souvenir de la pièce primitive. Ces coupures, dit-on, sont nécessaires; sans elles, le drame, devenu opéra, eût duré sept ou huit heures. Raison de plus, alors, pour ne pas faire un opéra de ce drame.

Rappelons-en seulement la donnée et la suite, qui l'autre soir a paru un peu décousue. — Premier tableau : Diane de Méridor est enlevée par ordre du duc d'Anjou, et conduite au château de Baugé. Le comte de Monsoreau, qui l'aime, et qu'elle hait parce qu'il a tué sa biche familière, arrive à temps pour sauver la jeune fille. L'écharpe de Diane, jetée dans l'eau des fossés, fera croire à un suicide. — Second tableau : Bussy d'Amboise, l'ami du duc d'Anjou, mais surtout l'ami, presque le fils adoptif du vieux baron de Méridor, vient dénoncer au roi l'enlèvement de Diane. Le roi l'éconduit; les mignons le provoquent, et le soir même, en sortant du Louvre (troisième tableau), ils l'attaquent et le blessent. Bussy, chancelant, s'appuie contre une porte qui cède, et qu'il ferme au visage des assaillans. Cette porte est

naturellement celle de la maison où Monsoreau a caché Diane, qui reçoit dans ses bras Bussy sans connaissance. — Quatrième tableau : Mariage forcé de Diane avec Monsoreau, qui lui montre dans cet hymen le seul moyen pour elle d'échapper au duc d'Anjou. Désespoir de Bussy, qui voit s'accomplir la cérémonie, et résistance de Diane aux empressemens de son époux. — Cinquième tableau : Bussy demande au duc d'Anjou, son maître, de faire casser le mariage de sa bien-aimée. Le duc n'ose y consentir, de peur que Monsoreau ne trahisse le secret d'un complot dont le duc est le chef. — Sixième tableau : Ballets et processions. — Septième tableau : Monsoreau a été arrêté comme conspirateur; mais il s'échappe, il surprend Bussy chez sa femme et le fait assassiner. Avant de mourir sous les yeux de Diane, Bussy n'a que le temps de poignarder le traître.

On n'a pas goûté, — et c'est justice, — ce pauvre extrait de drame, sans unité, sans suite et sans couleur. Des invraisemblances qui passent à l'Ambigu dans le feu de l'action, dans la rapidité du dialogue, s'accusent trop quand la musique laisse le temps de les remarquer. Comment admettre, par exemple, que Diane se décide au mariage, et au mariage immédiat avec Monsoreau, sur la seule affirmation que le duc d'Anjou monte l'escalier, qu'il va paraître? Une attente de quelques miuutes, un regard attentif par la fenêtre ou à la porte l'aurait détrompée. Autre chose : comment Bussy, qui parle du vieux Méridor comme de son second père, n'a-t-il jamais vu Diane, la fille du baron? Si, des invraisemblances nous passons aux obscurités, quel est ce complot que neuf heures sonnant rappellent à Monsoreau, et dont personne n'a jamais ouï parler? Constamment l'auditoire s'est égaré dans ce livret mal coupé et mal expliqué. Quelquefois il s'en est égayé. Certain chassé-croisé de Bussy, de Diane, de Monsoreau et de la suivante Gertrude dans deux chambres qui communiquent, a paru de l'Hennequin poussé au noir. Quant à la poésie, en voici un échantillon :

Mon cœur, depuis le jour où j'ai vu cette femme,
Est noir comme un palais dévasté par la flamme,
Où le vent vient gémir, où vont hurler les loups.

On a ri quelquefois; mais au fond il n'y avait pas de quoi rire. Triste a été cette chute. La partition de *la Dame de Monsoreau* ressemble à un désert sans oasis. Quatre heures durant, on attend l'inspiration, l'idée, et rien ne vient. Jamais nous n'avons entendu aussi longtemps de la musique sans plaisir, sans un instant d'émotion ou d'intérêt. Rien où l'on puisse se prendre, rien qui plaise de prime abord; rien non plus qui étonne, qui déconcerte au besoin, mais laisse au moins l'ombre d'un

doute, le désir d'une seconde épreuve et l'espoir d'une découverte. Si encore on se trouvait en présence d'une tendance quelconque, d'un système, fût-il dangereux ou discutable! Mais on ne peut discuter une œuvre qui s'impose par sa médiocrité. L'Opéra, depuis quelques années, ne nous avait pas servi pareille redevance. Où est la forte structure de *Patrie*, la grâce du *Cid?* Où sont les mâles beautés d'*Henry VIII*, et surtout la noblesse et la poésie de *Sigurd?* Dans chacun de ces ouvrages, il y avait énormément de talent et même un peu de génie. Mais voici la première fois qu'un musicien, capable d'écrire matériellement un grand opéra, ne rencontre pas, en quatre heures de musique, au moins un quart d'heure d'inspiration.

Que pourrait-on louer? L'ensemble? Il ne se tient pas. Les caractères musicaux? Ils ne sont pas dessinés. Aucune figure ne se détache. Bussy, Monsoreau, Diane, sont trois voix différentes, mais non trois personnages. Quant aux rôles accessoires, ils encombrent la scène au lieu de l'animer. De couleur locale ou historique, pas un soupçon. Cette musique est une musique quelconque, qui siérait à la cour de Louis-Philippe autant qu'à celle de Henri III. Pas même une silhouette d'architecture, pas une tourelle à l'horizon. Ah! la petite procession et le couvre-feu des *Huguenots;* le passage sur la Seine du cadavre de Comminges! L'entrée de Raoul chez Nevers, ou celle de Mergy chez la reine Margot! Mais aussi pourquoi tenter d'aussi périlleuses aventures, provoquer des comparaisons fatales? Meyerbeer, et, dans de moindres proportions, Hérold, ont seuls rendu en musique l'esprit de la renaissance et l'aspect du vieux Paris. Seuls ils ont fait de la musique historique; ils ont été artistes à la façon de Michelet. M. Salvayre n'a pas le secret de ces récitatifs caractéristiques qui font des *Huguenots* ou du *Pré aux clercs* jusque dans le détail des œuvres exactes, et pour ainsi dire ressemblantes. Pas un acte, pas même un entr'acte de *la Dame de Monsoreau* n'est un tableau. La chanson de Bussy: *Un beau chercheur de noise* n'est pas une chanson de raffiné; *la rapsodie soldatesque* (*sic*) ne nous transporte point dans le quartier des Tournelles; il y a disparate entre la musique et le décor. De même au premier acte. Diane, prisonnière dans le château de Baugé, cherche à se reconnaître; elle ouvre la croisée et voit un étang endormi sous un rayon de lune. Il y a là un effet descriptif qu'un trait de violon, une *avviolinata* pouvait rendre; mais l'*avviolinata* trouvée par le compositeur n'est pas celle qu'il fallait. Ainsi, le caractère et la couleur manquent à cette musique, et lui manquent partout. Le sentiment dramatique ne lui manque pas moins. Pas une fois elle n'ajoute aux situations; souvent même elle les contredit.

Essayons toutefois une rapide revue de cette partition à peu près vide. Que trouve-t-on au second tableau, *les Noces de Saint-Luc?* Une

scène de provocation, un double quatuor vocal dialogué avec un peu d'animation. A l'acte du Louvre, chez le duc d'Anjou, trois mesures charmantes, annonçant l'entrée de Diane. Oui, trois mesures, sans exagérer, comme le beau vers de la tragédie. Au dernier acte, le duo de Bussy et de Diane renferme une ou deux ébauches de mélodie, quelques accens d'amour. Mais il vient trop tard, et l'on est si las ! De fait ici, la critique n'est pas moins embarrassée que l'éloge : elle ne sait que choisir. Pourtant certains défauts ressortent avec évidence : l'absence presque absolue d'idées, et alors, pour noter les paroles, une gêne continuelle qui amène l'impropriété de l'expression musicale, le désaccord entre la parole et la note. Si par hasard le musicien trouve une idée, elle est de pauvre qualité ; il s'en aperçoit, et à la banalité s'ajoutent aussitôt l'effort et la gaucherie. Prenons, par exemple, l'air ou plutôt la phrase d'entrée de Bussy : *Ce vieillard si redouté naguère.* Sans rien d'original, elle commence et se suit pendant quelques lignes. Mais elle se délaie bientôt et se perd dans une reprise des dernières paroles : *Non, je ne connais pas cette fille si tendre,* sorte d'appendice inutile et maladroit. La rêverie de Diane au début du troisième tableau : *Avant de m'enfermer dans ma triste demeure,* est un exemple encore plus frappant de défauts généralement incompatibles et pourtant réunis ici : la platitude et la recherche. Cet air est plein de détails insignifians, de modulations inhabiles, d'arpèges vulgaires en style de carillon ; et à la fin encore une petite queue mélodique comme partout. Bien faible aussi, malgré beaucoup de tapage, le combat de Bussy contre les mignons ; manqué, l'ensemble des femmes à la fenêtre et des jeunes gens qui ferraillent. Il y a quelque mélancolie dans le *lamento* de Diane : *Depuis bientôt une semaine, que peut-il être devenu?* mais dans la première phrase seulement. Toute la fin de ce quatrième tableau ne vaut rien. Quelle misère, la lettre lue par Diane avec accompagnement de cor anglais, et terminée par la signature, chantée d'une voix dolente : *Baron de Méridor !* La musique n'aurait pas dû souligner cette puérilité littéraire. On pense tout de suite, et pour la regretter, à la lettre de *la Vie parisienne,* signée : *baron de Frascata.* Et la romance de Bussy : *O cher souvenir qui partout m'assiège!* Là encore abondent les modulations banales, et les phrases qui tournent court, et les terminaisons vulgaires, et les mesures embarrassées dont on croit ne pas pouvoir sortir, et les singularités d'accompagnement, comme les notes pincées de harpes sur une phrase, que voici textuellement : *Blanche vision, de sentir au réveil ce rayon de soleil!*

C'est au tableau suivant que se trouvent les trois charmantes mesures dont nous parlions. Elles n'aboutissent qu'à un finale sans intérêt. Mais auparavant se succèdent deux airs, l'un de Bussy, l'autre

de Monsoreau. Dans l'air de Bussy, encore les défauts habituels. Après quelques bonnes mesures, la mélodie s'étrangle. Puis arrive la sentimentalité, la prétention, et une de ces conclusions gauches, toujours prématurées ou tardives, qui détruisent l'équilibre, la pondération de la phrase. Après les mots : *Ouvre tes ailes*, un trou dans la mélodie et une cadence vulgaire. Quant à l'air de Monsoreau, lamentable complainte, on dirait un air d'aveugle.

Ce n'est point la peine de poursuivre ; il y aurait trop peu d'épaves à recueillir. Si au moins, de cette œuvre sans dessous, sans fond, les dehors étaient séduisans et la forme attrayante; si l'on pouvait, faute d'art véritable, se laisser prendre à de charmans artifices, au prestige des procédés, aux illusions du métier. Mais non; il n'y a guère plus de talent ici que de génie. L'orchestre, ce roi des opéras modernes, est loin de régner dans celui-ci. Toujours terne, en dedans, sans relief et sans couleur, l'instrumentation semble par momens irrationnelle et laissée au hasard. J'ai noté au passage des intentions inexplicables, des contre-sens d'orchestre : une lugubre ritournelle de clarinette basse avant une fade romance de Bussy, un solo de flûte au milieu des violences d'un duo entre Diane et Monsoreau. Partout les instrumens sont employés sans discernement, les timbres groupés sans goût. Les harpes notamment partent à tort et à travers, comme des folles. Que peuvent-elles bien avoir à faire avec de semblables paroles : *Ce vieillard, si redouté naguère?* Enfin le ballet, qui parfois sauve, au moins le premier soir, les plus médiocres partitions, a consommé la perte de celle-ci. Tout lui manque : le fond et la forme. Un aveugle n'aurait jamais le courage de l'entendre.

Hélas! voilà de dures paroles, et qui coûtent à prononcer, surtout à écrire. Est-ce à dire que M. Salvayre n'a plus le moindre talent, qu'il doit renoncer à son art? En aucune façon. Outre que pour composer un opéra, fût-il détestable, il faut déjà du talent, en art aucune chute n'est mortelle, surtout à l'âge de M. Salvayre. Il y avait jadis quelque chose *là;* ce quelque chose peut revenir. L'auteur d'*Egmont* et de *la Dame de Monsoreau* reste l'auteur du *Bravo*. Qu'il garde ce titre, réel, bien que déjà lointain, à l'estime des musiciens et, malgré tout, à leur confiance.

Tout le monde a vaillamment combattu ce combat perdu d'avance. Douze gardes républicains ont même combattu à cheval, à la fin d'un cortège dont les splendeurs, équestres ou autres, n'avaient pas encore été égalées à l'Opéra. La mise en scène est splendide, et la direction a fait les choses avec luxe et avec goût. Si M. Salvayre ne sait pas grouper les sons, M. Bianchini, le dessinateur des costumes, sait merveilleusement grouper les couleurs; il a été le sauveur du ballet. Quant aux interprètes musicaux, ils ont accompli leur tâche avec au-

tant de succès que de talent et de vaillance. Mme Bosman a toujours beaucoup de grâce; trop peu de force malheureusement pour tenir le premier rang. Qu'elle se console au second, où elle est toujours parfaite. Et puis, mieux vaut être la seconde dans n'importe quel chef-d'œuvre que la première dans *la Dame de Monsoreau.* M. Jean de Reszké est le premier partout. Il se tire d'un rôle ingrat, mal écrit, à force de talent et d'intelligence. A force de voix aussi, car sa voix sort accrue et embellie de chaque nouvelle épreuve. Celle-ci est terrible! M. Delmas est en très bon chemin. Il tient largement des promesses encore toutes récentes. Belle voix, beau style, excellente tenue en scène, de la simplicité, de l'aisance et, quand il le faut, de la grandeur, en voilà assez pour répondre de son avenir. Et l'éloge ne gâtera pas l'artiste, parce qu'il est modeste et laborieux.

Y a-t-il, au point de vue de l'Opéra, une moralité à tirer de *la Dame de Monsoreau?* Peut-être. L'ouvrage une fois accepté, les directeurs l'ont admirablement monté; je les en félicite. Mais ils ne devaient pas l'accepter. Surtout, ils ne devaient pas le commander. Le système de la commande est périlleux toujours, avec n'importe quel compositeur. Périlleuse est aussi la clause qui oblige les directeurs à donner chaque année un ouvrage nouveau. Que l'année soit mauvaise pour la musique, tant pis, ils doivent leur opéra annuel; et cet opéra, ils le font faire dans un délai donné, sur une pièce également donnée, avec engagement réciproque entre eux et les auteurs de livrer l'œuvre à telle époque et de la représenter à telle autre, sous peine de dédit. Si j'étais un directeur, ou deux directeurs de l'Opéra, j'attendrais qu'on m'apportât des œuvres toutes faites, paroles et musique, et je jugerais du tout ensemble sur une audition, ou plusieurs, auxquelles prendrait part le personnel du théâtre. C'est ainsi que j'aurais entendu *la Dame de Monsoreau;* et, après l'avoir entendue,.. je l'aurais refusée.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE DRAMATIQUE

Théâtre des Variétés : *Décoré*, comédie en 3 actes, de M. Henri Meilhac.

« Ce n'est qu'une farce, » disent les gens qui font la petite bouche plutôt que de rire, ou qui s'obligent à cette grimace après avoir ri. Hé! quand même *Décoré* ne serait qu'une farce!.. depuis quel décret la farce, en France, est-elle méprisable? Le plus grand poète comique de ce pays, où la gaîté compte parmi les vertus nationales, Molière, n'a pas dédaigné ce genre : il était l'auteur du *Misanthrope*, quand il écrivit *le Médecin malgré lui;* l'auteur du *Misanthrope* et du *Tartufe*, quand il écrivit *George Dandin*, *Monsieur de Pourceaugnac*, *le Bourgeois gentilhomme*, et enfin, — après un intervalle où prennent place *les Femmes savantes*, — cette bouffonnerie suprême, *le Malade imaginaire*. Précisément, Sainte-Beuve (un juge assez délicat, je pense!) a touché ce point, de plusieurs coups de plume assez nets : « Molière, jusqu'à sa mort, fut en progrès continuel dans la *poésie* du comique... Il faut admirer ce surcroît toujours montant et bouillonnant de verve comique, très folle, très riche, très inépuisable... *Monsieur de Pourceaugnac*, *le Bourgeois gentilhomme*, *le Malade imaginaire*, attestent au plus haut point ce comique jaillissant et imprévu qui, à sa manière, rivalise en fantaisie avec *le Songe d'une nuit d'été* et *la Tempête*... Molière s'y complut et s'y exalta comme éperdument... » Sainte-Beuve, devant ce lyrisme particulier, où Molière « se jetait d'ironie à la fois et de gaîté de cœur, » ne prend pas des airs de rabat-joie; il laisse au pédant Schlegel, qui n'est pas tenu de sentir à la française, les fonctions de trouble-fête; il préfère donner au grand homme un éloge de plus pour s'être abandonné ainsi, étant l'observateur, le moraliste qu'il

était, à son inspiration burlesque; il le félicite de s'être élevé, par des degrés magnifiques, « jusqu'à la fantaisie du rire dans toute sa pompe et au gai sabbat le plus délirant. »

M. Henri Meilhac n'a pas fait *le Misanthrope* ni *le Tartufe;* mais il a fait, pour commencer, avant qu'il eût rencontré M. Ludovic Halévy, *le Petit-Fils de Mascarille* et *la Vertu de Célimène*, sans compter *l'Autographe;* depuis, avec l'auteur de *la Famille Cardinal* et de *l'Abbé Constantin*, il n'a pas fait seulement *la Petite Marquise* et *les Sonnettes*, *la Boule* et *la Cigale*, mais encore *Fanny Lear* et *Froufrou* : voilà, sans doute, assez de preuves qu'il sait travailler dans un genre plus « noble » que celui du Palais-Royal et des Variétés; au demeurant, on ne dit pas qu'il ait donné la dernière. Mais quoi! il n'a pas la prétention d'être un plus grand personnage que Molière : il ne s'interdit pas ces « fusées, » qui ne sont que les jets d'une belle humeur lâchée avec bonhomie. *Décoré*, en ce sens, est le plus abondant, le plus vif, le plus étincelant des feux d'artifice : un bouquet de lumineux esprit, sortant d'un fonds de jeunesse admirable, s'élevant avec force, avec légèreté, fleurissant le ciel parisien de pétillantes étoiles. A ce joli épanouissement, tout le public bat des mains : tant mieux! Ce n'est pas pour *Décoré* seulement que nous devons aimer, estimer M. Meilhac; mais puisque, dans ce moment où l'on se rappelle toutes les raisons que l'on a de l'estimer et de l'aimer, *Décoré*, par un joyeux hasard, fait son apparition, vive *Décoré!..* Laissons Lysidas établir que « ces sortes de comédies ne sont pas proprement des comédies, et qu'il y a une grande différence de toutes ces bagatelles à la beauté des pièces sérieuses... Cependant tout le monde donne là-dedans aujourd'hui; on ne court plus qu'à cela, et l'on voit une solitude effroyable aux grands ouvrages lorsque des sottises ont tout Paris... »

C'est à propos de *l'École des femmes* que se lamentait ce connaisseur : — déjà! Quels grognemens dut-il pousser à l'aspect de *Monsieur de Pourceaugnac*, du *Malade imaginaire*, du *Bourgeois gentilhomme!* Il eut le chagrin de les voir, car Lysidas a la vie dure : il est éternel. Il peut encore se récrier aujourd'hui, à moins qu'en vieillissant il ne soit devenu philosophe. En ce cas, il se résignerait, du moins; il regarderait avec indulgence l'allégresse universelle, et, sans peut-être en prendre sa part, il en prendrait son parti : « Pourquoi m'étonner, se dirait-il, qu'on accoure vers un ouvrage où flambe si librement la fantaisie? C'est justement cette flambée qui attire les hommes : ils vont s'y réjouir les yeux et s'y réchauffer. Sinon, hier, mardi-gras, à la Comédie-Française, il fallait remplacer *Monsieur de Pourceaugnac*, non pas par le *Misanthrope*, mais par une bonne lecture de *l'Éthique* de Spinoza!.. J'ai peut-être eu tort, autrefois, quand tout Paris applaudit *l'École des femmes*, de dire que le cœur m'en saignait et que cela était honteux pour la

France... Car je l'ai dit! Ce qui devrait nous faire saigner le cœur, si le naturel de notre nation pouvait s'épuiser jamais, ce serait une disette d'imagination comique; et ce qui serait honteux pour la France, à la veille de cette catastrophe, serait que la gaîté d'un auteur ne trouvât dans le public ni écho ni récompense. » — Grâce à Dieu! nous n'en sommes pas là : si bien que M. Meilhac sache rire, il ne rit pas le dernier!

Après Sainte-Beuve, citerai-je l'autorité d'un critique moins complaisant? Voici un docteur de la loi, le plus intègre, jusqu'à notre génération, des successeurs de Gustave Planche; on ne connaît guère de goût plus pur, d'esprit plus élevé que le sien; il se permet, seulement, d'être indépendant, « exempt de sots dédains, » comme il veut que soient les auteurs eux-mêmes. Eh bien! à cette place, il y a vingt-huit ans, M. Émile Montégut signalait aux amateurs une des premières petites pièces de M. Meilhac; et ce grave témoin ne craignait pas d'écrire : « Si la grande comédie a chance de revivre, elle sortira de la farce parisienne ; car il y a de nos jours, qu'on ne s'y trompe pas, une farce parisienne, comme il y eut au XVIIe siècle une farce italienne... Vous trouvez que cette origine n'est pas assez noble pour la comédie ; mais vous oubliez que le théâtre de Molière n'en a pas eu d'autre : la comédie ne se pique pas d'être noble, même lorsqu'elle est grande; elle se pique d'être humaine, et cela lui suffit. » — Encore moins, lorsqu'elle est moyenne, se pique-t-elle d'être noble! Elle ne saurait pourtant se dispenser d'être humaine sans perdre le nom de comédie ou même celui de farce, et mériter celui de vaudeville : — on sait que le vaudeville n'est qu'un jeu arbitraire d'événemens et quelque chose comme un ballet de fantoches.

Il y a, dans *Décoré*, un homme qui sort de la rivière et laisse ses habits s'égoutter sur la scène; un prince nègre en villégiature chez nous; un lion échappé qui rugit à la cantonade; et, cet homme ayant sauvé ce nègre des familiarités de ce lion, un sous-préfet demande et obtient pour lui la croix de la Légion d'honneur, en quelques secondes, par téléphone. — Ainsi, dans *Monsieur de Pourceaugnac*, il y a des matassins prêts à inonder les planches; dans *le Bourgeois gentilhomme*, une cérémonie turque; dans *le Malade imaginaire*, lorsqu'on persuade au héros de se faire médecin à la minute et sans quitter sa maison, comme il s'étonne, son frère réplique : « Je connais une faculté de mes amies qui viendra tout à l'heure... » D'autres personnages, à leur tour, interrogent ce frère : « Que voulez-vous dire, et qu'entendez-vous par cette faculté de vos amies?.. Quel est donc votre dessein? » Il répond simplement : « De nous divertir un peu ce soir. » C'est aussi la réponse que ferait Molière lui-même aux indiscrets; on sait que son dessein a réussi! — Mais sous chacun de ces titres, *Monsieur*

de Pourceaugnac, le Bourgeois gentilhomme, le Malade imaginaire, la comédie reste humaine. Dans cette débauche de plaisanteries, dans l'ivresse de ces bacchanales, le poète ne cesse pas d'être l'observateur de nos misères intimes; ou plutôt, la cause même de son hilarité bruyante, c'est que le ridicule de ces misères lui apparaît violemment, comme dans une vision. — Le chef de ces matassins est un apothicaire, en qui domine l'esprit de métier; il recommande un médecin : « Voilà déjà trois de mes enfans, dit-il, dont il m'a fait l'honneur de conduire la maladie, qui sont morts en quatre jours, et qui, entre les mains d'un autre, auraient langui plus de trois mois... Il ne me reste plus que deux enfans;.. il les traite et gouverne à sa fantaisie. » — Entiché de noblesse, M. Jourdain ne veut point pour son gendre de l'honnête garçon qui aime sa fille et qui est aimé d'elle : « Vous n'êtes point gentilhomme, vous n'aurez pas ma fille! » Et s'il faut, pour assurer le bonheur de Lucile, faire circonvenir son père par un « muphti » et plusieurs « dervis, » c'est que ce merveilleux bourgeois, plutôt que de la donner à Cléonte, la donnerait au fils du Grand-Turc! — L'amour paternel, chez Argan, offre la même pureté, le même désintéressement. Pour complaire à sa femme qui le soigne, ou plutôt qui soigne sa manie, Argan fait venir un notaire : « Ma femme m'avait bien dit, monsieur, que vous étiez fort habile et fort honnête homme. Comment puis-je faire, s'il vous plaît, pour lui donner mon bien et en frustrer mes enfans? » Ce n'est qu'en devenant médecin lui-même qu'il renonce à contraindre Angélique d'accepter un Diafoirus pour mari : « C'est pour moi, disait-il, que je lui donne ce médecin, et une fille de bon naturel doit être ravie d'épouser ce qui est utile à la santé de son père. »

L'ironie de M. Meilhac n'est pas si féroce : elle amène pourtant des créatures vivantes à faire la confession naïve de leurs travers. Cette fois encore, ce ne sont pas des poupées qui gesticulent devant nous : avec ce prince nègre, voici des Parisiens, nos semblables, nos frères; avec ce lion, voici des hommes. Et si l'auteur lâche ce lion aux trousses de ce nègre dans les couloirs d'un hôtel français, n'allez pas croire que ce soit pour rien, par un caprice absurde. Il donne ainsi au héros une occasion de montrer son caractère; et plus singulière, plus éclatante est l'occasion, plus le trait de caractère frappera l'héroïne : comment ne pas admirer, ne pas aimer un galant qui charge un lion à coups de parapluie? Si l'honneur du mari, — qui chasse pendant ce temps-là un gibier moins farouche, — ne périt pas dans cette aventure, on pourra dire qu'il l'a échappé belle! Donc le rugissement de ce lion, qui n'est pas même un lion, — le spectateur s'en doute, — le bruit de ce verre de lampe dans lequel souffle un machiniste, ce bruit aussi bouffon que celui d'une trompe de carnaval, est

proprement le signal d'une crise dans la destinée de deux hommes et d'une femme.

Trois personnages, en effet, trois personnages essentiels, pas un de plus, et une action fort simple, qui a un commencement, un milieu et une fin, voilà tous les moyens de M. Meilhac : — rapprochement de la femme, mal gardée par le mari, et du galant; — tentation; — retour de la femme au mari, — voilà toute l'histoire. Mais ces personnages sont animés et neufs : mêlés de bien et de mal, ils appartiennent vraiment à l'espèce humaine, et ce bien et ce mal sont de telle sorte et dosés de telle façon que chacun présente une physionomie individuelle; chacun est une figure de ce pays-ci et de ce temps.

Bonjour Colineau, bourgeois de Paris, bourgeois de la haute bourgeoisie, je te reconnais sans t'avoir jamais vu! Tu es homme de travail, mais de travail facile et homme de plaisir; grand agronome résidant à la ville, tu es riche; tu serais décoré depuis longtemps, si tu n'avais décliné cet honneur : — tu préfères l'héritage d'un oncle, qui a vainement sollicité la croix sous tous les régimes. — Tu as mené la vie de garçon en fils de famille, tu approches de la quarantaine, et tu es marié depuis quatre ans. Assez bon diable, en somme, et pas méchant mari; mais par indolence, par fatuité, par distraction (je veux dire par trop d'attention aux jolies occasions qui passent), tu es trop sûr de la vertu de ta femme et tu ne l'aimes qu'avec négligence. — Sa vertu! elle n'en a guère; mais elle a moins de vice encore, et point du tout de passion. Peu de sens moral, seulement, et des nerfs facilement émus; aucuns principes, mais une fidélité à peu près garantie par la loi du moindre effort. Vous aussi, vous voyez que je vous reconnais, petite femme raisonneuse plus que raisonnable, mais remuante plutôt qu'allante, amusante amie, médiocre épouse, décevante maîtresse, Henriette Colineau! — Et toi donc, Édouard d'Andrésy, cher camarade! Tu as été au collège avec Colineau, c'est possible, mais avec moi, j'en sûr; ou, si ce n'est toi, c'est ton frère. Tu es un brave garçon,.. mais tu es garçon et tu es brave! Étant garçon, tu poursuis les femmes; étant brave, tu les fascines par cet honorable prestige. Tu es candide et chevaleresque, mais ta candeur et ta chevalerie ne t'empêchent pas de convoiter le plus cher bien de ton ami, au contraire : ce ne sont que des forces pour l'attaquer.

Elle prétend se défendre, la petite Mme Colineau; surtout, j'imagine, elle prend plaisir à inquiéter son mari en lui dénonçant le danger. Les entreprises des galans, jusqu'ici, l'ont laissée parfaitement indifférente : « Oui, répond Colineau avec assurance, tu es froide. » Mais, à présent!.. « Tu aimes quelqu'un ? reprend-il. — Je ne dis pas que j'aime;.. mettons que je suis sur le point... — Ah ! tu m'as fait peur... » Et il se remet de cette alarme : voilà sa délicatesse! Il faut dire qu'il est tout occupé, en ce moment, d'une escapade qu'il médite. Une certaine comtesse

Corinti repart ce soir pour Rome et doit s'arrêter quelques heures à Mâcon. Jolie et maintes fois compromise à Paris avant son mariage, elle y est revenue plus jolie encore, et les mauvaises langues prétendent qu'elle y a cherché vainement la bagatelle de 2,000 louis que son couturier lui réclame : le généreux Colineau rêve de l'accompagner jusqu'à Mâcon. Une visite qu'elle lui fait encourage son espoir : — notons que l'entretien, qui serait facilement grossier, est d'un bout à l'autre exquis. — Succède un autre duo : Henriette, Édouard. Elle s'indigne, mais faiblement, de son impertinence : n'a-t-il pas eu l'audace de lui proposer un petit voyage en tête-à-tête ? Lui, de son côté, use de tous les sophismes, de toutes les protestations à moitié hypocrites, à moitié sincères, qui sont l'ordinaire plaidoyer des amoureux. « Quand vous avez osé, fait-elle, me demander de venir à Harfleur, c'est comme si vous m'aviez dit... — Oh ! non ! » s'écrie-t-il. Sans doute, elle n'est pas dupe de ce *distinguo;* mais le moyen d'en vouloir à un homme dont elle entend dire du bien partout ! Oui, tout à l'heure encore, chez sa couturière, on a raconté qu'il avait empêché un chien d'être écrasé : il avait sauté au nez des chevaux ! Et voici que, par une inspiration singulièrement opportune, Colineau lui-même, pour être libre d'aller à Mâcon, envoie sa femme à la campagne, sur la ligne du Havre : il prétend qu'elle y fasse une retraite, qu'elle y calme ses nerfs et s'y fortifie contre la tentation. A la même heure, un train emporte Colineau avec la comtesse vers Mâcon, un autre emporte Édouard et Henriette, — mi-résistante, mi-consentante, — vers Harfleur. N'est-ce pas là, en raccourci, une peinture des dissensions d'un ménage ? Ces deux trains qui s'éloignent l'un de l'autre, n'est-ce pas une *figure*, une *figure* proprement dramatique, de son désarroi ? Ce premier acte, on en conviendra, est une pimpante exposition de comédie.

Comment donner une idée du second ? C'est là que se reconnaît une fois de plus la vérité de cette parole de Sainte-Beuve : « Le génie de l'ironique et mordante gaîté a son lyrique aussi, ses purs ébats, son rire étincelant, redoublé,.. inextinguible ! » On y voit, dans ce deuxième acte, par une série d'expériences qu'un sage a follement inventées, à quoi tient l'amour, l'amour adultère, — un bien grand mot et un bien gros mot pour un sentiment si faible et si frivole, — la prétendue passion d'une jeune bourgeoise élégante, qui a plus d'imagination que de sensualité, plus d'esprit que de cœur. Premier épisode (considérez que ces épisodes ne sont pas des ornemens, mais les élémens essentiels de l'action, les expériences mêmes dont je parle) : en arrivant à Harfleur, en venant de la gare à l'hôtel, Édouard s'est jeté à l'eau pour en retirer un homme qui se noyait. Il a cru plaire à sa compagne en se montrant digne d'elle : ah ! bien, oui !.. Colère de Mme Colineau : ayant l'honneur de l'accompagner, devait-il s'occuper de cet inconnu ? A-t-il pensé à ce qu'elle serait devenue, elle, dans cette ville,

à cette heure, s'il était resté au fond de l'eau? Il n'est qu'un égoïste! — Deuxième épisode : un garçon de l'hôtel a reconnu Henriette, il a cru qu'Édouard était son mari; on les a inscrits sous ce nom : M. et Mme Colineau!.. Édouard ne pouvait garder ses vêtemens mouillés; il reparaît, affublé d'une défroque de l'aubergiste : joli costume pour affronter une femme mécontente! A première vue, elle s'écrie: « Qu'est-ce que c'est que ça? » Elle murmure : « Il est horrible! » Et aussitôt la dispute éclate : « Pourquoi m'avoir amenée dans cet hôtel où ce garçon devait me connaître? — Mais je ne pouvais prévoir... — Il fallait prévoir! » Et avec une verve admirable, elle fait le procès du galant, de cet homme qui est venu troubler la paix d'un ménage, dénoncer les ridicules du mari, dire à la femme : « Pauvre femme! qui vous croyez heureuse;.. » qui a fait miroiter à ses yeux un autre bonheur, et qui ne se soucie guère, à présent, si elle est perdue... Eh bien! il aurait toujours fallu rompre; elle veut rompre tout de suite, « avant au lieu d'après... » Elle veut repartir. Lui, alors, réplique avec une verve pareille : « Eh bien! à la bonne heure! je vous remercie de vous être montrée à moi telle que vous êtes! » Et il lui déclare que sa conduite n'est pas celle d'une honnête femme!.. Il va remettre ses habits, il revient. « Il est bien mieux ainsi, » fait-elle; et déjà elle se radoucit, lorsque... Troisième épisode! Un lion échappé de la ménagerie voisine parcourt l'hôtel et poursuit un prince nègre, arrivé hier de Sénégambie pour s'amuser en France. Brandissant son parapluie, Édouard s'élance à la rencontre du fauve. Il rentre vainqueur, à peu de frais : l'animal débonnaire n'a blessé que sa redingote et lui a léché le visage. N'importe, il a été brave, il a été heureux :.. transportée d'admiration, ravie en extase, Henriette faiblit encore, elle va s'abandonner, quand soudain... Quatrième épisode! Irruption du sous-préfet, qui a obtenu la croix pour le sauveur du prince, pour « le brave Colineau! » Les amoureux n'ont que le temps de retourner à Paris pour intercepter le décret : que dirait Colineau s'il apprenait tout cela par l'*Officiel!*

Après cette farce délectable, un acte entier de comédie, le dernier, pourrait emprunter à *George Dandin* son sous-titre : *le Mari confondu*. A la même heure que sa femme, Colineau, lui aussi, revient de son expédition amoureuse; il n'a pas eu tant de traverses : il est coupable et triomphant. Va-t-il découvrir l'équipée d'Henriette? Se voyant menacée, par un coup de génie elle prend l'offensive : elle improvise, comme un grand capitaine sur le champ de bataille, un stratagème si effronté qu'il paraît ingénu. La réussite en est prompte : c'est Colineau qui avoue sa faute! La confession du mari à la femme, en présence du galant qu'il invoque pour défenseur, est un morceau digne du théâtre classique... Tu l'as mérité, cette fois, George Dandin! Et tu ne sauras

jamais que ta femme, si l'intention vaut le fait, fut aussi coupable que toi! Non, tu ne le sauras pas, car la surprise même de cette croix, qui manque de s'accrocher sur ta poitrine, on te l'explique ingénieusement. Et à quoi bon te révéler la vérité? Voilà ta femme remise dans le chemin du devoir, qui est le plus uni et le plus commode; elle n'en sortira plus, elle « n'en aurait plus la force... Vous avez entendu dire, n'est-ce pas, que les gens qui s'étaient manqués ne recommençaient presque jamais!.. »

Ainsi, — sans commentaire et sans prédication, grand Dieu! — cette comédie ou cette farce (je ne tiens pas aux mots) se trouve édifiante en même temps qu'amusante. Par le spectacle seul des caractères en action, — tous conformes aux mœurs du jour, — par ce spectacle burlesque, elle est aussi probante, aussi bonne conseillère que les plus « grands ouvrages » et que les pièces les plus « sérieuses. » — Mlle Réjane, comédienne exquise, énergique autant que fine; M. José Dupuis, dont la naïveté bouffonne atteint à des hauteurs lyriques; M. Baron, qui joint un grotesque épique à la vraisemblance moderne, ces excellens artistes mériteraient un prix Montyon pour avoir contribué au succès d'un ouvrage si « utile aux mœurs! » — Voilà ce qu'on nomme « bagatelles et sottises! » Mais ce n'est pas d'aujourd'hui, ce n'est pas non plus dans le seul temps de Molière qu'il se trouve des gens chagrins pour maudire la vogue de ces sottises-là; et les « sots » qui les font ne s'en portent pas plus mal! Il y a, chez nous, en quelques recoins du public, une tradition ininterrompue de mauvaise et pédante humeur, contre laquelle, grâce au bon sens national, les hommes d'un talent véritable ont toujours eu le dernier mot.

Je sais un auteur, entre Molière et nous, que beaucoup de ses contemporains daignaient louer à peine pour « la multitude, la variété, la gentillesse de ses ouvrages. » Il est vrai qu'au lieu de s'élever au « style particulier » des grands auteurs, qui n'écrivent « presque jamais comme on parle.., c'est la nature, c'est le ton de la conversation qu'il essayait de prendre. » Lui-même a fait cet aveu : « Presque aucune de mes pièces n'a bien pris d'abord. » Une seule, d'ailleurs, parmi celles qui devaient plaire ensuite, une des moindres, un acte, eut l'honneur de paraître pour la première fois sur la scène de la Comédie-Française : pour théâtre ordinaire, ce fabricant de babioles avait celui des Italiens, un « petit théâtre » du temps. — Il s'appelait Marivaux.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février.

Un des phénomènes les plus curieux, entre bien d'autres, de cette période ingrate que nous traversons en France, c'est la disproportion entre les événemens qui se déroulent ou se préparent, qui nous pressent de toutes parts, et les hommes qui passent ou repassent sans cesse sur la scène publique. Que voulez-vous? c'est un fait! Jamais il n'y eut autour de nous une telle accumulation de nuages noirs, d'événemens sérieux et redoutables, menaçans pour la paix, pour l'Europe, pour notre pays, pour tous les pays; jamais peut-être aussi les hommes appelés à représenter et à gouverner la France, chargés de tous les rôles publics, n'ont montré plus de légèreté ignorante et brouillonne dans le maniement des affaires d'une nation, plus de médiocrité et d'impuissance. Les événemens sont grands, ils peuvent devenir plus grands encore; les hommes sont petits, inférieurs à la situation où la fortune du temps les a placés : voilà qui est certain!

Ce n'est pas tout à fait la faute des hommes qui ont eu la domination et l'influence depuis quelques années, dira-t-on. Ils ont été improvisés hommes d'état; ils ont été portés par des mouvemens incohérens d'opinion à la direction des affaires sans une préparation suffisante, sans connaître tous ces délicats et puissans ressorts qui font la force d'une nation. C'est possible. Ils pouvaient du moins suppléer à l'expérience qui leur manquait par un peu de modestie et de réserve, par une étude attentive et sincère de ce qu'ils ne savaient pas, par des ménagemens pour des intérêts, des sentimens et des traditions qu'on ne violente pas impunément; mais non! ils ont pénétré dans les affaires publiques en envahisseurs bruyans, alliant la présomption à la médiocrité. Ils ont cru que quelques milliers de voix

recueillies sur les chemins leur donnaient le droit de toucher à tout sous prétexte de tout réformer, d'abuser de tout, de mettre les infatuations, les tyrannies et les plus vulgaires cupidités de parti à la place de l'esprit et des idées de gouvernement. Le résultat ne s'est pas fait longtemps attendre. Il s'est trouvé qu'en quelques années ils avaient introduit le désordre dans les administrations, la confusion dans les pouvoirs, la faiblesse dans l'état, le déficit par l'imprévoyance et les prodigalités dans les finances. Et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que même encore aujourd'hui, ils ne sont pas éclairés. Vainement ils sont replacés tous les jours en face des conséquences de leurs œuvres, ils ne sentent pas les embarras, les périls de la situation qu'ils ont créée, ou s'ils les sentent, ils n'osent pas reculer par fausse honte. Ils continuent leur médiocre besogne, et tandis que les événemens se pressent, la France en est encore à avoir un budget. « Nous sommes au mois de février, disait l'autre jour M. Ribot, et il n'y a pas de budget, voilà tout! » Il y a mieux : assez récemment, un des rapporteurs du budget prétendait naïvement que le système des douzièmes provisoires n'était pas si mauvais. Oui, ces hommes d'état du jour s'y entendent, c'est bien le moment d'inaugurer le régime des douzièmes provisoires, de mettre en doute l'existence de la Banque de France, et de se livrer à un certain nombre de petits exercices de ce genre quand tout est incertain dans le monde!

Évidemment ce n'est pas par un vote précipité que l'ordre peut rentrer dans les finances et que le déficit peut en sortir. Ce n'est pas la question. Le jour où une discussion sérieuse pourra s'engager, c'est à une liquidation véritable qu'il faudra procéder. Pour le moment, ce qu'il y avait de plus nécessaire, de plus pressant, c'était d'en finir en touchant le moins possible aux services tels qu'ils existent, et en laissant surtout aux recettes publiques toute leur élasticité, toute leur puissance. Que le budget proposé par le gouvernement fût une œuvre provisoire d'expédient et de circonstance, laissant en suspens le problème de la situation financière de la France, c'était bien clair : il existait, et c'était pour l'instant l'essentiel. Le plus dangereux des systèmes était de tout compliquer par des remaniemens d'impôts et des innovations qui ne pouvaient que retarder le vote. C'est ce qu'a fait en réalité la commission du budget avec ses économies médiocrement étudiées et ses réformes improvisées, inspirées les unes et les autres par l'esprit de parti beaucoup plus que par l'intérêt financier. La commission du budget, où se trouve la fleur du radicalisme, propose des économies, et elle les propose sur tous les services, par pièces et par morceaux, mais particulièrement et naturellement de préférence sur les cultes. Réduire, réduire sans cesse la dotation des cultes déjà diminuée d'année en année, c'est tout trouvé, c'est l'idéal des économies! La commission du budget veut aussi, veut surtout cher-

cher dans la revision des impôts, dans les réformes ou ce qu'elle appelle les réformes plus encore que dans les économies, le remède à la situation financière,— et ici quelles sont ses idées, ses propositions? Elle veut d'un seul coup remanier l'impôt sur les boissons et les droits sur les héritages. Ce sont ses deux grands projets. Ils ont été si vivement, si sérieusement discutés et par M. le président du conseil, et par M. Amagat, et par M. Jules Roche, qu'en vérité il n'en est plus rien resté. Le fait est que le système de la commission sur les boissons ne peut profiter ni au trésor ni aux contribuables, et qu'il remplace une recette assurée, plus que jamais nécessaire à l'état, par une ressource évaluée à l'aventure, qui sera ce qu'elle pourra. Il laissera un déficit de plus dans le budget, c'est plus que vraisemblable; mais, quel que soit le résultat, la pensée secrète est de substituer un impôt direct aux impôts indirects, — et c'est là qu'est la réforme, qui n'est après tout qu'une vieillerie! Qu'en est-il aussi de cette autre nouveauté de la revision du droit sur les héritages? Il n'est point douteux que la commission s'est livrée à son imagination, qu'elle n'a pu évaluer qu'arbitrairement les résultats financiers de ses propositions, qu'elle met une fois de plus le hasard dans le budget; mais elle s'est donné satisfaction : elle a introduit dans les combinaisons qu'elle demande à la chambre de sanctionner le principe de l'impôt progressif. Elle fait si bien qu'elle arrive avec ses progressions presque jusqu'à la confiscation, jusqu'à la suppression de l'héritage lui-même!

Ainsi, proposer des économies qui, par des réductions subreptices de la dotation des cultes, tendent à l'annulation du concordat, glisser l'impôt direct à propos des boissons et l'impôt progressif à propos des successions, reprendre toutes ces vieilles choses qui ont traîné dans toutes les révolutions, on l'a dit justement, c'est ce qu'on appelle accomplir des réformes dans l'intérêt du peuple! Et c'est pour cela que la France n'a pas encore un budget au moment où elle aurait besoin d'avoir ses ressources assurées! On parle toujours de réformes : la vraie réforme, ce serait de rentrer dans l'ordre et la vérité, de raffermir les principes et les conditions de gouvernement, de rendre la confiance et l'autorité aux services publics affaiblis et impuissans faute de garanties et de protection. La vraie réforme, ce serait de remettre la vigilance dans les administrations, de prévenir des abus comme ceux qui ont été révélés l'autre jour à propos du budget de la marine, qui exposent le pays à s'apercevoir tout à coup qu'il n'a pas les forces navales sur lesquelles il croyait pouvoir compter. Ce serait là sûrement la vraie réforme, la plus utile et la plus pressante.

Le malheur est qu'aujourd'hui plus que jamais tout est confondu, qu'il n'y a rien de clair et de fixe ni dans les idées ni dans la pratique

des choses, et que les intérêts publics, les règles les plus simples d'administration, les conditions les plus essentielles de gouvernement restent sans garanties. Le trouble est dans les lois comme dans les pouvoirs, l'instabilité et l'impuissance sont dans les assemblées comme dans les ministères. Tout est livré à la médiocrité envahissante et dissolvante, aux petites tyrannies mobiles et agitatrices de l'esprit de parti. C'est un danger redoutable assurément dans les affaires intérieures, administratives, économiques, financières d'une nation comme la France; le mal de la mobilité et de la confusion est bien plus grave encore dans tout ce qui touche à la défense du pays, à l'organisation de sa puissance militaire, à la direction de ses affaires extérieures, dans l'administration de ces intérêts supérieurs où il faut avant tout l'esprit d'ordre, de prévoyance et de suite. On le sent si bien que, récemment encore, des députés des camps les plus opposés, républicains ou conservateurs, ont proposé d'instituer une sorte d'inamovibilité pour les ministres de la guerre, de la marine et des affaires étrangères. C'est une idée qui n'est pas absolument nouvelle; elle s'est reproduite plus d'une fois, sans prendre jusqu'ici une forme précise. Elle a toujours été plutôt un instinct, un désir renaissant toutes les fois qu'on a plus vivement ressenti les dangers de l'instabilité dans la direction des plus grands intérêts français. Elle soulèverait évidemment plus d'une question délicate avec un régime qui a la prétention d'être parlementaire, et qui l'est souvent avec excès. Elle impliquerait une certaine abdication volontaire de la part des assemblées, et pour les ministres choisis, avec une responsabilité des plus sérieuses, une certaine liberté, une certaine indépendance dans les affaires de la diplomatie et de l'armée. Il faudrait, dans tous les cas, commencer par trouver les hommes faits pour conquérir par leurs services ce privilège de l'inamovibilité, résolus à rester dans leur rôle, — et, ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ceux qui ont pu paraître réaliser plus ou moins cette idée d'un ministre inamovible sont les premiers à vouloir se rejeter dans la mêlée des partis. C'est bien en vérité ce qu'on peut appeler le travers de M. le ministre des affaires étrangères Flourens, qui, on ne sait par quelle fantaisie, court aujourd'hui les chemins neigeux des Hautes-Alpes à la recherche d'un titre de député.

C'est l'heureuse chance de M. Flourens d'avoir été à son début le ministre des affaires étrangères le plus inattendu et de s'être fait bientôt sans bruit, sans éclat, une position des plus sérieuses. Depuis un an qu'il est arrivé à l'improviste à la direction de notre diplomatie, il a eu le temps et l'occasion de donner la mesure de ses talens. Il a vu se succéder sur les frontières des Vosges des incidens pénibles, qui auraient pu s'envenimer et mettre la paix en péril. Il a eu à conduire des négociations délicates, à traiter avec toutes les puissances.

Il se trouve encore aujourd'hui en face d'une situation européenne qui exige autant d'attention que de prudence. Devant toutes les difficultés, il a montré de la tenue, du tact, de la dextérité, maintenant avec une fermeté mêlée de modération les droits de la France. Sans être député, il a rapidement inspiré assez de confiance pour qu'on l'ait laissé tranquille en lui épargnant de vaines interpellations, et il a été assez habile ou assez heureux pour survivre déjà à deux crises ministérielles. Que lui faut-il de plus? Où était pour lui la nécessité de briguer une députation dont il n'a pas eu besoin jusqu'ici? Le voilà réduit à la condition d'un candidat ordinaire, débitant aux braves habitans des Hautes-Alpes un certain nombre d'honnêtes banalités sur « l'extension de leurs pâturages » et sur leurs intérêts forestiers, ou laissant échapper quelque parole de trop dans un discours de circonstance. Que peut-il y gagner? S'il échouait par hasard, il aurait d'un seul coup perdu sa position; s'il réussit, il n'aura rien ajouté à son crédit diplomatique. On aurait rêvé pour lui, dit-on, une plus haute fortune, la position éventuelle de chef parlementaire, de président du conseil. C'est possible, ce n'est qu'une illusion. M. Flourens, élu député, peut être un président du conseil comme un autre; il le sera ni plus ni moins, comme les autres, exposé désormais comme ceux qui l'ont précédé à toutes les chances de la guerre des partis. Pour courir la fortune d'un chef de cabinet éphémère, il risque de compromettre l'autorité du ministre des affaires étrangères qui, en restant dans son rôle, pouvait continuer à être utile, — et qui, au lieu de s'en aller à Gap ou à Embrun, aurait pour le moment assez d'occupation à suivre de près au quai d'Orsay les affaires de l'Europe.

Aussi bien ces affaires sont-elles de nature à ne laisser aucune politique indifférente. Ce sont les affaires de tous les peuples, de tous les gouvernemens entre lesquels s'agite le problème sans cesse renaissant des rapports généraux, des alliances, des antagonismes de puissance, de la guerre ou de la paix. Où en sont-elles aujourd'hui ces alliances, où en sont-ils ces rapports d'où dépend le repos du continent, la sécurité de demain? Par une sorte de fatalité, tous les hivers, à l'approche de tous les printemps, ces questions se reproduisent comme pour rappeler à l'Europe que rien n'est fini ni en Orient ni dans l'Occident. Elles existaient il y a un an, elles ont reparu cette année, depuis deux mois surtout, depuis qu'il a été avéré que la Russie, sans menacer ses voisins de l'ouest, mais sans se laisser endormir dans sa vigilance, tenait à se mettre en garde sur la frontière de Pologne.

La Russie s'est armée, l'Autriche s'est émue, l'Allemagne s'est agitée, le monde a été un moment dans l'attente. On ne savait pas ce qui allait arriver, on ne le sait peut-être pas beaucoup mieux encore; mais s'il y avait quelqu'un qui pût débrouiller cette énigme, éclaircir cette situation à la fois ambiguë et violente, c'était M. de Bismarck,

arrivé récemment à Berlin pour enlever sa loi sur l'extension des forces de l'Allemagne et sur le nouvel emprunt militaire.

Le chancelier n'a pas tardé, en effet, à rentrer en scène : il a commencé, comme il le fait souvent, par un coup de théâtre, par une divulgation inattendue. Il a brusquement mis au jour un traité d'alliance entre l'Allemagne et l'Autriche, qui date du mois d'octobre 1879, qui, sous les apparences les plus pacifiques, est déjà dirigé tout entier contre la Russie, ou du moins particulièrement contre la Russie. Par lui-même, sans doute, ce traité n'a point été absolument une surprise; il n'était un secret ni pour l'Europe ni surtout pour le cabinet de Saint-Pétersbourg. On a pu seulement se demander, et on s'est effectivement demandé, pourquoi M. de Bismarck a cru devoir choisir ce moment pour faire sa publication, quel rapport il y avait entre cette indiscrétion calculée et la situation présente des choses à la frontière de Pologne. Était-ce une démarche savamment concertée entre Berlin et Vienne pour répondre aux armemens russes? A-t-on cru que ce serait la manière la moins blessante d'avertir le tsar du danger de trop prononcer ses mouvemens militaires ou de s'engager dans de nouvelles combinaisons de diplomatie? Mais ce n'est pas le seul mystère. Depuis ce traité remis au jour, d'autres circonstances se sont produites. Il y a eu, au moins pour quelques années, un rapprochement intime entre Berlin, Pétersbourg et Vienne; il y a eu ce qu'on a appelé l'alliance des trois empereurs, les entrevues retentissantes de Skierniewice, de Kremsier. Le traité de 1879 subsistait-il toujours pendant que les trois empereurs se rencontraient avec les apparences d'une si cordiale intimité ou, si l'on veut, avec tant d'ostentation? A-t-il été l'objet de négociations nouvelles qui l'ont fait revivre en le modifiant ou en le complétant? De plus, M. de Bismarck ne l'a point caché, depuis que le tsar, « refroidi dans ses sentimens amicaux, » s'est retiré d'un accord plus fictif que réel pour reprendre sa liberté, il y a eu d'autres alliances, notamment avec l'Italie, qui a pris la place de la Russie. Quel est le caractère de ces alliances? la publication qui vient de se produire à Berlin et à Vienne simultanément n'est-elle que le commencement d'une série de révélations instructives, le préliminaire de la publication de tous les autres traités? C'est sur ces entrefaites, après avoir livré toutes ces énigmes à la curiosité passionnée du monde et avoir préparé son entrée, que le chancelier a paru au Reichstag, moins pour enlever le vote du parlement allemand sur des mesures militaires acceptées d'avance que pour porter son témoignage sur les affaires de l'Europe. Il s'est expliqué, et, après avoir recueilli cette parole à la fois hautaine et familière, qui, en paraissant tout dire, a toujours de si subtiles réticences, on n'est peut-être pas beaucoup plus avancé; on est réduit à se demander encore : Est-ce la guerre prochaine, est-ce la paix pour quelque temps?

Le dernier discours de M. de Bismarck n'est, après tout, que l'apothéose retentissante de sa propre politique et de la force de l'Allemagne. Jamais le sentiment de la puissance ne s'est déployé avec un orgueil aussi superbe, et on pourrait dire aussi naïf. Le chancelier ne voit que lui et son œuvre; il ramène tout à lui, à sa politique, à ses combinaisons. Tout le reste, il le juge et le traite avec un froid et altier dédain. Au fond, sans doute, il désire la paix, il le dit et on peut l'en croire, puisque évidemment il n'est point intéressé à désirer une guerre qui pourrait remettre en doute tout ce qu'il a fait. Il a parlé en homme qui s'efforce d'apaiser et de rassurer au lieu d'exciter, qui, sans déguiser les troubles de l'Europe, met tous ses soins à ne rien grossir, à ménager les puissances dont il se défie le plus. Il y a un an, il en convient, c'est du côté des Vosges qu'il craignait la guerre à tout instant. Aujourd'hui, il est plus tranquille sur notre compte, provisoirement bien entendu. La France, avec son nouveau président, avec ses nouveaux ministres, lui semble assez pacifique, ou, si l'on veut, moins « explosive. » Il a bien encore, il est vrai, des boutades peu dignes de son génie, et, par une de ces ironies brutales qui lui sont familières, il lui arrive de dire que la « haine » est le sentiment caractéristique de la France; il prétend que, si on faisait la guerre par haine, la France serait en guerre avec tout le monde, avec l'Angleterre comme avec l'Italie. Plaisante manière de juger une nation dont le génie est fait de sympathie! Mais à part ces boutades, bonnes pour émoustiller les cœurs teutons, M. de Bismarck se plaît à ne voir que des symptômes assez favorables en France à l'heure qu'il est. Pour cette année, ce n'est plus du côté des Vosges, c'est du côté de la Vistule que sont venues les craintes; c'est la Russie qui a paru menaçante avec ses démonstrations militaires. Le chancelier ne le cache pas; mais, même sur ce point, il est singulièrement mesuré, et il est certain que son langage atténue la portée de la publication un peu extraordinaire du traité de 1879, qui, un instant, a pu ressembler à une menace ou à un premier avertissement. M. de Bismarck ne s'occupe pas de ce qu'on dit dans les journaux, des polémiques de la presse, qui ne sont que de « l'encre d'imprimerie; » il ne croit qu'à la parole du tsar, à ses déclarations pacifiques, à ses bonnes intentions. Il ne croit pas du tout que la Russie veuille « tomber sur ses voisins de l'ouest; » il explique même les derniers armemens par le désir tout naturel que pourrait avoir le tsar d'appuyer son action diplomatique sur des forces suffisantes au cas où s'ouvrirait quelque crise nouvelle, soit en Orient, soit en Occident. Il ne voit là aucun danger imminent.

A ne considérer que le langage de l'oracle de Berlin, tout serait donc rassurant et pacifique au moins pour l'instant : malheureusement tout ce que M. de Bismarck peut dire dans un discours pour tranquilliser,

comme il l'assure, l'opinion publique, ce n'est pas la question. Que le chancelier désire la paix, on peut ne pas en douter. C'est dans tous les cas un terrible ami de la paix! Il la comprend d'une étrange manière; il la soutient par les moyens les plus redoutables, les plus propres à la compromettre, et il ne voit pas que, s'il y a aujourd'hui en Europe ces défiances toujours renaissantes, cet état violent où tout est possible, c'est son œuvre : c'est lui qui a créé cette situation par sa politique, par ce qu'il appelle ses « majorations de puissance militaire, » par la nature de ses alliances, par cet appareil d'omnipotence qui pèse sur le continent, sur tous les rapports, sur toutes les libertés!

Tout a le même caractère et tend au même but dans les combinaisons de ce redoutable génie. Ce qu'il y a de caractéristique dans ses alliances, c'est que ce ne sont pas des alliances, mais tout simplement la subordination de quelques autres puissances à une volonté prépondérante, à un intérêt unique de domination. Dans ce traité de 1879, qui vient d'être publié à Berlin et à Vienne, comme dans les commentaires du chancelier, on voit bien ce que l'Autriche promet, on ne voit pas dans quelle mesure l'Allemagne est engagée. Il y a mieux : le seul point où la politique de l'Autriche soit sérieusement en jeu, où tout reste en suspens, l'Orient, le chancelier de Berlin l'abandonne assez lestement. Il se désintéresse de la Bulgarie, des Balkans, qu'il considère comme en dehors de son action; il reconnaît même les droits de prépondérance de la Russie admis, selon lui, au congrès de Berlin : de sorte que voilà l'Autriche bien prévenue qu'au jour d'une crise dans les Balkans, elle est libre de guerroyer avec la Russie, elle ne peut compter sur rien. L'Allemagne n'est pas engagée! On ne connaît pas encore le traité italien, on le connaîtra peut-être demain; mais quel intérêt de sécurité l'Italie pouvait-elle avoir à sauvegarder? Par qui a-t-elle été menacée? contre qui a-t-elle éprouvé le besoin d'être garantie? En échange d'un appui fort illusoire contre un danger chimérique, elle n'a donc pu se lier que pour des intérêts qui ne sont pas les siens ou pour figurer dans les grandes alliances; elle n'est qu'un appoint de plus comme l'Autriche. M. de Bismarck fait comme Napoléon : il ne veut que des alliés qui soient des auxiliaires ou des complices. Au fond, en se servant de tout le monde, il ne croit qu'à sa propre force, et il triomphe quand il peut dire avec orgueil qu'au besoin il aura un million d'hommes à chaque frontière, avec un troisième million en réserve. Et qu'on remarque bien que ce n'est pas à titre provisoire et temporaire qu'il veut cette force; il la veut à titre permanent : c'est ce qui vient d'être voté. Ainsi une puissance campée en Europe avec trois millions d'hommes sous les armes et des alliés asservis à ses intérêts, c'est ce que l'on appelle la « ligue de la paix! » C'est de cette façon qu'on prétend rassurer l'Europe et la guérir des vaines inquiétudes!

Il est vrai, M. de Bismarck a toujours un choix d'heureux euphémismes pour expliquer ses actions et couvrir sa stratégie. Tout ce qu'il fait, armemens et alliances, il ne le fait que dans un intérêt de défense! Il ne veut que se mettre en garde contre la coalition qu'il redoute, qui n'existe pas encore, il le croit, qui pourrait cependant se former d'un instant à l'autre entre la Russie et la France! Que veut-on dire avec cette prétendue coalition? Où l'a-t-on vue paraître depuis qu'on en parle? La France, assurément, n'a et ne veut avoir que de bonnes relations avec la Russie; elle sait ce que vaut la puissance russe. Elle n'a certainement jamais songé jusqu'ici à nouer des liens plus intimes, à transformer des relations régulières, correctes en alliance de guerre, en coalition. Elle n'ignore pas tout ce que des combinaisons de ce genre ont de délicat, de difficile et souvent de périlleux entre deux états qui ont des traditions et des intérêts si différens. La Russie, à son tour, n'a visiblement que des dispositions sympathiques pour notre pays. Elle sait bien que la France est un des ressorts de l'organisation européenne, que la puissance française est une garantie sur le continent. Elle le sait, — elle n'a jamais proposé pour sa part, que nous sachions, de donner aux sentimens de bienveillance mutuelle qui peuvent exister, aux rapports des deux états, le caractère d'une alliance particulière. Les deux nations, les deux gouvernemens ont pu se rencontrer, même s'entendre quelquefois depuis quelques années; ils ne restent pas moins libres dans leurs rapports, et même peu disposés, ce semble, à aliéner leur liberté. Qu'il y ait des circonstances où il y aurait presque forcément une certaine simultanéité d'action ou d'efforts ressemblant à une alliance, cela se peut sans nul doute; mais, franchement, si cela devait arriver, c'est M. de Bismarck qui aurait manifestement tout fait, qui aurait préparé ce partage du continent en deux camps ennemis. C'est lui et lui seul qui aura rendu possible, nécessaire, non pas ce qu'il appelle une coalition, mais un accord de circonstance né spontanément de l'état contraint et violent du monde. En réalité, tout est là! Le chancelier aura beau s'en défendre, invoquer les prétendues coalitions des autres pour couvrir ses propres combinaisons : c'est lui qui aura créé cette situation redoutable pour lui-même, compromettante pour ses alliés, où tout reste livré à la force, et le discours qu'il vient de prononcer, avec ses airs d'impartialité superbe, déguise à peine ce grand trouble qui est son ouvrage.

Cependant, au moment même où s'agitent ces graves problèmes de la paix ou de la guerre, d'autres intérêts plus modestes peut-être, qui ont bien aussi quelque rapport avec la question des alliances politiques, ne laissent pas d'avoir leur importance et sont même l'objet de vives discussions. On vient de le voir à l'instant même par les violens débats qui se sont produits dans le parlement de Vienne à propos de la pro-

longation du traité de commerce entre l'empire austro-hongrois et l'Allemagne. Ce n'est pas sans peine que le traité a fini par être voté, et par une anomalie singulière, dans cette discussion où l'alliance politique de 1879 a été l'objet d'ardentes attaques, le ministère du comte Taaffe, abandonné par une grande partie de sa majorité, ne s'est sauvé qu'avec l'appui de la gauche, de l'opposition allemande. — Le traité de commerce qui se négociait d'un autre côté entre la France et l'Italie n'a pas eu l'occasion d'être aussi passionnément discuté; mais il n'a pas eu une heureuse fortune jusqu'ici. Le fait est que la négociation s'est arrêtée dès les premiers pas, qu'elle a été sinon rompue, au moins indéfiniment ajournée. Ce n'est point, certes, que la France y ait mis de la mauvaise volonté; elle a montré, au contraire, l'esprit le plus modéré et le plus conciliant. A la rigueur, elle aurait pu se borner à attendre. C'était l'Italie qui avait dénoncé le traité de 1881, c'était au gouvernement italien de faire ses propositions s'il le voulait. Il n'y a songé qu'assez tard, à la fin de l'année, à la veille de l'expiration du traité; il a envoyé des négociateurs officieux qui n'avaient pas de pouvoirs suffisans. Il en est résulté la nécessité d'une prorogation que l'Italie elle-même a limitée à deux mois. La France a cru devoir alors envoyer des plénipotentiaires à Rome, et, au premier moment, à entendre M. le président du conseil Crispi, on aurait dit que l'œuvre de conciliation et de paix allait s'accomplir. Il n'en a rien été. Les plénipotentiaires français n'ont pas tardé à se trouver en présence de prétentions démesurées ou de toute sorte de procédés évasifs. Ils sont revenus de Rome comme ils y étaient allés.

C'était facile à prévoir. Les chefs politiques italiens sont dans une voie où ils se croient autorisés à enfler leurs prétentions, et où les relations commerciales avec la France paient les frais de leurs grandes fréquentations dans le monde. C'est leur affaire. Pour le gouvernement français, il n'y a plus évidemment d'autre politique que de se renfermer dans la plus complète réserve. Ce qu'il a de mieux à faire, c'est de se tenir tranquille, d'attendre, en s'armant bien entendu des moyens nécessaires pour proportionner nos tarifs aux tarifs de nos voisins des Alpes. La France a certainement intérêt à éviter tout ce qui ressemblerait à une guerre de tarifs; les Italiens sont sûrement encore plus intéressés à détourner cette extrémité et pour leur commerce et pour leur crédit, qui pourrait s'en ressentir dangereusement. Le gouvernement français a fait ce qu'il pouvait et ce qu'il devait, il n'a plus rien à dire. C'est maintenant au cabinet italien de réfléchir. S'il a des propositions sérieuses à faire, il sera sans doute écouté; s'il n'a rien à proposer, les choses suivront leurs cours, on n'en sera pas plus ému. On attendra sans se laisser entraîner à de vaines complications, et dans les affaires qui touchent aux intérêts

pratiques, aux relations nécessaires, permanentes de deux pays, la raison finit toujours par avoir raison, — dût l'importance de M. Crispi en souffrir!

Le parlement d'Angleterre, reposé par de longues vacances, vient de s'ouvrir le dernier, après tous les parlemens de l'Europe. La session nouvelle a été inaugurée par un discours lu au nom de la reine, discours qui n'a rien de brillant, qui n'avait d'ailleurs à annoncer aucun événement d'un intérêt national, et qui n'est, en définitive, que le résumé assez pâle, assez terne, d'une situation où les difficultés ne manquent pas. Les difficultés extérieures ne sont peut-être pas les plus sérieuses ou les plus pressantes. De toutes les nations, l'Angleterre est toujours la moins engagée dans les complications européennes. C'est pour elle une tradition de ne jamais se lier par des alliances vagues et générales. Elle ne se désintéresse assurément de rien, ni de l'Orient, ni de l'Occident; elle regarde les affaires de l'Europe de loin, elle ne s'y mêle que quand elle le veut, dans la mesure où elle le veut, pour un intérêt précis, pour une action déterminée. L'Angleterre a-t-elle cru devoir récemment sortir de cette réserve de tradition et entrer de façon ou d'autre dans cette coalition qui s'appelle la triple alliance? A-t-elle été appelée par une bonne plaisanterie, elle, la maîtresse de Gibraltar, de Malte, de Chypre, de l'Égypte, à garantir avec d'autres l'équilibre de la Méditerranée? Dans quelle mesure se seraitelle associée à ces combinaisons? C'est une des premières questions adressées au ministère de la reine dès l'ouverture du parlement. On a demandé au gouvernement s'il était vrai qu'il eût pris des engagemens avec certaines puissances de l'Europe. La réponse n'a peut-être pas été des plus précises; il en résulte toutefois que, s'il y a quelque chose, l'Angleterre ne s'est point engagée jusqu'à « l'action matérielle, » jusqu'à une « responsabilité militaire. » Cela veut dire que l'Angleterre reste juge de ce qu'elle fera. Elle n'est sûrement pas pressée de se jeter dans des complications extérieures; les difficultés intérieures lui suffisent pour le moment : elle a bien assez de l'Irlande. Le ministère de lord Salisbury se flatte, il est vrai, — le discours de la reine le dit, — d'avoir obtenu des résultats satisfaisans par ses mesures répressives, d'avoir découragé les complots, les crimes agraires. D'un autre côté, M. Gladstone, qui vient de retremper ses forces dans un voyage en Italie, et qui a été exact au rendez-vous parlementaire, ne montre aucune impatience de reprendre la lutte. M. Parnell lui-même attend encore; mais la question est toujours là irritante, poignante, implacable comme une fatalité, et, tant qu'elle ne sera pas résolue, elle pèsera sur tous les ministères, sur le parlement, sur la nation britannique.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation de fin janvier sur nos fonds publics a été marquée par l'apparition du déport. Les craintes de guerre avaient provoqué, le mois dernier, des ventes à découvert. Les grosses positions à la hausse ayant été reportées hors Bourse, les vendeurs ont dû subir des conditions onéreuses; un certain nombre se sont décidés à racheter, et le cours de compensation sur le 3 pour 100 a pu être ainsi fixé à 81.65. Mais les opérations de liquidation étaient à peine terminées que les places du continent furent mises en émoi par le coup de théâtre de la publication du traité d'alliance défensive conclu, en 1879, entre l'Allemagne et l'Autriche.

On crut tout d'abord que cette publication était un avertissement, et même quelque chose de plus, un *ultimatum*, à l'adresse de la Russie. Elle était du moins interprétée ainsi sur les marchés allemands, où le mouvement de baisse sur les valeurs internationales fut très brusque. Les fonds russes et hongrois fléchirent de plus d'une unité, le cours du rouble descendit jusqu'à 173, alors qu'il n'avait pas été refoulé au-dessous de 180 à l'époque de la guerre russo-turque. Chez nous, la rente fut ramenée de 81.75 à 81.05, l'Italien de 93.75 à 92.50. Le Crédit foncier, le Suez, la Banque de Paris perdirent en même temps les prix où ils s'étaient maintenus en liquidation.

Mais cette alerte a été de courte durée, et le discours prononcé le lundi suivant, 6 courant, par M. de Bismarck, au Reichstag allemand, à propos de la loi militaire, a rassuré les Bourses européennes sur le sens de la publication faite simultanément à Vienne et à Berlin le vendredi précédent. Le chancelier allemand déclarait que la divulgation du traité n'avait aucune portée agressive, que son unique objet était de prouver au monde le caractère strictement défensif de l'alliance austro-germanique. En même temps, il attestait les sentimens pacifiques dont était animé le gouvernement français, et exprimait la conviction que la Russie ne songeait nullement à attaquer l'Allemagne et l'Autriche.

Nous n'avons pas ici, naturellement, à analyser le discours du chancelier, mais seulement à marquer l'impression produite sur les marchés financiers. D'abord indécise, cette impression est devenue peu à peu optimiste, surtout après les commentaires de la presse russe et les assurances nouvelles données par le marquis de Salisbury, dans

un discours à la chambre des lords, sur les chances du maintien de la paix. On doit signaler encore, dans cet ordre d'idées, l'effet assez favorable d'un toast porté par le prince Guillaume, petit-fils de l'empereur d'Allemagne, et qui contient une protestation indignée contre les sentimens belliqueux attribués au prince par l'opinion publique, surtout à l'étranger.

La spéculation s'est donc rassurée à Berlin, à Pesth et à Vienne; elle ne s'était que modérément émue à Paris. Les cours des fonds publics se sont relevés lentement et ne sont plus guère éloignés, en général, du niveau de la liquidation terminée le 2 février. On peut supposer que la reprise aurait même été plus rapide et plus accentuée si le marché de Berlin et les autres places, par contre-coup, ne se trouvaient sous le coup des appréhensions relatives aux suites de l'opération que le prince impérial d'Allemagne a dû subir la semaine dernière.

La rente française, après être restée quelques jours entre 81.40 et 81.50, a été portée lundi à 81.75. La spéculation se montre assez confiante au point de vue de nos affaires intérieures, malgré la lenteur de la discussion du budget. On espère que le ministère ne se heurtera à aucun obstacle sérieux au cours de cette discussion, et que la chambre abandonnera sans peine les propositions de la commission, le temps faisant défaut pour les examiner utilement. Les cours de compensation sur nos trois fonds étaient fixés ainsi le 1er février : 81.65 le 3 pour 100, 85.25 l'amortissable, 106.55 le 4 1/2. Les derniers cours du lundi 13 ont été respectivement : 81.75, 85.10 et 106.70. Il ne reste donc rien de la dépréciation causée par l'incident de la publication du traité.

Les fonds étrangers n'ont pas tous repris de même les cours du commencement du mois. Le Hongrois est encore en réaction de 1/4 à 77 1/2, le Russe 1880 de 3/4 à 77 3/4, l'Italien de 0 fr. 65 à 93.10. Il s'est produit sur cette dernière valeur des ventes de spéculation et des ventes de portefeuille. Celles-ci se sont ralenties entre 92 et 93. Les premières ont constitué un découvert qui pourra donner lieu à des rachats et à une reprise assez vive, si les conditions générales sur les marchés européens redeviennent favorables. Il n'en restera pas moins le triple fait des embarras du trésor causés par un déficit de près de 80 millions, des dépenses énormes qu'entraîne l'expédition si stérile de Massaouah et la défaveur jetée sur la rente italienne par l'attitude que le gouvernement de M. Crispi a prise à l'égard de la France.

Les négociations engagées à Rome pour la conclusion d'un nouveau traité de commerce ont été suspendues et les négociateurs français ont été rappelés. On sait que la prorogation de l'ancien traité expire à la fin du mois. En prévision de cette échéance, notre ministre du commerce a déposé sur le bureau de la chambre un projet de loi fixant

les droits de douane à appliquer aux produits italiens à leur entrée en France, si une nouvelle prorogation n'est pas prononcée. Les droits sur les articles importés d'Italie seront majorés de 100 pour 100, et dans les cas où cette majoration générale laisserait encore le droit français inférieur au droit similaire italien, les produits italiens seraient frappés d'un droit égal à celui dont sont frappés en Italie les produits français correspondans.

On peut considérer comme certain que le commerce italien se lassera promptement de ce régime, si celui-ci vient jamais à être appliqué, et que le gouvernement de Rome se décidera à faire les concessions nécessaires pour la conclusion d'un nouveau traité.

Le marché anglais, d'ordinaire si impassible, a été, pendant deux ou trois jours, un peu hésitant sur l'interprétation à donner aux déclarations de M. de Bismarck. Cependant les tendances favorables ont aisément repris le dessus. L'argent est toujours abondant et très bon marché à Londres, et une nouvelle diminution du taux de l'escompte semble probable à bref délai.

A Berlin, les conditions monétaires sont également bonnes. A mesure que les appréhensions tendent à se dissiper, les transactions en valeurs locales ou internationales deviennent plus actives, et, sur les diverses places allemandes, on attend de la seconde quinzaine de février une réparation du tort fait par la politique aux affaires dans la première partie du mois. Les valeurs ottomanes restent négligées, mais plutôt fermes. L'Unifiée a été l'objet d'achats réguliers et finit en hausse de 3.75 à 379 francs.

Les ventes d'actions de la Banque de France, provoquées par le dépôt à la chambre d'un projet de résolution concernant le privilège de cet établissement et les conditions dans lesquelles il devra être renouvelé en 1897, ne pouvaient guère amener une baisse durable. Le cours de 3,700 a tenté avec raison des capitaux de placement, et on note déjà plus de 100 francs de reprise sur le cours de compensation. Tout débat sur le renouvellement du privilège est trop manifestement prématuré pour que les porteurs de titres aient à concevoir des craintes sérieuses; il ne faut pas oublier que, même à 4,000 francs, l'action de la Banque de France rapporte actuellement 4 pour 100.

La plupart des valeurs de notre marché ont d'abord fléchi, puis repris leurs cours antérieurs. Toutefois, le Suez est en hausse de 45 francs à 2,120, le Panama et les chemins méridionaux en réaction, l'un de 6.25, les autres de 12.50. Les actions des mines de cuivre, Rio-Tinto et Tharsis, donnent toujours lieu à des affaires très actives, ainsi que l'action de la Société industrielle et commerciale des métaux, qui, dans la seule journée de lundi, a monté de 870 à 985 francs.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-CINQUIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVIII[e] ANNÉE.

JANVIER. — FÉVRIER 1888.

Livraison du 1[er] Janvier.

Livraison du 15 Janvier.

Livraison du 1er Février.

Livraison du 15 Février.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

